

GRENOBLE CAPITALE VERTE DE L'EUROPE 2022

Penser, Rêver, Agir

Ensemble pour amplifier la transition écologique





SOMMAIRE

Introduction	5
--------------	---

PARTIE 1 Embarquer le plus grand nombre, accélérer la transition 7

La candidature d'un territoire 8

Les espoirs mis dans le titre Capitale Verte de l'Europe	10
La transition écologique sur le territoire grenoblois	12
S'engager ensemble	16

La stratégie globale et ses enseignements 18

Du titre d'une ville à un projet de territoire	20
Les piliers de l'année	32
La communication	40

Bilan et évaluation de la dynamique Grenoble Capitale Verte Européenne 54

La programmation événementielle	56
Un titre qui booste l'intégration dans une dynamique européenne	71
Les défis	74
Les enseignements à capitaliser	88
Conclusions et perspectives	97

PARTIE 2 L'année mois par mois 103

JANVIER Climat	105
FÉVRIER Air	112
MARS Énergie	119
AVRIL Nature et Biodiversité	126
MAI Produire et consommer autrement	133
JUIN Inégalités	140
JUILLET Eau	148
AOÛT Santé	155
SEPTEMBRE Mobilité	161
OCTOBRE Alimentation et Agriculture	169
NOVEMBRE Déchets	176
DÉCEMBRE Habiter la Ville de Demain	183

ÉDITOS



Tout commence en 2019, lorsque Grenoble et Essen (DE), à l'occasion des 40 ans de leur jumelage, signent une déclaration commune qui les engage à poursuivre leur coopération autour des transitions. Les deux villes prennent alors un engagement : Essen, ancienne Capitale Verte Européenne, soutiendra Grenoble pour marcher sur ses pas en 2022. Ce soutien porte ses fruits : dès sa première candidature Grenoble est choisie par l'Union Européenne pour être sa « Capitale Verte » pour l'année 2022. Si les premiers pas de Grenoble Capitale Verte Européenne se sont déroulés sous les auspices du COVID, quelle année ce fut ! 700 événements, la mobilisation de tout un territoire et de toutes les institutions, l'engagement des acteurs économiques, associatifs, culturels, sportifs, et des citoyens. L'adaptation et la lutte contre le changement climatique exigeaient un défi collectif, ce fut le cas. Et l'esprit Capitale Verte ne s'arrête pas là. Nous regardons maintenant vers 2040, date pas si lointaine à laquelle nos villes auront dû s'adapter et où les bébés de la Capitale Verte Européenne seront alors devenus majeurs. Forts de notre expérience de Capitale Verte, imaginons désormais cet avenir désirable, plus juste, collectif et respectueux du vivant, renforçons notre coopération pour relever ensemble le défi du climat, soyons à la hauteur des enjeux qui nous font face, et... Révolutionnons demain !”

Éric Piolle,
Maire de la Ville de Grenoble



La mise en lumière, dans le cadre de Capitale Verte de l'Europe, des initiatives portées par plusieurs centaines d'associations, entreprises et citoyens est une belle reconnaissance pour tous ceux qui agissent souvent dans l'ombre.

C'est aussi pour la Métropole grenobloise, un signal très positif sur l'envie des acteurs, et notamment de nouveaux parmi eux, d'agir ensemble pour réussir le projet d'une métropole neutre en carbone d'ici 2050. Un défi qui suppose de se mobiliser collectivement et de réfléchir ensemble à un accompagnement, des solutions, pour toutes et tous, en particulier les plus fragiles et vulnérables.

La Métropole a pris toute sa part naturellement dans la dynamique Capitale Verte Européenne en s'engageant dans une centaine de projets et évènements : défi « 5 semaines pour faire des économies d'énergie », mise en réseau de partenaires pour le recyclage des matériaux de construction, convention citoyenne métropolitaine pour le climat... Tout cela répond à notre ambition de concilier transition écologique et justice sociale, avec la conviction qu'il n'y a de progrès que partagé."

Christophe Ferrari,
Président de Grenoble-Alpes Métropole



Le Département de l'Isère a rejoint l'année capitale verte européenne 2022 en valorisant ses réalisations et en participant à de nouveaux « défis » collectifs. En effet, face aux enjeux climatiques, il nous faut penser le territoire dans une continuité entre les grandes villes et les espaces ruraux ou montagnards. Ce projet s'est ainsi ouvert sur un périmètre plus large, départemental, illustré par le slogan « L'Isère, écrin de la capitale verte ».

Notre engagement aux côtés de la Ville de Grenoble et de Grenoble Alpes Métropole s'est basé sur une démarche partenariale pragmatique. Nous avons initié collectivement une façon de porter ce label, plus collégiale et riche de l'articulation de nos différentes politiques publiques et de l'ouverture à un territoire plus large.

Nous avons également souhaité soutenir la dynamique des acteurs qui se sont engagés : citoyens de tout âge, associations, entreprises, collectivités... avec un attachement à la mobilisation du plus grand nombre et notamment des moins initiés.

Ce rapport d'évaluation met en avant ces spécificités, que nous avons portées dans cette expérience de Grenoble Capitale Verte Européenne 2022, au-delà de nos engagements en matière de transition écologique."

Jean-Pierre Barbier,
Président du Département de l'Isère



Vous avez fait honneur à votre titre de Capitale Verte 2022 et le legs de vos réalisations sera pérenne.

Le succès de Grenoble est le fruit de la détermination de l'impulsion politique donnée à ce titre de Capitale Verte. L'engagement de toute l'équipe municipale, des citoyens grenoblois et de l'ensemble de la société civile, de vos entreprises locales à toutes les associations impliquées, a permis une mobilisation exemplaire et des accomplissements tangibles qui contribueront à une meilleure qualité de vie pour tous sur votre territoire. La voie que vous avez ouverte sera une source d'inspiration pour tous ceux qui voudront vous suivre et relever le défi de la Capitale Verte.

En tant que président du jury, je tiens à vous remercier personnellement pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé et l'organisation enthousiaste et dynamique des événements dans votre ville au cadre exceptionnel. Grenoble est une ville pionnière dans la mise en œuvre du Pacte Vert européen.

Une chose est certaine : Capitale Verte un jour - Capitale Verte toujours ! Nous nous réjouissons de coopérer avec Grenoble dans l'avenir et de continuer avec vous de construire la ville de demain !"

Patrick Child,

Directeur général adjoint de la direction générale de l'environnement,
Commission Européenne

INTRODUCTION

Ce bilan de l'année Capitale Verte a été construit de façon collective, partagée entre les trois collectivités porteuses (la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes-Métropole et le Département de l'Isère) et l'Agence Capitale Verte, en associant par consultation les membres du Comité des Partenaires (associations, entreprises, institutions qui se sont engagées dans la démarche Capitale Verte de l'Europe).

Ce rapport s'adresse en premier lieu à la Commission Européenne, qui a octroyé le titre, et demande qu'un rapport final soit publié l'année qui suit. Un second rapport devra être réalisé en 2027, afin de pouvoir dresser un bilan sur le plus long terme des politiques et actions engagées en 2022. Ce rapport a également l'ambition d'être utile aux futures Capitales Vertes de l'Europe, en décrivant la démarche adoptée, avec les avantages et les inconvénients qui ressortent de cette expérience. Enfin et surtout, il tente de donner une vision d'ensemble de cette année foisonnante à tous les acteurs du territoire qui se sont mobilisés et envers lesquels les collectivités porteuses sont redevables.

Plus qu'un bilan, il était important d'aller jusqu'à un travail d'évaluation de cette expérience et de la démarche menée par le territoire, pour en tirer des enseignements et des pistes pour la suite. Les enjeux environnementaux sont ici portés de longue date et les actions à mener devront s'intensifier encore dans les années à venir pour faire face aux défis écologiques et sociaux, avec l'ensemble des acteurs et habitants. Cette année a été l'occasion de mener de nombreuses actions et de tester d'autres formes d'engagement. Évaluer et capitaliser était essentiel pour imaginer la suite.

Cette réflexion s'est donc appuyée sur les 3 questions évaluatives qui faisaient écho aux objectifs de cette année Grenoble Capitale Verte Européenne :

1. Dans quelle mesure et par quels moyens la démarche suivie a-t-elle permis d'embarquer le plus grand nombre ?
2. Dans quelle mesure et par quels moyens a-t-elle permis d'accélérer et d'amplifier la transition environnementale et sociale ?
3. Dans quelle mesure et par quels moyens le titre Capitale Verte Européenne a-t-il changé l'image de ce territoire ?

Pour répondre à ces questions, des ressources ont été mobilisées pour recueillir le point de vue des acteurs et actrices impliqués autour de cette année 2022. Ce rapport est le résultat de cet exercice d'analyse et de prise de recul.

Il est structuré en 2 parties. Une première partie qui décrit la logique et les piliers autour desquels cette année Capitale Verte de l'Europe a été structurée, et qui explique et analyse les choix qui ont été faits pour embarquer, piloter et animer le territoire pour célébrer ce titre. Dans la deuxième partie, il est proposé de revivre la programmation mois par mois sur les 12 thèmes de l'année, au travers d'un bref bilan d'étape sur chacun des enjeux écologiques, illustrant, par quelques exemples, la diversité et la richesse de ce qui a été proposé.

UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE BILAN DE CAPITALA VERTE POUR TIRER LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE

L'évaluation de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe a été pilotée par la mission Évaluation des politiques publiques de la Ville de Grenoble en étroite collaboration avec la mission Évaluation de Grenoble-Alpes Métropole, et en lien avec l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne et les services en charge de l'animation de l'année de la Ville, du Département et de la Métropole. Elle s'est appuyée sur différentes études permettant de mettre à jour les indicateurs socio-environnementaux du territoire, et sur différentes sources et méthodes :

UNE ANALYSE DES TABLEAUX DE SUIVI

de l'Agence CVE et des collectivités, des 755 événements et 354 défis

DES ENTRETIENS EN INTERNE

auprès de 4 élus Capitale Verte Européenne et de 20 agents des trois collectivités porteuses et de l'Agence.

DES ENTRETIENS AUPRÈS DES PARTENAIRES

réalisés par un prestataire (une quinzaine de structures ont témoigné).

TROIS ENQUÊTES GRAND PUBLIC

auprès d'un panel de plus de 600 habitants de la métropole dit « **panel de recherche** », réalisées par la Chaire Territoire en transition de **Grenoble École de Management (GEM)**, en décembre 2021¹, au printemps 2022², puis en mars-avril 2023³.

DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION FINALE

auprès des agents des trois collectivités porteuses (65 répondants) et des partenaires (associations, entreprises, autres institutions; 85 répondants). Ces 150 réponses ont permis d'avoir des retours sur 174 défis et 192 événements.

DES QUESTIONNAIRES DE SUIVI RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2022

par l'Agence Capitale Verte et les collectivités, sur 116 événements internationaux, locaux et coups de pouce verts.

6 ATELIERS RÉTROSPECTIFS EN INTERNE

avec des agents des trois collectivités et de l'équipe de l'Agence CVE sur :

- 1) les événements, 2) les défis, 3) la communication, 4) l'accueil des délégations étrangères, 5) les coups de pouces verts, 6) les coups de pouce Éducation.

UN COMITÉ DES PARTENAIRES DÉDIÉ

à un bilan rétrospectif et prospectif, le 11 avril 2023, qui a rassemblé un soixantaine de structures.

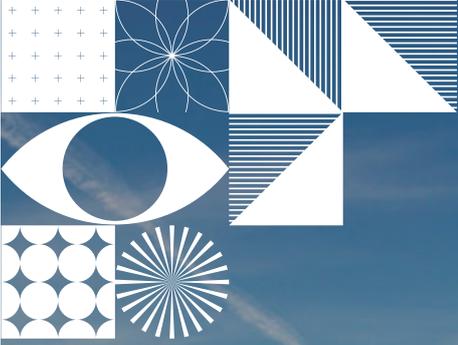
4 ATELIERS DE TRAVAIL DE PRÉCONISATIONS AVEC LES PARTENAIRES

animés par un prestataire, en mai 2023 : 1) Pérenniser une programmation sur les enjeux de transition ? 2) Traduire les défis en engagements ? 3) Communiquer et mobiliser pour enclencher le passage à l'action. 4) Rêver l'avenir – quelle ville, quel territoire voulons-nous en 2030 ?

- 1 Faure C. et Schleich, J. (2021), « Les citoyens s'approprient-ils les succès d'engagement pour le climat de leurs villes ? » Panel de recherche GEM, chaire Territoires en Transition, enquête « Engagement pour le climat », décembre 2021, 620 répondants, échantillon non redressé. **Cette enquête sera désignée par la suite comme « l'enquête 2021 auprès du panel de recherche ».**
- 2 Jourdain, V. et Ottaviani, F. (2023), *Rapport d'enquête. Pratiques écologiques*. Grenoble École de Management-ADEME-Métropole de Grenoble. Panel de Recherche GEM, projet Baromètre des transitions, Enquête « Pratiques Écologiques », avril-juin 2022, 680 répondants, échantillon redressé. **Cette enquête sera désignée par la suite comme « l'enquête 2022 auprès du panel de recherche ».**
- 3 Panel de recherche GEM, chaire Territoires en transition, enquête « Déchets », mars-avril 2023, 639 répondants, échantillon non redressé. Lors de l'enquête « Déchets », des questions spécifiques sur l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe ont été posées, dans le cadre des collaborations entre la chaire Territoires en transition, la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole. **Cette enquête sera désignée par la suite comme « l'enquête 2023 auprès du panel de recherche ».**

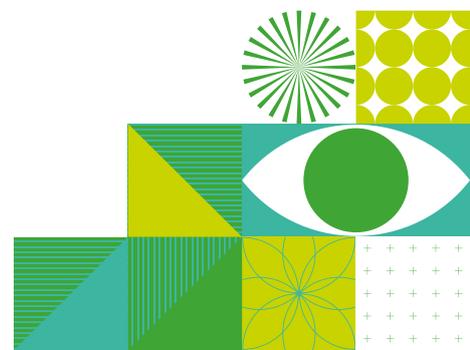
PARTIE 1

**Embarquer le plus grand nombre,
accélérer la transition**





La candidature d'un territoire



LES ESPOIRS

mis dans le titre Capitale Verte de l'Europe

Pionnier dans les domaines de la recherche, de l'hydroélectricité, de l'urbanisme, de l'innovation technologique mais aussi sur les questions sociales et de participation citoyenne, le territoire de Grenoble mène également depuis de nombreuses années des actions ambitieuses de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et d'amélioration de la santé et du bien-être des habitants. Le Plan Climat de la métropole est ainsi un des premiers signés en France, dès 2005.

Consciente de ces atouts et de la trajectoire déjà engagée, la Ville de Grenoble a souhaité s'inscrire dans le peloton de tête des villes européennes portant des dynamiques de transition écologique et énergétique ambitieuses en se portant candidate au titre de Capitale Verte de l'Europe 2022.

Le titre offrait fierté, reconnaissance du chemin déjà parcouru et opportunité d'« embarquer » de nouveaux acteurs : il était un tremplin pour accélérer les transitions en cours et s'engager encore davantage, développer ses réseaux européens et mieux se connecter aux institutions européennes, ses programmes et financements. Il permettait d'essaimer de bonnes pratiques à l'échelle européenne et extra-européenne, comme de s'inspirer de ce qui se fait de mieux ailleurs.

Il donnait par ailleurs une opportunité de présenter le territoire Grenoblois sous son meilleur jour, loin des clichés, pour valoriser son réel potentiel et les ambitions portées localement.

nous sommes GRENOBLE 2022

CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

FINALISTE

**Soutenez la candidature !
Croisez les doigts et postez vos photos !**



#grenoble2022



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

sur le territoire grenoblois

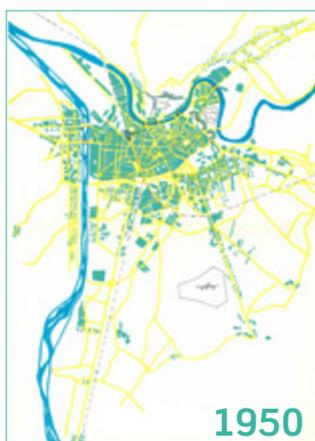
Territoire caractérisé par sa vitalité démocratique et les dispositifs de solidarité et de participation citoyenne qui ont émaillé son histoire, la transition grenobloise se pense à l'aune du développement très rapide de la métropole urbaine.

Ici, ce sont les ressources naturelles, et notamment la pureté de l'eau (favorable à l'industrie numérique) et sa dynamique énergétique (source d'électricité, la fameuse « houille blanche ») combinées aux ressources humaines (la qualité de la recherche, l'implication forte des acteurs publics et privés pour développer des savoir-faire) qui sont le moteur de cette dynamique.

L'écrin des quatre massifs montagneux – Belledonne, Chartreuse, Taillefer, Vercors – procure donc à la fois un cadre de vie et des ressources de développement économique (agricole, industriel, touristique) : les préserver apparaît comme un enjeu majeur.

Du pied de la Bastille, la ville s'est étendue rapidement à partir des années 1960 vers les plaines, stimulée par les Jeux olympiques d'hiver de 1968. La topographie limitant l'étalement urbain, elle se régénère grâce à des réhabilitations et renouvellements urbains (éco-quartiers), alliés à la qualité des espaces publics et au développement des transports en commun et du vélo. La transition s'organise autour de son réseau de chauffage urbain, des politiques volontaristes de valorisation des déchets, de rénovation énergétique et de nouvelles pratiques alimentaires s'appuyant sur l'agriculture locale et biologique.

Sur les massifs, la protection de la biodiversité et l'accompagnement des activités touristiques et agricoles est structurée grâce à la formation des Parcs Naturels Régionaux de Chartreuse et du Vercors. Sentinelles du changement climatique, les montagnes deviennent terrain d'observation, de recherche et d'expérimentation des transitions.





18^e - 19^e SIÈCLES

1788

Journée des Tuiles et réunion des Trois ordres

1803

1^{re} société de secours mutuels de France

1822

1^{res} sociétés mutualistes féminines

1894-1952

Lignes de tramway urbaines et inter-urbains vers Villard de Lans, Veurey-Voroize, Voreppe, le Gua, Vizille, Chapareillan...

1900-1950



1925

Exposition internationale universelle de la houille blanche et du tourisme

1942

Constitution du 1^{er} comité de Résistance né en France

1946

Charte de Grenoble donnant naissance à un nouveau syndicalisme étudiant

1950

Inauguration du Centre d'études nucléaires de Grenoble (devenu CEA)

1976

Lancement du schéma d'aménagement des 2 routes

1973

Création du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)



1970

Création du Parc naturel régional du Vercors

1970

1969

Piétonisation de la place Grenette

1968

Urbanisation et boom démographique lié aux Jeux Olympiques

1961

1^{er} planning familial de France

1960

Création de la Société pour la distribution de la chaleur dans la Ville de Grenoble (SDVG)

1960

1978

La SDVG devient la Compagnie de chauffage intercommunale : 1^{er} réseau de chaleur urbain régional de France

1980

1985

Engagement du Département dans la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS)



1987

Entrée en service de la ligne A du tramway

1990

1994

Signature de la charte d'Aalborg à la conférence européenne des villes durables

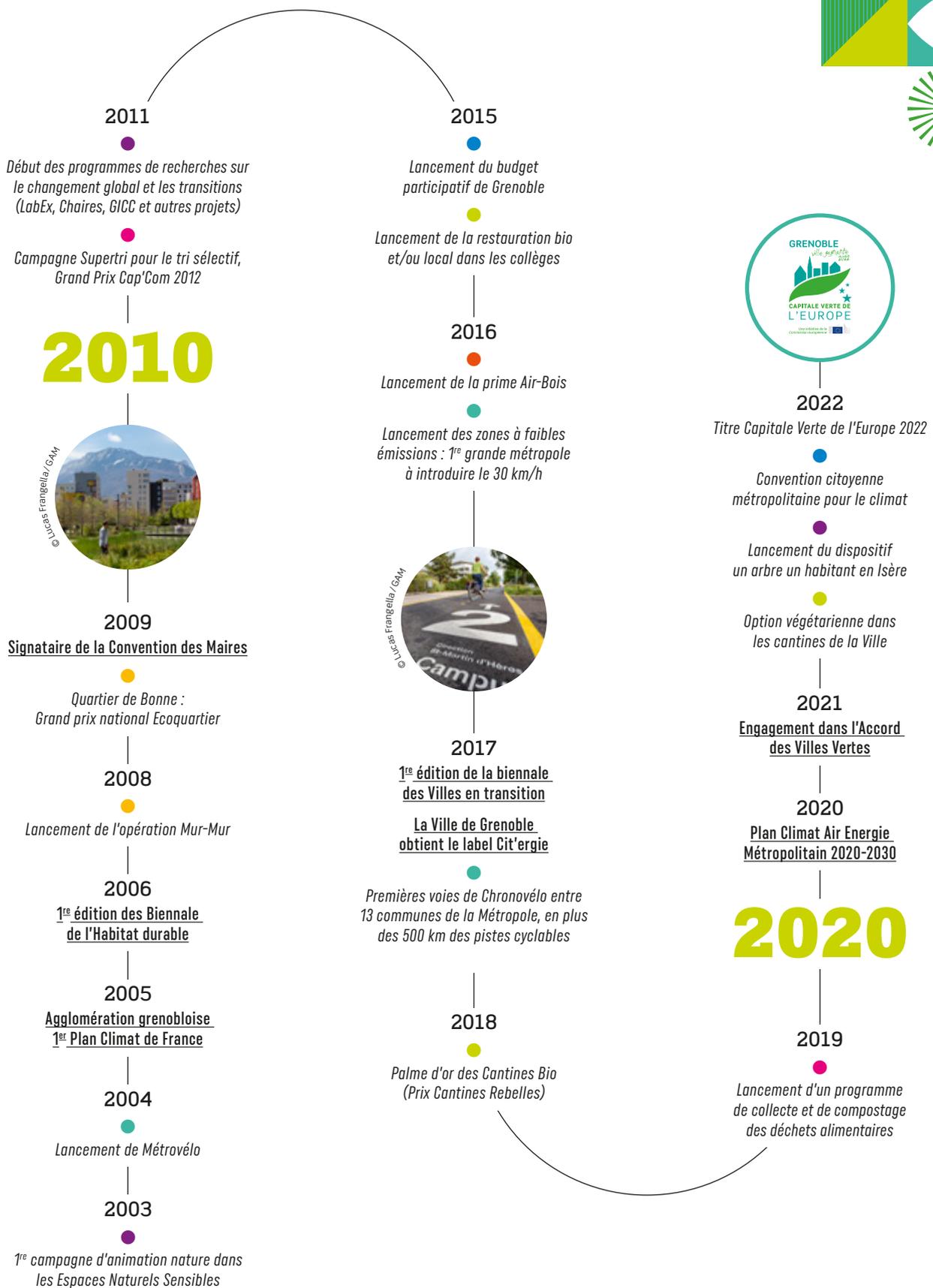
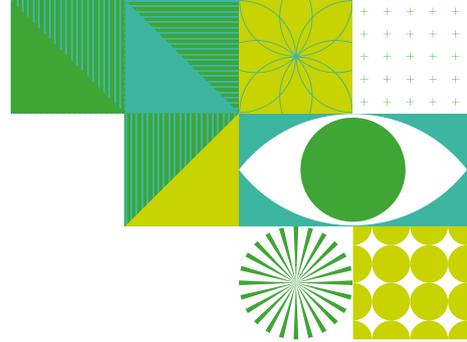
Mise en service d'Athanos, complexe d'incinération et de valorisation des déchets

1995

Création du Parc naturel régional de Chartreuse

1998

Création de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat



2010



Réseaux locaux, nationaux et internationaux en matière de climat et transition écologique

- Mouvements et organisations politiques et sociaux, dispositifs de solidarité et de participation citoyenne
- Protection de la biodiversité locale et Recherche
- Mobilité
- Alimentation
- Urbanisme, urbanisation
- Industrie, chauffage, qualité de l'air
- Déchets

S'engager ENSEMBLE

La démarche de candidature, engagée en 2019, mais pensée dès 2015 par la Ville de Grenoble, a été l'occasion pour de nombreux partenaires locaux de travailler ensemble à une valorisation intelligente et soutenable du territoire. La clé de la réussite était d'avancer ensemble, en impliquant les collectivités et en particulier la Métropole, les associations et citoyens engagés, les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur – avec le lancement du Conseil scientifique –, les entreprises et la Chambre du Commerce et d'Industrie, les Parcs Naturels Régionaux, l'Agence locale de l'énergie et du climat, la Compagnie de chauffage urbain...

Quatre comités de partenaires ont été organisés en 2019 et 2020, ainsi que des forums grand public Capitale Verte Européenne sur différents thèmes (Eau, Climat, CitoyenNES, Métiers de la transition, Mobilités).

Cette dynamique a été portée par l'équipe « Ville de demain » de la Ville de Grenoble,

qui coordonnait une équipe projet interservices pour constituer le dossier de candidature, suivre les animations et la [communication](#), ainsi que le plaidoyer européen et international.

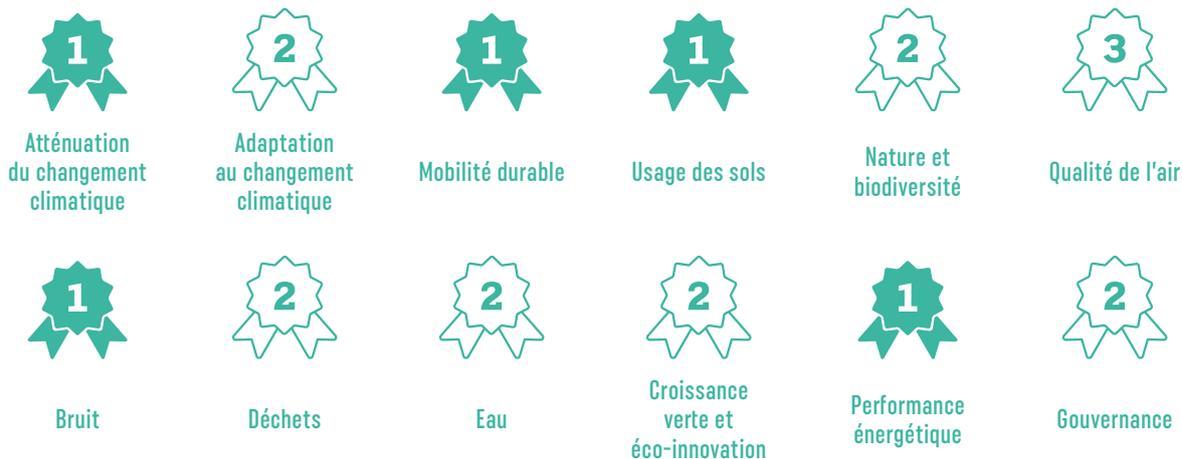
De nombreux événements ont été investis pour lancer et sensibiliser à la démarche, dès les vœux du Maire aux grenoblois en janvier 2019, en présence de Thomas Kufen, Maire de Essen, Capitale Verte de l'Europe 2017. Ce lancement a été l'occasion de présenter un logo spécifique, une première de campagne de mobilisation et une stratégie de plaidoyer à l'échelle européenne et internationale. Plusieurs animations et stands se sont invités dans des événements populaires du territoire : Biennale des villes en transition 2019, Fêtes des tuiles, Rencontres Ciné Montagne...

La candidature de Grenoble est devenue petit à petit la « candidature des Alpes », celle d'un territoire où le dérèglement climatique est plus rapide qu'ailleurs.

LES PARTENAIRES DE LA CANDIDATURE



CLASSEMENT DE GRENOBLE SUR LES THÉMATIQUES ÉVALUÉES



Les 7 et 8 octobre 2019, le Maire de Grenoble et le Président de Grenoble Alpes Métropole se déplaçaient ensemble à Bruxelles pour rencontrer des réseaux et institutions et présenter de manière commune les prémises de la candidature.

Déposés en octobre 2019, les imposants dossiers techniques de 18 villes ont été examinés par des experts européens et Grenoble a été classée en 1^{re} ou 2^e position sur 11 des 12 thèmes évalués. La Commission Européenne a annoncé le nom des 4 villes finalistes en mai 2020.

En concurrence avec Dijon, Tallinn et Turin, Grenoble a emporté le titre lors d'un grand oral qui s'est déroulé le 8 octobre 2020 en visioconférence. Le jury a été impressionné par « l'approche pionnière de la gestion du climat » et par « l'approche innovante de la gouvernance urbaine » de Grenoble. Cette notation élogieuse traduit bien l'action au long cours de tout un territoire, la grande majorité des compétences servant d'étalon à la candidature étant situées à l'échelle intercommunale et donc partagées avec la métropole et entre les communes du bassin de vie.

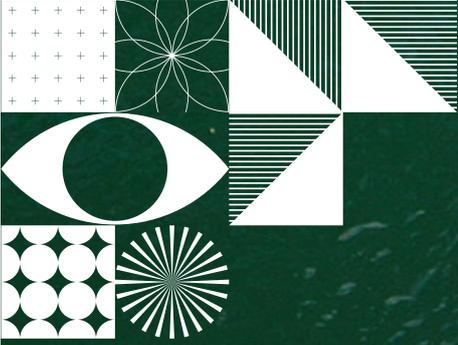


© Auriane Pollet / Ville de Grenoble

Préserver les ressources, protéger les plus faibles, s'engager pour les prochaines générations... c'est une question de temps et de persévérance et ça n'a de sens qu'à plusieurs. C'est pour cela que la candidature déposée par Grenoble s'est faite sous les auspices du collectif. Il s'agissait de démontrer que le territoire et les acteurs publics étaient engagés depuis longtemps dans les démarches de transition et que l'avenir ne pouvait se construire qu'en élargissant cette dynamique à tous les acteurs du territoire. Comment rendre concret un titre européen à l'échelle d'un bassin de vie, comment appréhender ces sujets dans le quotidien des habitants, comment agir demain à différentes échelles ? Tous ces questionnements ont permis de créer un collectif autour de la candidature de Grenoble, de porter au débat les thématiques par des cycles de conférence grand public et ainsi d'imaginer une année participative.

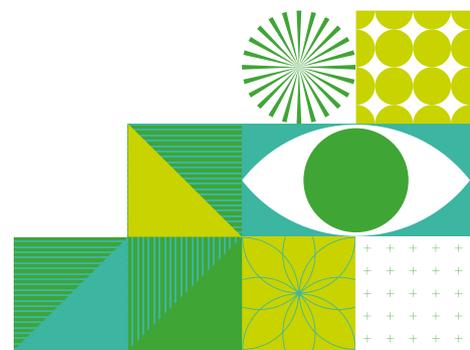
MAUD TAVEL

Adjointe au Maire de Grenoble, Présidente du Conseil d'administration de l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022





La stratégie globale et ses enseignements



Du titre d'une ville à **UN PROJET DE TERRITOIRE**

Cela a été une originalité forte de l'année Capitale Verte de l'Europe 2022 (qui sera désignée année CVE par la suite) : l'élargissement du titre gagné par la Ville de Grenoble à un territoire plus vaste, associant Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère.

De fait, la crise climatique n'admet aucune frontière : ni géographique, ni politique, ni administrative. Pour y faire face efficacement, et sécuriser dans le temps une stratégie de lutte contre ses causes et ses effets, il est impératif d'ajouter les moyens et les compétences de chaque acteur, à commencer par les collectivités publiques. De fait, une importante part des

compétences en matière de transition écologique est gérée à l'échelle intercommunale et demande une coordination aux divers niveaux territoriaux.

Ainsi, mieux qu'une mise en commun de financements, ces trois collectivités ont porté ensemble cette année CVE en ouvrant, en élargissant leurs frontières respectives. Ce faisant, elles ont manifesté leur volonté commune de faire de cette année exceptionnelle, non seulement un aboutissement du travail passé, mais avant tout un point de départ pour se projeter sur les années futures, et se donner des perspectives ambitieuses en matière de transition écologique.



© Frédéric Pattou / Département de l'Isère

Le Département s'inscrit avec détermination dans une démarche de transition écologique dans le cadre de ses politiques à destination des usagers ainsi qu'au sein de ses propres services. Il a donc tout naturellement souhaité répondre présent à cet événement. Notre collectivité a voulu faire rayonner par ses compétences cette manifestation au-delà de la ville centre, l'ouvrir sur un périmètre plus large, départemental. C'est ce qu'illustre le slogan « l'Isère, écrin de la capitale verte ». Je retiendrai les temps forts, concrétisés par un rapprochement entre les collectivités, les associations et le monde de l'entreprise, mais aussi les Coups de pouce verts Éducation pour sensibiliser les jeunes, futurs citoyens.

SANDRINE MARTIN-GRAND

Première vice-Présidente du Département, membre du Conseil d'Administration de l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022



PRÉPARATION & LANCEMENT

de Capitale Verte de l'Europe en 2021

À partir du 8 octobre 2020, le compte-à-rebours était lancé pour que le territoire soit prêt pour le 1^{er} janvier 2022.

Cette phase préparatoire s'est déroulée en plein cœur d'une crise sanitaire mondiale dont l'issue était encore plus qu'incertaine. Lisbonne avait dû stopper la dynamique de son année CVE 2020, et Lahti avait réadapté totalement son programme CVE 2021. Ce contexte sanitaire a rendu plus complexe la capacité à réunir une dynamique partenariale ou se projeter sur une programmation à la réalisation aléatoire.

Néanmoins, un énorme travail de mobilisation a posé les préalables nécessaires à la réalisation de l'année : le choix d'un instrument juridique dédié à une gouvernance partagée (qui sera le Groupement d'Intérêt Public – GIP), des moyens techniques et financiers, l'intégration au sein du Réseau des Capitales Vertes Européennes, les éléments de cadrage de la programmation (avec la difficulté d'intégrer les programmations des acteurs culturels, scolaires et universitaires dont les saisons se tiennent sur des calendriers scolaires, et souvent calées un à deux ans à l'avance).

Ce challenge, particulièrement complexe en quelques mois en tant que collectivité locale, a été relevé grâce à l'implication extraordinaire des services fonctionnels des collectivités – et en particulier, une équipe dédiée d'une dizaine de personnes de la Ville de Grenoble – appuyés par un comité de pilotage puis des comités opérationnels réunissant les 3 collectivités porteuses et l'État, animés par la Ville de Grenoble.

Le constat fait est que la Commission Européenne, en désignant les Capitales Vertes 14 mois avant le début de leur année, les mettent en difficulté pour la réussite de leur opération.



© Thierry Chenu / Ville de Grenoble

L'équipe Ville Grenoble Capitale Verte de l'Europe au printemps 2021

Le financement de 350 000€ de la Commission Européenne ne permettait de couvrir que les coûts de préparation de l'année, pas de l'année en tant que telle. Il a donc fallu rapidement monter un dossier pour défendre auprès de l'État notre titre de Capitale européenne, concomitant au semestre de Présidence française du Conseil de l'Union Européenne ; mais également auprès de fondations et mécènes.

Ce retour d'expérience porte à encourager la Commission Européenne à accroître son soutien et la promotion du titre, financièrement et politiquement – notamment auprès des États –, à l'image de ce qui est fait pour la Capitale européenne de la Culture. Cela permettrait aux États de se sentir fiers de porter un tel titre sur leur territoire, et d'ouvrir encore davantage les portes de financements nationaux et européens à ces territoires reconnus à la pointe et innovants.

L'OPÉRATEUR COMMUN : L'AGENCE GCVE ET SES MISSIONS

Dans cet esprit de coordination, Ville, Métropole et Département ont fait le choix de se doter d'un opérateur commun, sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Public : **le GIP « Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 »**.

Cet acteur nouveau et éphémère a ainsi incarné et fait vivre cette **gouvernance partagée au service de l'ensemble du territoire concerné et de tous ses acteurs**. Son bureau et son Conseil d'administration ont été les espaces de prolongement des dialogues réguliers entre les partenaires du projet, le lieu où les consensus se sont forgés, permettant ainsi de préserver cette unité d'action sur toute l'année 2022.



© Mathieu Nigey

De gauche à droite : Guillaume Thieriot (Agence Grenoble Capitale Verte Européenne), Sandrine Martin-Grand (Département de l'Isère), Mélina Hérenger (Grenoble Alpes Métropole) et Maud Tavel (Ville de Grenoble)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP AGENCE GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022

Organe décisionnel du Groupement, ce Conseil d'administration est constitué de 11 membres :

3 élus représentant la Ville de Grenoble :

Maud Tavel (adjointe au Maire, Présidente du Conseil d'administration), **Antoine Back** (adjoint au Maire), **Claus Habfast** (conseiller municipal).

2 élus représentant Grenoble Alpes Métropole :

Mélina Hérenger (vice-Présidente de la Métropole, et vice-Présidente du Conseil d'administration) et **Pierre Verri** (vice-Président de la Métropole).

1 élue du Département de l'Isère :

Sandrine Martin-Grand (première vice-Présidente du Département).

M. Pascal Clouaire, Président de la SEM Innovia (membre fondateur du GIP au côté des 3 collectivités territoriales).

4 personnalités qualifiées :

Maryvonne Boileau et **Bart Barcik** (désignés par la Ville de Grenoble); **Raphaël Zaccardi** (désigné par Grenoble Alpes Métropole); **Freddy Rey** (désigné par le Département de l'Isère).

La convention constitutive du GIP a été approuvée en termes identiques par les 3 assemblées délibérantes de la Ville, de la Métropole et du Département, puis par le Préfet de l'Isère, le 23 décembre 2021. Elle détermine sa durée de vie (jusqu'au 31 décembre 2023), ses règles de fonctionnement et surtout ses missions, qui s'apparentent à celles d'un chef d'orchestre de l'année Capitale verte européenne. Le GIP a ainsi été chargé en particulier de coordonner l'ensemble de la programmation événementielle, de mobiliser et de relier entre eux les partenaires du territoire, d'animer celui-ci et de porter toute la communication de l'année.

LE COMITÉ DES PARTENAIRES (COP)

La capacité des collectivités à dépasser les clivages politiques pour cet enjeu majeur qu'est la transition du territoire a aussi montré la voie à tous les autres acteurs du territoire, avec au fond une idée simple :

« La transition écologique se fera avec tout le monde, ou ne se fera pas ».

Ainsi est né le Comité des partenaires, dès le début de l'année 2021, malgré la crise sanitaire et les confinements, avec cette volonté de créer un espace commun, un forum, un lieu d'échanges pour tous les acteurs du territoire, qu'ils soient déjà engagés pour la transition du territoire, ou qu'ils souhaitent s'inscrire dans cette dynamique.

Baptisées « COP » en référence aux réunions internationales éponymes, ces rencontres ont toujours été des moments forts. Dans le respect de leur diversité, les partenaires de l'année

Capitale verte ont appris à se connaître, à nouer des contacts utiles, à développer des synergies, et ainsi prendre toute leur part dans ce chantier collectif de la transition écologique.

Après quatre réunions déjà organisées en 2021, quatre comités des partenaires (COP) ont eu lieu en 2022, dont un en [visioconférence](#) (du fait de la crise sanitaire), un à Alpexpo sur le thème [« comment embarquer tous les publics dans la transition écologique ? »](#), un à Grenoble École de Management (avec la participation de [Rob Hopkins](#)), et un dernier pour célébrer la clôture de l'année à l'Hexagone, scène nationale Arts et Sciences de Meylan, avec une représentation du spectacle «Dimanche» (Compagnies Focus et Chaliwaté) : du théâtre d'objets et de marionnettes pour une proposition burlesque et poétique mettant en scène l'absurdité de nos réponses face à la crise climatique¹.



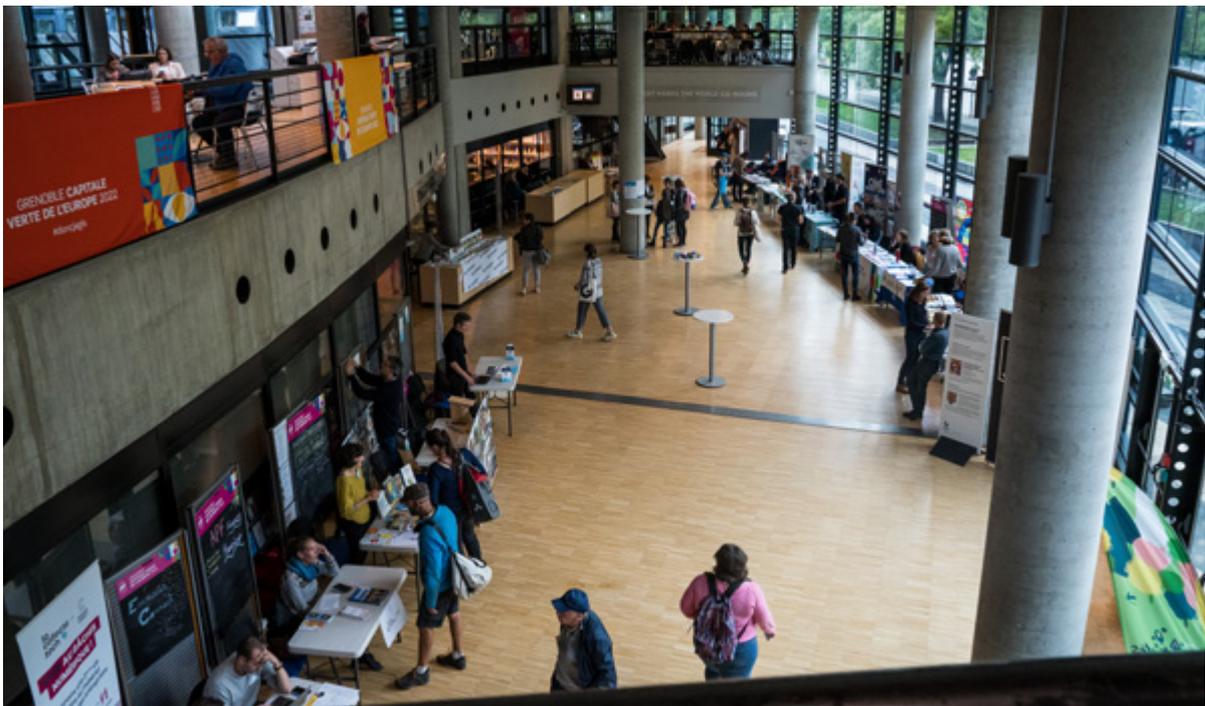
© Grenoble-Alpes Métropole

Le comité des partenaires, avec ses 600 membres est une formidable force qui va nous permettre de continuer à bâtir ensemble un modèle soutenable, qui consomme moins, laisse sa place à la nature et qui fait le choix des énergies renouvelables. Ce sont des pionniers qui incarnent l'envie d'avancer et qui continueront à oser innover, tant sur le plan des modes de productions, déplacement et consommation que dans les façons de mieux vivre ensemble ; la Métropole vise la neutralité carbone d'ici 2050. C'est un défi majeur, qui va nécessiter la mobilisation de tous ; citoyens, communes, et bien sûr les entreprises, associations et institutions partenaires. CVE nous a donné un nouvel élan que nous saurons amplifier avec la certitude que l'envie d'agir est bien présente et qu'il faut accompagner chacune et chacun, afin de ne laisser personne au bord du chemin.

MÉLINA HERENGER

Vice-Présidente de la Métropole, et Vice-Présidente du Conseil d'administration de l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022

1 Ces COP ont rassemblé 249 inscrits pour le 1^{er} (1^{er} février), 204 pour le 2^e (5 mai), 524 pour le 3^e (28 septembre) et 191 pour le 4^e (9 décembre).



De quelques dizaines de partenaires impliqués au tout début de l'aventure, près de 600 acteurs ont été recensés à la fin de l'année Capitale verte européenne 2022, signe d'une mobilisation du territoire qui est allée crescendo au fil des mois, avec une vraie diversité d'acteurs : institutions, grandes et petites entreprises, établissements d'enseignement supérieur, associations d'insertion et d'économie circulaire, de pédagogie et de plaidoyer sur le climat, de défense de la biodiversité ...

Les COP étaient, pour ces partenaires, un espace pour échanger et prendre de l'information sur la dynamique de l'année Capitale verte européenne, mais aussi pour présenter leurs actions et ressources dans les Villages des Partenaires, moments particulièrement fédérateurs de l'année.



LES MOYENS

Le partenariat entre la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole (GAM) et le Département de l'Isère a permis de mobiliser des moyens importants, à la mesure du projet.

Entre les actions valorisées et les financements directs consacrés à cette année Capitale verte européenne, ce sont un peu moins de 15 millions d'euros qui ont été fléchés sur 3 exercices budgétaires.

À lui seul, l'État a contribué à hauteur de 4 millions d'euros, dont 2,9 millions en fonctionnement pour soutenir l'organisation des cérémonies officielles, et participer aux actions de communication, d'animation du territoire, ainsi que de valorisation du titre.

Au final, le budget de fonctionnement réel de Grenoble Capitale Verte sur 2021, 2022 et 2023 a été de 5,17 millions d'euros. Les trois collectivités partenaires s'y sont engagées sur les trois années à hauteur de 1,85 millions d'euros. Le complément provient de l'Etat (2,9 millions d'euros), venu en soutien à la communication et à l'animation de cette année, et de la commission européenne (350.000 euros) pour la valorisation du titre.

Sur ces 5,17 millions, 2,85 millions d'euros ont été gérés par le GIP Agence Grenoble Capitale Verte Européenne pour mener à bien ses missions de coordination, d'animation, de communication, et de mobilisation des acteurs du territoire. L'équipe du GIP était constituée de 14 personnes, avec des profils divers pour mener à bien toutes ces missions, et internaliser au maximum les fonctions de communication avec une équipe dédiée complète (chargées de communication, graphiste, attachée de presse, vidéaste, community manager, webmaster).

Le budget du GIP a aussi intégré les 622 000 euros qui ont pu être versés aux associations, aux écoles et aux collèges, au titre des deux fonds (le coup de pouce vert et le coup de pouce vert éducation). Ces subventions ont ainsi représenté 12% du budget de fonctionnement réel de capitale verte, ce qui est loin d'être négligeable.

Enfin, le delta des dépenses de fonctionnement a été géré au niveau de la Ville (pour les cérémonies officielles et certains événements internationaux) et de la Métropole (pour des événements internationaux également).



LE CONTRAT TRIENNAL ET LE BUDGET

Signé le 18 octobre 2021 à la Bastille, le Contrat triennal est le document fixant les engagements financiers de l'État, de la Ville de Grenoble, de Grenoble Alpes Métropole et du Département de l'Isère.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022

(en M€)

	État	CD Isère	GAM	VDG	Europe	Mécénat	TOTAL
2021							
Préfiguration du GIP		0,05	0,06	0,14			0,25
Communication Animation	0,4				0,15	0,04	0,59
Total 2021							0,84
2022							
Fonctionnement du GIP		0,11	0,14	0,3			0,55
Communication, Valorisation, Animation GIP*	0,555	0,1		0,1	0,2	0,03	0,985
Cérémonies officielles**	0,55	0,1	0,15	0,3			1,1
Événements internationaux	0,395		0,05	0,05			0,495
Total 2022							3,13
2023							
Fonctionnement GIP		0,04	0,05	0,11			0,2
Communication, Valorisation, Animation GIP*	1						1
Total 2023							1,2
TOTAL 3 ANNÉES							
	2,9	0,4	0,45	1	0,35	0,07	5,17

* dont fonds coup de pouce vert éducation ** ouverture, green week, désignation, clôture

Au-delà du financement de fonctionnement, les dépenses dites « à valoriser » dans le contrat triennal équivalent pour les trois collectivités à 6,35 millions d'euros : elles concernent principalement des expositions, salons,

et événements (Mois de l'Europe, Fête des Tuiles), la convention citoyenne pour le climat, l'animation dans les espaces naturels sensibles et l'opération court-circuit dans les collèges.

RÉCAPITULATIF POUR LES TROIS COLLECTIVITÉS PORTEUSES

(en M€)

	Département	Métropole	Ville	TOTAL
Fonctionnement	0,4	0,45	1	1,85
Valorisation	1,05	2,15	3,15	6,35
Investissement	0,3	0,3	0,65	1,25
Total	1,75	2,9	4,8	9,45



Un soutien complémentaire de 750 000 € de l'ADEME a permis notamment d'appuyer : la convention citoyenne pour le climat, le dispositif mur-mur, des actions en matière de déchets, l'acquisition d'une flotte de vélos enfants en vue de la mise en place d'une école du vélo, ainsi que des formations à la transition énergétique (Fresque de climat, Inventons nos vies bas carbone, Conversations carbone), le site Métroenergies, un poste de technicien sobriété énergétique à la Ville de Grenoble, etc.



Signe fort de cet engagement de tous les acteurs du territoire : parmi les financeurs de cette année capitale verte, on compte aussi certaines entreprises mécènes, à travers des contributions financières versées au GIP, ou bien des abandons de recettes à son bénéfice. Ces aides ont été en général fléchées sur une ou plusieurs actions spécifiques.

Ainsi, la Banque des Territoires (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations) a contribué à hauteur de 40 000 euros à la publication des e-books de la collection le Virus de la Recherche (Presses Universitaires de Grenoble). Avec 10 000 euros, le Groupe La Poste a soutenu le fonds « Coup de Pouce Vert éducatif », tout comme Bouygues Energies et Services qui a réparti son soutien de 10 000 euros

LES MÉCÈNES GRENOBLE CAPITALE VERTE DE L'EUROPE 2022



BUDGET D'INVESTISSEMENT GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022
(Bastille, hôtel Lesdiguières, Résidence du Rabot)
(en M€)

État	CD Isère	GAM	VDG	Europe	Mécénat	TOTAL
1,1	0,3	0,3	0,65			2,35

également entre ce même fonds et le Sun Trip Alpes. Enfin, le groupe Air Liquide, avec une aide de 10 000 euros aussi, a permis l'organisation du septième comité des partenaires et la venue de Rob Hopkins. De son côté, Citiz Alpes Loire, en permettant un accès illimité à ses services d'autopartage à l'équipe de l'agence (valeur estimée 10 000 euros sur l'année 2022) a rendu possible la stratégie de « Aller vers » déployée par le GIP, avec un centaine de présences sur des salons, conférences, foires, etc. aux quatre coins du territoire.

Enfin, Capitale Verte a permis de rassembler des investissements (2,35 millions dont 1,1 Million de l'État français) pour la Bastille, lieu totem, avec l'aménagement du Bivouac, les travaux de sécurisation du site sommital, et la rénovation de la salle Dutrievoz et de la Résidence du Rabot; ils ont contribué également à la rénovation du parvis et de la conciergerie de l'Hôtel Lesdiguières en janvier 2022 – permettant d'accueillir des délégations internationales ainsi que de nombreux événements dans de bonnes conditions – ainsi que celles du toit et des façades (en cours).



© Eric Recoura-Massaquant / Ville de Grenoble

15 janvier 2022 - Cérémonie d'ouverture de Capitale Verte - Délégation européenne sur le parvis rénové de l'Hôtel Lesdiguières, en présence du Commissaire Européen à l'Environnement et de plusieurs Maires de Villes européennes.

LES + & LES -

DE L'EXPÉRIENCE DU PROJET DE TERRITOIRE ET DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE

Les PLUS

LA GOUVERNANCE PARTAGÉE AUTOUR DE L'AGENCE CVE

- Elle était indispensable étant donné les enjeux transversaux de la transition (impliquant différentes compétences des collectivités).
- L'Agence a permis de ne pas associer le Titre à une seule collectivité, dépasser les clivages politiques, parler d'une seule voix.
- L'Agence a été un atout pour la mobilisation des acteurs locaux : un gage de confiance et un interlocuteur unique.
- La disponibilité et l'accès facilité aux élus ont été soulignés par des partenaires. Des élus ont été très mobilisés sur de nombreux événements, l'accueil de délégations, le portage de défis.

LE COMITÉ DES PARTENAIRES

- Un succès pour la diversité des acteurs engagés, les rencontres et la mise en réseau entre des acteurs qui n'avaient pas ou peu l'habitude de travailler ensemble.
- La mise en évidence des mobilisations convergentes autour de la transition de l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations...).

Les MOINS

LA MISE EN PLACE DU GIP

- Une structure lourde juridiquement pour « une année ».
- Un temps de préparation très court pour construire la gouvernance partagée, puis constituer l'équipe GIP.
- Des difficultés de clarification des rôles de chacun (entre GIP et collectivités porteuses), pour bien se coordonner (dans la communication, l'organisation des cérémonies officielles, le lien avec les autres structures...).
- Un manque de lisibilité de la gouvernance et ses modalités concrètes pour certains partenaires.

DES FREINS À LA MOBILISATION

- Peu de mobilisation de certains élus : le lancement de l'année difficile, et l'enchaînement d'élections, n'ont pas permis de développer tout le potentiel du portage politique partagé.
- Le délai de paiement de l'État a été un frein au plein déploiement des actions du GIP et à la coopération inter-collectivités.

DU GRAIN À MOUDRE...

pour la suite de Capitale Verte Européenne

APPRENDRE DE L'EXPÉRIENCE DU COP

Le COP a été une plus-value de l'année qui mériterait, pour certains partenaires, d'être maintenue dans la durée pour poursuivre l'animation et l'activation de réseaux.

Cette animation du COP sera confiée à la Métropole au titre du Plan Climat métropolitain et de la dynamique 100 villes climatiquement neutres. Elle associera dans un comité de pilotage élargi les parties prenantes volontaires sur le territoire.

Les partenaires souhaitent la poursuite de temps de rencontres élargies et transversales, mais l'enjeu est désormais et surtout de stimuler les acteurs en continuant à proposer et en créant de nouveaux des **cadres de réflexion et d'actions communs**, sur **des secteurs et des sujets précis**. Les acteurs capitaliseront ainsi sur les liens techniques inter-services, inter-collectivités et avec les partenaires, qui ont été renforcés au cours de l'année CVE.

PÉRENNISER LES RESSOURCES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Des partenaires ont apprécié d'avoir une structure « ressource » sur le territoire mais il a été acté par les collectivités porteuses que le format de coopération au sein d'un GIP ne serait pas prolongé. Les trois collectivités privilégieront des coopérations sur projets ou sur des thématiques précises, avec des périmètres de coopération à géométrie variable.

Les ressources mises en lumière pendant l'année CVE seront structurées sur un site internet dédié aux transitions, qui donnera les grandes clés d'action sur le territoire et permettra de valoriser à la fois les initiatives locales et les événements organisés sur le territoire. Cette démarche sera expérimentée sous pilotage de la Métropole pendant 2 ans au terme desquels elle sera poursuivie ou arrêtée en fonction de son utilité.

Le site « Greengrenoble2022.eu » deviendra un site mémoire intégré à l'environnement du site de la Ville de Grenoble, avec les actualités du réseau des Capitales Vertes européennes.

POURSUIVRE L'INVESTISSEMENT DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS POUR L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE

La Ville de Grenoble poursuivra son investissement dans le réseau des Capitales Vertes de l'Europe, notamment dans la Troika et dans le Covenant of Mayors.

LES PILIERS

de l'année

Les objectifs de l'année Grenoble Capitale Verte Européenne 2022 tenaient en deux maîtres-mots, deux verbes résolument engageants et engagés, à savoir :

« Embarquer » le plus grand nombre d'acteurs et de citoyens ; « Accélérer » la transition écologique.

Embarquer pour accélérer, devrions-nous même préciser, car les deux termes sont bien sûr

les deux séquences d'un même mouvement, d'une même ambition pour tout le territoire.

Et c'est avec cette double exigence que le projet a été pensé puis structuré, à commencer par ses fondations mêmes.

Dès la phase de candidature, l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 a été imaginée autour de 3 piliers : la science, la culture et la participation citoyenne.



© W5



© Freddy Gioia



© Alain Frappat / Ville de Grenoble

PREMIER PILIER : LA SCIENCE

La science car, au fond, c'est par elle que cette histoire a commencé. C'est par ses constats, ses analyses et les relations causales qu'elle établit que nous sommes amenés aujourd'hui à nous préoccuper de la crise climatique. Certains de ses effets sont directement perceptibles, mais au-delà des sens, c'est bien la science qui interpelle les consciences et pousse à l'action.

Pour souligner ce rôle primordial de la science dans le combat planétaire contre le dérèglement du climat et la destruction de la biodiversité, l'année Grenoble Capitale verte de l'Europe a commencé au Muséum de Grenoble, lieu de mémoire et de pédagogie sur le patrimoine naturel alpin.

À cette occasion, [un court film](#) en hommage à la science et à tous les scientifiques a été réalisé, qui nous a aidé à prendre conscience des conséquences de nos actes et de nos obligations nouvelles en tant qu'humanité.

L'un des enjeux de l'année était donc de replacer le discours scientifique au centre du débat, de lutter contre les infox circulant sur les réseaux sociaux, et de rendre le discours scientifique intelligible pour le plus grand nombre.

Le Conseil scientifique a été une mise en réseau utile des compétences du territoire :

“Je retiens de CVE la rencontre avec le monde scientifique local, ce qui a permis de nouer des relations et de prendre rendez-vous avec certains chercheurs sur mes sujets pour **continuer à travailler ensemble.**”

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT



© Mathieu Nigay

Mardi 11 janvier 2022.
Conférence de presse du Conseil scientifique à la Casemate.
De gauche à droite : Gaëlle Uzu, biogéochimiste de l'atmosphère, directrice de recherche de l'IRD à l'Institut des Géosciences de l'Environnement, Thierry Lebel, hydroclimatologue, directeur de recherche à l'IRD, Institut de Recherche pour le Développement, Magali Talandier, professeure en urbanisme et aménagement du territoire à l'UGA, Laboratoire PACTE, présidente du Conseil scientifique, Guillaume Thieriot, directeur de l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022, et Ségolène Marbach, Directrice éditoriale des Presses Universitaires de Grenoble.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE « CAPITALE VERTE & TRANSITION »

Parmi les partenaires de cette année, le Conseil scientifique a joué un rôle singulier, en tant que « vigie » du changement climatique, dont les effets sont particulièrement frappants en montagne, et témoin ou lanceur d'alerte sur toutes les autres transformations sociales et environnementales en cours.

Lancé en septembre 2019, à l'initiative de la Ville de Grenoble, de Grenoble-Alpes Métropole et de l'Université Grenoble Alpes, le Conseil scientifique a fortement contribué à la conception puis à l'animation de l'année CVE, par la diffusion de connaissances et l'animation d'événements publics¹. Ce collectif d'une quarantaine de chercheurs de toutes disciplines (sciences de la nature, de l'ingénieur et sciences humaines et sociales) s'est d'emblée inscrit dans la durée, pour accompagner le Plan Climat Air Énergie Métropolitain.

Au-delà des 39 événements organisés par le Conseil scientifique (conférences, ateliers, pièces de théâtre, déambulations urbaines, expositions organisées chaque mois sur chaque thématique), celui-ci a publié aux

Presses Universitaires de Grenoble 29 e-books (Série « Transition environnementale » dans la collection « Le Virus de la recherche »), dont l'objectif était de vulgariser l'état de la science sur les principales questions en lien avec la crise climatique et la transition écologique. 6 d'entre eux sont en anglais à visée de rayonnement international. Cette série de publications a été soutenue par la Banque des Territoires et se poursuit en 2023 avec 20 nouveaux ebooks.

24 chercheurs ont été particulièrement impliqués dans la médiation scientifique et une relation de confiance collectivités/recherche a pu être nouée, relancée ou approfondie; la pérennisation de cette dynamique pour l'après-2022 est engagée.



<https://www.pug.fr/collection/121/le-virus-de-la-recherche-transition-environnementale>

1 Voir aussi l'article du *Monde* du 14 mars 2022. https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2022/03/14/a-grenoble-les-chercheurs-nous-permettent-de-corriger-et-d-enrichir-nos-politiques-publiques_6117483_4811534.html?random=2072046029



L'expérience de Grenoble Capitale Verte 2022 a permis de partager et mettre en débat les connaissances des scientifiques auprès d'un public « citoyen » venu de tout horizon. En multipliant les canaux de diffusion et les formats de médiation, nous avons tenté d'apporter notre pierre à l'édifice. Ainsi, les conférences « classiques » ont parfois réuni plus de 200 personnes sur des sujets comme la qualité de l'air, le changement climatique, les réseaux énergétiques...; des séances de pièces de théâtre et de contes, co-produites avec des comédiens et artistes du territoire sont allées puiser dans la dimension sensible, pour faciliter l'appropriation de résultats souvent déstabilisants et anxiogènes. Plusieurs expositions ont également été proposées aux habitants de la région urbaine grenobloise. Toutes ces actions ont donné lieu à des échanges passionnants avec le public, nous invitant à poursuivre ce type de rendez-vous dans les années à venir.

MAGALI TALANDIER

Professeure des Universités, Présidente du Conseil scientifique

DEUXIÈME PILIER : LA CULTURE

En apportant des éclairages, la science peut aussi parfois jeter une lumière trop crue sur ce qui menace la vie sur notre planète. Une lumière qui peut effrayer, conduire à une forme d'immobilisme (« à quoi bon agir, n'est-il pas déjà trop tard ? » s'interrogent certains) ou d'éco-anxiété tout aussi paralysante.

Pour aller de l'avant, il faut aussi de l'espoir, du rêve. Et pour ce faire, quoi de mieux que de prendre des détours artistiques, poétiques,

métaphoriques ? Après tout, les rapports du GIEC indiquent la nécessaire fin *d'un* monde, mais pas nécessairement la fin *du* monde. Il reste une marge possible pour agir et inventer un nouveau monde.

D'où la culture comme deuxième pilier, pour faire appel à nos imaginaires, pour nous inciter, nous autoriser à rêver, pour ensemble nous projeter sur des futurs désirables.



© Mathieu Nigay

LE SAULE RÊVEUR

Le Saule Rêveur a été conçu par le plasticien suisse Corentin Meige, avec des matériaux naturels ou récupérés, et réalisé avec le chantier d'insertion Les Ateliers Marianne. Planté au début de l'été, chacun a pu venir inscrire sur des rubans

des messages, des rêves, des idées pour l'avenir, noués autour de ses feuilles en toile de jute. Feuilles vertes d'abord, qui ont pris ensuite les teintes de l'automne. Une incarnation symbolique et éphémère de cet appel à nos imaginaires.

TROISIÈME PILIER : LA PARTICIPATION CITOYENNE

Science, culture... « des mots », d'aucuns diront. Et de fait, la parole scientifique et les gestes artistiques ont besoin de s'incarner, si l'on veut que la transition se concrétise et qu'un nouveau monde advienne.

D'où cet appel à l'engagement « citoyen » de toutes et de tous, à titre individuel comme collectif, dans sa vie personnelle, familiale, comme au sein de son entreprise, dans ses engagements associatifs comme dans ses activités sportives ou de loisirs.

La labellisation « CVE » était déjà un appel à s'emparer de la dynamique en proposant ses propres actions, qu'on soit une association ou tout autre collectif.

La candidature avait beaucoup insisté sur la dimension jeunesse de cette participation : ce fut le cas, avec le public scolaire via un groupe de travail interinstitutionnel dédié avec l'Éducation Nationale et le « coup de pouce vert éducation », et via beaucoup d'événements mobilisant des jeunes de 12 à 25 ans dont le Youth Grenoble Summit.

En somme, la science pour comprendre et prendre conscience, la culture pour rêver et croire au pouvoir de l'imaginaire, et enfin la participation citoyenne pour passer des paroles aux actes. Trois piliers, trois temps d'un même mouvement, résumés en un slogan :

« Je pense, je rêve, donc j'agis »

LE LIEU TOTEM DE LA BASTILLE

Écrin de nature aux portes de la Ville, la Bastille surplombe l'agglomération et offre un panorama incomparable sur la chaîne des Alpes. Chaque habitant la voit, la connaît, la pratique, en y accédant par des chemins de randonnées ou via l'un des tout premiers périphériques urbains au monde, inauguré en 1934 (les « bulles »). C'est aussi un site abritant une importante biodiversité (25 % des espèces faunistiques et 20 % des espèces floristiques recensées dans le département).

Lieu totem de l'année Capitale Verte de l'Europe, la Bastille n'a pu être autant mise à l'honneur et revêtir le rôle de lieu rassembleur que cela était initialement souhaité, mais elle a accueilli de nombreux événements et activités :

le Bivouac (cf. chapitre inégalités), **le 7ème Grand Rassemblement** organisé par le Centre National Chorégraphique de Grenoble, **Look Up! La Planète en jeu** (découverte d'une diversité d'outils de

sensibilisation sur le climat et la biodiversité), etc ; et des associations de protection de l'environnement (LPO, FNE...) y ont proposé toute l'année des **animations autour de la nature**.



Grand Rassemblement 7 par le CCN2 à la Cité du Robot sur le site de la Bastille : compagnie Libertivore « Hêtre ». Samedi 25 juin 2022

© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

UNE ANNÉE, 12 THÈMES

Après les piliers, il fallait donner un cadre à cette année, pour pouvoir tendre la toile de fond qui en constituerait le décor permanent.

Le choix de structurer l'année autour de 12 thèmes, redéfinis collectivement en s'inspirant des 12 indicateurs proposés par l'Europe, avait pour dessein de souligner que la transition écologique recouvrait 3 dimensions : environnementale, énergétique et sociale.

Ainsi, aux thèmes classiques de la mobilité, des déchets, de l'eau, de l'énergie, de la nature et de la biodiversité, etc., les collectivités partenaires de l'année Grenoble CVE ont jugé primordial d'adjoindre des sujets comme les inégalités et la santé.

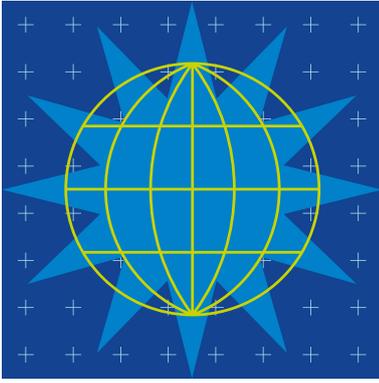
Ces 12 thèmes ont permis de ponctuer l'année : associés chacun à un mois, ils ont mis la focale sur les connaissances, les initiatives, les événements et les défis qui permettaient, mois après mois, d'incarner chaque thème.

Ce séquençage de l'année a été repéré comme un atout par les parties prenantes, pour structurer et embarquer dans la durée. La limite a cependant été d'avoir dû classer les nombreuses actions par thèmes alors même que la transition entraîne de fait des actions synergiques qui croisent plusieurs enjeux.

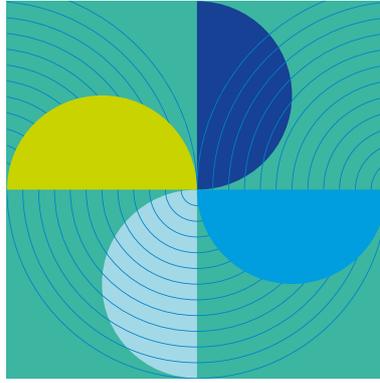
“L'événement CVE nous a donné une ligne de communication sur toute l'année 2022 : un mois = un thème. Cela a été très précieux pour **mettre en avant ce que nous faisons déjà, ce que nous voulons faire pour aller plus loin et comment chacun peut s'engager.**

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION





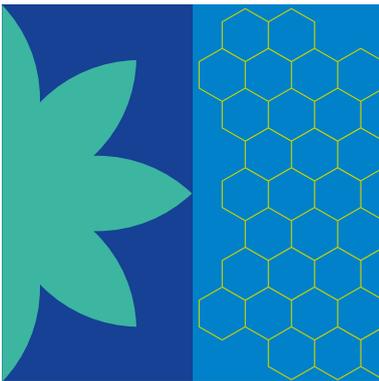
JANVIER
climat



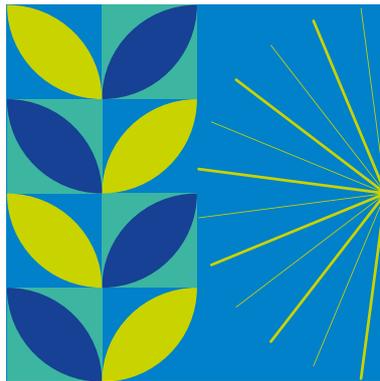
FÉVRIER
air



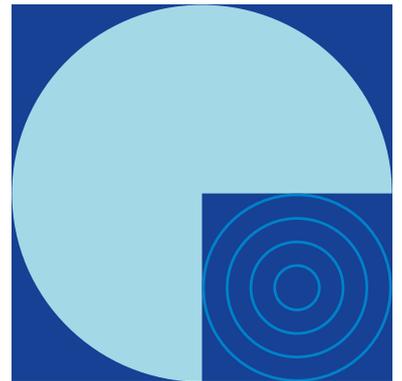
MARS
énergie



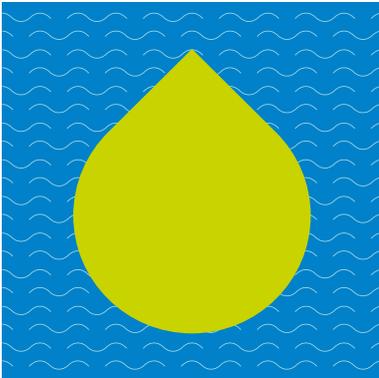
AVRIL
nature et biodiversité



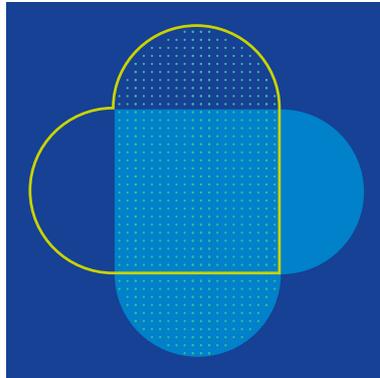
MAI
produire et consommer autrement



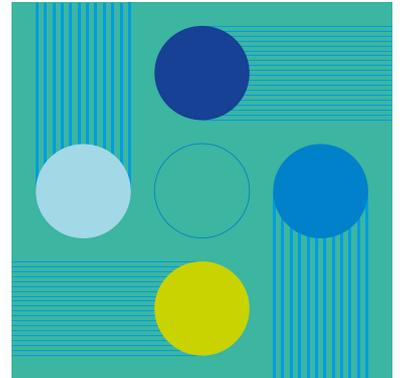
JUIN
inégalités



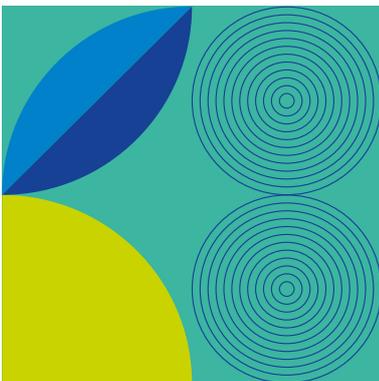
JUILLET
eau



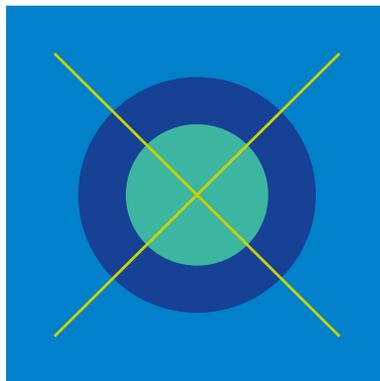
AOÛT
santé



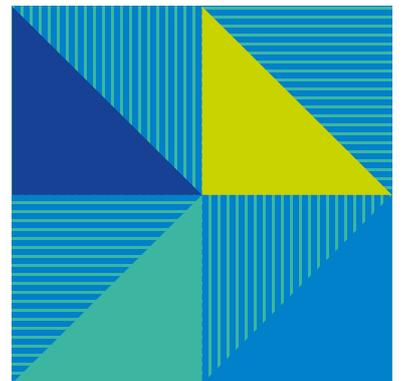
SEPTEMBRE
mobilité



OCTOBRE
alimentation et agriculture



NOVEMBRE
déchets



DÉCEMBRE
habiter la ville de demain

LA COMMUNICATION

S'adresser à des acteurs plutôt qu'à des spectateurs

La communication est un aspect important lors d'une année Capitale verte européenne, a fortiori lorsque l'enjeu n'est pas seulement événementiel, mais vise avant tout à convaincre d'agir.

Dans cette optique, la communication de cette année grenobloise a été réfléchi pour pouvoir s'adresser, non à des spectateurs (et encore moins à des consommateurs) d'une

programmation descendante, mais bien à des acteurs potentiels du changement.

Durant l'année Capitale verte européenne 2022, des dizaines d'histoires de passages à l'action ont été collectées, toutes plus inspirantes les unes que les autres, et qui ont été la première source de la communication de cette année : une communication par le récit, par l'exemple, par le témoignage de **citoyens inspirants**.



Akim & Arnaud, membres engagés d'associations grenobloises

« Pour nous, bien manger va de pair avec le respect des ressources et de la nature. Nous nous sommes donc engagés dans la permaculture, le zéro déchet, la récupération et la revalorisation des aliments jusqu'au compost. »

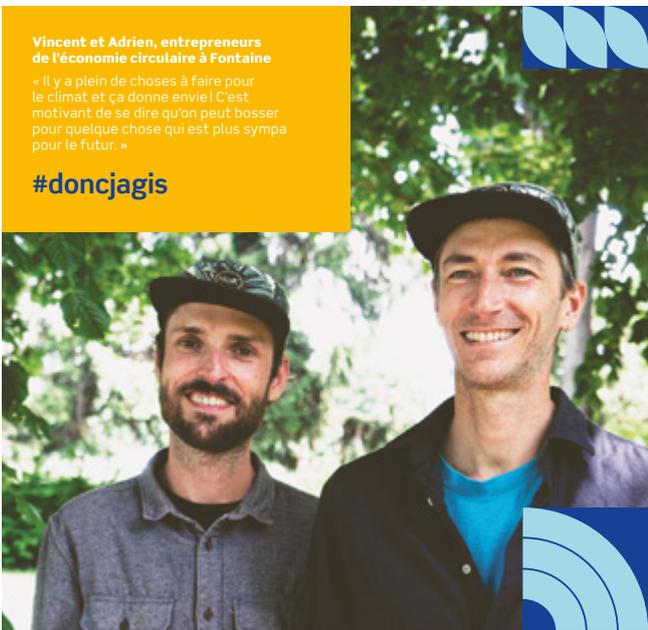
#doncjagis



Augustin, chargé de projets partenariaux

« J'ai participé à la COP15 et à la COP21 en tant que citoyen. Ce sont des moments qui dynamisent, car des personnes, venues de tous les pays et de toutes les cultures, s'accordent sur un chemin à prendre pour l'environnement. »

#doncjagis



Vincent et Adrien, entrepreneurs de l'économie circulaire à Fontaine

« Il y a plein de choses à faire pour le climat et ça donne envie! C'est motivant de se dire qu'on peut bosser pour quelque chose qui est plus sympa pour le futur. »

#doncjagis



Gwenaëlle, adepte du zéro-déchet

« Quand j'ai commencé à faire les courses moi-même, j'ai été choquée par la quantité d'emballages plastiques utilisée. Aujourd'hui, je consomme autrement en privilégiant le vrac et la récupération. »

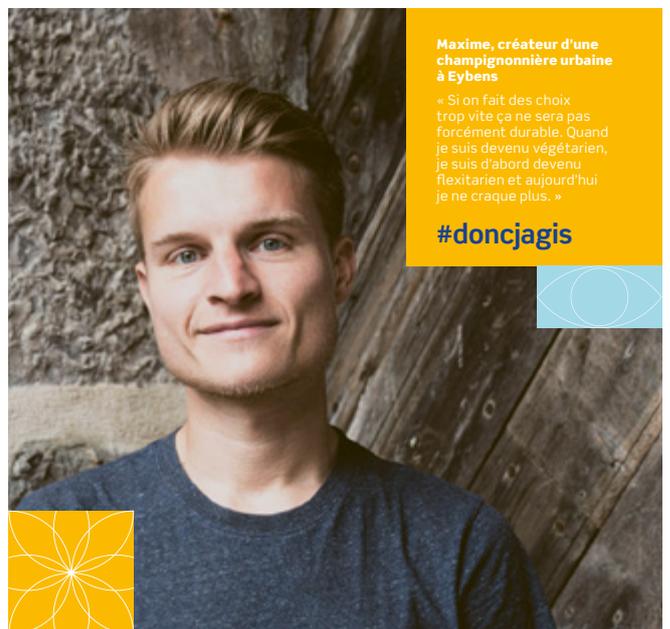
#doncjagis



Claire, alias The Green Geekette, blogueuse

« Il faut qu'on apprenne à prendre le temps de voyager et ne plus consommer des voyages comme on pourrait consommer n'importe quel bien. »

#doncjagis



Maxime, créateur d'une champignonnière urbaine à Eybens

« Si on fait des choix trop vite ça ne sera pas forcément durable. Quand je suis devenu végétarien, je suis d'abord devenu flexitarien et aujourd'hui je ne craque plus. »

#doncjagis

UN DOUBLE SLOGAN

En s'appuyant sur le triptyque « science, culture, participation citoyenne », elle s'est articulée autour d'un double slogan :

« Je pense, donc j'agis »

« Je rêve, donc j'agis »

Le premier fait clairement référence à la science. Mais une science qui incite aujourd'hui à agir, au contraire du « donc je suis » du cogito cartésien, dont découlait une vision anthropocentrée, qui présentait les hommes comme « maîtres et possesseurs de la nature ».

Le second ouvre sur le rêve, sur la nécessité d'inventer un monde nouveau, en faisant appel à notre imaginaire.

Et les deux se concluent avec la même conséquence logique : ce « donc j'agis » devenu le hashtag de Grenoble CVE 2022.

#doncjagis

La formulation à la première personne a été quant à elle choisie pour insister sur la nécessité d'un engagement individuel, dans sa vie personnelle comme dans ses loisirs, ses engagements associatifs ou son activité professionnelle.

LES OUTILS NUMÉRIQUES

La colonne vertébrale de la communication portée par l'agence était son site internet.

GREENGRENOBLE2022.eu

Celui-ci regroupait toutes les informations sur la programmation, les défis, le comité des partenaires, les réunions thématiques... C'est sur ce site aussi que les acteurs et citoyens du territoire devaient s'inscrire et renseigner les informations utiles pour pouvoir être labellisés.

C'était aussi un outil destiné au public et partenaires étrangers, avec une version anglaise,

dont l'accès à un formulaire pour proposer la venue d'une délégation à Grenoble.

Le site internet a totalisé près de 90 000 visites en 2022, ce qui représente environ 164 000 pages vues. La plupart des internautes ont atteint le site en entrant directement l'URL, mais également via un moteur de recherche ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

En complément du site, l'Agence Capitale Verte a aussi été présente sur les réseaux sociaux avec des comptes actifs sur Facebook, sur Instagram, sur LinkedIn et sur Twitter. Ces différents réseaux ont ainsi permis de toucher une diversité de publics.

LES OUTILS PAPIER

Pendant l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022, l'Agence a aussi produit un certain nombre de supports papier :

- 4 programmes (1 par trimestre ou saison)
- 1 plaquette sur les défis
- 1 plaquette défis adaptée pour le grand public : Mon guide pour la planète
- 1 cahier de défis ludique, inspiré des cahiers de vacances : Cap Vert !
- Des mémentos de l'année Capitale verte destinés aux différentes catégories de partenaires (associations, entreprises, collectivités).
- Des documents plus ciblés, destinés à certaines catégories de partenaires (flyers sur les commerces, les hébergements, et les restaurants verts).



LES MÉDIAS

Une attention particulière a aussi été portée bien sûr aux médias, avec des partenariats noués localement avec France Bleu Isère, le Dauphiné Libéré et Place Gre'net.

Avec le Dauphiné Libéré, un supplément a été réalisé début mai, pour contribuer à diffuser les premières « belles histoires » de l'année Capitale verte, notamment certains projets emblématiques de la programmation participative, et les premiers défis relevés.

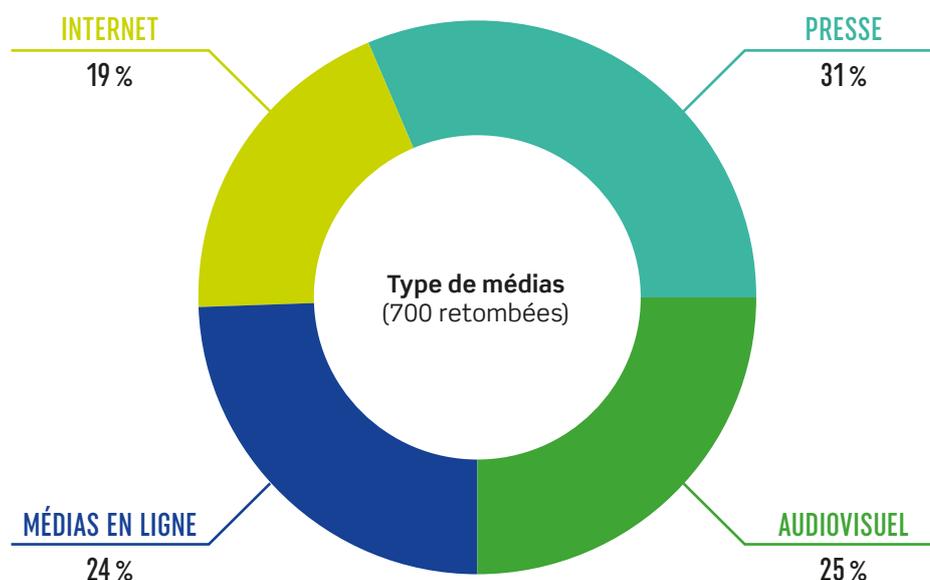
Sur les ondes de France Bleu Isère, une chronique bimensuelle a été réalisée dans la matinale par l'attachée de presse de l'agence, Sarah Tisseyre. Une chronique principalement consacrée aux défis, participant de cette volonté de diffuser au maximum les récits les plus inspirants de l'année, comme les podcasts qu'elle a réalisés et diffusés sur le site de l'Agence.

Pendant l'année Capitale verte européenne 2022, un certain nombre de conférences de presse ont aussi été organisées, certaines générales (présentation du projet au début, bilans à la fin), d'autres plus ciblées, avec



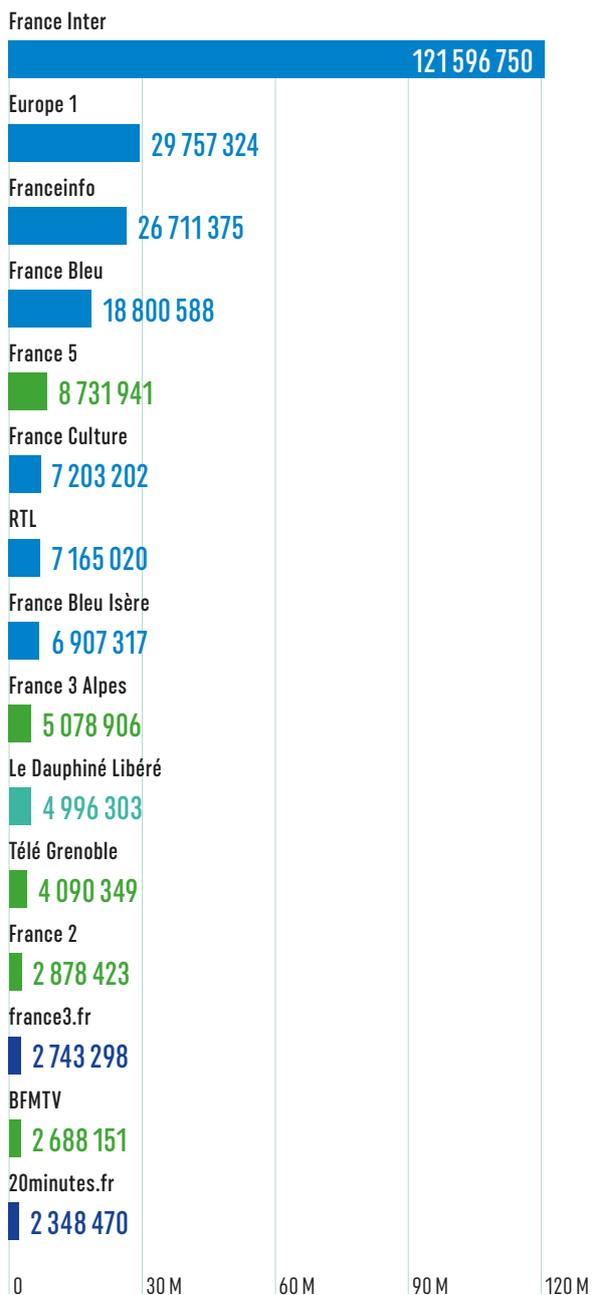
des acteurs du territoire (en particulier sur le Conseil scientifique, sur les premiers défis et événements, ou encore sur le coup de pouce vert éducation). Ces conférences de presse, comme l'année dans sa globalité, ont fait l'objet d'une bonne couverture par les médias locaux et régionaux.

Ce fut aussi le travail mené par l'attachée de presse du Secrétariat de la DG Environnement qui a pu faire venir des délégations de journalistes européens.



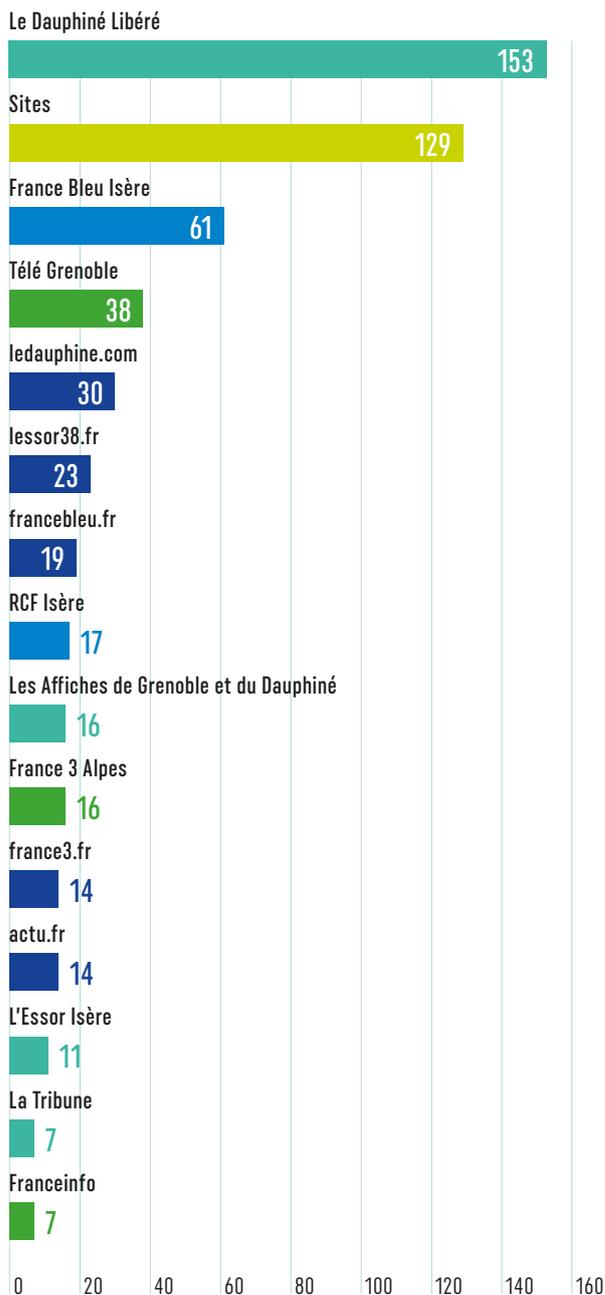
TOP 15 DES PUBLICATIONS SUR CVE EN 2022

(en nombre de personnes potentielles touchées)



TOP 15 DES RETOMBÉES CVE

(en nombre d'articles ou d'émissions)



■ PRESSE PAPIER ■ RADIO ■ TÉLÉVISION ■ SITE INTERNET ■ MÉDIA EN LIGNE

Source : Bilan média ADAY

Au niveau national, l'année Grenoble CVE a entraîné au total 700 retombées médiatiques¹ (Presse papier et internet, radios, télévision), pour un impact potentiel de près de 271 000 000 personnes touchées, en particulier grâce aux émissions réalisées par France Inter (par exemple, la Terre au carré du 14 janvier 2022) et d'autres radios nationales.

Parmi ces retombées, la plus grande couverture a été assurée aux niveaux local ou régional. Par exemple, parmi les 220 articles recensés dans la presse française, 207 articles sur Capitale Verte ont été comptabilisés dans la presse locale et régionale (dont 153 dans le Dauphiné Libéré).

1 Bilan Médias ADAY, du 01/01/2022 au 31/01/2023

Sur les réseaux sociaux, plus de 2 358 000 comptes ont été touchés par les publications des comptes Capitale Verte :

Instagram

201 publications

2 050 abonnés



7 100 visites du profil

1 500 mentions

500 000 comptes touchés

Facebook

252 publications



3 050 abonnés

13 300 visites du profil

1 420 000 comptes touchés

Twitter

970 abonnés

14 000 visites du profil par mois

2 300 mentions

28 600 comptes touchés par mois

294 000 impressions sur les posts



LinkedIn

2 500 abonnés

6 500 visites du profil

144 000 comptes touchés



Youtube

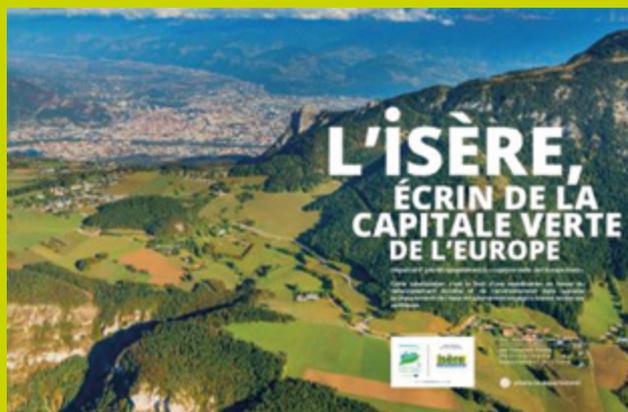
300 abonnés

90 000 vues



LA PRESSE INSTITUTIONNELLE

Les réseaux sociaux et les magazines de la Ville (GreMag, avec un cahier spécial de 6 pages centrales sur chacun des numéros de 2022), de la Métropole (MétroMag, avec une page consacrée à des événements ou défis des thématiques de la période) et du Département (Isère Mag) se sont fait le relais de l'année Capitale Verte.



ALLER-VERS

Cependant, constatant très vite les limites de cette communication par supports et médias interposés, l'équipe de l'Agence a, dès la fin de l'année 2021 mis en place une stratégie dite de l'« Aller vers ».

De fait, le principe de cette année participative, avec sa programmation collaborative et toute la mécanique des défis, nécessitait du temps

d'explication, de partage, d'échange, pour faciliter son appropriation par les citoyens et les acteurs du territoire.

L'équipe s'est ainsi déployée tout au long de l'année sur une centaine de manifestations pour tenir des stands, intervenir sous forme de présentations, conférences, et aller ainsi à la rencontre de tous les publics potentiels.



S'APPROPRIER LE TERRITOIRE

Outre cet objectif centré sur le passage à l'action, la communication de l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 visait aussi à (re)donner une forme de fierté aux habitants du territoire, en leur donnant à voir, à découvrir ou redécouvrir, les actions qui lui ont valu cette reconnaissance européenne.

Dans cet esprit, de très nombreuses visites thématiques ont été organisées tout au long de l'année et inscrites dans la programmation. Des visites des écoquartiers (Bonne, Flaubert, Cambridge), du chantier de la Tour Perret ont été proposées, mais aussi des parcours biodiversité et îlots de fraîcheur dans les parcs, des visites de street art, etc.

Parmi toutes ces visites, on peut citer en particulier **le projet des Balades Urbaines**, conçu à la demande de la Ville de Grenoble et de l'Agence Grenoble Capitale Verte européenne 2022 par l'association « Histoires de ».

Au total, **quatre circuits ont été proposés, d'abord aux écoles, puis au grand public** lors des journées européennes du patrimoine au mois de septembre. Chacune de ces boucles se faisait sur une partie du territoire, avec des étapes permettant de connaître certains des projets les plus emblématiques du territoire en matière

de transition écologique. Ces balades avaient pour support un livret pédagogique, réalisé par l'association « Histoires de » et l'Agence Capitale verte, en lien avec l'Éducation Nationale. Elles continuent d'être proposées en 2023.

Enfin, au moment de la Cérémonie de désignation, fin octobre, une grande exposition a été conçue et réalisée par l'Agence Grenoble Capitale Verte européenne 2022, en lien étroit avec ses trois collectivités fondatrices. **Intitulée « Ici on construit la ville en transition », cette exposition visait à montrer, sur les 12 thèmes de l'année, les principales réalisations du territoire, et en particulier ce qui lui confère cette image pionnière sur les enjeux de la transition écologique.**

Après avoir été présentée au Palais des Sports, où elle a pu être vue par un public très familial, l'exposition a tourné à la Foire de Grenoble, au Salon Naturissima, avant d'être à nouveau déployée au Marché d'Intérêt National à l'occasion de la Cérémonie de clôture.

En 2023, elle continue d'être présentée dans des bibliothèques de différentes communes de la métropole, ainsi qu'à Grenoble même pour la Biennale des Villes en transition.



Mardi 04 octobre 2022, visite de la Presqu'île d'élèves en classe de CM1/CM2 à l'école La Bajatière avec Sandrine de Histoire de... dans le cadre des Balades urbaines et autour des douze thématiques de l'année Grenoble Capitale verte de L'Europe.



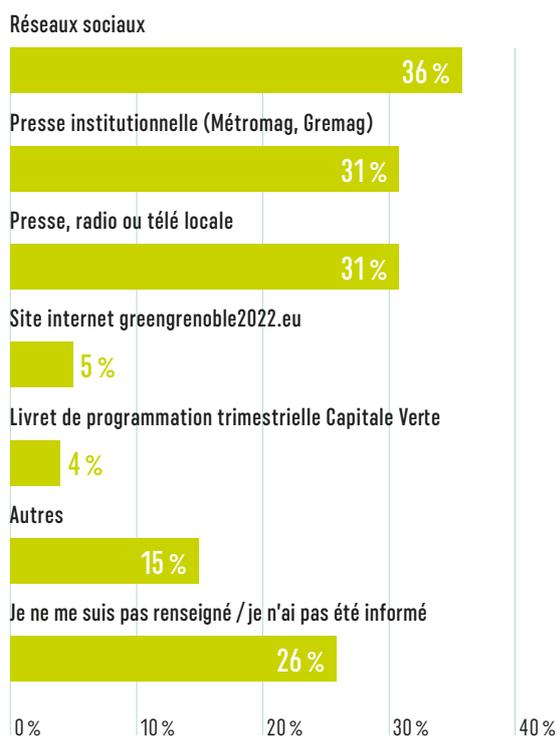
Jedi 27 octobre 2022 : vue de l'exposition « Ici on construit la ville en transition » lors de la cérémonie de désignation de la Capitale verte de l'Europe 2024 au Palais des Sports de Grenoble.

Quels ont été les moyens de **COMMUNICATION EFFICACES ?**

Deux approches permettent d'évaluer les canaux d'information qui ont permis de toucher les Grenoblois :

- **l'enquête auprès d'un panel d'habitants** permet de montrer l'importance des réseaux sociaux, de la presse institutionnelle et de la presse locale, dans la diffusion des messages. Loin devant le site greengrenoble.eu et le programme papier.

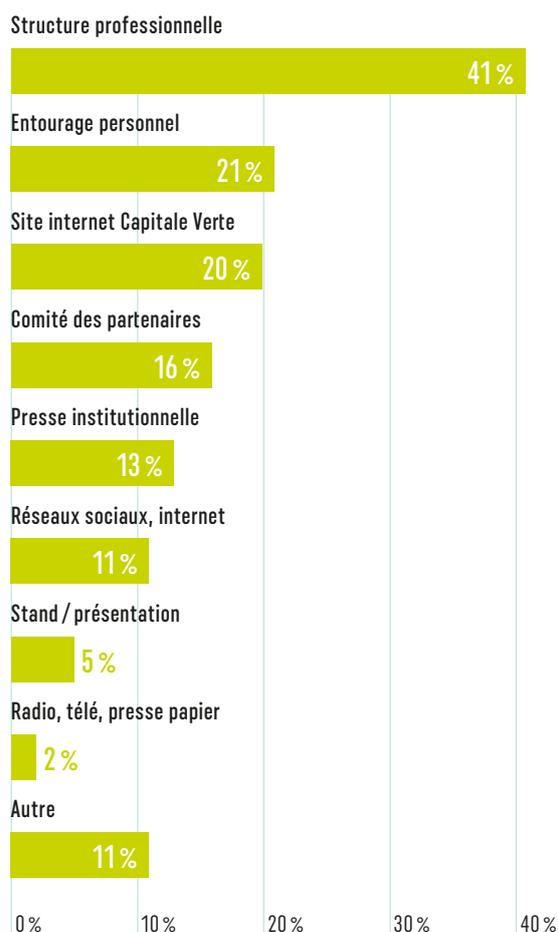
Par quels moyens avez-vous été informés sur les activités autour de Capitale Verte ? (plusieurs réponses possibles)



Panel de recherche GEM, enquête « déchets », mars-avril 2023

- **l'enquête auprès de ceux qui se sont engagés dans les défis ou événements** labellisés en 2022 révèle l'importance des réseaux professionnels, associatifs, institutionnels, qui relaient l'information délivrée via le site internet, la presse locale, la presse institutionnelle.

Comment avez-vous appris l'existence des défis et événements proposés par Grenoble Capitale Verte de l'Europe ? (plusieurs réponses possibles)



Questionnaire d'évaluation finale auprès des partenaires - 85 répondants.

L'IMAGE DE GRENOBLE ET DU TITRE CAPITALE VERTE DE L'EUROPE

DANS LES GRANDS JOURNAUX DE LA PRESSE NATIONALE

Le manque d'intérêt des grands médias nationaux pour le Titre Capitale Verte de Grenoble a été déploré dans cette démarche de bilan : au cours de l'année, selon une étude en cours¹, seuls 11 articles du Monde, du Figaro et de Libération évoquent ce Titre, sur plus de 500 articles évoquant Grenoble dans ces mêmes médias. Or, l'espoir était grand que ce titre allait bénéficier d'une forte visibilité, étant donné la bascule de l'opinion publique et la prise de conscience générale sur les enjeux climatiques et environnementaux, et le fait que Grenoble était identifiée comme une ville dirigée par des écologistes depuis 2014.

Parmi les raisons expliquant la faiblesse de cet intérêt – outre le contexte de la crise Covid et des élections présidentielle et législative en début d'année –, a été évoqué le choix de ne pas faire de gros événements pour garder une certaine sobriété. Le contexte sanitaire a également obligé à annuler ou à basculer en visio des événements marqueurs pour la cérémonie de lancement, un certain nombre de médias nationaux et régionaux annulant alors des émissions initialement prévues. Ce contexte a clairement empêché de mettre les projecteurs sur le titre.

On peut aussi noter l'urgence dans laquelle s'est déroulée l'organisation de CVE qui a entraîné des retards dans les dossiers de presse et le manque de relations à la presse nationale en

général. Les services de communication des collectivités ne sont pas forcément outillés pour valoriser à l'extérieur les politiques pionnières menées sur le territoire, leur cœur de métier étant de s'adresser aux habitants du territoire. Cette limite a été soulignée comme un des enseignements pour l'avenir et pour parvenir à mieux communiquer en dehors du territoire.

Il y a un paradoxe à constater que des médias étrangers ont porté davantage d'intérêt au projet Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022 que les médias parisiens. Ainsi, on a pu trouver des échos de cette année au Brésil², en Allemagne³, au Portugal⁴, aux États-Unis⁵, en Grande-Bretagne⁶, en Italie⁷...).

Au-delà du titre, l'un des enjeux de l'année Capitale verte de l'Europe était de changer l'image de Grenoble à l'extérieur, devenue pour les médias le « Chicago français », ceux-ci relayant fortement les actes de violence dont elle est le théâtre, selon une étude récente⁸. Ce stigma a été largement favorisé par le « discours de Grenoble » de Nicolas Sarkozy en 2010. Avant cela, le territoire était défini sous le prisme de l'innovation, la recherche industrielle et universitaire, la montagne, la culture et les affaires politiques.

L'année 2022 marquera-t-elle le passage à une nouvelle image du territoire ? L'étude en cours⁹ des 3 400 articles du Monde, du Figaro et de Libération citant Grenoble depuis 2014 permet de révéler que semble émerger une nouvelle image de Grenoble au niveau national : depuis 2020,

- 1 Bally, F., Daudigeos T., (2023), Évolution de l'image de la ville de Grenoble dans l'espace médiatique : un effet Capitale verte ?, À paraître.
- 2 RFI - Brésil, Por que Grenoble, no sudeste da França, foi eleita a capital verde da Europa 2022?, 27/06/2022
- 3 Welt, Das ist Frankreichs grünste Stadt, 4/12/2022 : Der Standard, Umwelthauptstadt Grenoble: Ein Besuch in der Stadt von morgen, 16/11/2022 ; un reportage sur la chaîne de télévision ZDF : Grenoble: Die grüne Hauptstadt Europas, le 10 mai 2022.
- 4 Publico, Verde é a cor da moda em Grenoble, 5/03/2022
- 5 Financial Times, "Greener together", 18/01/2023 ; et AD Architectural Digest "How Grenoble, France, is leading the fight against Climate change", 19/04/2023,
- 6 Sustain Europe, "The green capital of the Alps", 10/01/23,
- 7 La Repubblica, "Grenoble capitale verte d'Europa si affida alla scienza", 5/03/2022
- 8 Bally, F., Daudigeos T., (2023), Insécurité : comment les médias ont fait de Grenoble le « Chicago français »
- 9 Bally, F., Daudigeos T., (2023), Évolution de l'image de la ville de Grenoble dans l'espace médiatique : un effet Capitale verte ? À paraître.

la focalisation sur les phénomènes de violence et d'insécurité a disparu, et la « transition écologique » devient un sujet majeur en 2022 (avec un poids de la classe de mots qui lui sont liés de 27,31 % du corpus). Ce thème dépasse les controverses politiques et sociétales qui ont émaillé l'année 2022 (le burkini pour 15,74 % ; les différentes controverses lancées par les écologistes ainsi que la polémique sur l'islamophobie et l'IEP de Grenoble pour 17,99 %). Ce sujet de la transition écologique avait été amorcé semble-t-il en 2019, avec une classe « recherche sur la transition » (18,63 %, classée recherche & innovation dans le graphe ci-dessous), et en 2021, avec une classe de mots majoritaire (42,21 %), portant sur la participation citoyenne sur des projets de territoire (classée Transition écologique dans le graphe ci-dessous).

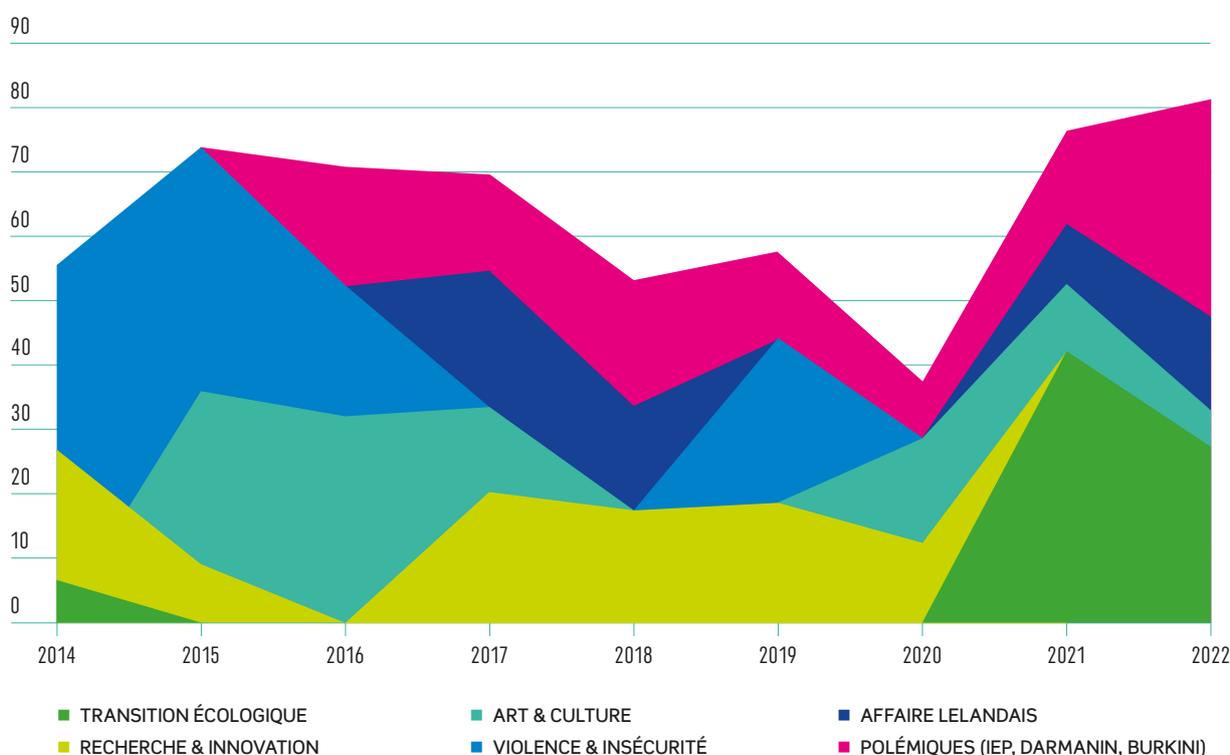
Ce paradoxe entre l'absence d'écho du titre lui-même et l'évolution de l'image de Grenoble ne se retrouverait-il pas également dans les

résultats de l'enquête 2023 auprès du panel de recherche qui révèle que les habitants interrogés sont très partagés sur le fait que l'année CVE ait pu changer ou non l'image de Grenoble à l'extérieur, avec quasi une part égale entre les trois catégories (oui, non, et sans avis) ? On peut supposer que les personnes interrogées qui pensent que CVE n'a pas changé l'image de Grenoble, sont sans doute les mêmes qui sont restées à l'écart des événements et de la dynamique locale.

L'IMAGE DE GRENOBLE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE DANS LA PRESSE LOCALE

Il a été évalué qu'une très large majorité des habitants du territoire savaient que celui-ci portait le titre de Capitale verte de l'Europe 2022. Cependant, cette connaissance généralisée du titre ne dit pas grand chose de l'image que les habitants ont eu de l'année CVE.

L'IMAGE DE GRENOBLE DANS TROIS JOURNAUX FRANÇAIS ENTRE 2014 ET 2022 : ÉVOLUTION DES PRINCIPALES THÉMATIQUES DE CLASSES DE MOTS



Part des classes de mots liées aux six thématiques majeures décrivant Grenoble, dans les articles du Monde, du Figaro et de Libération citant au moins deux fois Grenoble, entre 2014 et 2022. 6 400 articles en 2014 et 2022, dont 509 en 2022. Source : Bally, F., Daudigeos T., (2023), Évolution de l'image de la ville de Grenoble dans l'espace médiatique : un effet Capitale verte ? À paraître

Une façon de l'estimer est de considérer le bilan qui a en été fait dans la presse locale et régionale. L'année CVE y a bénéficié d'un bon suivi (au moins 207 articles). Parmi eux, 75 portent sur des évènements, 52 sur des défis et 20 sur le bilan de l'année. Les 60 articles restants traitent de sujets divers : lancement de l'année, présentation de ce qu'est le titre Capitale Verte de l'Europe, programme mensuel, relations entre collectivités, Conseil scientifique, Coup de Pouce Vert Éducation...

Les articles présentant des éléments de bilan rappellent le budget de l'année, ses moments marquants (en particulier les cérémonies officielles), avec des entretiens auprès des organisateurs de l'année, soulignent la coopération entre collectivités, et donnent des exemples d'actions mises en œuvre, notamment par des associations (ateliers alimentaires et Do It Yourself, art vert...). Les associations

interrogées décrivent CVE comme un catalyseur, qui leur a permis de mener de nouvelles actions, grâce aux gains de visibilité et au Coup de Pouce Vert et espèrent que la dynamique se poursuivra.

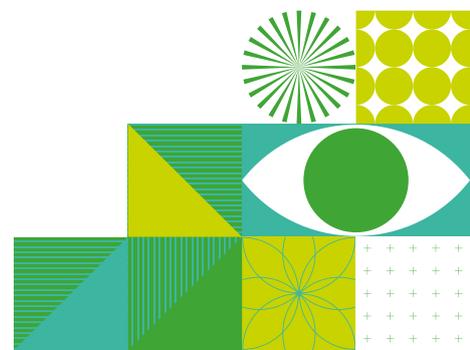
Cependant, il apparaît que l'année CVE est aussi « passée à côté » de beaucoup d'habitants : elle est restée parfois un écho lointain dans lequel ils ne se sont pas sentis impliqués.

Enfin, le Dauphiné Libéré a aussi produit des articles plus critiques, où des membres des oppositions parlent de « raté » et d'« occasion manquée » pour décrire l'année, exposant les résultats d'un sondage auprès de ses lecteurs et des commentaires extraits des réseaux sociaux : ceux-ci témoignent de l'existence d'un public réfractaire, avec une vision très négative de l'année Capitale Verte, critiquant le déroulement de l'année mais aussi la nature même du label Capitale Verte de l'Europe.





Bilan et évaluation de la dynamique Grenoble Capitale Verte Européenne



LA PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

Le pari du participatif

L'année Grenoble Capitale Verte 2022 a été marquée par son intensité événementielle : plus de 750 événements ont été recensés.

Un choix posé dans la préparation de l'année a été de ne pas multiplier les « gros » événements, afin d'être conforme à un principe de sobriété. Les temps forts ont donc été les seules cérémonies officielles que le territoire se doit

d'organiser autour du titre. L'événementiel s'est ensuite structuré autour de 58 expositions, 21 événements internationaux et 39 événements du Conseil scientifique (dont 25 conférences). Mais la grande force de l'année a été de lancer un appel à labellisation d'événements auprès de tous ceux qui le souhaitaient : près de 650 événements ont ainsi été recensés, dont 114 financés par un coup de pouce vert¹.

“Je m'attendais globalement à quelque chose de plus festif, flamboyant, mais finalement, ce n'est pas un regret ; au contraire, si on avait fait ainsi, on se serait trompé de message : **l'objectif de l'année Capitale Verte était plus profond, il s'agissait de transmettre un message de résilience, de sobriété.**”

TÉMOIGNAGE D'UN ÉLU

¹ La liste complète des événements sera disponible sur le site greengrenoble2022.eu



© Alain Fischer / Ville de Grenoble



© Tanella Mizzi, Aurélien Berger-By



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble



© Mathieu Nigay



© Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



© Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



© Mathieu Nigay



© Mathieu Nigay

LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Les temps forts ont donc été les 5 cérémonies ou événements officiels : la **Cérémonie d'ouverture**, la **Green Week**, la **Cérémonie de désignation**, la **Cérémonie de clôture**, complétés par la création des deux planches pour le **Greenbook**, livre d'or des Capitales Vertes Européennes.

Ces cérémonies ont rassemblé près de 3 700 participants. La Cérémonie d'ouverture n'a pu rassembler qu'un faible nombre de participants physiques du fait du COVID. Elle avait pourtant été préfigurée pour accueillir le Président de la République française et un événement artistique sur le lieu Totem de la Bastille, visible depuis la Ville de Grenoble, pour plusieurs milliers de personnes et près de 1 500 invités

de toute l'Europe. Elle a néanmoins compté sur la participation de M. Virginijus Sinkevicius, Commissaire à l'Environnement de l'Europe, des Maires de Essen et Lahti, et a été largement retransmise sur les réseaux sociaux. Le Commissaire a visité deux lieux emblématiques du territoire : le Pôle'R et la ZAC Flaubert.

Un autre temps particulièrement fort de l'année a été la Cérémonie de Désignation des Capitale et Feuille Vertes Européennes 2024, en octobre, en présence de M. Patrick Child, Directeur général adjoint Recherche et Innovation pour l'environnement et la communication à la Commission Européenne et d'un public de plus de 1 000 personnes.



“La [Cérémonie de désignation de la Capitale verte européenne et de la ville Feuille Verte] a apporté une contribution précieuse à l’avancement de l’agenda environnemental du monde urbain. Nous vous sommes également très reconnaissants, à vous et à votre équipe, d’avoir enrichi la cérémonie d’événements parallèles utiles pour les acteurs urbains [...] Veuillez transmettre nos remerciements à votre équipe et à tous les acteurs de la ville impliqués.

VIRGINIJUS SINKEVICIUS,
Commissaire européen à l’environnement, aux océans et à la pêche
Extrait d'un courrier à Eric Piolle, maire de Grenoble, le 12 décembre 2022





24-26 juin 2022 : Citoyens lors du Hackathon visant à inventer les nouvelles pages du Greenbook, un livre qui passe de Capitale Verte en Capitale Verte. Chacune y dépose sa vision de l'écologie de manière créative.



3 juin 2022 : Représentations festives et artistiques, lors de la Greenweek 2022.



10 décembre 2022 : Le Grand Rendez-Vous, clôture de l'année Capitale verte de l'Europe, au MIN Marché d'Intérêt National. Sur la photo : Mù avec la compagnie Transe Express.



27 octobre 2022 : Journée pour la cérémonie de désignation de la Capitale verte de l'Europe 2024 au Palais des Sports.

LA PROGRAMMATION PARTICIPATIVE

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

Afin d'être cohérents avec l'objectif d'embarquer le plus grand nombre, la programmation de l'année Grenoble CVE n'a pas été conçue en amont, par un noyau d'initiés, de manière descendante.

Au contraire, **elle a été imaginée comme un objet vivant, évolutif pendant l'année elle-même, en se construisant au fil de l'eau à partir des propositions des acteurs du territoire.**

Autrement dit, **la programmation CVE a été le résultat d'un processus participatif**, avec un appel à projets permanent, ouvert pendant toute l'année 2022. Conférences, expositions, spectacles, manifestations sportives, ateliers pratiques, visites patrimoniales, actions de sensibilisation... Tout événement, quelle qu'en soit la nature, était accueilli, à condition de se rapporter, d'une manière ou d'une autre, à l'un ou plusieurs des thèmes de l'année, tout en se conformant à des critères d'éco-responsabilité.

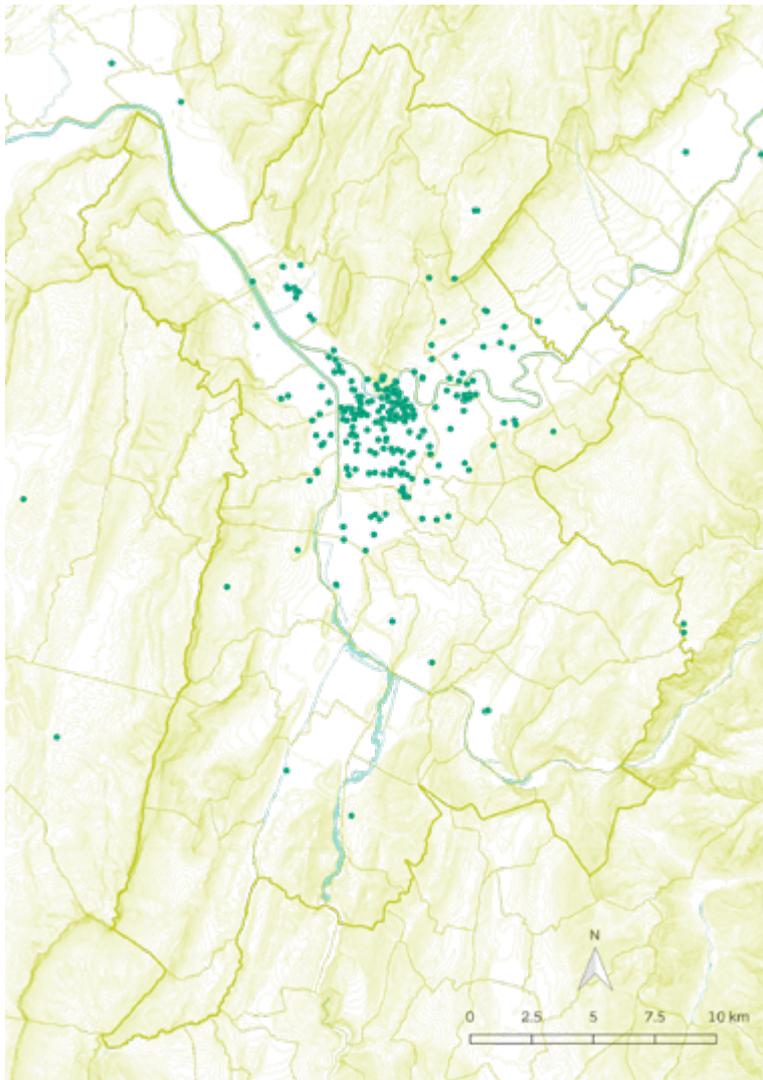
Les propositions étaient examinées par l'équipe de l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne

2022 selon les critères établis avec ses collectivités partenaires. Une double instruction pouvait avoir lieu, par certaines collectivités, via leurs services thématiques. Les actions ou événements en phase avec les thèmes et enjeux de l'année étaient « labellisés » et intégrés à la programmation trimestrielle CVE.

Ce dévoilement au fil des saisons, sur le site et les programmes imprimés a permis à la fois de rendre visibles ces propositions sur un support commun, tout en conservant à cette programmation sa logique participative, et donc évolutive. Chaque porteur de projet était bien sûr libre de développer sa propre communication, sur la base d'une charte graphique à respecter.

Là encore, les acteurs du territoire ont répondu présent, avec un nombre d'événements proposés bien au-delà des projections faites en début d'année. Pour 200 ou 300 propositions attendues, **l'année s'est terminée avec près de 650 événements locaux labellisés Grenoble Capitale Verte Européenne 2022!**





RÉPARTITION SPATIALE DES ÉVÉNEMENTS

- Évènement
- Commune
- EPCI
- Rivière
- Courbe

IGN, © BD TOPO (Juin 2022);
IGN, © BD ALTI (2016) ; Ville de Grenoble,
Capitale verte européenne (avril 2023) ;
537 événements localisés (sur les 750
labellisés)

Ces événements ont émané d'associations (pour 33%), d'entreprises (7%), de collectivités et autres institutions publiques (52%), d'universités (4%) et du Conseil Scientifique (4%). Sur les 537 événements dont la localisation a pu être retrouvée, 397 ont eu lieu à Grenoble (74%), 122 sur le reste de la métropole (23%) et le reste (3%) ailleurs dans le département.

Pour aider les participants potentiels à se repérer dans le foisonnement de propositions, les événements ou actions ont été identifiés selon qu'ils se rapportaient à l'un ou l'autre des 3 piliers de l'année : science, culture et participation citoyenne.

- Pour la science : 39% des événements, plutôt pour réfléchir et apprendre, ont été des séquences dites « je pense ». Parmi celles-ci, les conférences organisées chaque mois par le Conseil scientifique ont permis non seulement de rendre accessibles les avancées

scientifiques sur tous les thèmes de l'année, mais aussi d'expérimenter de nouvelles formes de transmission, avec des conférences théâtralisées, voire participatives.

- Pour la culture : 28% des événements plutôt pour imaginer ou se laisser toucher, par un geste artistique, ont été qualifiés « je rêve ». Et en la matière, les propositions ont été particulièrement riches, avec de grands événements récurrents (Grand Rassemblement du CCN2 ou Biennale Experimenta de l'Hexagone – Scène Nationale Arts et Sciences par exemple) qui ont donné une dimension « CVE » à leur programmation, mais aussi des initiatives nouvelles, originales, impliquant le public, ou lui proposant des déambulations à travers la ville, comme ce fut le cas avec l'orchestre à vélo Les Forces majeures, ou les nombreuses propositions du collectif Un Euro ne fait pas le printemps.

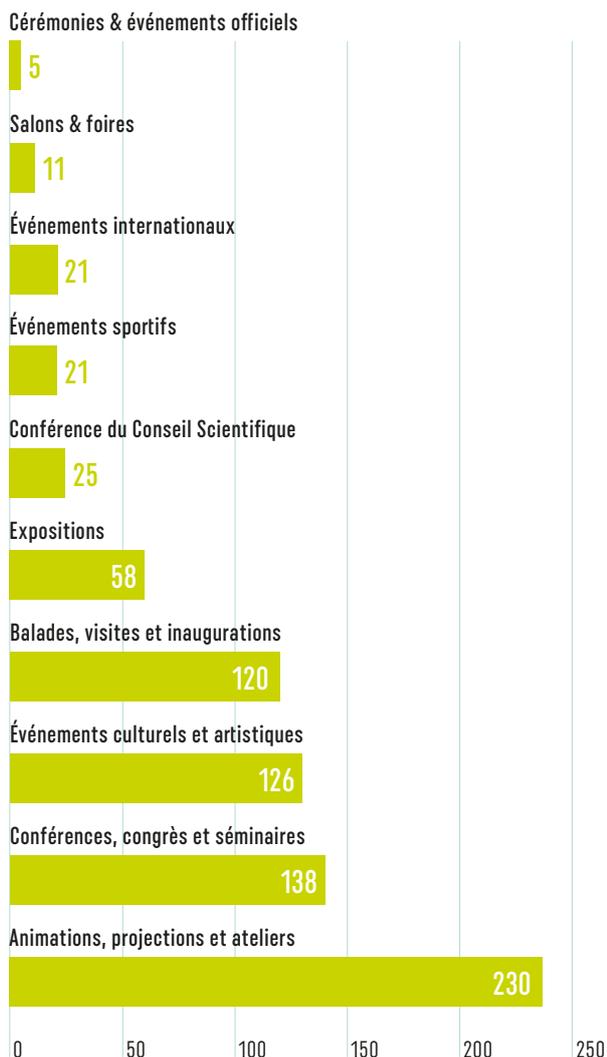
- Et enfin, pour la participation citoyenne, les propositions (33%), incitant au passage à l'acte, ont été estampillées « j'agis ». De l'atelier de couture de protections périodiques à la sensibilisation aux couches lavables, des plantations d'arbres aux ateliers Do It Yourself, des clean walks aux fabrications de nichoirs, l'année Grenoble CVE a été l'occasion de mille apprentissages partagés, moments à la fois conviviaux et résolument tournés vers l'action.

“Le principe **conférence ET sorties** a permis de toucher plusieurs publics différents.



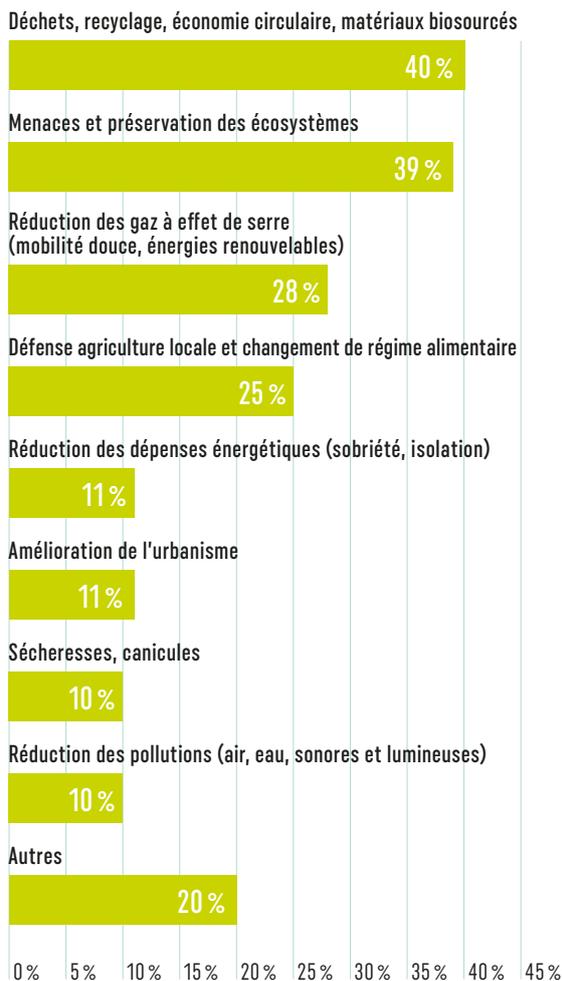
TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION

TYPE D'ÉVÉNEMENTS DURANT L'ANNÉE GRENOBLE CAPITALE VERTE DE L'EUROPE



Tableaux de suivi des événements - 755 événements.

Quels enjeux environnementaux votre événement a-t-il principalement abordé ? (trois choix possibles)



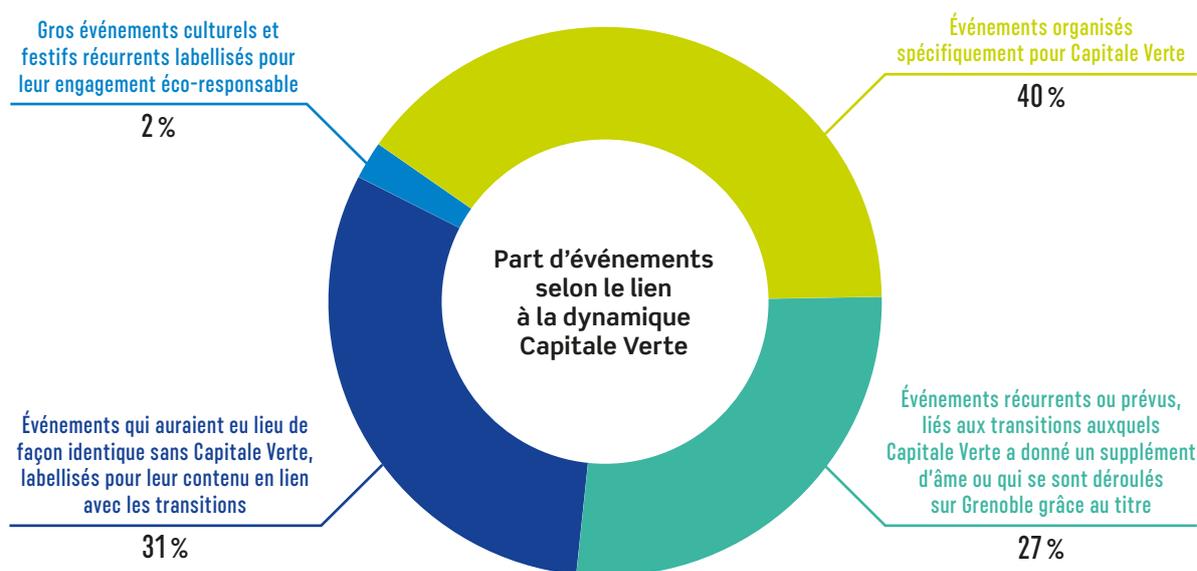
Questionnaires d'évaluation finale - partenaires - 83 événements

Car expérimenter, déambuler, goûter est tout autant important qu'écouter et débattre, plus de 60 % des événements n'étaient pas sous format classique de séminaire, conférence, expositions, mais impliquaient la participation (ateliers), la déambulation (visites) et le contact avec la nature (balades) ou l'expression artistique. Cette variété de formats s'avère indispensable pour attirer de nouveaux publics et parvenir à la prise de conscience et l'envie d'agir de tous (les émotions étant une pièce maîtresse dans la motivation à agir). Certains porteurs de projets ont ainsi souligné être parvenus à **attirer un public diversifié** – qui ne participait pas habituellement à des échanges sur les questions écologiques (40% des réponses libres sur les points positifs de l'année Capitale Verte soulignent cet aspect). Ces événements ont traité pour une large part d'entre eux d'économie circulaire, de biodiversité, de réduction des gaz à effet de serre, et enfin d'agriculture et d'alimentation.

Il nous a paru intéressant de mesurer la part des événements impulsés par la dynamique de l'année CVE, afin d'obtenir un indicateur de l'impact concret du label sur le territoire.

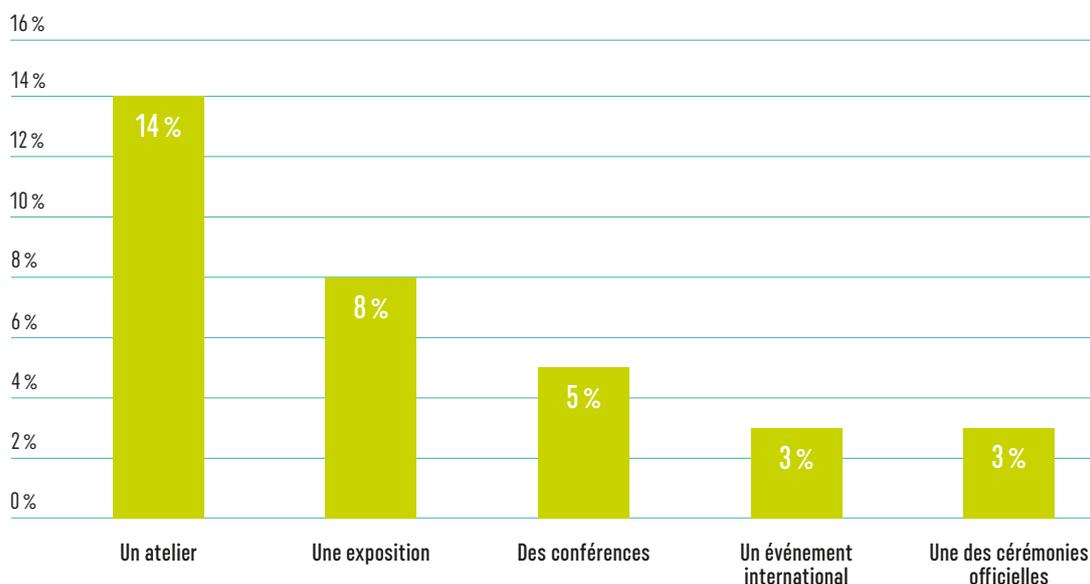
Il résulte que près d'un tiers (31 %) de ces événements, souvent récurrents, auraient eu lieu sans CVE de façon identique : ils témoignent de la dynamique locale préexistante d'échanges artistiques, citoyens et scientifiques autour des thématiques liées à la transition, qui ont souhaité s'inscrire dans la dynamique Capitale Verte.

Plus des deux tiers des événements ont un lien fort avec l'année CVE : 40 % n'auraient pas eu lieu sans Capitale verte, 27 % auraient été organisés différemment ou plus tard : CVE a donné une impulsion ou un « supplément d'âme » aux projets, à rechercher des connexions avec les thèmes et enjeux évoqués, tout en travaillant leur propre éco-responsabilité.



Questionnaires d'évaluation finale et de suivi - 308 événements.
Analyse par compilation : la part d'événements par catégorie doit être interprété avec prudence

Avez-vous participé à certains de ces événements capitale verte ?



Panel de recherche GEM, enquête « déchets », mars-avril 2023, 610 réponses

Au final, ces 750 événements labellisés CVE ont rassemblé au moins 260 000 participants (recensement fait sur les 308 événements pour lesquels il y a eu une information). Sur ces 260 000 participations comptabilisées, il apparaît évident que certaines personnes ont participé à plusieurs événements. L'enquête 2023 auprès du panel de recherche nous apprend que 24% des répondants auraient participé à au moins un événement (ce qui représenterait 107 000 participants uniques en proportion de la population métropolitaine), en majorité des ateliers et des expositions.

Les événements organisés spécifiquement pour Capitale Verte, souvent de plus petite « taille » auraient attiré 18% des participants, les événements qui auraient été organisés différemment sans Capitale Verte, 20%.

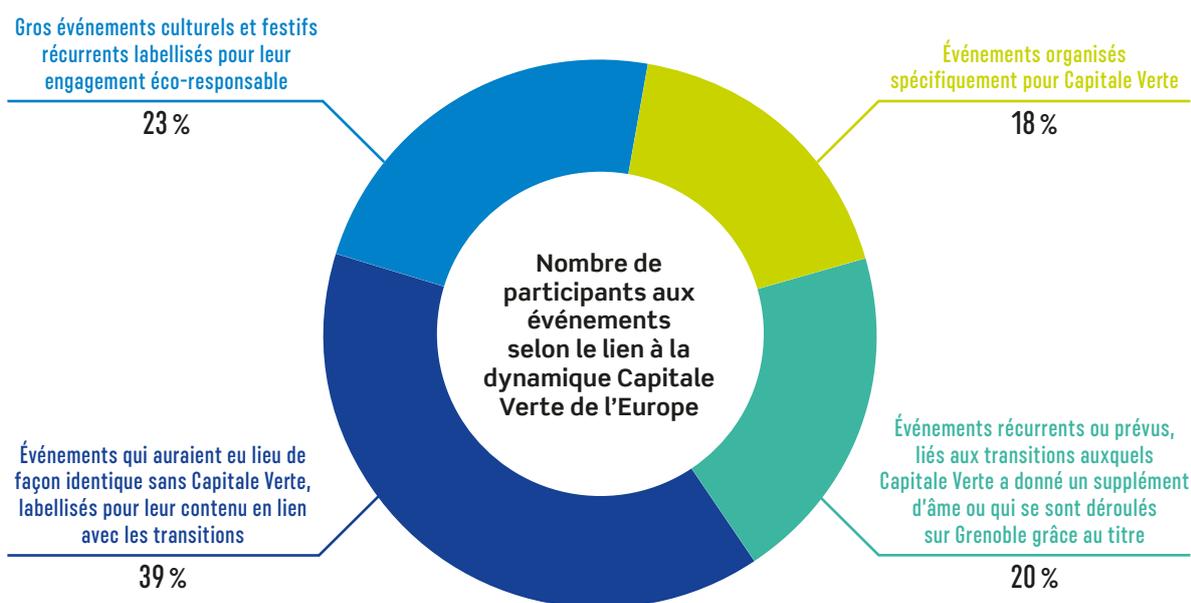
“**Des rencontres fertiles** entre des participant.es qui ne se connaissaient pas et d’âge divers (de 8 à 78 ans !)

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION



“Le fait d’aborder des questions importantes comme le changement climatique à travers la pratique est **un bon « cheval de Troie » pour des publics peu réceptifs à des données théoriques.**

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION



Questionnaires d'évaluation finale et de suivi 308 événements - 260 000 participants.
Analyse par compilation, la part de participants par catégorie doit être interprétée avec prudence. Les événements festifs comptabilisés pour la première catégorie (en bleu clair) sont : le Festival Merci Bonsoir, UT4M, Unicon20, Summer Games 2022, Tous en Ville, le Trail Solidaire au Sappey en Chartreuse, le Cabaret Frappé.

LE COUP DE POUCE VERT

Afin d'inciter les porteurs de projets à impulser des actions nouvelles, en particulier les acteurs associatifs, un fonds leur a été dédié : le « Coup de pouce vert ». Doté d'une enveloppe de 590 000 euros, il a été attribué en deux phases, après deux appels à projets successifs (automne 2021, printemps 2022), et a permis de financer 114 événements (émanant de 100 associations différentes). Les différentes associations ont reçu entre 300 et 25 000 €, pour un montant moyen de 5 260 €.

Des associations très diverses ont bénéficié du Coup de Pouce Vert. On remarque une très forte mobilisation du secteur de la culture, avec 38 compagnies théâtrales, associations artistiques ou culturelles aidées par le Coup de Pouce Vert.

43% des associations bénéficiaires répondantes estiment que le projet n'aurait pas pu voir le jour sans le financement, et 45% que le financement a permis d'approfondir et/ou d'élargir le projet. Par ailleurs, 88% des répondants aux questionnaires aimeraient que le dispositif des Coups de Pouce Verts se poursuive.

TYPES D'ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DU COUP DE POUCE VERT (sur les 100 associations ayant bénéficié du Coup de Pouce Vert)

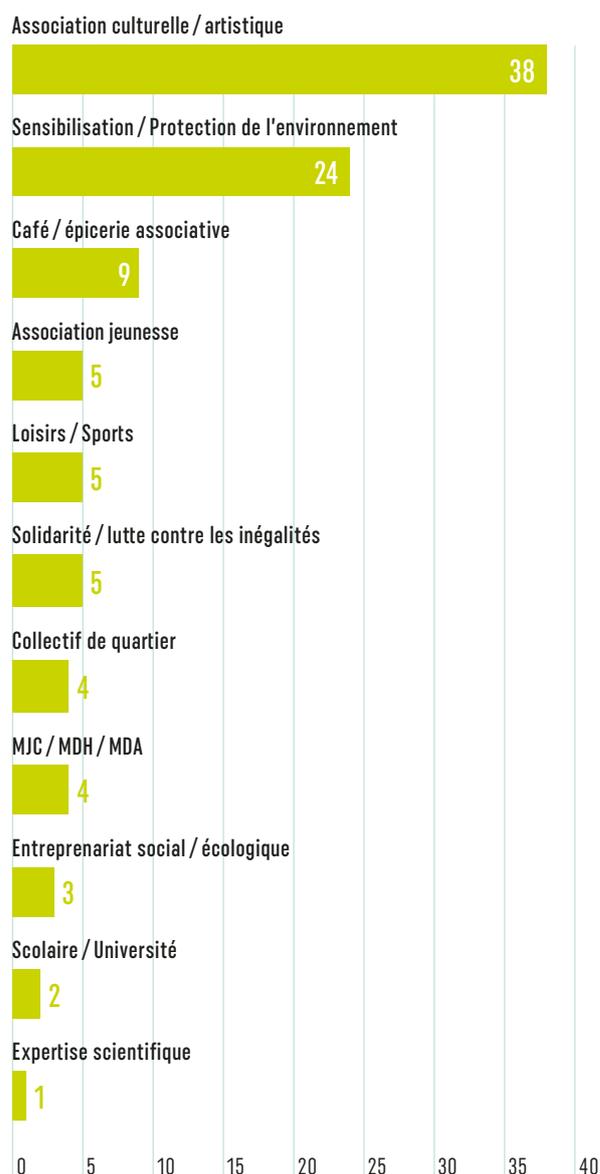


Tableau de suivi des « coups de pouce verts » - 100 associations

“Sans cette aide, clairement, nous ne nous serions pas lancés dans **un projet d'une telle ambition.**”

“**Le financement a permis de maintenir la gratuité** de l'événement pour les participants, et de proposer une bien plus grande proportion d'ateliers.”

BÉNÉFICIAIRES DU COUP DE POUCE VERT



LES + & LES -

DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DE LA PROGRAMMATION PARTICIPATIVE

Les PLUS

LA RÉUSSITE EN TERME PARTICIPATIF

- Le nombre et la qualité des événements, la diversité des acteurs engagés.
- L'engouement des organisateurs, malgré le choix de labelliser sans contre-partie financière : la labellisation apparaît importante pour l'organisateur, pour se sentir intégré dans une dynamique collective.
- La diversité des formats et la capacité à réunir différents publics, et à parler des transitions de façon participative, festive et conviviale.
- L'impulsion donnée par le titre : 40% des événements impulsés par CVE et des partenaires qui organisent un événement pour la première fois.
- L'émergence et le renforcement de collaborations entre collectivités et d'autres acteurs pour créer des événements CVE.

LA LABELLISATION CVE

- Une méthodologie de labellisation efficace, fluide entre l'Agence CVE et les collectivités avec un rôle indispensable et salué de l'Agence CVE.

LE COUP DE POUCE VERT (FINANCEMENT DE 114 ÉVÉNEMENTS)

- Un fort levier pour lancer des approches originales en animation et sensibilisation à l'environnement, auprès de publics diversifiés.
- Il a permis de préserver / relancer des associations très affectées par la période COVID.

LA PROGRESSION DES ÉCO-ENGAGEMENTS ET DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DANS L'ÉVÉNEMENTIEL

- Incitation forte et guide pratique pour les éco-engagements : des exigences renforcées dans les cahiers des charges des collectivités
- La tenue de stands de sensibilisation Capitale Verte pendant des événements festifs : très utile pour sensibiliser les publics non informés sur l'année CVE.

Les MOINS

DES INTERROGATIONS SUR L'EFFICACITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Malgré la classification dans les 3 piliers, le foisonnement d'événements a pu rendre le programme illisible pour le public ;
- Il était difficile de « se distinguer » pour les organisateurs.
- La majorité des partenaires interrogés (55 %) pense que la labellisation et la programmation CVE n'a pas eu de véritable impact pour attirer du public.
- Des difficultés à cibler certains publics : les entreprises non sensibilisées, les publics aisés les plus émetteurs de GES.

DES ÉQUIPES CVE ET DES AGENTS DE COLLECTIVITÉS SOUS PRESSION

- Des moyens trop faibles en ressources humaines, en rapport à l'ambition et à l'engouement (moyens calibrés au départ pour 250 événements) : difficultés à répondre aux attentes et questions des organisateurs d'événements ; un temps long de labellisation.
- Des attentes fortes et des incompréhensions sur la mission de l'Agence CVE, qui n'était pas de réaliser la communication spécifique pour chacun des événements.
- L'événementiel CVE a été une charge de travail supplémentaire vécue difficilement par certains agents.

LE MANQUE DE TEMPS FORTS

- Des déceptions autour de la cérémonie d'ouverture (en contexte Covid), qui n'a pas été le temps de lancement fédérateur, et d'envergure nationale et européenne, souhaité.
- Un temps fort fédérateur qui aurait permis d'allier les dimensions festive, artistique, scientifique et l'engagement du public et des partenaires dans des défis, n'a pu être mené à bien.

DU GRAIN À MOUDRE...

pour la suite de Capitale Verte Européenne

UNE LABELLISATION COLLABORATIVE D'ÉVÉNEMENTS SUR LA TRANSITION : OÙ METTRE LES CURSEURS ?

Le calendrier très resserré entre la désignation et l'année Capitale Verte a rendu difficile l'organisation de façon collaborative de la stratégie de communication, de labellisation, d'organisation de l'événementiel.

La souplesse des critères de labellisation a permis de valoriser toutes les bonnes volontés, avec le danger d'intégrer des démarches relevant du greenwashing.

La labellisation avec une critérisation claire apparaît utile pour de prochains événements participatifs ou pour la valorisation d'événements sur les transitions sur l'année, et doit entrer dans une démarche globale d'accompagnement, médiation, mise en relation, pour monter encore en qualité.

LE BESOIN DE FIL ROUGE BIEN DÉFINI POUR « HIÉRARCHISER » LES ÉVÉNEMENTS, AVOIR DES TEMPS FORTS PARTAGÉS ET CONSTRUIRE UN RÉCIT COMMUN

Le choix de ne pas multiplier les « gros » temps forts, au-delà des cérémonies officielles, a permis de respecter le principe de sobriété. Il a cependant été souligné un manque de temps rassembleur et fédérateur.

La définition de lignes directrices par les élus et le portage politique de la programmation événementielle apparaissent indispensables, afin de déterminer chaque mois des temps forts, appuyés par la présence des instances porteuses.

Les thématiques pourraient être proposées sur des durées plus longues (un semestre, une année).

S'APPUYER SUR L'ÉVÉNEMENTIEL POUR PROPOSER L'ENGAGEMENT DANS L'ACTION

La programmation participative et l'aller-vers dans les événements festifs sont apparus comme une voie à garder et à développer comme point d'accroche vers les défis.

La réflexion avec les scientifiques spécialistes de changements de comportement doit être poursuivie, pour améliorer la communication et les formats des événements, ainsi que les outils de sensibilisation (via des registres de langue plus courants, des outils plus accessibles que la Fresque du climat par exemple, des relais par des influenceurs, des ateliers de co-développement...), pour passer d'une sobriété subie à une sobriété désirée.

LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX ET LA VISIBILITÉ INTERNATIONALE

Outre la programmation locale, l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe a été marquée par plusieurs événements internationaux, dont certains de grande ampleur, et d'autres sur des formats de séminaires très spécialisés, réunissant au total plus de 4 000 personnes

(près de 1 000 pour le Forum International pour le Bien Vivre, plus de 650 pour le Sommet mondial de la Démocratie Participative, 600 pour Industrial Technologies 2022, et 230 pour le Place Marketing Forum).

Nom de l'évènement	Date(s)	Nombre de délégations étrangères
International Cleantech Network	14-15 janvier	16
4 sessions des 48h des Villes en transition	21-22 mars 30-31 mai 13-15 septembre 6-7 décembre	37
Forum Eurocities Environment	6-8 avril	60
Smart Energy	12 avril	3
Place Marketing Forum	12-13 avril	19
GT Eurocities	14-15 avril	13
GT ICLEI - Local Governments for Sustainability	9-10 mai	15
Urban Energy Pact - URBACT III APN	11-12 mai	8
Veille des Minalogic Business Meetings	30 mai	2
Green Week	1-3 juin	60
Industrial Technologies 2022	27-29 juin	160
Rencontre des réseaux CGLU, MC2CM, ANVITA, OCU	29-30 juin	13
Youth Greenoble Summit - YEE	29 juin - 1er juillet	52
Forum international du Bien Vivre	29 juin - 1er juillet	60
World Electronics Forum	5-7 octobre	20
Informed Cities Forum - ICLEI	23-25 novembre	30
Platforma Awards - CCRE	6 décembre	7
Sommet mondial de la démocratie participative (OIDP)	7-10 décembre	106
TOTAL		681

Ces événements internationaux ont permis d'attirer 681 délégations¹ européennes et internationales. D'autres délégations se sont rendues à Grenoble non pour un événement mais pour découvrir le territoire grenoblois et ses actions en matière de transition. Au total, 767 délégations étrangères², pour un total de plus de 1 700 personnes représentant 80 pays, se sont rendues à Grenoble en 2022 et ont bénéficié d'un accompagnement, plus ou moins important, à leur séjour. Si la majorité (70%) de ces délégations étaient de nature institutionnelle (représentants de l'État ou de collectivités), 18% étaient composées d'acteurs privés, 6% d'universitaires, 6% de représentants de la société civile et moins d'1% de journalistes.

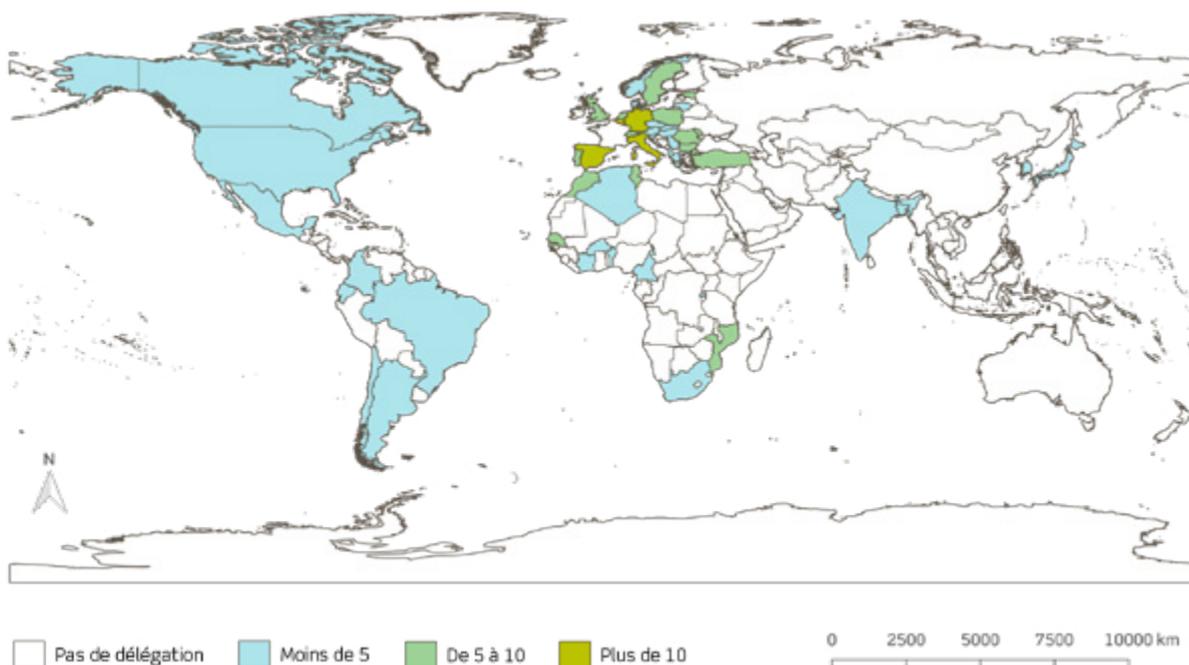
Pour leur accueil et l'organisation des visites, un groupe de travail interinstitutionnel a vu le jour, permettant de structurer un répertoire

de parcours thématiques et de personnes-ressources. Il va s'élargir et se pérenniser pour les années à venir, animé par l'Agence Grenoble-Alpes, et avec la participation active de la Ville de Grenoble et de Grenoble-Alpes Métropole.

De façon générale, ces événements ont permis de donner de la fierté sur le territoire, d'essaimer, d'oser faire des questions de transition le sujet central des rencontres.

Les agents ayant participé à l'accueil de délégations internationales en retirent « une certaine reconnaissance » de leur travail et de l'engagement environnemental du territoire. L'accueil de délégations « permet de développer les discours (voire des outils) de vulgarisation, de produire des contenus en anglais... bref, de documenter ce qui est fait ». Néanmoins, certains agents estiment

ORIGINE DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES : NOMBRE DE FOIS OÙ UN PAYS A ÉTÉ REPRÉSENTÉ



Union Européenne - GISCO, Monde pays (2020) ; Ville de Grenoble, Capitale verte européenne (avril 2023)

- 1 La définition de délégation retenue ici est la suivante : Une ou plusieurs personnes d'une même structure - ou d'un groupement de structures -, telles que des institutions publiques, des entreprises et acteurs économiques, des organismes d'information, des institutions de recherche, des ONG - d'un pays européen ou étranger venue-s à Grenoble entre octobre 2021 et décembre 2022, pour une visite du territoire ou pour un événement associé à Capitale Verte dans lequel des parcours-visites étaient programmés, et qui ont bénéficié d'un accueil et/ou d'un accompagnement pour leur séjour de la part de la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole ou Invest in Grenoble (Agence Grenoble-Alpes).
- 2 À titre de comparaison, sur une année « standard » (pré-Covid19) comme 2019, entre 100 et 110 délégations avaient été accueillies par la Ville de Grenoble. Pour la Métropole, alors qu'une vingtaine de délégations étaient accueillies en 2019, une quarantaine est d'ores et déjà prévue sur 2023.

que les rencontres ont été « *trop courtes pour identifier des homologues techniques et amorcer une relation qui puisse s'inscrire dans la durée* » et regrettent l'aspect « *plutôt unilatéral (apport d'information)* » des échanges. (témoignages d'agents des trois Collectivités)

Par ailleurs, Grenoble (au travers du Maire, d'élus de la Ville, de la Métropole ou du Département,

et de l'équipe de l'Agence Capitale Verte) a été invitée en tant que Capitale Verte à 24 événements nationaux, européens et internationaux, notamment pour la 5^e Assemblée de l'ONU pour l'Environnement à Nairobi, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe, le Sommet Climate Chance de Nantes, le Future Formats Congress d'Essen, etc.



© Alain Fischer / Ville de Grenoble

5 août 2022 : Visite de la délégation de la Ville finlandaise de Lahti, Capitale Verte de l'Europe 2021, en présence du Maire de Lahti et des élus Emmanuel Carroz et Maxence Alloto de Grenoble.



© Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble

18 Octobre 2022 : Rencontre de la délégation roumaine avec Eric Piolle, maire de Grenoble et Emmanuel Carroz adjoint Mémoire, migrations et coopérations internationales.



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

8 décembre 2022 : Rencontre entre Elisa Loncon, membre de l'Assemblée constituante du Chili, représentante du Peuple autochtone Mapuche, et Eric Piolle, maire de Grenoble.

Un titre qui booste l'intégration dans **UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE**

Le Titre était considéré comme une formidable opportunité d'essayer de bonnes pratiques à l'échelle européenne et de s'inspirer de ce qui se fait de mieux ailleurs, par le développement de réseaux européens et une meilleure connexion aux institutions européennes, leurs programmes et financements.

Dès le 8 octobre 2020, les interactions avec la Direction Générale Environnement de la Commission Européenne, et plus particulièrement par son Secrétariat European Green Capital, ont été très intenses :

- avec le Secrétariat et son prestataire Phrenos (changement en cours d'année 2021), notamment pour caler les temps forts – dont les cérémonies officielles, les accueils des personnalités de la Commission européenne à Grenoble, la participation de Grenoble à des temps forts à Bruxelles – , et le cahier des charges en matière de communication sur le Titre.
- par l'adoption et la signature du Green City Accord (par le Ville et la Métropole)
- par l'intégration de Grenoble au sein du Réseau des Capitales Vertes Européennes (comprenant les Villes lauréates et finalistes depuis la création du titre), dont la Troïka (les trois villes titulaires du Titre de l'année, de l'année précédente et de l'année suivante, à savoir Lisbonne-Lahti-Grenoble en 2021 puis Lahti-Grenoble-Tallinn en 2022).

PARMI LES POINTS FORTS À RETENIR :

- Grenoble s'est faite le relais des politiques européennes en matière de transitions : dès la Biennale des Villes en Transition d'avril 2021, avec des interventions du Commissaire Virginijus Sinkevicius et du Vice-Président de la Commission Frans Timmermans pour un dialogue citoyen avec des jeunes, jusqu'à la réunion du Réseau des Capitales Vertes en octobre 2022 avec la Commissaire à l'Énergie Kadri Simpson. Des animations européennes ont été menées mensuellement en 2021 et 2022 notamment par le Centre Europe direct Isère-Savoie autour du Green Deal et de la place des politiques européennes sur les territoires.
- Grenoble a trouvé sa place rapidement au sein du Réseau des Capitales Vertes européennes et de la Troïka. Si elle avait déjà des liens avec certaines, dont Essen, ville jumelle depuis 1976, ou les Villes de Nantes ou Strasbourg qui l'avaient aidé dans sa phase de candidature, Grenoble a démarré de beaux échanges et collaborations avec plusieurs Villes du Réseau : Copenhague, Hambourg, Vittoria, Oslo, Bristol..., notamment lors de deux réunions du Réseau tenues à Grenoble en 2022, ou d'autres temps forts de l'année. Les liens ont été particulièrement forts avec Winterswijk, Feuille Verte 2022, avec beaucoup d'échanges et d'événements communs (dont l'exposition sur Winterswijk à la Maison de l'international), avec Tallinn



(où une grande délégation de Grenoble s'est rendue en avril 2022 et dont Grenoble a accueilli une exposition en octobre 2022), mais surtout avec Lahti, Capitale Verte 2021, venue à 5 reprises à Grenoble pendant l'année 2022. Plusieurs collaborations sont nées, notamment des projets « sport et transitions » prévus à l'échéance 2024.

- Beaucoup d'activités autour des réseaux européens et extra-européens ont été menés en 2022, au-delà du réseau des Capitales Vertes Européennes : le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) et son association française (AFCCRE), le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI), Eurocities, Energycities, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'Observatoire International de la Démocratie participative (OIDP), le Réseau des Centres Europe Direct, ...tous ces réseaux ont été amenés à organiser un temps fort à Grenoble pendant l'année Capitale Verte Européenne. La Ville de Grenoble a également organisé 4 rencontres de son réseau des villes en transition. À ce titre, la Métropole a accueilli 4 conférences, dont le forum « environnement » d'Eurocities sur le thème des changements de comportements, qui ont conforté son rôle dans ces réseaux européens.
- Le territoire grenoblois a été reconnu à l'échelle européenne par l'intégration de Grenoble-Alpes Métropole dans l'initiative des « 100 Villes climatiquement neutres et intelligentes en 2030 », par l'obtention du prix « SUMP Award » sur la planification de la mobilité fin 2021 et avec un « Eurocities Award 2022 » pour le projet de déconstruction sélective du site du Cadran Solaire. La Ville de Grenoble a obtenu un financement Erasmus + pour des échanges avec Essen sur les villes vertes.
- Cette année CVE a aussi été un levier pour l'engagement de la Métropole dans de nouveaux projets européens autour de ses politiques environnementales : au titre du programme INTERREG Espace Alpin sur la gestion des risques naturels (Adapt Now) et sur l'écologie industrielle (ECOLE), avec

Horizon Europe sur l'urbanisme durable (ClimaBorough) dans le cadre de la mission « ville ». D'autres projets se concrétisent aussi sur la structuration des écosystèmes d'innovation (Skale2city) au titre d'INTERREG Europe et de l'intégration des réfugiés (UNITEs et Must-a-lab) au titre du FAMI. Ce sont aujourd'hui plus de 10 projets européens qui sont menés par la Métropole, et cet élan se poursuit en 2023 avec des candidatures sur les solutions basées sur la nature, l'économie circulaire, le développement des articulations urbain / rural, la logistique urbaine décarbonée, l'agriculture, etc.

PARMI LES POINTS D'ATTENTION :

- En 2022 a été particulièrement discuté l'avenir du Réseau des Capitales Vertes Européennes : en précisant les rôles des Villes membres, de la Troïka, du Secrétariat et de son prestataire, en redéfinissant son rythme et ses outils de mise en réseau et d'accès aux ressources européennes.
- Grenoble a pu obtenir des temps de visibilité à l'échelle internationale en investissant des propositions portées par la Commission européenne : table-ronde réalisée par Grenoble à la Semaine des Villes et Régions d'Europe en octobre 2022, ou participation pour la DG Energie du Maire de Grenoble à la COP26. Mais ces propositions étaient peut-être un peu faibles au regard des enjeux : la Commission européenne et sa DG Environnement pourraient davantage s'appuyer et associer sa Capitale Verte en cours. À noter que depuis Grenoble a intégré le board du Covenant of Mayors.
- Si Grenoble a accueilli des délégations du monde entier, principalement issues de Villes, peu de représentants de la Commission européenne se sont déplacés. Ceci s'explique par un contexte pandémique et post-pandémique, par des règles plus restrictives dans le déplacement des fonctionnaires européens, mais peut-être aussi par une méconnaissance du titre au sein même de la Commission, en dehors de la DG Environnement.

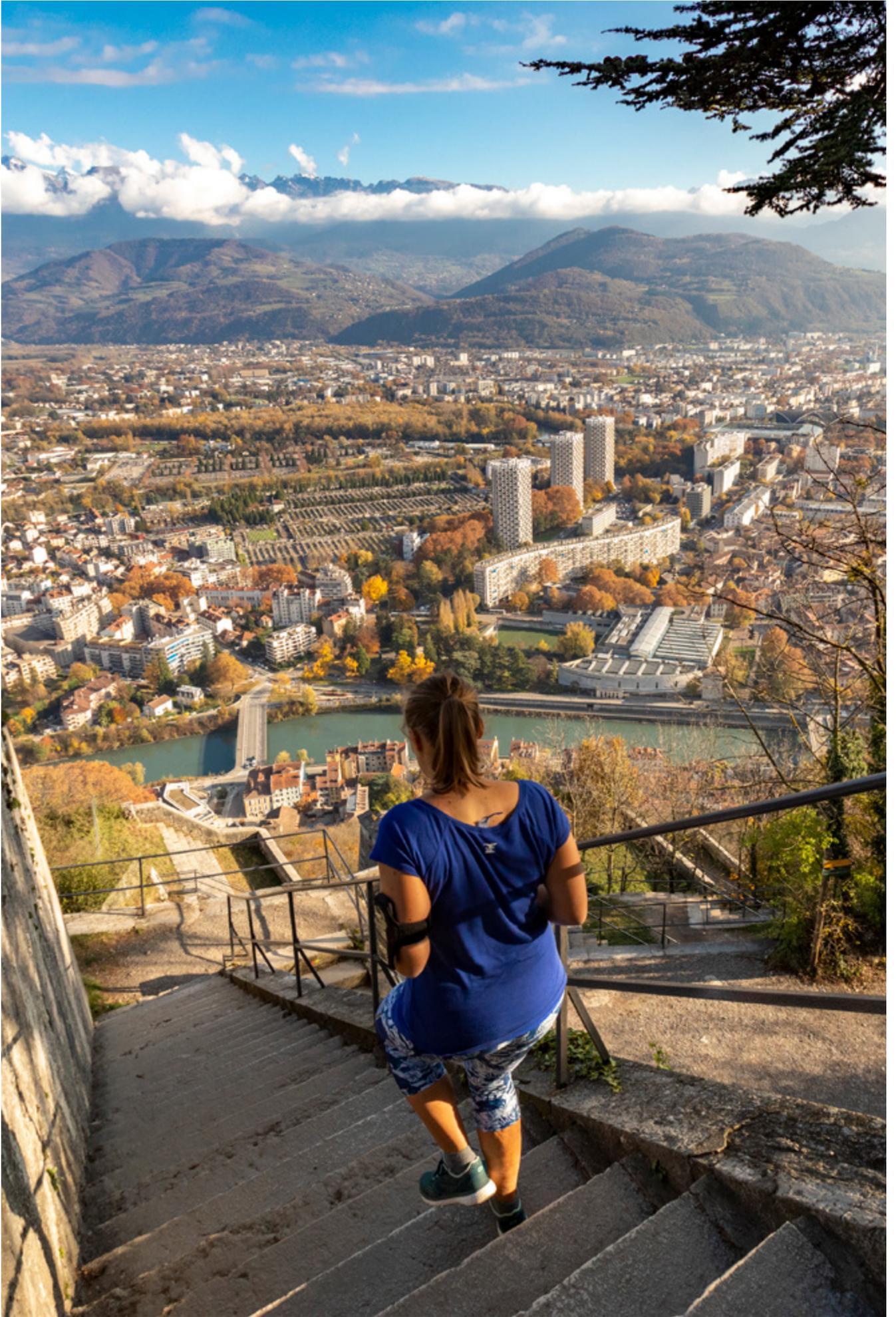
LES DÉFIS

Comment mieux accompagner le changement

La programmation participative, constituée de centaines d'événements labellisés n'était pas une fin en soi mais davantage un moyen pour susciter une dynamique de territoire et générer une musique de fond permanente susceptible de convaincre les acteurs et les citoyens de la nécessité du passage à l'acte.

Il ne restait plus ensuite qu'à guider ce passage à l'acte : c'était l'objectif des **Défis du territoire**.

Les Défis de territoire ont été une invitation adressée à tous les citoyens et acteurs du territoire, pour qu'ils s'engagent par des actions concrètes sur un ou plusieurs des 12 thèmes proposés pendant l'année Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022.



DES GUIDES POUR AGIR

C'est une innovation de cette année grenobloise. Aucune autre ville Capitale Verte Européenne ne l'avait auparavant expérimenté.

De fait, face à la crise climatique et aux enjeux de la transition écologique, nous sommes souvent déboussolés. Nous comprenons l'urgence, mais devant la complexité du problème, nous manquons parfois de repères. Nous allons vers des actions évidentes, déjà bien identifiées, mais lorsqu'il s'agit d'élargir le champ de ses propres possibles, nous ne savons pas toujours par où commencer.

C'est donc pour répondre à cette forme de désorientation qu'ont été imaginés les Défis de territoire. 54 défis, qui ont été rédigés et proposés de concert par la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère.

Très concrets, ces défis proposaient un objectif à atteindre, en lien avec les thèmes de l'année, et s'adressaient à tout le monde : collectivités, entreprises, associations et citoyens. Ils étaient reliés aux ressources qu'offre le territoire, ressources souvent méconnues par les porteurs de projets.

Comme pour la programmation, les défis relevés pouvaient être labellisés par l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne 2022. Pour ce faire, les porteurs de défis devaient indiquer les actions qu'ils entendaient mettre en œuvre ou au moins initier en 2022, en précisant les moyens engagés, les objectifs et le calendrier envisagés.

Ces actions venaient ensuite enrichir la liste de celles déjà indiquées en début d'année, visant à inspirer les citoyens et les acteurs désireux d'agir, en leur apportant une réponse à la question du

« *Que faire ?* »

Cependant la réponse à cette question n'était qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour le passage à l'acte. Identifier ce que l'on souhaitait ou pouvait faire était certes une première étape importante, mais pour aller plus loin il fallait aussi apporter des éléments de réponse à la question du

« *Comment faire ?* »

La dynamique des défis a dans ce but été soutenue par la mise en ligne d'un « **catalogue de ressources** », autrement dit une somme d'informations utiles pour toute personne ou tout acteur en quête de moyens pour faciliter son passage à l'acte.

Ces ressources pouvaient émaner des collectivités publiques comme d'entreprises ou d'associations. Elles comprennent tout autant des aides financières que des guides méthodologiques, des services novateurs comme des sources d'informations.

Pendant cette année 2022, plus de 200 ressources ont été identifiées et mises en ligne, en étant corrélées aux défis qu'elles pouvaient contribuer à relever, en vue d'une labellisation éventuelle. Ces ressources ont rencontré un fort succès : **67 % des répondants aux questionnaires estiment que le catalogue des ressources devrait être pérennisé.**



LES DÉFIS DE TERRITOIRE

GRENOBLE CAPITALE VERTE DE L'EUROPE 2022

CLIMAT

- S'informer et prendre conscience
- Je calcule mon empreinte carbone
- En 2022, je passe à l'action
- Je transforme mes événements en événements écoresponsables
- Embarquer tout le monde

AIR

- Bois sec, poêle performant : je me chauffe au bois sans polluer
- Des camions pleins : Optimisons les livraisons !
- Je limite les émissions liées à mes déplacements
- Air intérieur, air sain

ÉNERGIE

- Je réduis ma consommation et ma facture d'énergie
- Rénovation thermique des bâtiments : halte aux déperditions !
- Je passe aux énergies renouvelables

NATURE ET BIODIVERSITÉ

- Protégeons la biodiversité
- Aux arbres citoyens !
- Connaître la nature c'est déjà agir
- Herbes pas si folles
- Éteignons la lumière, rallumons les étoiles !

PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

- #Je suis consom'acteur
- Économie circulaire
- Sobriété numérique
- Innovation écologique
- Commerce vert
- Tourisme durable
- Green Processus

INÉGALITÉS

- Manger sain, durable et pas cher... c'est possible !
- Solidarité avec les pays les plus impactés
- Transition écologique : nouveaux métiers pour tous
- Quartier populaire engagé : des initiatives locales en synergie
- Stop à la précarité énergétique

EAU

- Ici commence la mer
- Eau saine et précieuse
- L'eau vive en ville

SANTÉ

- Doux silence
- Objectif zéro toxiques
- Le sport c'est la santé !
- Un cadre de vie favorable à la santé

MOBILITÉ

- Moins de 5 km ? À pied et à vélo !
- Des transports vraiment en commun
- Halte à l'autosolisme
- Air ou bus ?

ALIMENTATION ET AGRICULTURE

- Frais, de saison, bio et local
- Moins de viande ? Oui mais de qualité et locale !
- Zéro gaspillage alimentaire
- Restauration collective et scolaire : des produits locaux ou bio
- Buffets officiels et repas de travail : des produits locaux de qualité !
- Restaurants verts
- Vergers et potagers : tous jardiniers

DÉCHETS

- Zéro pollution plastique, zéro jetable
- Longue vie à nos objets et nos vêtements !
- Quartiers, villages, écoles et entreprises zéro déchet
- Retour à la terre : je composte
- Trier pour recycler

HABITER LA VILLE DE DEMAIN

- Construction durable
- Rénover et construire la ville sur la ville
- Ville désirable
- Participation citoyenne : dialoguer et agir ensemble

LES PORTEURS ET LEURS ENGAGEMENTS

354 défis ont été recensés par l'agence Capitale Verte au cours de l'année 2022 (en incluant les 67 défis relevés par les écoles et collèges, stimulés par les coups de pouce verts éducatifs - décrits dans le paragraphe suivant)¹.

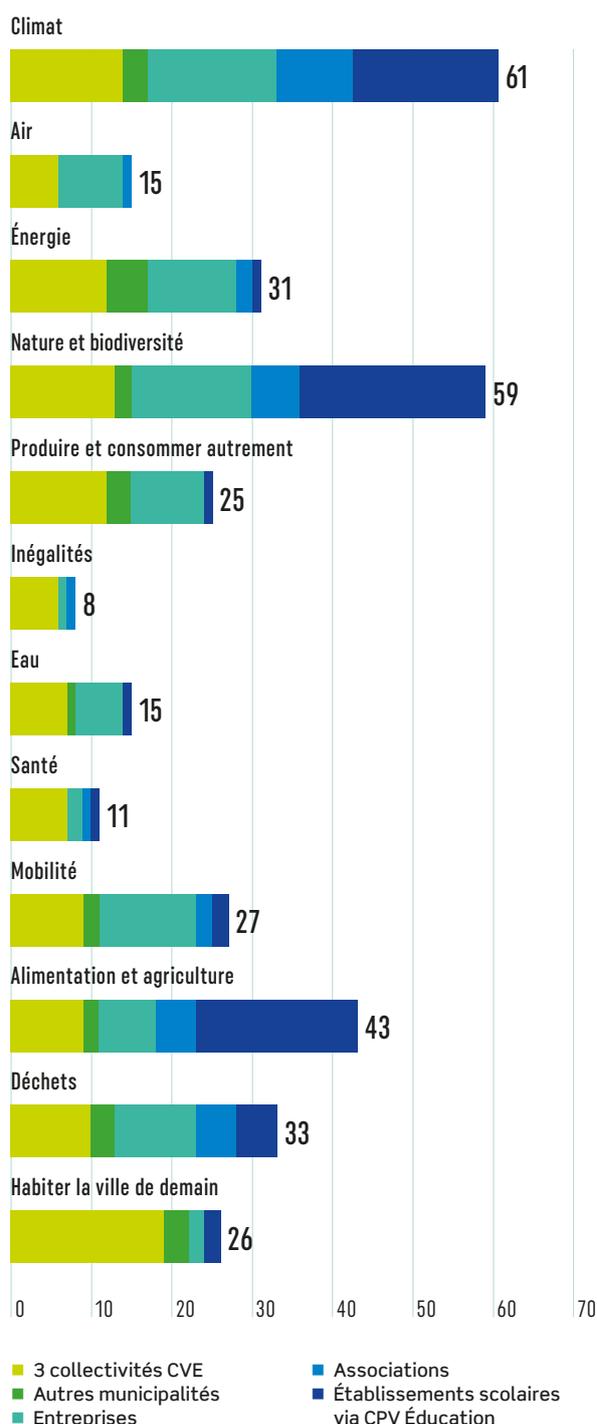
Ces défis ne peuvent être décrits dans leur diversité ici : des exemples précis seront développés dans la partie 2.

Avec 125 défis, les trois collectivités porteuses se sont fortement impliquées et prêtées au jeu des « défis » de façon plutôt équilibrée dans les différentes thématiques avec toutefois un engagement plus important dans l'urbanisme (19 défis). Parmi l'ensemble de ces défis, plus d'une vingtaine ont été portés en interne par les agents (bilans carbone, fresques du climat et de la biodiversité, escape game de la biodiversité, clean walk, éco-gestes, etc.)

Si l'ensemble des communes de la métropole et ses alentours mènent des actions fortes en matière de transition, seules celles de Chamrousse, Saint-Égrève, Échirolles, Fontaine et Saint-Martin-d'Hères se sont rapprochées de l'Agence Capitale verte.

Une quarantaine d'entreprises (99 défis) se sont mobilisées, avec des profils variés allant de grandes entreprises de technologie, de l'énergie, de la mobilité, du numérique, de l'immobilier ; à des activités artisanales, artistiques, de restauration et des centres de ressources sur les pratiques écologiques. Elles se sont mobilisées sur toutes les thématiques, et en particulier sur la sensibilisation aux enjeux climat auprès de leurs collaborateurs, les mobilités douces, le passage aux énergies renouvelable, la restauration d'habitats favorables à la biodiversité, mais en plus faible part sur les inégalités, la santé et « habiter la ville de demain ».

NOMBRE DE DÉFIS PAR THÉMATIQUE ET PAR TYPES DE STRUCTURES



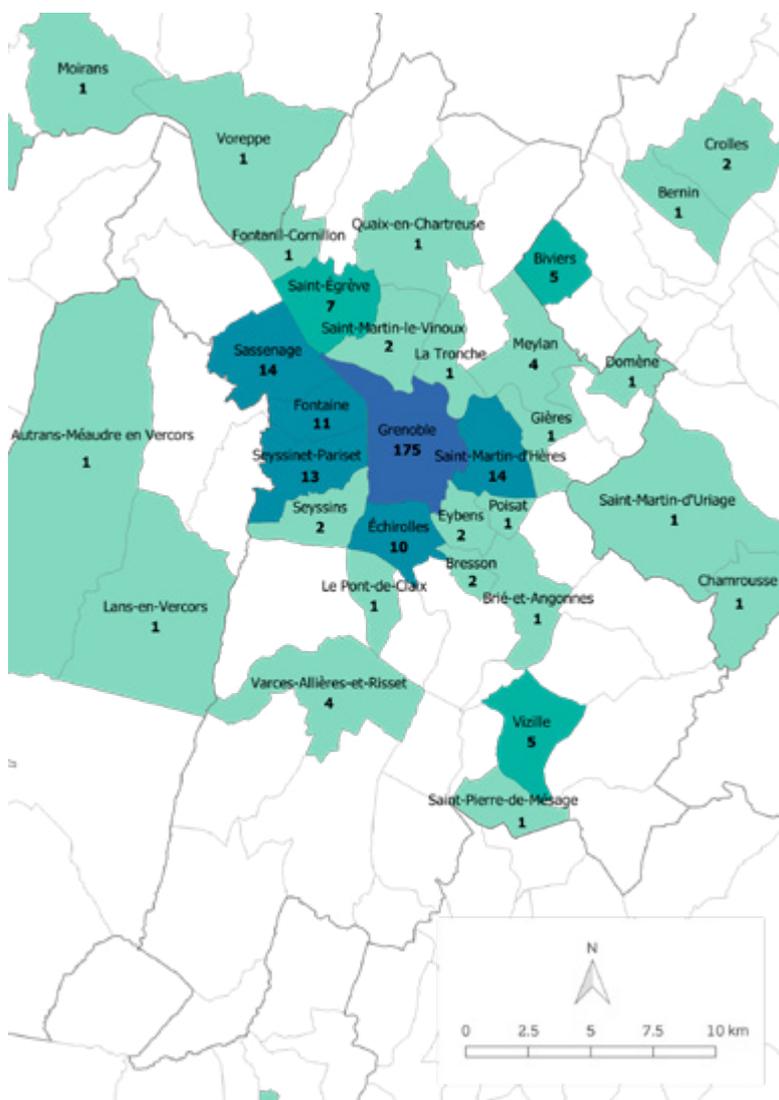
¹ La liste complète des défis sera disponible sur le site greengrenoble2022.eu

Tableaux de suivi des 354 défis

Les associations (33 actions répertoriées) ont été des structures artistiques, des associations de défense de la biodiversité, de la montagne et des activités pastorales, mais aussi des associations de collégiens, d'étudiants ou d'habitants de villages mobilisés autour des transitions. Elles ont été particulièrement actives dans l'organisation de ramassages de déchets, d'actions autour de l'alimentation bio, locale, goûteuse et anti-gaspi, d'inventaires de biodiversité, de formations à l'activité potagère, à la découverte de la nature, de la montagne et de ses activités auprès de publics diversifiés.

Les établissements scolaires ont porté leurs 67 défis principalement autour des questions du climat, de la biodiversité, de la mise en place de potagers et de l'alimentation.

Il est à noter qu'une forte part des engagements se sont concentrés sur la commune de Grenoble, mais que 54 communes du Département sont représentées dans les défis.



NOMBRE DE DÉFIS PAR COMMUNE (hors coup de pouce vert éducatif)



IGN, ©BD TOPO (Juin 2022) ; Ville de Grenoble, Capitale verte européenne (avril 2023)

LE COUP DE POUCE VERT

ÉDUCATION

Lancé à la rentrée scolaire de septembre 2022, le coup de pouce vert éducatif a été un appel à projets destiné aux écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'aux collèges de tout le département isérois.

Il visait à financer des projets d'éducation à l'environnement et à la transition écologique s'inscrivant dans un ou plusieurs des défis de l'année scolaire 2022-2023.

Avec un fonds de 32000 euros abondé par l'État (17 000 €), le Groupe La Poste (10 000 €) et Bouygues Énergies et Services (5 000 €), ce coup de pouce vert éducatif a permis de financer 67 projets portés par les enseignants et leurs élèves, touchant 353 classes (plus de 8 800 élèves). Comme le montre la carte ci-dessous, les établissements bénéficiaires sont

répartis sur l'ensemble du territoire isérois, avec 23 projets sur la Ville de Grenoble, 23 dans d'autres communes de la Métropole et 21 sur le reste du département.

Ces subventions, d'un petit montant (entre 120 et 500 € par projet), ont de forts effets et constituent une aide primordiale à la mise en place de ces projets.

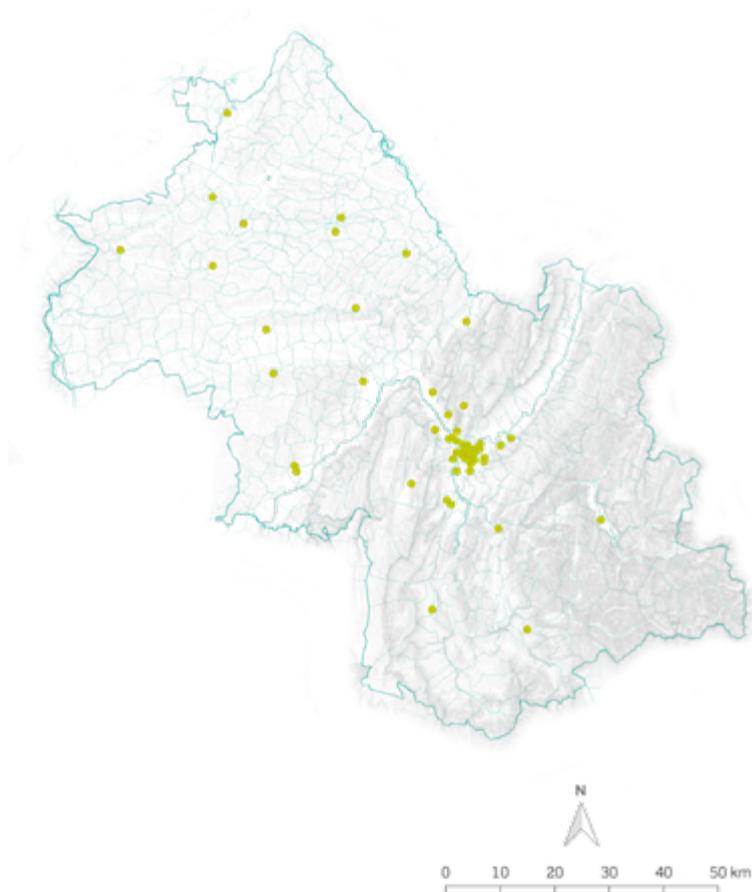
Pour 34% des projets il représentait plus de 75% du coût total du projet, et pour 18% des projets, il représentait entre 50 et 75% du coût total du projet.

Salué par l'ensemble des partenaires, le dispositif a été doté d'un nouveau fonds et un appel a été lancé pour des projets 2023-2024.

LES ÉCOLES ET COLLÈGES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE BÉNÉFICIAIRES DU COUP DE POUCE VERT EDUCATION

- Etablissement scolaire
- Commune
- Département de l'Isère
- Rivière
- Courbe

IGN, ©BD TOPO (Juin 2022) ; Ville de Grenoble, Capitale verte européenne (avril 2023)



ESTIMER LES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES DÉFIS

Au terme de l'année 2022, 51 % de ces défis ont été réalisés, 32 % sont encore en cours et 17 % sont des actions récurrentes.

Les porteurs de défis sont en très grande majorité satisfaits des **impacts sociaux** visés par leurs actions (seul 1 répondant s'est déclaré insatisfait) : ceux-ci portaient principalement sur la sensibilisation, le changement de comportement individuel – ainsi que la structuration de services publics en ce qui concerne les défis des collectivités, mais aussi le lien social, la participation citoyenne.

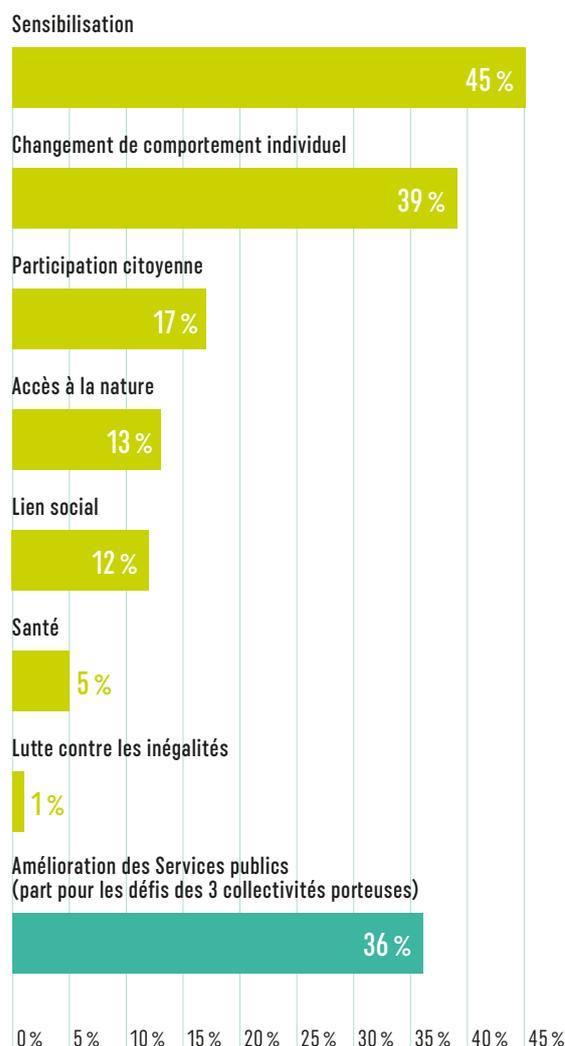
En matière d'**impact environnemental** de ces défis, 7 partenaires (entreprises, associations...) répondants sur 10 ont exprimé leur satisfaction d'avoir « fait leur part », dans la logique du colibri.

Du côté de trois collectivités porteuses, il est intéressant de constater que 7 répondants sur 10 sont plutôt ou tout à fait satisfaits des diagnostics et études préalables ayant éclairé les choix sur les questions environnementales, ainsi que des matériaux et techniques employés. Néanmoins, 6 répondants sur 10 estiment rencontrer des difficultés pour évaluer les effets environnementaux de ces projets, et la moitié considère qu'il est nécessaire d'élargir le spectre des indicateurs pour les études et évaluations.

Évaluer le nombre de personnes touchées par les défis est particulièrement difficile. À partir des 174 défis sur lesquels des détails ont été rapportés, il a pu être quantifié que les bénéficiaires directs sont d'environ 15 000 personnes pour les défis des partenaires, et plus de 90 000 personnes (dont plus de 50 000 pour le Pacte économique local) pour les défis réalisés par les trois collectivités. Cependant, ces chiffres sont à prendre avec précaution car des points d'interrogations demeurent pour de nombreux défis, avec un nombre de bénéficiaires

Quels sont les deux impacts sociaux majeurs visés par votre « défi » ?

(en %)



Questionnaire d'évaluation finale - collectivités porteuses et partenaires - 174 défis dont 58 défis portés par des collectivités.

difficilement mesurable sans évaluation ad hoc (aménagement des parcs, de rues), etc ; et surtout des effets pour lesquels le nombre de personnes touchées n'est pas le plus pertinent (protection de la biodiversité).

QUELQUES ENSEIGNEMENTS SUR LA DYNAMIQUE D'ENGAGEMENT DANS LES DÉFIS

La labellisation des défis n'était bien sûr pas une obligation : la liste des défis constituait d'abord une incitation et un guide concret pour agir, avec des actions suggérées à titre indicatif, et des ressources pour les faciliter. Leur labellisation était plutôt une proposition de mise en valeur.

Nous savons que, dans bien des cas, ces « défis du territoire » ont surtout et simplement joué un rôle inspirant pour déclencher ou amplifier certaines actions, sans passer par le processus de labellisation en tant que tel. Le chiffre de 350 défis enregistrés par l'Agence CVE ne doit pas cacher l'engagement de milliers de citoyens et d'acteurs du territoire, qui tentent au quotidien de changer leur comportement et qui optent pour de nouvelles voies – comme on le constate dans l'enquête 2023 du panel de recherche, selon laquelle plus de 50% des habitants déclarent avoir réduit cette année leur consommation d'énergie, d'eau et de viande (cf. p.94).

De fait, la labellisation n'apportait pas de financement (sauf dans les écoles, avec le coup de pouce vert éducatif), ni d'affichage dans une « programmation » défis ; mais cela permettait de faire connaître, de donner à voir, en interne, comme en externe, son engagement pour la transition écologique.

DES EFFETS DIFFÉRENTS SELON LE DEGRÉ D'ENGAGEMENT PRÉALABLE

Les bénéfices de l'engagement dans des défis sont par ailleurs différenciés selon le degré d'implication préalable dans les enjeux de transition.

Pour **les acteurs peu ou pas engagés**, les défis ont été un véritable **catalyseur**, qui a permis de mobiliser des collaborateurs, faire un premier pas, parfois en vue de labellisations plus exigeantes (cas des restaurants ou

hébergements verts par exemple). De plus, l'engagement d'une structure sur un défi incitait souvent les collaborateurs à rebondir et déclencher d'autres dynamiques d'actions individuelles et collectives.

“Les défis nous ont permis de nous **mettre le pied à l'étrier et de donner un boost** à l'ensemble des salariées et bénévoles.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTENAIRE

Pour les acteurs **déjà engagés**, les défis ont permis de réinterroger les formes de leur engagement, d'étendre leur champ d'action et d'embarquer davantage de collaborateurs.

Ainsi, pour les collectivités territoriales comme pour plusieurs entreprises (et souvent pas des moindres), les défis ont pu constituer un levier managérial, une inspiration pour réhausser leur stratégie RSE, une motivation pour développer des projets transversaux, et donner plus d'ambition et d'exigence à leurs actions...

“Par le biais des défis, on a vraiment senti qu'on **embarquait tout le monde**.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTENAIRE

“On était déjà structuré sur ces enjeux donc Grenoble Capitale Verte a été **l'occasion d'aller encore plus loin**.

TÉMOIGNAGE D'UN PARTENAIRE

Certains acteurs très engagés ont cependant regretté le manque d'ambition des défis : ils ne les percevaient pas comme étant susceptibles d'approfondir des engagements antérieurs à 2022.

L'IMPULSION CVE

Au total toutefois, les retours des porteurs de défis montrent que l'année CVE a été indéniablement l'opportunité d'une impulsion collective vers des passages à l'action : 20 % des défis n'auraient pas été relevés sans l'élan de Grenoble Capitale Verte, et 24 % auraient été réalisés différemment (avec moins d'ambition) et/ou plus tard. Cela témoigne d'un effet « anti-procrastination », accélérateur, amplificateur de l'année 2022, dans un territoire déjà fortement engagé dans les transitions (57 % des actions

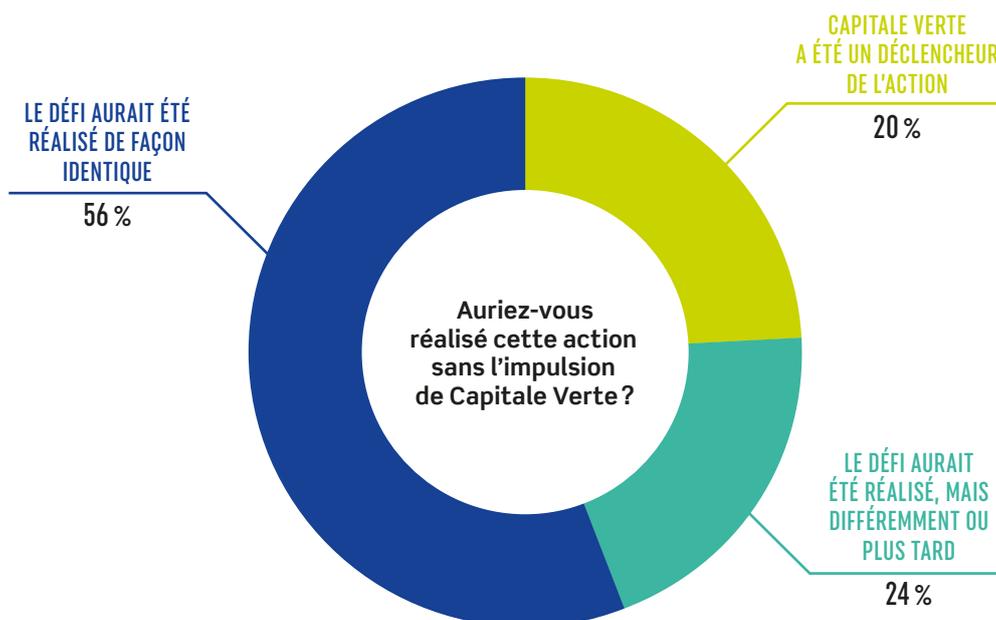
auraient été menées quoi qu'il arrive, même sans Capitale Verte).

“Il y a eu un effet accélérateur de la dynamique Capitale Verte ; **une plus grande ambition a été donnée au projet.**”

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT

“Notre dispositif était lancé depuis 2021 mais, l'année capitale verte a été **un formidable tremplin pour travailler sur une stratégie qui conjugue économie et écologie.**”

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT



Questionnaire d'évaluation finale - partenaires et collectivités porteuses - 174 défis

LES DISPARITÉS ENTRE THÉMATIQUES

Le constat de la disparité du nombre d'engagements selon les thématiques a amené peut avoir plusieurs explications :

Tout d'abord, certains défis s'accordent mieux à l'échelle d'une petite structure, alors que d'autres vont davantage nécessiter des

évolutions réglementaires pour être plus impactants (exemple : la mise en œuvre des Zones à Faibles Émissions pour améliorer la qualité de l'air), et vont donc être davantage porté par des collectivités.

Certains défis peuvent ainsi paraître trop importants par rapport à ce qu'un individu ou une petite structure (pense qu'il-elle) peut faire.

Bien que les thématiques sociales comme les « inégalités » et la « santé » soient transversales et auraient pu être croisées avec d'autres thématiques environnementales (climat, air, énergie, alimentation, etc.) elles ont été très peu investies par les partenaires.

On ne peut écarter, enfin, le travers d'une distribution mensuelle des thématiques qui a pu limiter les propositions d'engagement d'un acteur pensant que « ce n'était pas, ou plus, le bon mois » pour lancer son action. Il a souvent dû être expliqué aux acteurs qu'ils pouvaient bien sûr s'engager quand ils le souhaitaient.

LES DIFFICULTÉS

De plus, les porteurs de défis ont fait face à un certain nombre d'obstacles lors de la réalisation de leur défi. Plus de la moitié des partenaires répondants ont rencontré des difficultés financières dans la mise en œuvre de leurs actions. 3 sur 10 évoquent des difficultés logistiques ; les entretiens qualitatifs réalisés auprès de partenaires font par ailleurs ressortir une certaine difficulté à embarquer certains collaborateurs plus éloignés des transitions. Du côté des agents des trois collectivités porteuses, le temps passé est décrit comme une difficulté par 7 répondants sur 10 et les difficultés techniques et logistiques par 6 sur 10. Par contre la mobilisation de partenaires du projet et la coordination entre services avec d'autres collectivités ou acteurs publics ont fait remonter très peu de difficultés.

FAIRE ÉVOLUER LE FORMAT DÉFI

En conclusion, ce format « défi » a été salué quasi-unanimement par ceux qui se sont essayés à cet engagement, comme une bonne incitation pour passer à l'action, pertinent et réalisable, permettant de mobiliser facilement les publics. 9 porteurs de défis sur 10 ont apprécié la palette de choix de défis en 12 thèmes.

Une large majorité de partenaires porteurs de défis ont signalé que l'accompagnement et le suivi des défis avait été satisfaisant et motivant. Certains acteurs expliquent ainsi que l'aide opérationnelle apportée par l'Agence CVE leur a permis de monter des projets, fluidifier leurs process internes. Il a été souligné que l'efficacité du soutien opérationnel apporté par l'Agence CVE a évolué au cours de l'année – alors même que la mission de l'Agence n'était pas cet accompagnement au plus près, qui aurait demandé davantage de moyens : au début, les équipes de l'agence étaient surchargées et ne pouvaient répondre aux sollicitations des partenaires que de manière superficielle et elles ne pouvaient conseiller sur le fond des défis ; elles ont gagné en efficacité et en profondeur au fur et à mesure de l'année.

Sur les 150 répondants aux questionnaires, 60 % souhaitent que le format d'engagement dans des défis se poursuive, 34 % ne se prononcent pas, 6 % souhaitent abandonner ce format.

À l'issue de leurs analyses et échanges rétrospectifs, les organisateurs s'interrogent sur un format de défi qui serait plus « engageant ». Différentes pistes ont été évoquées : engagements publics lors de forums, formulation d'objectifs quantitatifs dès le départ, formations, suivi et accompagnement, redevabilité et obligation de rendre compte (tout en gardant un aspect ludique).



LES + & LES -

DE L'ENGAGEMENT DANS DES DÉFIS

Les PLUS

UN GUIDE PRATIQUE ET LISIBLE POUR TOUS TYPES D'ACTEURS

- Une invitation à l'action de façon concrète, simple et réalisable; une structuration en 12 thèmes utile pour la lisibilité; un format qui permet de se sentir partie prenante d'une dynamique collective, créer de l'émulation.
- Une diversité d'acteurs qui peuvent s'y retrouver : institutions, entreprises, associations, écoles.
- Le lancement, l'élargissement, la légitimation et la normalisation de bonnes pratiques dans les équipes.

S'ACCORDER SUR LES ACTIONS À RÉALISER

- La mise en relation de porteurs de défis et le guide des ressources pour réaliser les défis.
- Le travail en inter-services et en inter-collectivités (dès l'écriture commune des défis par les trois collectivités).

LE COUP DE POUCE FINANCIER POUR LES ÉCOLES ET LES COLLÈGES

Des montants peu élevés pour un fort effet levier.

LA MISE EN LUMIÈRE DES ACTIONS EN COURS ET AMPLIFIÉES SUR LE TERRITOIRE

- Les politiques publiques menées par les différentes collectivités.
- Les initiatives des entreprises et associations pour réduire leurs impacts sur l'environnement

Les MOINS

UN AFFICHAGE PAS TOUJOURS VALORISÉ PAR LES ACTEURS

- Des défis ou des critères de labellisation jugés trop ou pas assez exigeants par certains acteurs locaux.
- Les craintes ou le refus d'être associé à d'autres acteurs ou « politiquement » à une collectivité.

UNE MOBILISATION CITOYENNE DANS LES DÉFIS EN DEÇÀ DES ATTENTES

Les difficultés à mobiliser certains citoyens et certaines structures en raison notamment d'un manque de relais de communication sur Capitale Verte, d'un événement porteur (type « forum des défis »).

UN MANQUE DE MOYENS DES ÉQUIPES CVE POUR ACCOMPAGNER DAVANTAGE LES ACTEURS

- Le manque de moyens pour animer, mettre en lien, suivre, accompagner pendant l'année, la dynamique des défis.
- Pas de suivi-évaluatif possible des défis.

UNE MISE EN OEUVRE DES DÉFIS PARFOIS COMPLIQUÉE

Les partenaires ont fait remonter des difficultés d'ordre technique, logistique, financière et parfois des difficultés à emporter l'adhésion et à mobiliser l'ensemble de l'écosystème de la structure (les collaborateurs, les prestataires, les clients...).

DU GRAIN À MOUDRE...

pour la suite de Capitale Verte Européenne

LES 12 THÈMES

Ce choix a permis de structurer, dynamiser et mobiliser tout au long de l'année, mais de nombreux projets sont multifonctionnels et permettent d'agir sur plusieurs enjeux à la fois (par exemple, des projets urbains embrassent des défis de participation citoyenne, préservation de biodiversité, économie d'énergie, santé humaine, etc.)

Il a été proposé par des agents et des partenaires que les thématiques sociales (la santé, les inégalités) deviennent des prismes transversaux, des fils rouges pour les autres thématiques de la transition écologique.

COMMENT PASSER DES DÉFIS, QUI DONNENT UNE IMPULSION, À LA NOTION D'ENGAGEMENT VERS UN CHANGEMENT SUR LE LONG TERME ?

La réflexion rétrospective a souligné l'intérêt de « défis » limités dans le temps, de l'aspect ludique et de la dynamique d'émulation. Des partenaires ont proposé de créer un **parcours d'implication** à plusieurs niveaux, afin d'accroître, pour les structures volontaires, les dimensions contractuelles vers des objectifs chiffrés, l'accès à des formations, de l'accompagnement et du suivi-évaluatif. D'autres ont proposé d'accroître la dimension d'émulation avec des forums d'engagements publics ou des challenges. Enfin il a été souligné l'efficacité des « témoignages » sur des initiatives inspirantes, qui porteraient à muscler les campagnes de communication.

COMMENT EMBARQUER ENCORE DAVANTAGE LES CITOYENS, LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES DANS LEUR DIVERSITÉ ?

Les défis ont été majoritairement portés par les collectivités, tandis qu'il y a une déception du moindre relais auprès des citoyens, de petites entreprises, d'associations. Cela interroge sur l'échelle de l'engagement : doit-on mettre sur le même plan les politiques publiques et la promotion d'éco-gestes ? Pourrait-on et comment mieux cibler les publics citoyens en fonction des enjeux, afin d'être plus efficace et moins culpabilisant ? Comment mieux accompagner les TPE/PME d'une part, les grosses entreprises d'autre part ?

Comment mieux évaluer les effets positifs agrégés des « défis » de chacun, et surtout, mieux les communiquer pour encourager leur poursuite et leur approfondissement ?

Dans cet esprit, le cahier ludique Cap Vert, alliant sensibilisation et guide pratique de passage à l'action, est en cours d'évaluation, afin d'élargir son public.

FAUT-IL OU NON AIDER FINANCIÈREMENT LES DÉFIS ?

Pour certains acteurs (associations, écoles), des coups de pouce pour des investissements-clés apparaissent indispensables.

De nombreux partenaires souhaitent voir des subventions pérennisées pour soutenir des actions sur le long terme : soutenir ou créer des centres de ressources, être accompagnés (notamment juridiquement) dans la mise en œuvre d'actions complexes, ou encore de services dédiés à la transition écologique et énergétique au sein de leurs structures.

LES ENSEIGNEMENTS

à capitaliser

L'année Capitale Verte de l'Europe avait l'espoir de générer une dynamique de territoire, par l'interconnaissance et le partage d'expériences qu'elle susciterait. Cette prise de conscience collective de la multiplicité des initiatives et de la convergence des engagements de nombreux acteurs sur le territoire devait encourager chacun des partenaires à accélérer et à amplifier des actions indispensables pour ralentir la trajectoire de réchauffement du climat et de perte de biodiversité. Elles sont devenues une évidence.

Les retours des partenaires et des agents sur l'année du titre montrent que l'envie de participer à une dynamique de territoire a été la principale motivation de leurs engagements, que l'année a effectivement permis l'activation de réseaux, et qu'elle a provoqué de l'émulation.

L'année CVE a agi comme un effet cliquet pour de nombreux acteurs. Ils estiment qu'il n'est plus possible pour eux de « revenir en arrière » : les exigences en matière de climat et d'environnement sont devenues structurantes pour leurs activités.



PARTICIPER À UNE DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

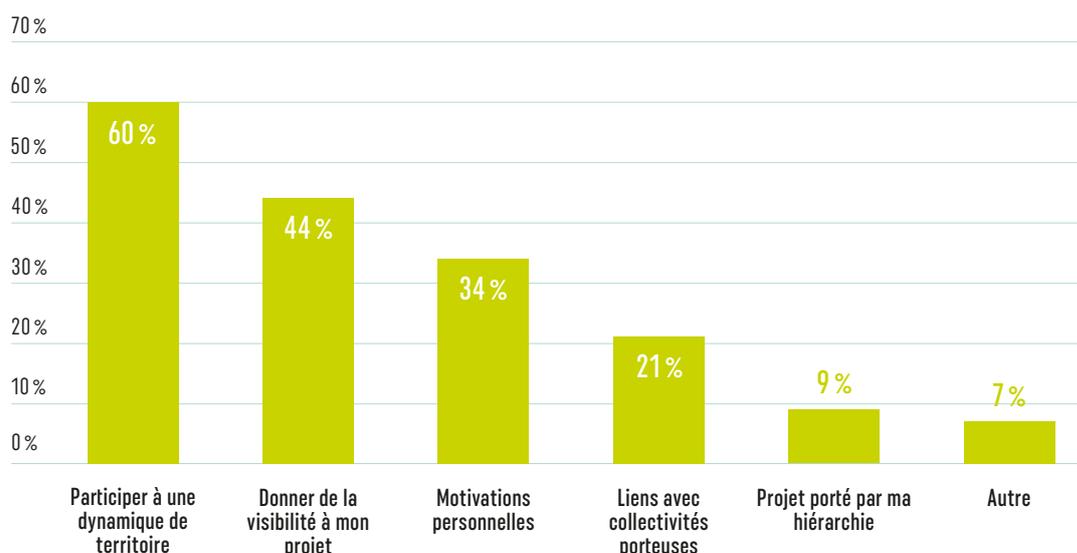
Participer à une dynamique de territoire a effectivement été la principale source de motivation pour les associations et entreprises, qui ont participé à Capitale Verte par l'engagement dans des défis ou l'organisation des événements. En tant qu'acteur institutionnel, économique, associatif, etc. jouant un rôle non négligeable sur le territoire, il leur semblait important d'amplifier la dynamique en participant à cette mobilisation importante de l'ensemble de l'écosystème du territoire.

La relation des structures avec la Ville de Grenoble, la Métropole ou encore le Département a été aussi citée comme une des motivations à devenir partenaire de Grenoble Capitale Verte.

« La Métropole est un partenaire de longue date de notre structure, donc ça nous semblait logique de participer et on croyait vraiment dans la portée de cet évènement. »

Qu'est-ce qui vous a donné envie ou motivé pour organiser un événement / vous engager dans un défi Capitale Verte ?

Partenaires organisateurs d'événements et/ou engagés dans des défis



Questionnaire d'évaluation finale - partenaires - 85 répondants

LES RENCONTRES, LES COLLABORATIONS, L'ACTIVATION DE RÉSEAUX

Pour les partenaires et les agents des collectivités, l'expérience de l'année CVE a été une opportunité formidable pour capitaliser sur de bonnes pratiques, la mobilisation et la cohésion d'équipe que les projets ont suscitées.

45 % des partenaires répondants ont affirmé que leurs actions CVE ont permis d'accroître la visibilité de leur structure et **52 % disent avoir rencontré des acteurs qu'ils ne connaissaient pas.**

Surtout, la dynamique de l'année a permis d'activer et réactiver des réseaux. La coordination entre partenaires a été moins citée en difficulté (1 sur 10) que comme un élément positif (4 porteurs de défis sur 10).

En ce qui concerne les services des trois collectivités, l'intérêt de l'année CVE a été d'accroître les collaborations inter-services (pour la moitié des répondants), et 43 % des répondants estiment que la coordination accrue avec les partenaires extérieurs (associations et entreprises) est l'un des éléments positifs de l'année, sur lequel il faudra capitaliser.

“Des réflexions sont en cours pour continuer à **créer des opportunités de rencontres et d'échanges avec un réseau d'acteurs plus large** afin de capitaliser sur nos outils respectifs, nos modes de faire, nos difficultés pour toucher les publics et les leviers mobilisables pour les lever.

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT



Enfin, des structures qui ne travaillaient pas forcément ensemble ont pu échanger, tisser des liens et bâtir des projets en commun. Ainsi, **39 % des partenaires répondants affirment avoir créé ou imaginé de nouveaux partenariats grâce à Grenoble Capitale Verte¹.**

“**Une vraie dynamique est en train de s'installer** entre plusieurs structures, CVE a été un bon moyen d'échanger sur nos pratiques et de s'entraider sur des problématiques souvent communes.

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION



“**L'année CVE nous a permis de faire réseau** avec d'autres structures elles aussi engagées sur des thématiques liées à l'environnement.

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION



“**[Nous avons créé] un groupe de travail local qui regroupe des acteurs culturels autour des enjeux écologiques et environnementaux.**

TÉMOIGNAGE D'UN THÉÂTRE



1 Ce chiffre issu du questionnaire d'évaluation final peut être mis en lien avec l'enquête 2023 auprès du panel de recherche, dans laquelle il s'agit de 37 % à juger que l'année Capitale Verte de l'Europe a favorisé la mise en réseau d'acteurs.

L'ÉMULATION : UN VRAI EFFET D'ENTRAÎNEMENT

C'est un effet majeur du titre sur les acteurs locaux engagés : chacun s'est senti investi de donner la preuve d'être à la pointe et exigeant en matière de transition. Pour les entreprises qui ont pu attirer ou participer à des événements professionnels sur le territoire grâce à CVE, un **véritable effet accélérateur** aurait été ressenti, pour approfondir et amplifier leur politique RSE et travailler sur leur modèle de développement. « Chacun a voulu prouver qu'il méritait le Titre », avec une émulation et des exigences rehaussées en interne.

“Des entreprises ont dépassé le greenwashing, elles ont dû donner des preuves sérieuses.

TÉMOIGNAGE D'UN ÉLU

LA RECONNAISSANCE DU
COMPORTEMENT EXEMPLAIRE
D'UN TERRITOIRE... QUI ENCOURAGE
LES COMPORTEMENTS VERTUEUX
INDIVIDUELS

L'organisation de rencontres de niveau national ou international a permis de prendre conscience des richesses et des capacités d'innovation sur le territoire, d'être reconnu pour cela, et de ce fait, d'accroître la motivation à poursuivre dans cette voie.

“Quand on a accueilli tout un réseau de la French Tech, on a fait évoluer les priorités sur ce sujet. Ça a permis de mettre en valeur le réseau green tech et on a vu qu'on est très fort sur tous les métiers des transitions, que nos principaux domaines de recherche sont sur ce secteur-là. Ce sont des acteurs qu'on ne pouvait

pas mettre en avant auparavant.

Il y a eu un effet d'accélération de ce côté-là.

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT

Cet effet d'entraînement se retrouve dans l'enquête 2021 auprès du panel de recherche : le comportement exemplaire d'une ville dans le domaine du climat a des effets positifs sur l'engagement pour le climat de ses citoyens.

En effet, l'enquête a montré que, lorsque les citoyens ont connaissance du Titre de Grenoble comme Capitale Verte Européenne, cela augmente de 6 points (de 75% à 81%) la part de citoyens *prête à payer* pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre (particulièrement deux groupes de citoyens : les moins de 40 ans et les moins aisés) et de 25% *le montant* qu'ils sont prêts à payer (soit 128€ contre 103€ pour les personnes n'ayant pas eu l'information du Titre Grenoble CVE; les plus riches et plus âgés, ainsi que les étudiants, étant les deux groupes particulièrement prêts à payer davantage).

RÉITÉRER L'ACTION

De nombreux partenaires (associations, entreprises) souhaitent pouvoir poursuivre, réitérer, prolonger des actions, défis ou événements, qu'ils avaient engagés. Comme le montre l'enquête, plus de 60% de ces actions pourraient être poursuivies.

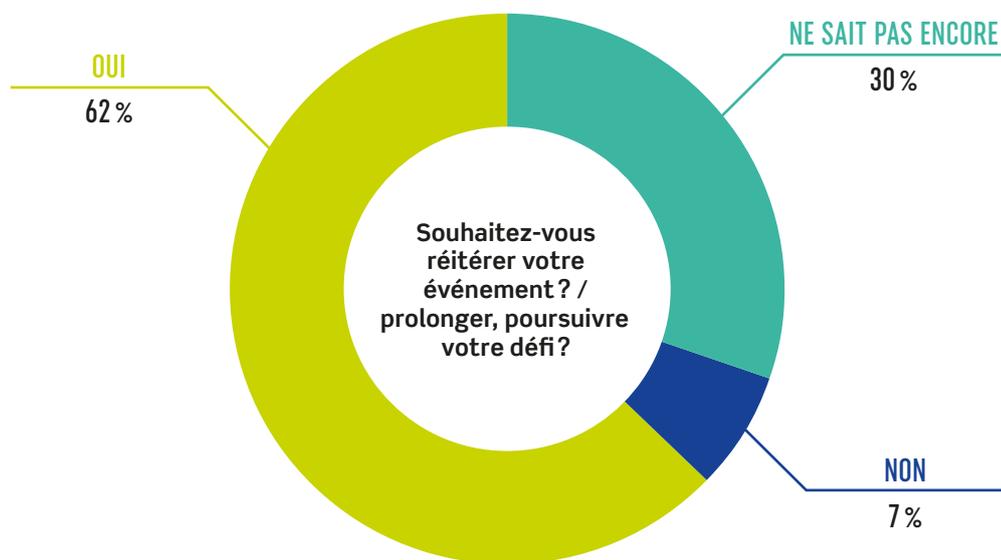
“On a pris Grenoble Capitale Verte comme un tremplin pour lancer un événement qu'on imagine pouvoir être pérenne.

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSOCIATION

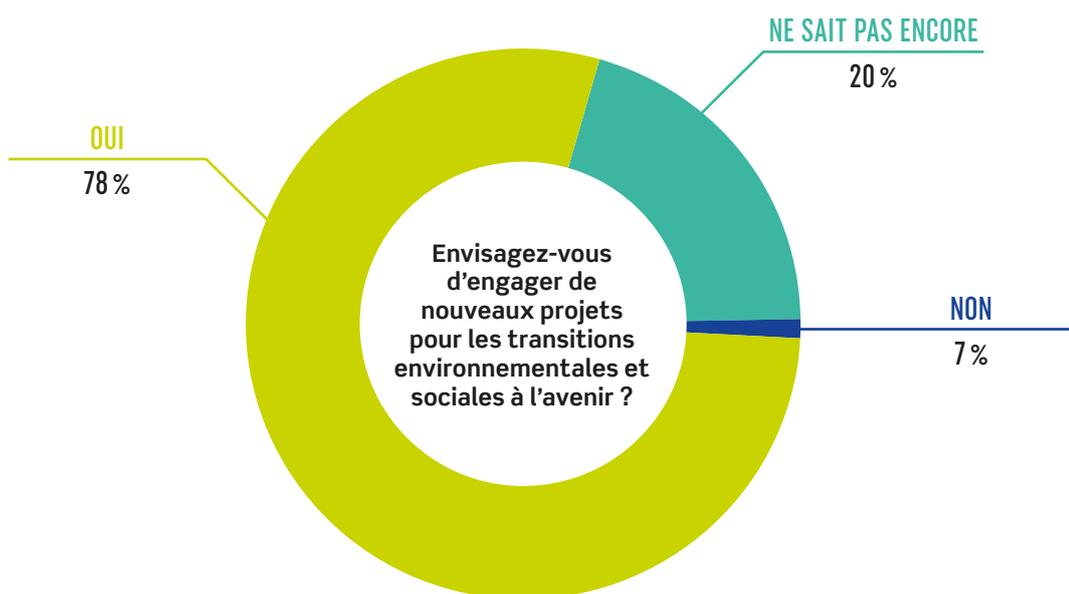
... ET ENGAGER DE NOUVELLES ACTIONS

Poursuivre, mais aussi et surtout s'engager sur de nouvelles actions. Ainsi, 78 % des partenaires (associations, entreprises) souhaitent engager de *nouveaux* projets,

ce qui représente une très large majorité des partenaires engagés. D'ailleurs seul 1 % déclare ne pas envisager de nouveaux projets.



Questionnaire d'évaluation finale - partenaires et collectivités porteuses - 192 événements et 174 défis.



Questionnaire d'évaluation finale - partenaires et collectivités porteuses - 150 répondants

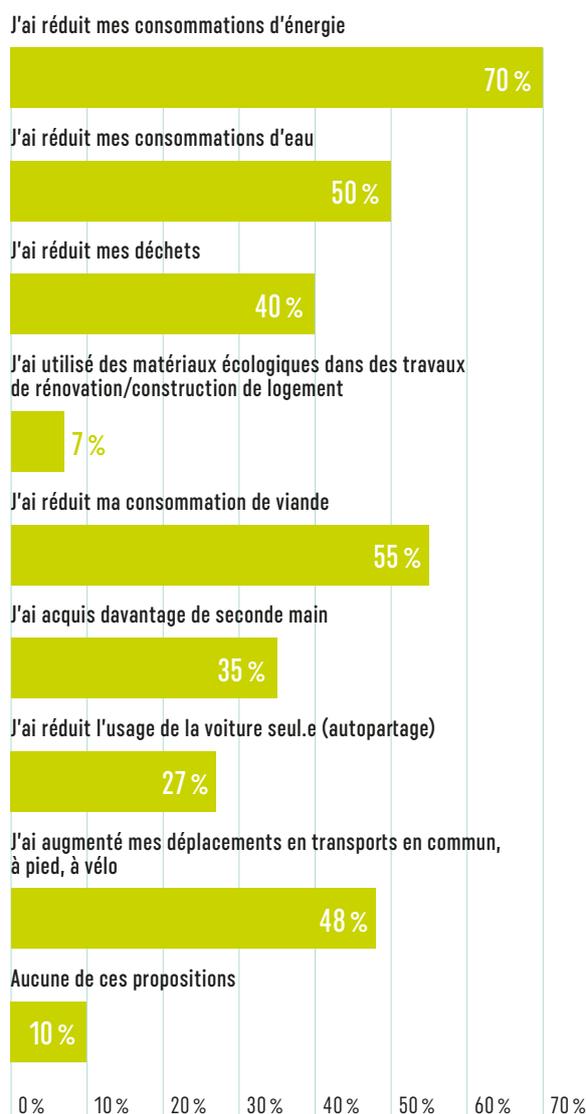
ACCÉLÉRER, AMPLIFIER : FAIRE DE LA TRANSITION UN AXE STRATÉGIQUE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Au niveau individuel, l'enquête 2023 auprès du panel de recherche a produit le résultat suivant : **90 % des répondants expriment avoir réduit au moins un impact sur l'environnement en 2022**, notamment en matière de consommation d'énergie et d'eau (ce qui était attendu et explicable étant données les crises énergétiques et sécheresse de l'année), de viande, ou encore d'auto-solisme. La réduction des déchets et l'acquisition de seconde main apparaissent également en bonne place.

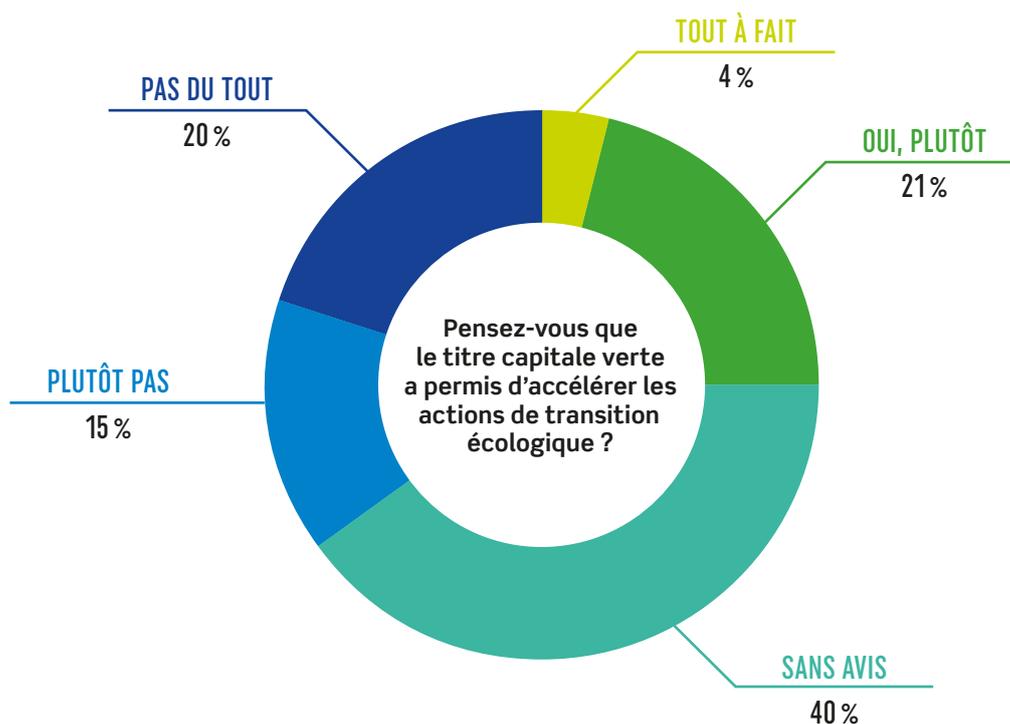
Si les répondants affirment avoir adopté un certain nombre d'éco-gestes au cours de l'année, ils se montrent en revanche plus sceptiques sur l'effet accélérateur des actions de transition écologique du titre Capitale Verte.

Cet apparent paradoxe peut s'expliquer par une distinction effectuée par les répondants entre changements de comportements individuels et actions de transition écologique de manière générale, par une impression que ces changements de comportements n'ont pas affecté les autres citoyens, mais aussi par l'idée qu'ils ne sont pas imputables au titre Capitale Verte (mais à d'autres causes, comme la crise énergétique). Ces expressions sur le fait que CVE a peu ou pas du tout changé les choses, peuvent être considérées à la fois comme les expressions 1) d'un doute, parfois même d'un rejet sur le fait qu'un Titre et la mobilisation sur une année puisse véritablement « faire bouger les lignes » 2) au contraire, que le territoire n'a pas besoin d'un « Titre » pour poursuivre et accroître la transition engagée, mais aussi, 3) sur la difficulté, en « une petite année », de bifurquer, accélérer concrètement, tant dans les comportements quotidiens individuels que dans les structures collectives (infrastructures, investissements).

Au cours de l'année 2022, vous avez :



Panel de recherche GEM, enquête «déchets», mars-avril 2023, 610 réponses



Panel de recherche GEM, enquête «déchets», mars-avril 2023, 568 réponses

Or, à entendre les retours venus des structures engagées dans la dynamique CVE, et en particulier, les collectivités, l'année CVE a eu un effet amplificateur et accélérateur pour certaines actions. Pour la Métropole par exemple, il s'agit de la dynamique conversation carbone, du forum des métiers de la transition ou l'animation du mois de la réduction des déchets.

Elle a surtout permis de conforter les dynamiques de transition en cours, et de nombreux projets, études et stratégies qui vont porter leurs fruits dans les années à venir. Par exemple : la Convention Citoyenne pour le Climat, la transposition locale des scénarios neutralité carbone, la stratégie économique Grenoble Alpes 2030 et la stratégie de développement de l'économie circulaire métropolitaines votées fin 2022, des projets urbains favorables à la santé, la végétalisation, restauration et protection d'espaces naturels, etc. Des documents stratégiques ont également été votés dans les trois collectivités avec quelques exemples :

- Du côté de la Métropole, 8 nouvelles communes ont adhéré en 2022 à la Charte du

Plan Climat Air Énergie Métropolitain (soit 90% du territoire), et le budget vert a été lancé.

- La Ville a lancé une réactualisation de son Plan d'action Air Énergie Climat (PAEC 2023-2027) pour réduire encore plus rapidement, aux horizons 2030 et 2040, l'empreinte carbone et les consommations énergétiques du patrimoine municipal (déjà réduits respectivement de 56 % et 37 % entre 2005 et 2020) ainsi que la pollution de l'air (occasion de renouveler la labellisation Territoire Engagé à son plus haut niveau : 5 étoiles). Une délibération-cadre de février 2022 de prospective « Grenoble 2040 » s'engage autour d'hypothèses de durabilité forte de ses politiques.
- Le Département, enfin, avec sa Politique de Transition Écologique présentée en mars 2022 s'engage pour une réduction de 10 % des émissions de GES entre 2021 et 2028 de ses équipements.

La mesure de tout ce qui a été engagé dans de multiples domaines sera décrit dans la partie 2.

De fait, l'année CVE a permis de pousser et systématiser les problématiques des transitions avec les interlocuteurs des collectivités et de se rendre compte que cela était une attente mutuelle :

“Sur le développement de la stratégie économique, tout est à l'aune des problématiques environnementales. Ce n'est pas seulement CVE qui l'a amené, mais CVE a été l'occasion de pousser ce message. [...] Notre élu a souhaité échanger avec des PME tirées au sort pour les faire réagir sur la stratégie économique. Ils ont vu que le sujet de l'environnement était central et ils nous ont dit « Si vous ne l'aviez pas fait, on vous aurait dit de le faire ».

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT



Face à ces mobilisations, l'enjeu est aujourd'hui pour les collectivités l'animation et l'accompagnement technique :

“Aujourd'hui, pour un développeur économique, **le sujet prioritaire après celui de l'immobilier de l'entreprise, c'est le sujet des transitions** et comment on peut mieux accompagner les entreprises.

TÉMOIGNAGE D'UN AGENT



Ainsi, du côté collectif comme individuel, les actions se généralisent, se normalisent, se structurent. L'enjeu environnemental et climatique est devenu « un axe stratégique », une évidence, une priorité, pour les trois collectivités, quelles que soient leurs appartenances politiques. L'année CVE aura permis de concrétiser cette prise de conscience et de faire le lien entre ces attentes individuelles et les cadres collectifs : mettre l'accompagnement au changement et la coordination des actions au cœur de l'action publique.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

À l'issue de cette très riche année, il est intéressant de se retourner sur les objectifs de départ, tenter de dresser un bilan, et en tirer les enseignements pour l'avenir.

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DU TERRITOIRE GRENOBLOIS, TISSER DES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX, CHANGER L'IMAGE DE CE TERRITOIRE POUR LE RENDRE PLUS ATTRACTIF

Sur ces points, les résultats sont largement positifs dans l'implication de la Ville et de la Métropole de Grenoble dans de nombreux réseaux, tant dans le réseau des Villes CVE que dans les réseaux institutionnels, professionnels et citoyens européens et extra-européens. Ces liens engagent pour l'avenir, et ont permis de lancer de nouveaux projets. De nombreux consortiums ont déjà pu être montés avec des villes et réseaux de toute l'Europe grâce à l'aura acquise pendant l'année, dans la perspective de recherches de financements.

Malgré le peu de relais et de soutien au niveau médiatique, à l'échelle nationale comme européenne, sur le Titre lui-même, il semble que les actions concrètes « paient » : au niveau de la presse nationale, une nouvelle image du territoire a été relayée à travers ses initiatives et mobilisations en matière de transition. Mieux valoriser vers l'extérieur les actions du territoire fait partie des points d'amélioration pour la suite, et l'effet en termes d'attractivité devra être mesuré sur le long terme.

EMBARQUER LE PLUS GRAND NOMBRE

Avec plus de 1 000 événements et défis, cette année aura permis de mobiliser 600 acteurs et actrices locaux (collectivités, institutions, universités, associations et entreprises) autour d'une dynamique commune. Ces résultats sont enthousiasmants sur certains points, beaucoup plus nuancés ou difficiles à évaluer pour d'autres, mais sont source de grands enseignements pour la suite.

D'après l'enquête 2023 auprès du panel de recherche, le titre Grenoble CVE 2022 est très largement connu (par 93% des répondants). La programmation participative a dépassé les attentes, en nombre et en diversité d'événements comme de participants. L'effort pour atteindre tous les publics a été souligné avec une optique de faciliter les « premiers pas » : les événements scientifiques, les supports pédagogiques créés sur les défis, la diversité des formats d'événements qui ont permis de sensibiliser les scolaires, familles, étudiants, professionnels en mobilisant autant les cinq sens, l'émotion que l'intellect... permettent d'affirmer qu'au moins, le plus grand nombre a été « acculturé » au sujet de la transition écologique.

Certes, on observe la concentration des événements et défis sur Grenoble et la métropole, mais il faut souligner l'effort de diffusion dans des quartiers plus défavorisés, comme dans le reste du département.

La dynamique défi a été particulièrement intéressante pour les collectivités, ne serait-ce que pour booster, visibiliser, partager et développer une vision transversale inter-collectivité et systémique de leurs plans d'actions en matière climatique, environnementale et sociale. L'engagement formel dans des défis CVE peut être jugé décevant du côté des entreprises, associations ou habitants : la proposition de défis reste encore à travailler pour s'adapter au mieux à la dynamique d'engagement de ces acteurs du territoire.

Il apparaît clairement que les structures « déjà engagées » n'avaient pas besoin de la dynamique Capitale Verte pour poursuivre et approfondir leurs actions, ni d'un « affichage » dans des défis. La déclaration de gestes de réduction des impacts par une très grande majorité d'habitants (selon l'enquête 2023 auprès du panel de recherche) au cours de l'année 2022 confirme également le fait que cet engagement va bien au-delà du cadre proposé par Capitale verte, et heureusement.

En tant que collectivité, on s'interroge toujours sur la manière d'aller chercher les plus éloignés de ces pratiques, de parvenir à accompagner les moins convaincus. C'est là que réside notre plus grand défi.

Il a été intéressant de proposer à une très grande diversité d'acteurs de participer au Comité de Partenaires, et voir ainsi, aux mêmes tables, échanger des personnes très différentes (représentantes de petites et très grandes entreprises, artistes, associations sur le climat, la biodiversité, l'économie circulaire, centres de ressources sur l'écologie, agents et élus de collectivités, etc.) qui avaient autrement peu d'occasions de rencontres. C'est peut-être sur ce point que l'expérience CVE a été la plus utile : décroiser, permettre les rencontres, et favoriser l'émergence de nouveaux partenariats.

ACCÉLÉRER ET AMPLIFIER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Il est évidemment difficile, dans les quelques mois qui suivent l'année 2022, d'évaluer les effets des actions et politiques lancées en 2022. L'essentiel est surtout de mettre en évidence quelle courbe prend la trajectoire d'une dynamique qui a été lancée bien avant 2022 et qui tente de s'amplifier.

L'évaluation à + 5 ans permettra d'y revenir avec le recul nécessaire. Elle permettra d'observer non seulement les effets des mesures, réglementations, politiques, mais aussi d'observer l'évolution des comportements au travers d'une nouvelle passation de l'enquête « Pratiques Écologiques » du Baromètre des transitions, suite à celle de 2022, en 2024 et en 2027.

Dans l'immédiat, si l'on se base sur les retours évaluatifs, nous avons observé qu'une très grande majorité de citoyens du territoire (90%) estime avoir réduit au moins un de ses impacts durant 2022, qu'environ 20% des défis 2022 ont été lancés grâce à Capitale Verte, et que près de 25% sont des actions qui ont été approfondies, accélérées grâce à CVE : ces proportions se retrouvent autant pour les entreprises, associations que les collectivités. Cette année Capitale Verte Européenne aura donc eu un effet incitatif certain. Il apparaît notamment que proposer, sur un temps imparti (l'année 2022), une dynamique collective permet de ne plus remettre à demain le passage à l'action, de poser des objectifs ambitieux et d'y adjoindre des moyens, pour provoquer de l'émulation.

L'année CVE a permis de conforter encore davantage les politiques menées par les collectivités et d'en accélérer le partage avec l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit dans les domaines du climat, de l'énergie, de l'économie circulaire, de l'urbanisme, de la végétalisation et de la protection et restauration de la biodiversité. La participation citoyenne y est un élément pivot et levier, ainsi que le soutien et l'accompagnement au changement des structures (entreprises, associations).

Le bilan sur ces actions a souligné l'importance des coordinations entre acteurs publics et privés, des collaborations inter-collectivités sur des projets innovants d'urbanisme, d'espaces publics et naturels, de mobilité, et la nécessité de les poursuivre et de les améliorer. Un autre élément important en termes d'enseignement a été l'effet levier que pouvaient avoir de petits financements à l'adresse des associations, écoles ou petites entreprises ou collectivités, afin de leur faciliter des petits investissements qui permettent, par exemple, de sortir des logiques du jetable, de se former, de bénéficier des services d'un prestataire, en somme, d'initier des changements de comportements.

L'évaluation à + 5 ans permettra de revenir sur cette dynamique : pour l'heure, le chapitre 2 donnera une idée de la diversité des initiatives et de l'ambition donnée à des projets, sur chacun des douze thèmes qui ont structuré l'année.

ET MAINTENANT...

Il faut maintenant poursuivre, alors que l'Agence Capitale Verte arrive à la fin de son existence. La démarche de bilan menée en cette année 2023 a pour préoccupation principale de trouver les voies possibles pour faire perdurer et améliorer les outils et dispositifs CVE qui ont été utiles (les guides pour l'action, le guide des ressources, le site internet, le coup de pouce verts éducation, les défis, la labellisation d'événements...), les cercles d'échanges et les collaborations qui se sont tissés grâce au Comité des Partenaires et en inter-collectivités.

La dynamique Capitale Verte Européenne a d'ores et déjà permis de conforter, lancer des projets et, surtout, d'inscrire l'ambition de transition dans des démarches structurantes pour l'avenir du territoire. Des entreprises partenaires CVE ont rejoint le mouvement de la Convention des Entreprises sur le Climat, en participant tout au long de l'année 2023 à un parcours Alpes. La Biennale des Villes en Transition 2023 apparaît comme un prolongement de la réflexion critique sur « la transition ». La prospective « Grenoble 2040 », en cours, s'inspire pleinement des

enseignements de CVE, combinant une démarche de design fiction pour mobiliser l'imaginaire et le sensoriel et une démarche « donut », qui développe une vision transversale et croisée des différents enjeux socio-environnementaux. L'idée forte est pouvoir imaginer ensemble ce à quoi nous souhaitons que ressemble Grenoble en 2040, lorsque les enfants nés en 2022 deviendront adultes.

D'autres orientations fortes sont prises au travers des politiques d'achat public socialement et écologiquement responsables de la Ville et de la Métropole, la mise en oeuvre à venir par la Métropole des recommandations en réponse à la Convention citoyenne pour le climat, et la définition d'une trajectoire de neutralité carbone, objectif dans lequel la Métropole s'engage au travers de la dynamique européenne des 100 villes climatiquement neutres. La démarche se consolide également au travers des documents-cadres qui seront amenés à être révisés prochainement : le Plan Climat Air Énergie Métropolitain, le PLH, le PLUI, le SCOT ... Pour tout ce qui construit, planifie et pense la ville de demain, l'expérience de l'année Capitale Verte Européenne doit marquer l'inflexion des trajectoires vers un avenir désirable, socialement juste et environnementalement soutenable.

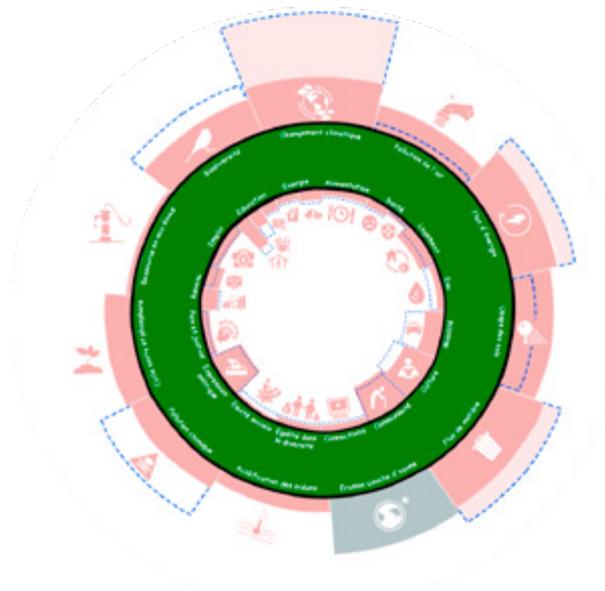
L'histoire s'écrit donc en grande partie maintenant, au travers de ce que deviendront, dans les prochaines années, ces dynamiques amorcées et amplifiées en 2022.

LE DONUT : VERS UNE BOUSSOLE QUI ARTICULE LES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Avec l'ambition de construire de nouvelles boussoles, le **réseau Cap Bien Vivre** (Grenoble-Alpes Métropole, la Ville de Grenoble, l'Université Grenoble-Alpes, la Chaire Paix économique de Grenoble École de Management, le CCFD-Terre Solidaire et le Collectif FAIR,...) a travaillé notamment, au cours de cette année 2022, à partir de la « théorie du Donut » de l'économiste Kate Raworth (2012). Celle-ci vise à allier les enjeux de justice sociale aux enjeux de préservation et de régénération environnementale, selon des principes de durabilité forte. Ces outils invitent à opter pour une grille de lecture à 360° permettant de visualiser les besoins fondamentaux des habitants du territoire grenoblois (le « plancher social ») et d'atterrissage dans les limites de ce que la planète peut offrir et reconstituer (le « plafond environnemental »). Cette réflexion oblige à s'interroger sur les indicateurs à suivre dans les différentes dimensions et la manière dont nos actions impactent chacune des dimensions.

Un premier portrait donut de la **Ville de Grenoble** réalisé en 2022 dans le cadre de la prospective « Grenoble 2040 », donne des repères pour 25 indicateurs sur la situation du territoire par rapport à la moyenne française. La collectivité travaille actuellement sur un second portrait co-construit avec les parties prenantes locales, dans l'objectif d'établir une vision commune souhaitée pour 2040.

Parallèlement, la **Métropole** travaille depuis plusieurs années à un indicateur de bien-être soutenable (IBEST) et elle a ouvert le chantier de la territorialisation des limites planétaires. Ces travaux sont dans une phase



Préfiguration du donut de la Ville de Grenoble.
Pour plus de détails consulter la page [Grenoble 2040](#).

d'expérimentation pour améliorer leur utilité et leur appropriation.

Lors de la Biennale 2023 des villes en transition, les ateliers Donut pour des entreprises de l'économie sociale et solidaire et pour les habitants ont rencontré un fort succès. L'équipe du DEAL (Doughnut Economics Action Lab) autour de Kate Raworth a organisé un séminaire dédié à l'application de la théorie du Donut dans l'action publique, regroupant plusieurs villes européennes (Bad Nauheim, Barcelone, Bruxelles, Glasgow, Grenoble, Valence Romans Agglomération, Worthing Borough Council). Le projet Pôle'R, qui travaille au développement de l'économie circulaire sur le territoire, s'est engagé sur une déclinaison du Donut à l'échelle d'un projet, avec des représentants des habitants, des associations et de la Métropole.

La question du choix des indicateurs, de leur échelle, des objectifs cibles et des seuils de soutenabilité en tant que boussole n'est pas neutre et le débat politique et citoyen autour de leurs usages est un chantier en cours. La complémentarité des compétences de chacune des collectivités appelle à une coopération autour de ces outils.

PARTIE 2

L'année mois par mois

12 mois, 12 thématiques, pour structurer et rythmer l'année Capitale Verte de l'Europe. Une ligne directrice, pour explorer les complexités et les interdépendances entre climat, environnement et société.

Les trajectoires de réchauffement climatique, de consommation des ressources, de creusement des inégalités sociales ou d'érosion de la biodiversité n'ont pas subi d'inflexion. Les plus vulnérables subissant davantage que les autres les conséquences du réchauffement climatique, la transition environnementale ne pourra être également que sociale.

Les événements de l'année 2022 (pandémie, sécheresse, incendies, guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'approvisionnement énergétique) ont confirmé ce constat : les transitions doivent être accélérées afin de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et garantir un environnement sain et durable pour toutes et tous.

Face à ces défis, le territoire grenoblois veut proposer un projet de transition vers une société juste et décarbonée, qui permette de se projeter à plus long terme, et de définir un cap lucide vers un futur collectif qui soit socialement juste et écologiquement sûr.

Les 12 chapitres qui suivent illustrent la vitalité de la réflexion, l'enthousiasme et l'ambition des actions mises en œuvre par des acteurs de tous ordres vers cet objectif.

Pour chacun des 12 thèmes, seront présentés les enjeux sur notre territoire (principalement à l'échelle de la métropole), ainsi qu'une illustration des défis et événements qui ont été portés pendant cette année Capitale Verte de l'Europe.

Climat

JANVIER



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 1.1

S'informer et prendre conscience

DÉFI 1.2

Je calcule mon empreinte carbone

DÉFI 1.3

En 2022 Je passe à l'action

DÉFI 1.4

Je transforme mes événements en événements écoresponsables

DÉFI 1.5

Embarquer tout le monde

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Le dernier rapport du GIEC de mars 2023 le rappelle : quels que soient les scénarios d'émission, le réchauffement de la planète atteindra 1,5°C dès le début des années 2030.

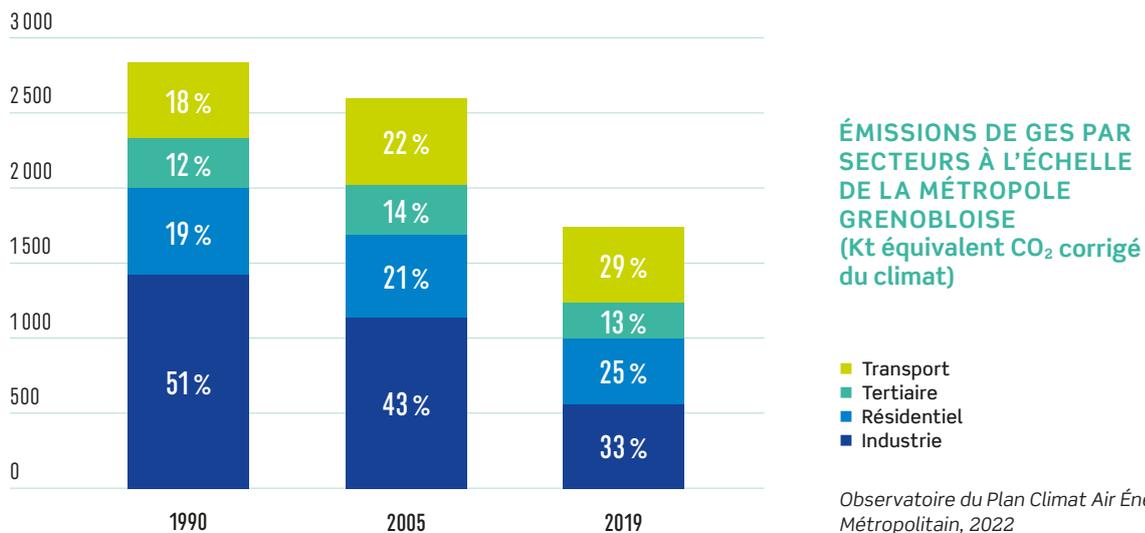
En 2050, sur le territoire grenoblois, il devrait faire plus de 35°C pendant au moins 43 jours par an en été; le manteau neigeux devrait être réduit de 80 à 85 % à 1 200 m d'altitude dans les massifs environnants à l'horizon 2080¹. Ce réchauffement implique de s'adapter aux sécheresses, canicules, événements extrêmes, maladies, et autres multiples effets qu'il entraîne.

Ces changements ne constituent en revanche pas une fatalité : l'atteinte de la neutralité carbone à l'échelle planétaire (l'équilibre entre émissions d'origine anthropique et la capacité de séquestration) est une condition sine qua none de la stabilisation des températures moyennes de la planète. En France, cette ambition se traduit par un changement drastique des modes de vie pour atteindre une empreinte carbone annuelle moyenne par habitant de 2 teq CO₂ contre 9,2 teq CO₂ en 2019 (4,64 teq CO₂ produites sur le territoire et 4,55 teq CO₂ associées aux importations)².

Pour faire sa part dans la lutte contre le changement climatique, le territoire grenoblois³ s'est engagé sur des trajectoires de réductions de ses émissions. Pour les répondants du panel de recherche 2022⁴, si c'est d'abord à l'échelle internationale que la crise écologique doit être gérée (51 %); 30 % des répondants considèrent que c'est à l'échelle locale (13 %) et individuelle (17 %) que l'on peut en premier lieu faire bouger les choses.

En 2019, les émissions de GES sur notre territoire ont été réduites de 33 % par rapport à 2005. La trajectoire actuelle est cohérente avec l'objectif de - 50 % en 2030 que donne le Plan Climat Air Énergie Métropolitain 2020-2030.

Ces baisses d'émissions de gaz à effet de serre résultent notamment de l'effort des industries (mais celui-ci semble atteindre un plateau) et de la conversion énergétique des systèmes de chauffage (notamment le chauffage urbain) vers les énergies renouvelables thermiques. Le secteur des transports est celui le plus en retard sur cette trajectoire, encore très dépendant des énergies fossiles, avec celui du secteur résidentiel qui se confronte à l'enjeu de rénovation massive des habitations.



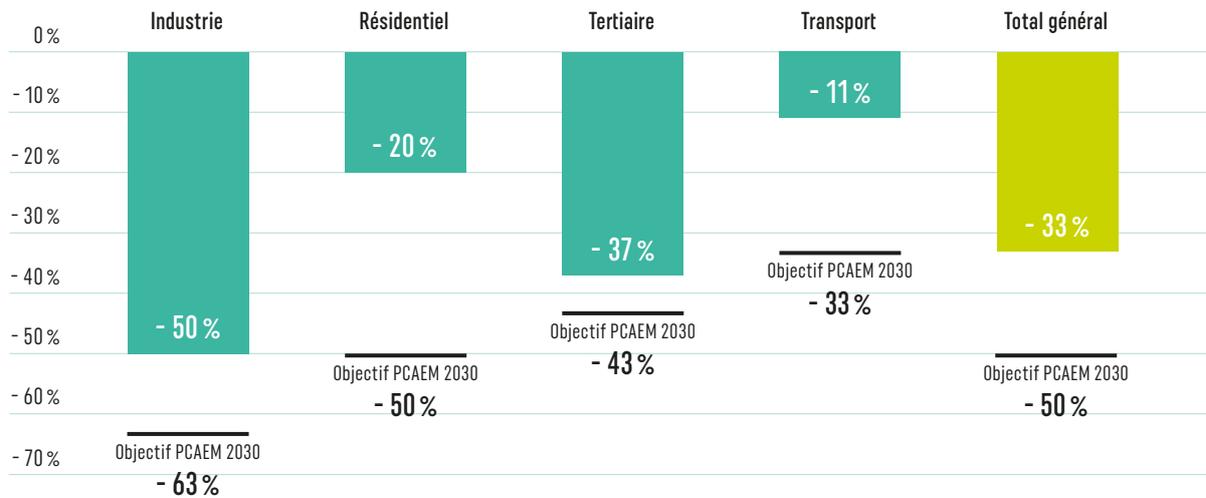
1 Étude Cabinet Tec Conseil pour la Ville de Grenoble

2 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4279405#tableau-figure1>

3 Le territoire grenoblois désigne ici et dans la suite l'échelle de la métropole grenobloise

4 Jourdain, V. et Ottaviani, F. (2023), *Rapport d'enquête. Pratiques écologiques*. Grenoble École de Management-ADEME-Métropole de Grenoble. Panel de Recherche GEM, projet Barometre des transitions, Enquête « Pratiques Écologiques », avril-juin 2022, 680 répondants, échantillon redressé. Cette enquête sera désignée par la suite comme « l'enquête 2022 auprès du panel de recherche ».

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES ENTRE 2005 ET 2019 (corrégés du climat) sur le territoire métropolitain

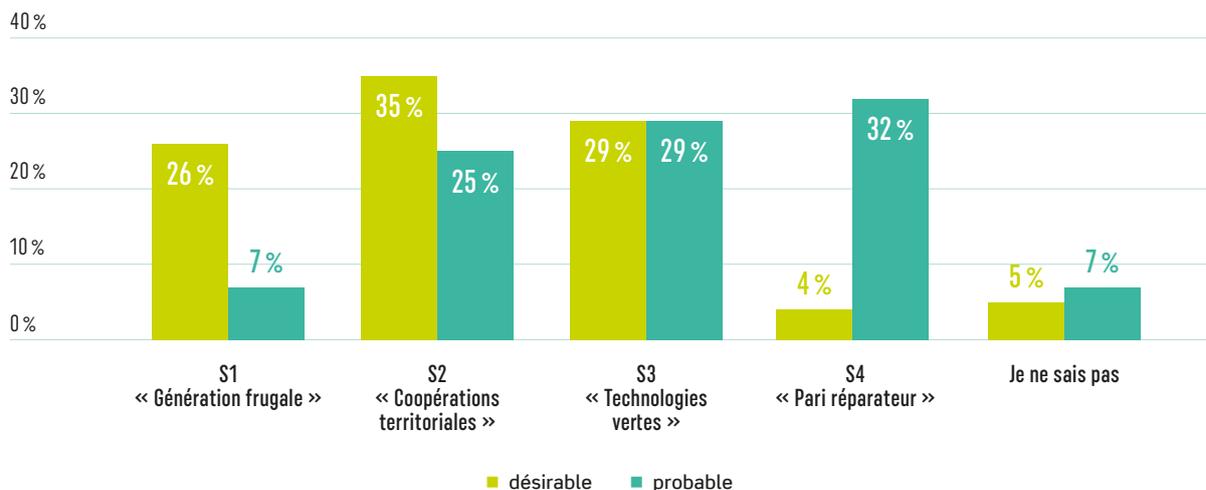


Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, 2022

Parmi les 4 scénarios de l'ADEME⁵, plus de 60 % du panel de recherche 2022 considère comme plus désirables les scénarios privilégiant les changements de comportement vers la sobriété (génération frugale), et les « coopérations territoriales » tournées vers des usages des ressources responsables, mesurées

et partagées. Cependant, ils sont tout autant à considérer comme plus probables les scénarios de recours aux technologies dites « vertes » permettant de maintenir les modes de vie du début du 21^e siècle, mais qui pourront s'avérer très consommateurs d'énergie, de matières et avoir un fort impact sur l'environnement.

Lequel de ces quatre scénarios vous semble le plus probable ? Le plus désirable ?



Rapport d'enquête. Pratiques écologiques. Jourdain, V. et Ottaviani, F., 2023

5 <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/>

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Face à ces enjeux, les défis ont mis à l'honneur la « prise de conscience » au niveau individuel ou d'une entreprise. Plus de la moitié des 60 défis relevés concernent la sensibilisation aux effets du changement climatique auprès des collaborateurs, bénévoles ou citoyens, que ce soit à travers des ateliers (notamment les Fresques du climat ou les Conversations carbone), des débats ou encore des sorties scolaires. Des bilans carbone ont été réalisés par de nombreux acteurs (un quart des défis), en particulier par les entreprises. Plusieurs défis et événements témoignent par ailleurs de la volonté des acteurs, publics comme privés, d'amplifier leurs coopérations pour définir ensemble des priorités d'action.

COMPRENDRE ET RESSENTIR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Le réchauffement climatique en territoires de montagne

Le 14 janvier, la **glaciologue Delphine Six** et **Samuel Morin**, directeur du **Centre National de Recherches Météorologiques** et **contributeur du GIEC**, ont présenté l'évolution du climat en zone de montagne, des impacts physiques et socio-économiques observés et des marges de manœuvre en matière d'adaptation et d'atténuation. Le changement climatique est en effet particulièrement saillant en montagne, avec des conséquences variées selon les milieux et les altitudes : baisse des niveaux d'enneigement en basse et moyenne altitude, fonte des glaciers, modification de la saisonnalité

© Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



du débit des rivières, multiplications des crues, glissements de terrains et aléas gravitaires...

DÉFIS ET ÉVÉNEMENTS

associations entreprises

Des Fresques en folie



De nombreux citoyens, entreprises et



© Mathieu Nigay

associations ont participé à une **Fresque du Climat**, en particulier grâce au réseau très actif de l'association grenobloise. En 2022, 630 personnes sont devenues formateurs fresques sur le département (30 en 2021), 51 ateliers « La fresque s'invite chez vous » ont rassemblé près de 450 participants. Lors de l'événement « Look Up! », organisé le weekend du **10-12 juin** à la Bastille, 25 ateliers autour de diverses fresques ont été réalisés, avec plus de 200 participants!

Avec le soutien de **l'ADEME**, diverses autres actions de sensibilisation ont pu être menées : 15 binômes formés aux outils « Conversation Carbone » et 18 structures à « Inventons nos vies bas carbone » ; 340 agents de **la Ville** et 295 agents de **la Métropole** ont pu participer

à une fresque du climat; une quinzaine d'agents Ville et onze agents de la Métropole sont devenus formateurs pour, à leur tour, faire comprendre la complexité et les impacts du dérèglement climatique, et embarquer un maximum d'agents d'ici à 2024.

DÉFI

établissement scolaire

Balades sonores pour l'environnement

3 classes, environ 75 élèves

Avec l'aide de leurs professeurs et de l'association **Point de suspension**, trois classes de 6^e du **Collège Vercors** de Grenoble ont conçu des balades sonores. Au préalable, des ateliers philosophiques ont permis aux élèves d'acquérir une meilleure connaissance des enjeux environnementaux et de se questionner sur les différentes manières d'agir pour protéger la planète. Les élèves se sont enregistrés en lisant des textes issus de ces ateliers et les ont mêlés à des montages sonores pour compléter l'écriture de la balade. Ils ont ensuite déambulé de la Bobine à leur collège au son de leur création.



ÉVÉNEMENT

associations

L'art au service de la prise de conscience

De nombreux artistes ont pris part à des



Dimanche © Virginie Meigné

actions de sensibilisation. Ainsi, la compagnie **des Non-Alignés** a présenté sa pièce **Mort d'une Montagne** les **26 et 27 janvier**, afin de nous exposer ce statut de « sentinelles » du réchauffement climatique qui caractérise

les montagnes. À travers son spectacle **Dimanche**, représenté les **7 et 8 mars**, les compagnies théâtrales **Focus et Chaliwaté** nous ont peint le portrait d'une humanité en total décalage avec son époque, saisie par le chaos des dérèglements climatiques. Les musées se sont eux aussi investis, à l'image du **Centre d'arts graphiques d'Échirolles**, qui a exposé les productions issues de la plateforme en ligne **2degrees-petition**, représentant des perceptions différenciées du changement climatique.

ÉVALUER L'IMPACT CARBONE DE SES ACTIVITÉS ET PASSER À L'ACTION

DÉFI

associations entreprises

À sa calculatrice carbone!

De nombreuses structures se sont engagées à calculer l'empreinte carbone de leurs activités et/ou de leurs salariés, comme **Air Liquide (1 000 participants)**, **Citiz**, **Hardis Group**, **la Fédération des Alpes de l'Isère**, **l'Institut Laue-Langevin**, **Grenoble INP**, **le théâtre l'Hexagone** ou encore **le Centre national Chorégraphique de Grenoble**. Pour cela, ils ont utilisé des outils existants (calculateur de l'ADEME, scopes 1, 2 et 3) ou ont élaboré leur propre méthodologie de calcul. Cette quantification est essentielle pour mieux comprendre l'impact de ses actions et prioriser les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre!

Par ailleurs, 181 citoyens ont accepté de réaliser un bilan carbone individuel en 2022 à partir de leurs pratiques en matière de transport, alimentation, logement, services publics, divers (vêtements, équipements numériques) et accepté de laisser leurs coordonnées pour réaliser à nouveau ce bilan dans 5 ans. Pour 2022, ces citoyens sont responsables en moyenne de l'émission de 5,4 tonnes eqCO₂ / personne / an : ils apparaissent plutôt engagés dans la transition par leurs modes de vie et/ou ont des modes de vie urbains qui permettent de réduire l'impact transport et l'impact logement.

DÉFI

association

Défi Famille Verte 2022, une promotion des engagements écologiques dans la Vallée de la Gresse

L'association Vallée de la Gresse en transition a souhaité inciter les habitants de son territoire (Varces, Vif, Le Gua) à participer à un défi mensuel reprenant les défis de Capitale Verte de l'Europe. Chaque mois, ils ont envoyé à leurs adhérents (et plus largement) une affiche avec quelques pistes pour réduire les émissions et contribuer aux défis des thèmes mensuels. Ils ont également organisé des apéros-voisins pour s'encourager mutuellement à agir et convaincre d'autres personnes de s'engager pour démultiplier l'action.

DÉFI

collectivités porteuses

La Convention Citoyenne métropolitaine pour le Climat

La Métropole a organisé en 2022 une convention citoyenne pour le climat local. 120 citoyens tirés au sort ont été amenés à se prononcer sur deux questions : comment réduire les gaz à effet de serre d'ici 2030 ? Et comment devenir un territoire neutre en carbone d'ici 2050 ?

Au cours de 5 sessions de travail et de nombreuses intersessions, les citoyens ont élaboré une vision du territoire neutre en 2050 et ont identifié les grands leviers pour y parvenir. En octobre 2022, la Convention citoyenne pour le climat a présenté aux élus métropolitains les 219 propositions pour atteindre la neutralité carbone et réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire métropolitain. Pour ce qui concerne les compétences de la Métropole, toutes les propositions ont été instruites puis soumises au vote des élus métropolitains en avril 2023. Pour les actions complexes ou suscitant un débat important elles pourront faire l'objet d'une votation citoyenne.

CRÉER DES RÉSEAUX D'ACTEURS ENGAGÉS DANS LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

DÉFI

associations collectivité porteuse



Sport et transition écologique : les clubs sportifs grenoblois s'engagent

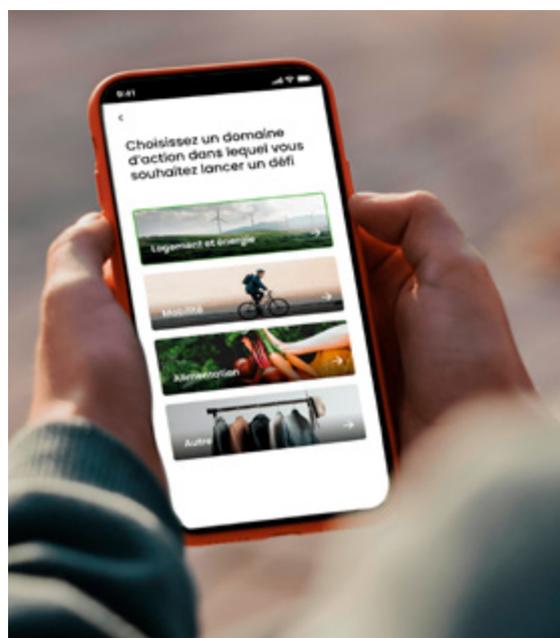
Une vingtaine d'associations touchées, environ 90 citoyens

L'Office Municipal des Sports de Grenoble a organisé des conférences, des ateliers et une exposition pour construire collectivement une « Charte d'Engagement Sport en Transition 2030 » et créer les conditions d'un engagement et d'une mise en œuvre réalistes afin d'embarquer les associations sportives du territoire dans cette démarche sur une trajectoire 2022-2030. Un réseau d'une vingtaine d'associations sportives s'est constitué et une plateforme de ressources ainsi qu'une grille d'auto-évaluation ont été mises à disposition des associations pour les aider à accélérer leurs démarches de transitions.

DÉFI

collectivités porteuses réseau international

Appli Climate Campaigners



© Climate Campaigners

Climate Campaigners c'est une expérience unique à vivre à Grenoble portée par un projet européen **Horizon 2020** : en relevant des défis sur l'application dédiée, les participants intègrent une communauté de citoyens de 13 autres villes du monde. À l'occasion du lancement le **15 septembre**, la **Ville de Grenoble** a organisé des animations sur le thème de l'Europe et de l'engagement écologique en partenariat avec l'Agence Grenoble Capitale Verte Européenne, pour impulser cette dynamique éco citoyenne. L'application ne suscite pas encore l'engouement escompté et s'améliore chemin faisant, l'expérimentation se poursuivant jusqu'en 2024.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses réseau international

Rencontre internationale des Villes en Transition

55 participants

Cette **première saison des 48h des Villes en Transition**, organisée par la **Ville de Grenoble le 21 et 22 mars**, a réuni des délégations venues du monde entier ainsi que des agents et des élus Grenoblois autour des thèmes du climat et de

l'énergie. À cette occasion, ils ont visité l'éco-quartier Flaubert, suivi les conférences de plusieurs chercheurs et essayé la fresque du renoncement. L'ensemble des débats suscités a permis de travailler sur la transition, en croisant les visions scientifiques, techniques et institutionnelles. L'objectif est de consolider un réseau d'acteurs et de collectivités qui agissent en faveur des transitions dans le monde.

DÉFI

collectivités porteuses

Le Pacte Éco Local

Au travers du Pacte Économique Local, ce sont **30 acteurs publics et privés, représentant plus de 53 000 emplois**, qui s'engagent en faveur des transitions écologiques, énergétiques, numériques et sociétales indispensables à la résilience économique et à l'attractivité du territoire Grenoble Alpes. Par ce Pacte, **la Métropole** mobilise les entreprises, sur une stratégie de développement économique ambitieuse et des rencontres pour créer les synergies et lever les freins au passage à l'action, dans l'objectif de construire une feuille de route d'accompagnement de tous au changement.

Air

FÉVRIER



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 2.1

Bois sec, poêle performant :
je me chauffe au bois sans polluer

DÉFI 2.2

Des camions pleins :
Optimisons les livraisons !

DÉFI 2.3

Je limite les émissions liées
à mes déplacements

DÉFI 2.4

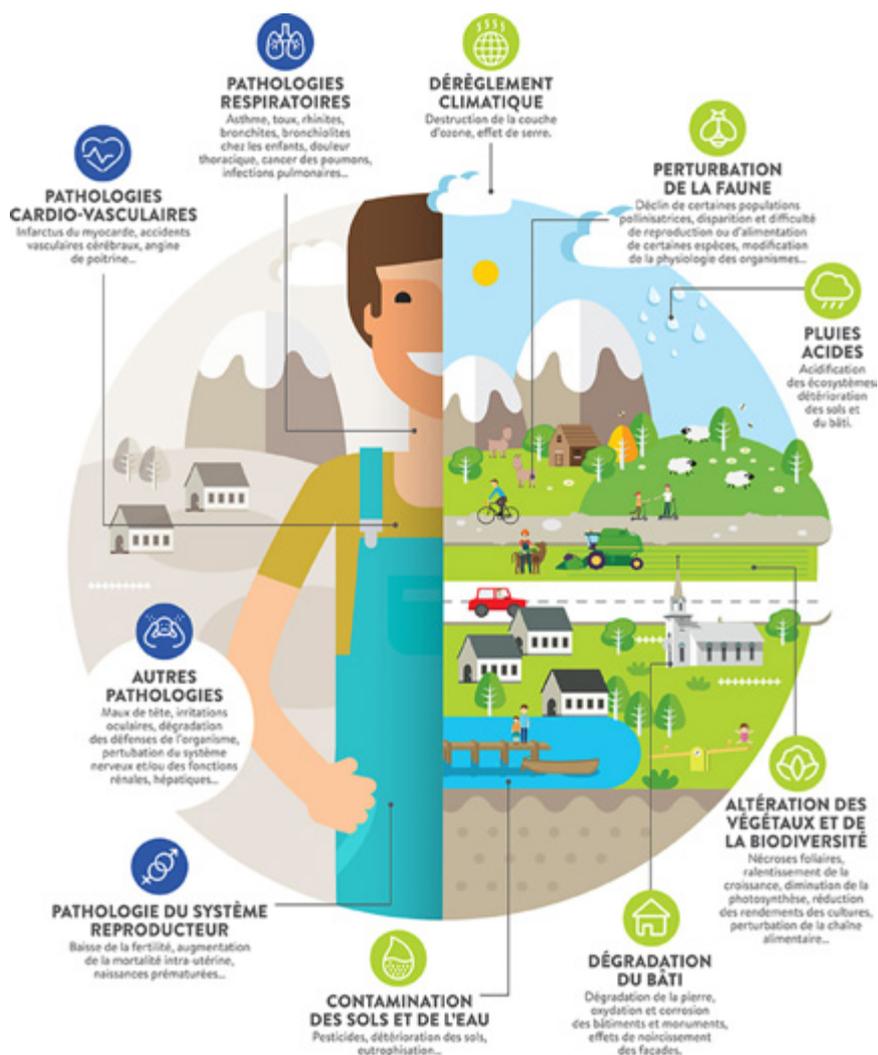
Air intérieur, air sain

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Respirer un air moins pollué est un enjeu essentiel pour le territoire grenoblois. La pollution de l'air est à l'origine de nombreuses maladies et de décès. Dans la métropole grenobloise, 293

décès prématurés par an sont liés à la pollution par les particules fines et 135 sont liés au dioxyde d'azote¹.

LES CONSÉQUENCES DES POLLUTIONS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT



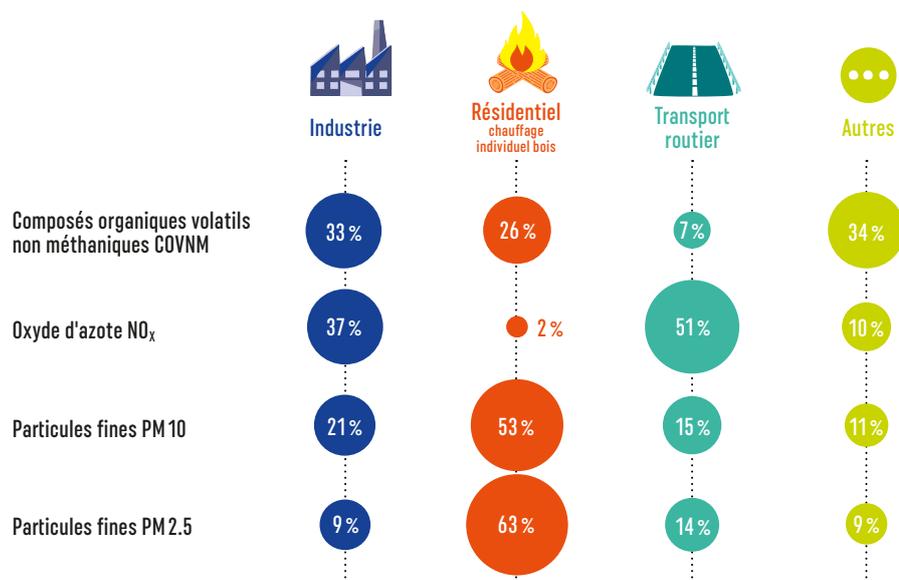
Diagnostic local de santé Grenoble-Alpes Métropole, Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, 2021

Au regard des seuils préconisés par l'OMS, les valeurs guides sur les différents polluants atmosphériques sont toutes dépassées sur la quasi-totalité de l'agglomération. Principaux responsables : les particules fines, émises

principalement par les cheminées dites « non performantes » (foyers ouverts ou poêles ancienne génération), et les oxydes d'azote, émis principalement par le trafic routier et les industries.

1 Yvon, J-M. et Yvroud, M. (2021), *Évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS) de la pollution de l'air ambiant en région Auvergne-Rhône-Alpes, période 2016-2018*. Santé publique France.

CONTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉ HUMAINES AUX ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES SUR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE EN 2018



La qualité de l'air dans les bâtiments exposés à la pollution atmosphérique. Guide technique. GAM, Ville de Grenoble, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, 2023

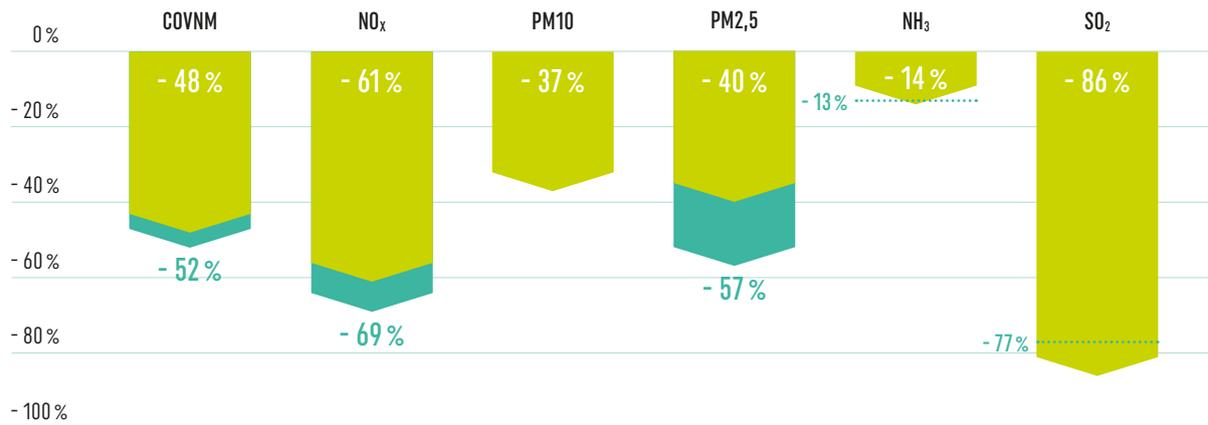
Si les transports sont bien identifiés parmi les causes de la pollution de l'air, le chauffage au bois l'est beaucoup moins. D'après l'enquête 2022 auprès du panel de recherche, seuls 10 % des répondants l'ont vraiment à l'esprit. À l'inverse, la circulation routière est pointée par 65 % du panel comme principal responsable, soit de façon sur-représentée en comparaison au baromètre national de l'ADEME dont le chiffre s'élève à 39%. Les caractéristiques urbaines et géographiques de l'agglomération, qui font d'elle une « cuvette » et un espace de congestion automobile important, jouent sans doute un rôle dans cette représentation.

Le territoire s'est donné pour objectif de réduire de 60 % en 2030 (par rapport à 2005) sa concentration en particules fines PM10. Une partie de l'effort est déjà réalisée puisque cette concentration a diminué de 30 % entre 2005 et 2019. Les secteurs de l'industrie et des

transports ont fortement contribué à la baisse, mais, c'est le secteur résidentiel qui présente la plus grande marge de manœuvre par la réduction des appareils de chauffage au bois individuels non performants.

Concernant le trafic routier, même si ses émissions sont en baisse depuis 10 ans, il est responsable de la moitié des émissions d'oxydes d'azote et de près de 30 % des émissions de particules, principalement produites par les véhicules diesel. Des mesures pour limiter l'accès de certaines zones aux véhicules polluants, favoriser l'acquisition de véhicules moins polluants et repenser la circulation dans les centres-villes sont en cours de déploiement et constituent donc des leviers indispensables pour continuer à améliorer la qualité de notre air même si elles demandent un effort de changement de comportement important pour la population.

LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS DE L'AIR DEPUIS 2005 DANS LA MÉTROPOLE DE GRENOBLE



■ Évolution des émissions entre 2005 et 2019 ■ Objectifs PREPA* pour 2030 (réduction des émissions par rapport à l'année 2005)

* Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques.

*La qualité de l'air dans les bâtiments exposés à la pollution atmosphérique. Guide technique.
GAM, Ville de Grenoble, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, 2022*

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Relativement peu investie par les acteurs (seulement 15 défis), la thématique Air a surtout été appréhendée à travers le prisme des pollutions liées aux mobilités (9 défis). Seules les collectivités porteuses et une entreprise se sont emparées des autres aspects de la pollution de l'air : chauffage au bois non performant, habitat, produits d'entretien (pour ceux-ci, se reporter au chapitre Santé). Cela témoigne, comme évoqué précédemment, d'un déficit de connaissance sur la diversité des sources de pollution de l'air, outre les gaz d'échappement. De nombreux événements, mobilisant des approches scientifiques, artistiques et participatives, ont joué ce rôle de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air.

EXPLORER LA QUALITÉ DE L'AIR POUR MIEUX COMPRENDRE CE QUE L'ON RESPIRE

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique association

Grenoblois, tu sais que tu respirez ?

100 participants

Le 11 février, **Rémy Slama, épidémiologiste à l'INSERM, Gaëlle Uzu, biochimiste de l'atmosphère à l'IGE, Gladys Mary correspondante territoriale à Atmo Auvergne Rhône-Alpes et Cécile Cenatiempo Conseillère déléguée à la Qualité de l'air Grenoble-Alpes Métropole**, ont présenté les dernières connaissances de la recherche sur la qualité de l'air, les moyens de suivi (modélisation / mesures) déployés sur le territoire et certaines actions mises en œuvre pour améliorer l'air que l'on respire. La conférence a eu lieu après une introduction théâtralisée par la troupe « **Un euro ne fait pas le printemps** », fruit de son observation de l'équipe **CHIANTI de l'Institut de Géosciences de l'Environnement**, Un format instructif et sensible, suscitant réflexions, émotions et débats.

DÉFI

collectivités porteuses

La Tour Perret, phare de la qualité de l'air

La Tour Perret, avec ses 90 mètres de hauteur, s'est transformée en phare de la qualité de



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

l'air pendant 3 mois. Chaque soir, de 19h à 23h, des projecteurs LED de couleur informaient les Grenoblois de la qualité de l'air du lendemain sur une échelle de « bon » à « extrêmement mauvais » (indice Atmo). Forts de cette expérience, **Atmo Auvergne Rhône-Alpes, Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Grenoble**, en lien avec la Régie du téléphérique de la Bastille, ont décliné l'initiative en 2023 sur le pylône du téléphérique de la Bastille.

ÉVÉNEMENT

association

Quelle qualité de l'air pour l'agglomération grenobloise ?

Quelles sont les principales sources de pollution de l'air que nous respirons ? Quels sont les moyens concrets pour limiter cette pollution ? Quels peuvent être les effets sur la santé, sur le climat, la nature et la biodiversité ? L'association **Santé Environnement en Auvergne-Rhône-Alpes** a proposé, **le 25 mars**, un temps pour se réunir, échanger, connaître et comprendre ces enjeux à l'échelle de notre agglomération.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses Autre institution publique



L'air à la loupe

« L'air à loupe » est une **exposition** de photos qui racontent l'invisible : l'air qui nous entoure. Réalisée par **Atmo Auvergne Rhône-Alpes** avec le soutien de **Grenoble-Alpes Métropole** et de **la Ville de Grenoble**, cette exposition grand format (bilingue français-anglais) a été installée au pied du téléphérique de la Bastille **du 1^{er} février au 31 mars**, puis présentée au public lors de la cérémonie de désignation **en octobre** sur les grilles d'enceinte du Palais des Sports.

Deux balades urbaines le 2 mars et le 2 octobre (30 participants), organisées par **Atmo** et **Grenoble-Alpes Métropole** et le laboratoire Pacte, ont permis aux participants de déambuler dans les rues grenobloises équipés de capteurs, pour y constater les différentes situations d'exposition à la pollution et découvrir **la Captothèque**, service de mesure citoyenne de la qualité de l'air.



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

AGIR AVEC ET POUR LES ENFANTS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

DÉFI

collectivités porteuses

Améliorer la qualité de l'air dans les écoles

Environ 6 300 élèves

Nous passons 80 % de notre temps dans des lieux clos¹, et l'air que nous y respirons n'est pas

toujours de qualité. **La Ville de Grenoble** mène des actions pour suivre et améliorer la qualité de l'air intérieur de ses bâtiments communaux :

- Installation de 100 détecteurs CO₂ connectés dans les restaurants scolaires, réalisation de tests dans les salles de classe et formation du personnel aux enjeux de la qualité de l'air intérieur.
- Mesures pour étudier l'effet de travaux de rénovation sur le transfert des polluants de l'extérieur vers l'intérieur (Groupe scolaire Joseph-Vallier).
- Intégration d'objectifs de qualité d'air intérieur dès la conception et la construction des bâtiments – Démarche Manag'R (école Marianne Cohn).
- Insertion de clauses dans les marchés publics pour l'achat de mobilier, matériaux, fournitures scolaires et produits d'entretien peu émissifs.

DÉFI

établissement scolaire



Un VéloBus pour aller à l'école

14 classes, environ 350 élèves concernés

Afin de lutter contre la pollution de l'air et d'encourager le recours à des modes de transport doux, **l'école des Poussous de Varcès** a voulu faciliter les déplacements à vélo. Quatre lignes de « vélobus » ont été tracées par l'école, ponctuées par des arrêts associés à des horaires de passage. Le principe : des parents volontaires partent à vélo au bout de chaque ligne et récupèrent les élèves qui attendent à chaque arrêt. Ainsi, les enfants peuvent se rendre à l'école sans polluer, en toute sécurité et en perfectionnant leur maîtrise du vélo par la même occasion.

1 Rapport 2022 du développement durable de la Ville de Grenoble

LIMITER LES DÉPLACEMENTS ET PASSER AUX MOBILITÉS MOINS POLLUANTES

DÉFI

entreprise

La plomberie à la force des mollets



Robi Plomberie, entreprise artisanale de plomberie-chauffage, a fait le choix d'intervenir dans le centre-ville de Grenoble à l'aide d'un vélo cargo.

Ce compagnon de route permet à Antoine de combiner mobilité décarbonée et réactivité dans l'exercice de son travail et de se soustraire aux difficultés de stationnement.

Un petit coup de pédale pour Robi, un grand pas pour la qualité de l'air du territoire!

DÉFI

institutions publiques

Vers des trajets plus verts pour les salariés

La Société Publique Locale Eaux de Grenoble - Alpes s'engage pour la qualité de l'air du territoire. Quatre véhicules électriques sont ainsi venus remplacer en septembre 2022 les voitures thermiques les plus anciennes et les plus polluantes de l'entreprise. Les déplacements ont été optimisés via la mutualisation de véhicules. 2 vélos électriques ont été mis à disposition des salariés qui assurent la surveillance du site de captage de Rochefort, situé dans une réserve naturelle. Un mode de transport décarboné et silencieux qui a aussi l'avantage de préserver la tranquillité des animaux présents sur le site.

DÉFI

entreprise

Faciliter les mobilités électriques

Pour améliorer la qualité de l'air à son échelle, **l'entreprise BioMérieux** de Grenoble, spécialiste de la microbiologie, a ouvert une aire de mobilité durable sur son site pour encourager les collaborateurs à utiliser des transports à faibles émissions.

Celle-ci accueille des emplacements de recharge électrique pour 15 vélos, 8 voitures, 10 trottinettes, 2 deux-roues motorisés. En complément, BioMérieux a investi dans des vélos à assistance électrique, que les collaborateurs peuvent utiliser pour leurs déplacements professionnels.

REMPLENER LES CHAUFFAGES AU BOIS NON PERFORMANT

DÉFI

collectivités porteuses

De quel bois je me chauffe !

566 foyers accompagnés en 2022

La Métropole a accompagné près de 3000 foyers de particuliers depuis 2016 pour remplacer leur chauffage individuel au bois non performant (d'avant 2002 ou cheminées à foyer ouvert) par des appareils « flamme verte 7 étoiles », à l'aide de la **prime air-bois** (jusqu'à 2000 € de la Métropole, complétés par 800 € de **la Ville de Grenoble** pour les foyers les plus modestes); et apprendre les bonnes pratiques du chauffage au bois grâce à des ateliers grand public. Une Charte d'engagement en faveur de la qualité de l'air avec des professionnels du chauffage au bois a été rédigée.

Énergie

MARS



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 3.1

Je réduis ma consommation et ma facture d'énergie

DÉFI 3.2

Rénovation thermique des bâtiments : halte aux déperditions !

DÉFI 3.3

Je passe aux énergies renouvelables

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

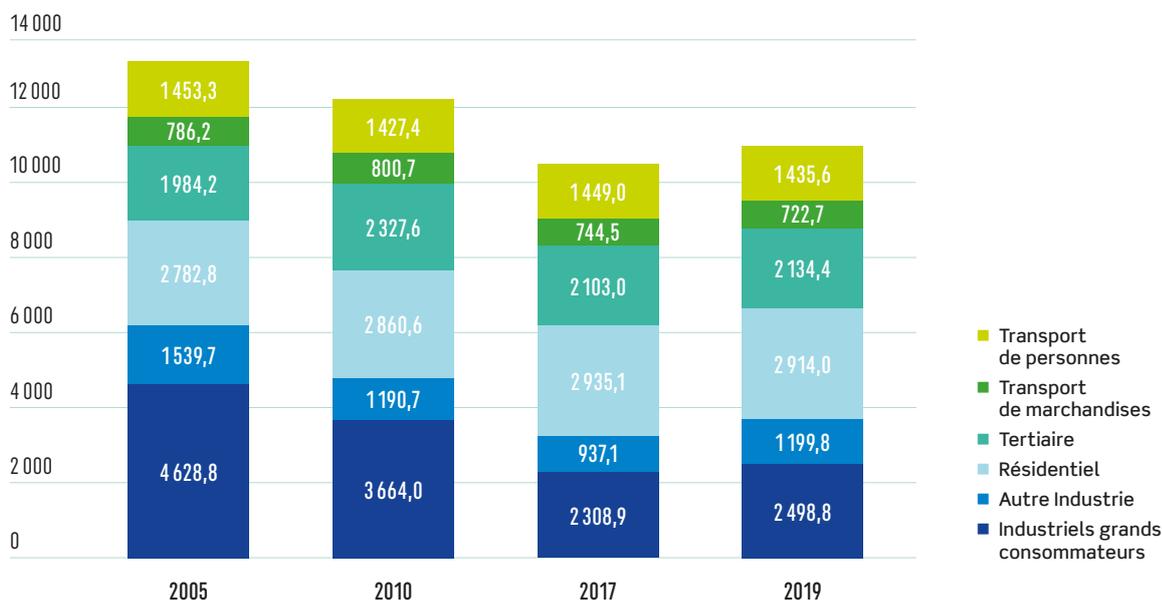
Le véritable moyen d'avancer dans la transition énergétique, c'est de réussir à consommer moins d'énergie pour se chauffer, se déplacer, fabriquer... C'est aussi remplacer progressivement les énergies fossiles comme le gaz, l'essence et le fioul par des énergies renouvelables !

En 2022, le contexte de crise énergétique a fait exploser les prix de l'énergie, mettant citoyens, collectivités, entreprises et industriels devant l'urgente nécessité de baisser les consommations. Au niveau local, on observe une baisse des consommations depuis plusieurs années et notamment dans

le secteur de l'industrie qui a réduit de moitié ses consommations énergétiques. Des efforts sont encore nécessaires sur les autres secteurs.

Les secteurs résidentiel et tertiaire disposent d'une marge de progression très forte à la fois autour des enjeux de rénovation thermique des habitations, avec plus de 40 % de la consommation énergétique du territoire, mais aussi des pratiques à faire évoluer pour aller vers plus de sobriété. Bureaux surchauffés, logements, équipements et commerces mal isolés, équipements publics inadaptés... Le gaspillage énergétique lié aux bâtiments est considérable !

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE PAR SECTEUR SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE (en Gwh)

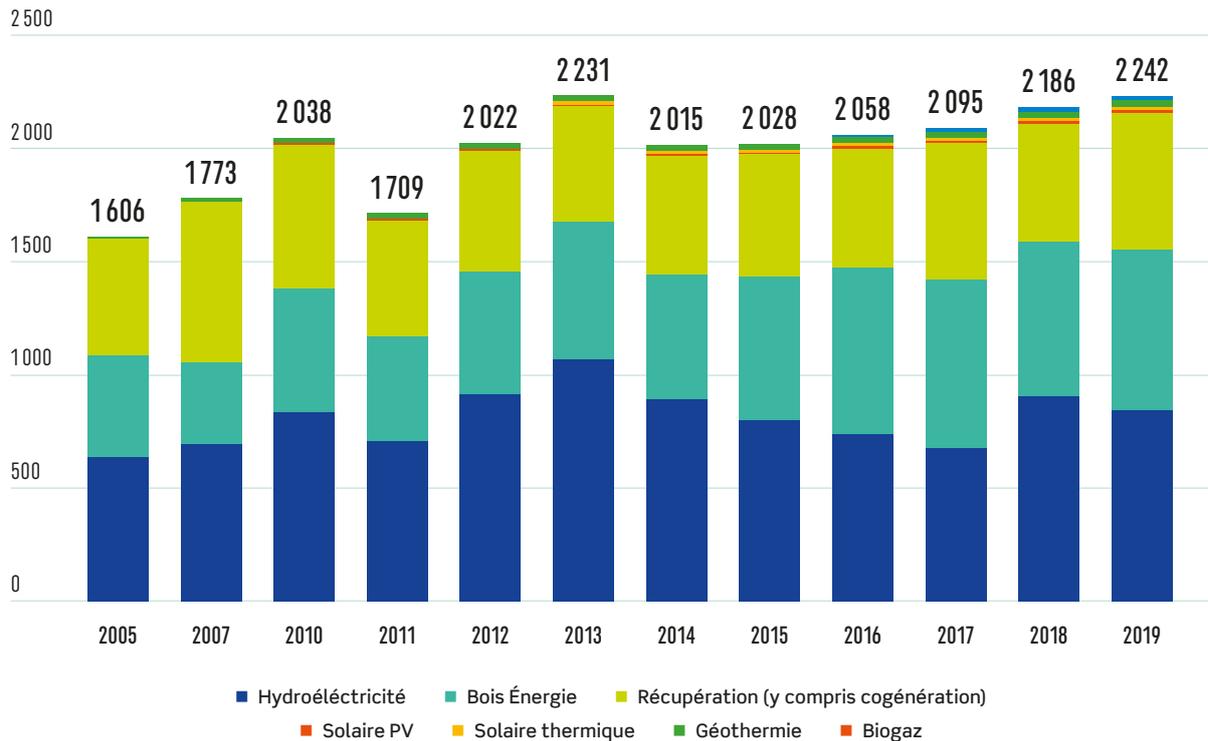


Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, 2022

Globalement, on observe une diminution de la consommation d'énergie finale de 17 % entre 2005 et 2019. L'objectif du PCAEM pour 2005-2030 est de - 40%. On remarque cependant que depuis 2017, les consommations repartent légèrement à la hausse, en particulier dans les industries et dans le secteur tertiaire.

Sur le territoire, le mix énergétique comprend encore 53 % d'énergies fossiles réparties entre le gaz naturel, les carburants, le fioul/GPL, etc. Cependant les énergies renouvelables produites sur le territoire sont en augmentation de 34 % entre 2005 et 2019. La production d'énergie renouvelable sur le territoire provient

PRODUCTION PRIMAIRE D'ENR GWH RÉEL (GWH) Grenoble Alpes Métropole



Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, 2022

quasi exclusivement (94%) du bois énergie, de l'hydroélectricité et de la récupération de chaleur fatale; le solaire photovoltaïque et thermique, la géothermie, le biogaz et l'électricité de cogénération occupent une part marginale dans le mix énergétique. Si les énergies renouvelables permettent d'ores et déjà

de couvrir 20% des consommations d'énergie finale du territoire métropolitain, l'objectif de 30% en 2030 fixé par le PCAEM est ambitieux et suppose un développement tous azimuts de l'ensemble des différentes filières, au maximum de leur potentiel.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Les collectivités, entreprises et associations ont bien identifié les différentes manières d'économiser de l'énergie. Ainsi, outre les nombreux événements visant à sensibiliser les citoyens, la trentaine de défis portant sur les enjeux énergétiques se sont répartis dans des proportions proches sur la rénovation thermique des bâtiments, sur le déploiement des énergies renouvelables et sur la sobriété énergétique. Les projets d'économie d'énergie, qu'il s'agisse de l'installation de parcs renouvelables ou de projets de rénovation, s'inscrivent dans le temps long : il est par conséquent difficile de les resituer sur une seule année.

QUESTIONNER LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET METTRE EN ŒUVRE LA SOBRIÉTÉ

ÉVÉNEMENTS

conseil scientifique

Conférences réseaux d'énergie et neutralité carbone

Les 9 et 29 mars, le Conseil Scientifique a proposé deux conférences sur les réseaux énergétiques. Au cours de la première, **Christophe Bouneau, historien, François Ménard, sociologue, Jacques Percebois, économiste** et **Daniel Florentin, géographe**, ont montré que les réseaux électriques façonnent les villes autant qu'ils découlent de leur développement, puis ils ont présenté les enjeux soulevés par la transition énergétique. La seconde conférence a pris la forme d'une table-ronde où scientifiques, acteurs privés et publics ont échangé sur la manière de repenser ces réseaux énergétiques pour atteindre la neutralité carbone.

ÉVÉNEMENTS

entreprise

Des conférences en ligne pour tout savoir sur la transition énergétique

Pour fêter ses trente ans d'activité, **l'entreprise Enerdata** a organisé en mars un cycle de

4 conférences en ligne sur la transition énergétique. La première conférence portait sur les évolutions du secteur de l'énergie lors des trente dernières années et sur ses potentielles transformations à horizon 2050. La deuxième a traité de la décarbonation des systèmes énergétiques. Lors de la troisième session, les participants ont été sensibilisés aux nouvelles tendances de la demande énergétique au Nord et au Sud. Enfin, une dernière conférence a exploré les formes de gouvernance susceptibles d'accélérer la décarbonation des réseaux.

ÉVÉNEMENT

entreprise

Vers une Société bas-carbone : L'électricité au coeur de l'énergie et de la digitalisation

Dans un contexte de migration des usages vers l'électricité, ce séminaire, organisé le **3 février** par le **Gimelec** et le **Comité national Ampère 200 ans**, visait à appréhender les enjeux de soutenabilité de la transition. Les intervenants ont pu y dessiner des horizons crédibles en termes d'exploitation des gisements de matière fonctionnelle et de recours aux stratégies de contrôle et de digitalisation. Des présentations de chercheurs sur l'électrification, les enjeux de digitalisation soutenable, la thermodynamique, la consommation énergétique des calculateurs et les rapports entre énergie et matière première ont permis d'aborder ces enjeux de manière transversale.

DÉFI ET ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Modernisation de l'éclairage public de Grenoble



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole, au travers de son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière métropolitain, s'est engagée à promouvoir auprès des Communes, des entreprises et des commerces, l'utilisation raisonnée de la luminosité nocturne. Le **Plan Lumière**, mis en œuvre depuis 2015 par la **Régie Lumière de la Ville de Grenoble**, a déjà permis de réduire de 60 % la pollution lumineuse, de 85 % les pannes et de 45 % la consommation d'énergie. Elle a pour objectif de rénover 84 % du réseau, ce qui permettrait de réduire la consommation énergétique de moitié, sur la période 2021-2030. Pour cela, les températures de couleurs des nouveaux lampadaires sont plus faibles et l'éclairage de nuit diminue progressivement. Ce plan permet aussi de protéger la biodiversité, en particulier les insectes et les oiseaux, dont la survie est menacée par l'altération des cycles jour-nuit. **En octobre, Grenoble Alpes Métropole** a organisé un « **Mois de la nuit** », réunissant **2 000 participants**. Cet événement a proposé de nombreux rendez-vous, dont une extinction de l'éclairage public le **15 octobre** de 21h à 23h, afin de sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse.

DÉFI

collectivités porteuses

L'accélération des actions de sobriété énergétique

1000 agents de la Ville de Grenoble et 50 bâtiments d'associations concernés

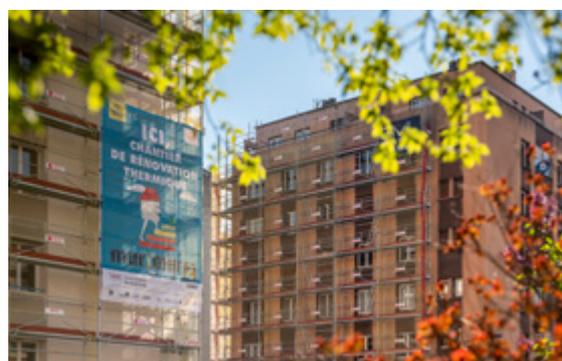
Début 2022, la Ville de Grenoble s'engageait à relever le défi de maîtrise des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux, qu'ils soient des services de la municipalité ou mis à disposition des associations, au travers de campagnes de sensibilisation. Le soutien de **l'ADEME** pour l'année CVE a permis de financer un poste de technicien sobriété énergétique pour 2 ans. Face à la crise énergétique, de nouvelles mesures ont été prises rapidement pour limiter les risques de rupture d'approvisionnement et d'envolée des factures, notamment : 19°C dans tous les bâtiments administratifs, 14°C dans les salles de sport, la diminution de la température d'eau des piscines, l'extinction de l'éclairage dans les parcs.

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

DÉFI

collectivité porteuse

Stimuler la rénovation thermique des copropriétés grâce au dispositif Mur Mur



© Lucas Frangella / Grenoble-Alpes Métropole

Depuis 2010, **la Métropole** a été pionnière avec son dispositif d'aide à la rénovation thermique des copropriétés appelé « **Mur Mur** » qui

s'est ensuite décliné pour les particuliers et les entreprises de TPE et PME.

En quelques chiffres Mur Mur c'est :

- près de 10 000 logements en copropriétés privées rénovés
- 1 500 propriétaires de maisons individuelles inscrits dans le dispositif et depuis 2016, 602 maisons individuelles aidées financièrement
- une centaine d'entreprises qui ont bénéficié d'un diagnostic énergétique et depuis 2021 une vingtaine aidées dans leur travaux de rénovation

D'ici 2030, l'objectif est de rénover 25 000 logements en copropriété et 9 000 maisons soit un tiers du parc ancien.

DÉFI

collectivités porteuses

Rénovation de l'Hôtel du Département

Dans le cadre du plan France Relance, **le Département de l'Isère** a démarré fin 2021 les travaux de rénovation thermique de l'Hôtel du Département. Grâce à une isolation par l'extérieur, complétée par le remplacement de toutes les menuiseries par des fenêtres oscillo-battantes, par la régulation de l'exposition au soleil par des brise-soleil orientables et par une végétalisation de 725m², le bâtiment se transforme en un Bâtiment Basse Consommation. Les 12,5 millions d'euros investis permettront de diviser par 2 les factures d'énergie, et par 4 les émissions de gaz à effet



de serre. Une démarche très concrète mais aussi symbolique, pour un bâtiment à l'image de l'engagement écologique de son territoire.

DÉFI

collectivités porteuses

Rénovation énergétique du groupe scolaire Vallier



© Sylvain Frappat / Ville de Grenoble

La Ville de Grenoble développe la rénovation énergétique des bâtiments. Le groupe scolaire Vallier, rénové de façon exemplaire, devient un démonstrateur : isolation par l'extérieur (niveau bâtiment basse consommation, permettant une baisse de 50 % des consommations), isolation de la toiture, intégration des enjeux phoniques et qualité de l'air, raccordement au chauffage urbain, pose de panneaux solaires, végétalisation d'une façade pour le confort d'été.

DÉFI

établissement scolaire



Je conçois un bâtiment éco-responsable

5 classes, environ 125 élèves

Les élèves de **5^e et 4^e du collège le Grand Som de Saint Laurent du Pont** participent à la transformation de leur bâtiment de technologie en un bâtiment éco-responsable. Tandis que les élèves de 5^e ont travaillé sur les économies d'eau, ceux de 4^e ont réalisé un état des lieux des consommations d'énergie du bâtiment. Ils ont ensuite réfléchi à des manières d'économiser cette énergie. Leur projet se poursuit aujourd'hui avec la création d'une maquette du bâtiment, équipée de panneaux solaires, en vue d'un potentiel financement pour des travaux dans le cadre du label E3D.

DÉPLOYER LES ÉNERGIES RENEUVELABLES

DÉFI

association

Une transition énergétique locale, c'est possible !

Energ'Y Citoyennes est un collectif citoyen engagé dans la transition énergétique locale. Son principe est simple : des citoyens adhèrent à l'association et souscrivent à des parts, qui permettent de financer des projets photovoltaïques. L'énergie produite est injectée sur le réseau et les bénéficiaires permettent de réinvestir dans des projets d'énergie renouvelable. Durant l'année CVE, Energ'Y Citoyennes s'est donné comme objectif de doubler son nombre d'associés, afin d'atteindre le nombre de 600 associés et pouvoir ainsi multiplier ses investissements en faveur de la transition énergétique.

DÉFI

entreprise

Des locaux conçus pour économiser de l'énergie

Terre Vivante est une SCOP née il y a plus de 40 ans, qui cultive l'écologie avec passion, à travers des livres de jardinage, un magazine et des jardins écologiques. Au Centre écologique, dans le Trièves, les bâtiments administratifs et d'accueil sont chauffés avec une chaudière à granulés de bois, ainsi que des panneaux solaires thermiques. En 2021, le centre a également installé un ballon tampon solaire de l'eau de chauffage, qui permet d'économiser 10 tonnes de granulés de bois dans l'année. En parallèle, dans le cadre du projet de Territoire à énergie positive (TEPOS),

les locaux administratifs ont été réhabilités en 11 chambres. Avec l'aide financière de la communauté de communes, un bâtiment modérément écologique a ainsi été transformé en une construction quasi passive.

DÉFI

entreprise

Une boucle locale d'énergie partagée à Saint Martin d'Hères

En créant une boucle locale d'énergie partagée en autoconsommation collective à Saint-Martin-d'Hères, **Everwatt** est parvenue à couvrir environ 12% des besoins énergétiques de la zone grâce à l'installation de plus de 7 600 panneaux photovoltaïques sur des toits et ombrières de parkings. L'énergie produite localement est autoconsommée par les entreprises et commerces de la ZAE Champ Roman et le surplus peut permettre de répondre d'une part aux besoins des quartiers résidentiels environnants et d'autre part aux besoins de mobilité (véhicules électriques). Il s'agit du premier projet d'autoconsommation collective de cette ampleur en France.

ÉVÉNEMENTS

institutions publiques

Visites du barrage de Saint-Égrève

Premier site d'énergie renouvelable du territoire grenoblois, le **barrage de Saint-Égrève**, possède une puissance de 46 Mégawatts, ce qui représente la consommation électrique de près de la moitié de la population grenobloise. Les équipes d'**EDF** ont proposé des visites du barrage les **26 et 27 mars 2022**, pour mieux comprendre son fonctionnement mais aussi découvrir les métiers de l'hydroélectricité et de la protection de l'environnement.

Nature et Biodiversité

AVRIL



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 4.1

Protégeons la biodiversité

DÉFI 4.2

Aux arbres citoyens !

DÉFI 4.3

Connaître la nature c'est déjà agir

DÉFI 4.4

Herbes pas si folles

DÉFI 4.5

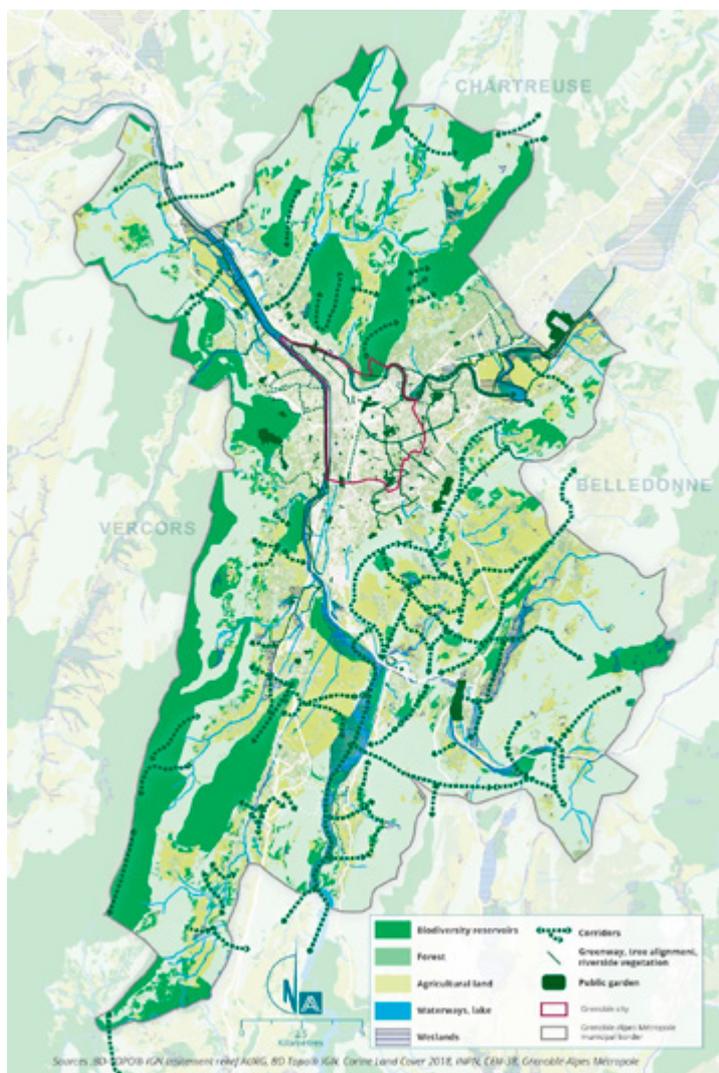
Éteignons la lumière,
rallumons les étoiles !

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Malgré ses paysages de forêt et de montagne, les nombreux statuts de protection, et l'importance des espaces naturels même à l'intérieur des villes, la biodiversité du territoire grenoblois est fragile : 21 % des espèces d'oiseaux, 23% des mammifères, 12,5% des reptiles, 29,2% des amphibiens¹ sont menacées de disparition, et 14,3% des espèces végétales sont menacées ou quasi menacées sur le territoire.

La densification urbaine² a conduit à la destruction des habitats naturels et

elle constitue aussi une réelle barrière aux déplacements. Le dérèglement climatique provoque chaleur et sécheresse, menaçant la survie des arbres et des autres espèces végétales, mais aussi de la faune (températures extrêmes, réduction des ressources en eau et manque de points d'eau). Par ailleurs, les espèces exotiques envahissantes profitent de la clémence du climat pour se multiplier. Enfin, le mauvais état chimique de l'Isère et surtout du Drac, ainsi que l'état écologique moyen des rivières à Grenoble, constituent aussi une menace pour la faune et la flore aquatiques.

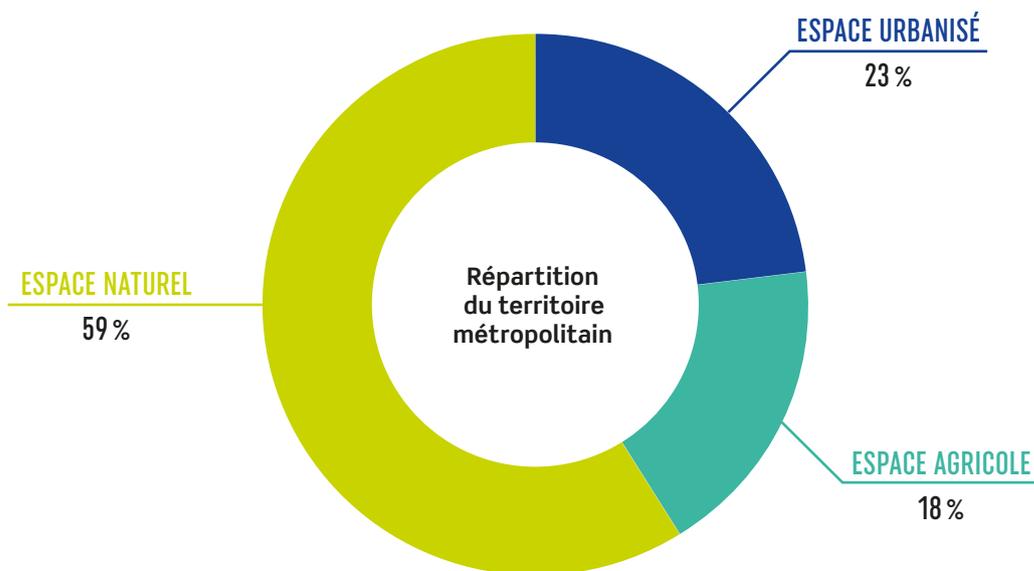


LA TRAME VERTE ET BLEUE ; PLUI DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, 2018

À l'échelle de la métropole, 23,5% de l'espace est urbanisé, 17,5% est agricole (9 450 ha) et 59% est naturel (plus de 28 000 hectares de forêt et 3 000 ha de cours d'eau, zones humides, éboulis et falaises). La trame verte et bleue est constituée par 12 015 ha de réservoirs de biodiversité (22% du territoire métropolitain), 110 corridors écologiques terrestres, 675 kilomètres de cours d'eau dont 168 en réservoirs de biodiversité « trame bleue » et 2 232 ha de zones humides de plus de 1 ha et 496 zones humides de moins de 1 ha. La métropole abrite 6 arrêtés de protection de biotope (181 ha) et 13 espaces naturels sensibles (390 hectares)

1 Grenoble-Alpes Métropole, Observatoire de la biodiversité. Synthèse statistique sur les espèces faune et flore, 2000-2019. <https://biodiversitecarte.grenoblealpesmetropole.fr/>

2 Grenoble est la 3^e ville la plus dense de France (8 725 hab/km² en 2019), et elle concentre 36% de la population métropolitaine grenobloise - 445 000 habitants)



AURG, 2020

De nombreuses actions doivent donc être menées en faveur de la biodiversité, qui vont bien au delà de la végétalisation par plantation d'arbres : lutte contre les espèces exotiques envahissantes ; gestion différenciée des espaces vert (accroître la gestion naturelle - déjà mise en place sur 40% des espaces verts de la commune de Grenoble) ; élargissement de la pratique de l'éco-pâturage ; suppression progressive de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts ; réintroduction du végétal local, création de haies écologiques composées d'essences indigènes afin de recréer des habitats et des ressources nourricières pour la faune locale ; intégration de certaines essences

méditerranéennes pour faire face au changement climatique, restauration d'habitats pour la faune (franchissement de voirie, mares, pelouses sèches, nichoirs et gîtes à chauve-souris) ; atténuation de la pollution lumineuse nocturne ; aménagements des berges des rivières...

En ville, la présence généralisée d'enrobés et de réseaux souterrains, mais également la conciliation des usages (mobilité, stationnement...), rendent difficiles les interventions comme la végétalisation des rues. Des travaux de désimperméabilisation sont en cours mais nécessitent d'importants moyens financiers et du temps.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Les acteurs se sont engagés dans plus de 60 défis. Environ un tiers des défis concernent des actions de sensibilisation, de découverte et de recensement de la biodiversité. Cette approche se retrouve aussi dans la programmation, via des spectacles, conférences et sorties découvertes de la faune et de la flore. Les actions de protection représentent elles aussi un tiers des défis et ont pris la forme d'élaboration de chartes ou de stratégies de sauvegarde de la biodiversité, de construction de nichoirs, de diminution de la pollution lumineuse... Enfin, près d'un tiers des engagements concernent des actions de déminéralisation/végétalisation, mises en place dans les rues, dans les cours d'écoles ou sur les terrains d'entreprises.

DÉCOUVRIR ET RÉPERTORIER LA BIODIVERSITÉ QUI NOUS ENTOURE

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Sols et Biodiversité. Lancement d'un observatoire citoyen pour la protection de la biodiversité

100 participants

Alors que les experts mondiaux n'ont cessé d'alerter sur la disparition accélérée du nombre d'espèces, le **Conseil Scientifique** a organisé le **14 avril** une journée « Sols et biodiversité » avec deux conférences « **Sols vivants : la biodiversité est aussi sous nos pieds !** » et « **Jardiner la ville... Oui mais comment ?** », un atelier « **Objectif zéro artificialisation nette des sols dans la métropole grenobloise : enjeux, outils et actions** », ainsi que le lancement de l'Observatoire de la Biodiversité Grenoble Alpes (OBIGA), co-porté par le **Laboratoire d'Écologie Alpine, l'Observatoire des Sciences de l'Université de Grenoble et l'Université Grenoble Alpes**. Son fonctionnement est simple : les citoyens se munissent de leur smartphone, prennent en photo des organismes vivants et les identifient grâce aux applications PL@ntNet et iNaturalist ; les données sont ensuite directement récupérées par l'observatoire, ce qui permettra aux scientifiques de les étudier et d'observer les évolutions de la faune et la flore locale sur le long terme.

ÉVÉNEMENT

association



Les Nuits Faune

68 participants

Que font les rapaces nocturnes la nuit ? Comment vivent-ils ? Comment se nourrissent-ils et se déplacent-ils ? Avec « Les Nuits Faune », l'objectif était de voir l'invisible, de découvrir le monde extraordinaire de la faune sauvage nocturne au travers d'une conférence et deux sorties, organisées **en février, en mars et en août**. Accompagnés de naturalistes passionnés de la **Ligue de Protection des Oiseaux de l'Isère**, les participants ont pu observer les modes de vie et déplacements des différentes espèces de rapaces nocturnes présentes sur l'agglomération grenobloise.

DÉFI

association

Réalisation d'un inventaire LPO dans le parc du Centre Saint-Hugues

Le **centre Saint-Hugues**, aux portes de la Chartreuse, a sollicité la réalisation d'un inventaire des animaux et des végétaux de son parc de 13 hectares auprès de la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de l'Isère**. Celle-ci a effectué des analyses pour caractériser les habitats naturels qui le composent, puis a fait un état des lieux de la faune et de la flore en présence. Elle a préconisé les bonnes pratiques à adopter pour préserver la biodiversité et sensibiliser résidents, promeneurs, élèves et fermiers locaux.

DÉFI

établissement scolaire



L'école du dehors

3 classes, environ 75 élèves

L'école de Saint-Pierre de Mésage, engagée depuis 2020 dans une démarche d'apprentissage dans un cadre de vie favorable à la santé, la concentration et la curiosité, a voulu poursuivre ses efforts en mettant en place une école du dehors en 2022. Les CP/CE1, CE2/CM1 et CM2 ont ainsi fait classe en extérieur, que ce soit dans le jardin pédagogique créé par l'école ou le long des sentiers de la forêt.

DÉFI

établissement scolaire



La cour, c'est ma nature !

3 classes, environ 75 élèves

Les trois classes de maternelle de l'école Diderot (Grenoble), accompagnées par leurs professeurs ainsi que par l'association Brin d'Grelinette, ont découvert le jardin et ses secrets au cours des différentes saisons. Ils ont pu apprendre le nom des plantes et des insectes, jardiner et suivre la croissance des plantes, réaliser plusieurs créations artistiques, et enfin cuisiner et déguster leurs productions lors d'un repas convivial.

DÉFI

collectivités porteuses

Les espaces naturels sensibles, cœur de la biodiversité



© Noak Lacrampe

En Isère, 17 Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux et 128 ENS locaux participent à la protection de la biodiversité, constituant

un remarquable conservatoire de la diversité naturelle locale.

Depuis de nombreuses années, le Département de l'Isère mène chaque été une campagne d'accès à la nature et de sensibilisation à la protection des espaces naturels sur une quarantaine de sites, auprès des Isérois, de publics fragilisés, de touristes.

En 2022, une programmation spécifique CVE a été proposée au public dans les espaces naturels sensibles isérois.

EXPLORER DES MANIÈRES DE MIEUX COHABITER AVEC LA BIODIVERSITÉ

ÉVÉNEMENTS

collectivités porteuses

L'Appel de la forêt

Dans le cadre de la saison culturelle l'Appel de la forêt du Département de l'Isère, deux expositions sur le thème de la biodiversité ont été réalisées.

Nature en soi, nature en droit :

Corto Fajal, réalisateur, et Valérie Cabanes, juriste internationale, sont allés à la rencontre de citoyens, de peuples autochtones, d'artistes ou encore de juges, qui partout en Europe luttent pour que des écosystèmes soient reconnus comme des sujets de droit et pour qu'ainsi ils puissent être représentés en justice. Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère a présenté, du 11 février au 18 septembre, ce voyage immersif pour découvrir la beauté de ces territoires aquatiques et forestiers et mieux comprendre la démarche de leurs gardiens.

Amazonie, Forêt-Monde

Voyage dans le temps et le long du fleuve pour découvrir ce territoire extraordinaire qu'est l'Amazonie, ainsi que les peuples qui l'habitent dans un parfait équilibre avec leur environnement. Parcours ponctué de récits traditionnels sonores, d'objets archéologiques et ethnographiques, de photographies



illustrant les exactions écologiques actuelles, et de témoignages filmés contemporains. Cette exposition s'est tenue **au Musée Dauphinois du 29 octobre 2021 au 2 mai 2022.**

ÉVÉNEMENT

association



Festival International du Film Nature et Environnement

Dans le cadre de la tournée du Festival International du Film Nature & Environnement, co-organisé par **France Nature Environnement et la Ville de Grenoble**, les documentaires de Thierry Robert, *Des fraises pour le renard* et de Frédéric Hontschoote, *Réparer la Terre*, ont été projetés le **20 avril**. Des documentaires qui montrent comment l'Homme et la Nature peuvent cohabiter pour protéger la biodiversité.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Bienvenue au Centre horticole !

Dans le cadre verdoyant des bords de l'Isère, les citoyens ont pu, le **30 avril** découvrir le **Centre horticole**, 100% en agriculture biologique, qui produit l'essentiel des fleurs des massifs fleuris de la **Ville de Grenoble**. Outre les stands découvertes des activités du centre et de ses partenaires (production de fleurs,

plants légumiers, et autres végétaux, apiculture, soin des arbres et de la faune sauvage...), les enfants ont pu participer à des animations (atelier création florale, lecture de contes, rencontre avec la bergère et ses moutons).

ÉVÉNEMENT

association



Le Festival des Sauvages

Au fil du mois d'avril, l'association Gentiana a organisé 19 animations destinées à sensibiliser à la connaissance, à l'acceptation et à l'utilisation, en faveur de la biodiversité et de la flore sauvage. Les participants sont partis à la découverte de l'étonnante diversité des plantes sauvages qui poussent entre les pavés, grimpent aux murs et rampent sous nos pieds. À chaque sortie, une approche différente. Ces sorties ont eu lieu dans les alentours de Grenoble, mais aussi en milieu urbain, pour découvrir les plantes de nos rues.

FAVORISER LE RETOUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE EN MILIEU URBAIN

DÉFI

collectivités porteuses

Plan canopée

Grenoble-Alpes Métropole a lancé en 2022 le Plan Canopée métropolitain dont l'objectif est de planter, végétaliser et déminéraliser les sols. Ce plan vise à protéger les arbres existants et à en planter de nouveaux en s'appuyant sur l'indice de canopée qui traduit la surface ombragée. Aujourd'hui, cet indice s'établit à 26%. L'objectif est de le porter à 30% en 2030, et 40% en 2050. En 2022, 1 075 arbres de 130 espèces ont été plantés sur les espaces publics métropolitains. Des arbres de toutes tailles et d'essences différentes dans une démarche de valorisation des espèces adaptées au climat et au territoire.

La Métropole encourage les communes, les citoyens et les entreprises à contribuer à cette dynamique.

DÉFI

collectivités porteuses

Végétaliser la ville de manière participative

L'automne-hiver 2021-2022 a vu la plantation de 1 300 arbres sur l'espace public de la **Ville de Grenoble**, en lien avec la **Métropole** et la **Sem Innovia**, ainsi qu'avec des **chantiers ouverts au public**; le dispositif « végétalise ta ville » vient en renfort de cette stratégie de végétalisation en accompagnant la participation des habitants autour de création de jardins partagés, de dons d'arbres pour les terrains privés, d'appel à projets pour créer des jardins de rue, végétaliser les façades, etc. Ce projet se poursuit, avec l'objectif de planter 10 000 nouveaux arbres entre 2020 et 2030, tout en portant une réflexion sur les essences plantées. En parallèle, une **Semaine de l'arbre en ville**, organisée à l'arrivée de l'automne, a réuni **250 participants**; des événements familiaux et ludiques mais également des conférences, des temps d'échanges et des tables rondes ont sensibilisé un public diversifié à l'importance des arbres en ville.

DÉFI

collectivité porteuse

Le fort de la Bastille : un espace préservé

Le site de **la Bastille**, site très fréquenté qui abrite 25% des espèces faunistiques et 20% des espèces floristiques recensées dans le département, fait l'objet de la part de la **Ville de Grenoble**, d'un plan de gestion des espaces naturels, des mesures de

conservation des pelouses sèches et des mares... Il recourt à l'éco-pâturage par des chèvres depuis 2014 ainsi que par le troupeau des brebis de la Ville depuis avril 2022.

DÉFI

entreprise

Un jardin forestier pour sauvegarder la biodiversité

100 personnes concernées



Au sein de la **Société Coopérative de Production (SCOP) Alma**, on est ingénieur en robotique, commercial, ou chargé de communication, et désormais aussi un peu jardinier. Cette entreprise éditrice de logiciels de Saint-Martin-d'Hères aménage un jardin forestier, sur un terrain de 7 000 m² acheté à l'origine pour y construire un immeuble de bureaux. Les associés se sont donné rendez-vous à plusieurs reprises depuis le printemps 2022 pour creuser une mare, tracer des chemins, planter une centaine d'arbres, pour développer la biodiversité, au beau milieu de la Zone d'Activité des Glairons !

Produire et consommer autrement

MAI



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 5.1

#Je suis consom'acteur

DÉFI 5.2

Économie circulaire

DÉFI 5.3

Sobriété numérique

DÉFI 5.4

Innovation écologique

DÉFI 5.5

Commerces et restaurants verts

DÉFI 5.6

Tourisme durable

DÉFI 5.7

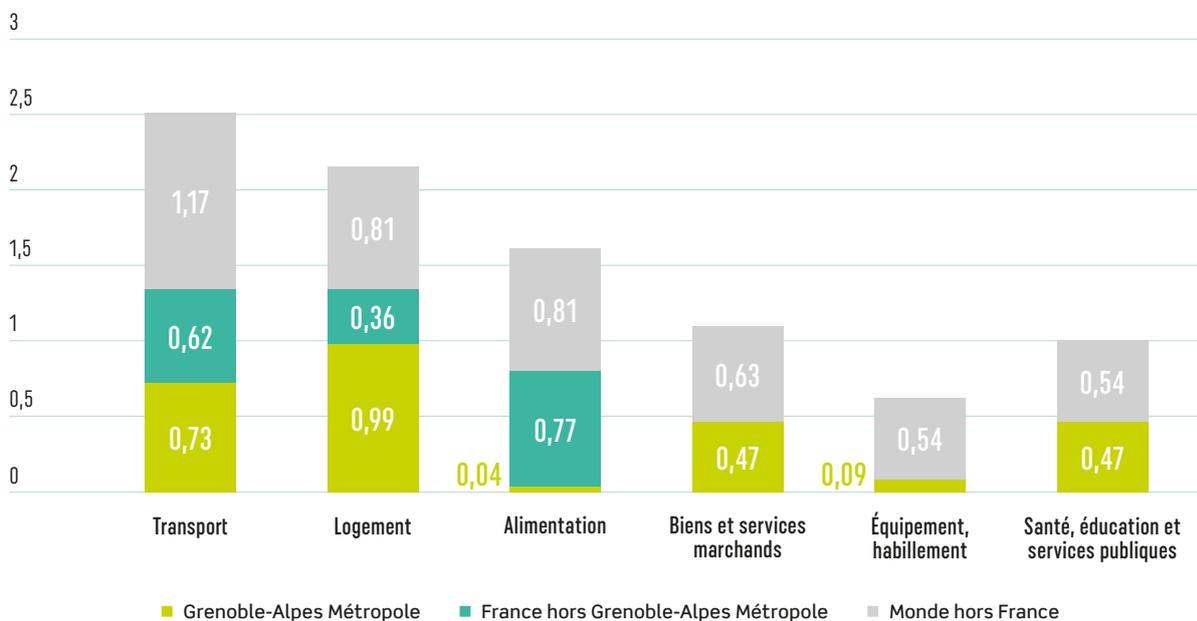
Green Processus

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

La production et le transport des biens et services consommés sur notre territoire génèrent des émissions dites « indirectes » ou « importées » lorsqu'elles sont produites hors du territoire français. D'après les études nationales, 50 % de l'empreinte carbone d'un français est importée.¹ Cette donnée se vérifie également sur le territoire de la métropole. Une étude prospective réalisée par la Métropole estime le poids des émissions générées par secteur et selon leur provenance (émissions produites sur la Métropole, ailleurs en France et ailleurs dans le Monde). Elle montre l'importance des secteurs du transport et du logement dans les émissions de GES, mais également la part colossale (environ 70 %) émise en dehors du territoire.

Aspirer à un territoire durable, implique une prise en compte globale de la préservation des ressources naturelles dans tout le processus de production, de consommation jusqu'à la fin de vie des biens : c'est se sentir responsable des déchets que l'on produit et les considérer comme une ressource pour recréer de la matière première « seconde main » ou de l'énergie. Relocaliser des industries sur nos territoires et favoriser l'économie circulaire, c'est ainsi créer une nouvelle richesse locale, réduire la responsabilité des pays développés dans la pollution émise par les pays en développement, tout en retrouvant de l'autonomie et de l'indépendance. C'est aussi une opportunité de créer de nouveaux emplois², porteurs de sens.

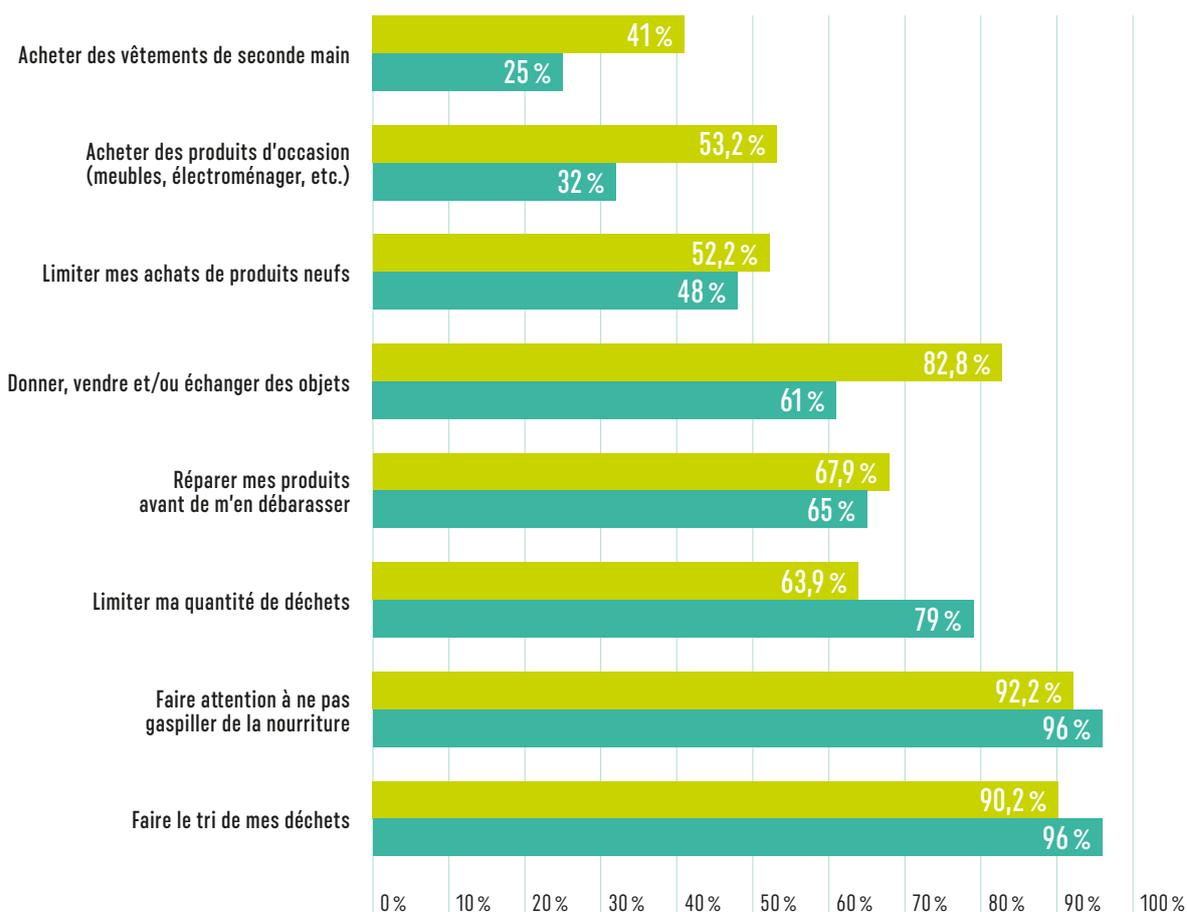
EMPREINTE (tCO₂eq/an) D'UN HABITANT DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE PAR SECTEUR EN 2019



Étude sur la neutralité carbone, GAM, 2022

- 1 SDES (2022), *L'empreinte carbone de la France de 1995 à 2021*, Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/empreinte-carbone-de-la-france-de-1995-2021>
- 2 Les emplois de l'économie circulaire participent des emplois dits « verts ». À l'heure actuelle, il n'existe pas d'étude sur les « emplois verts » ou « verdissants » à l'échelle du territoire. Une telle étude sera menée dans les prochaines années afin d'en établir un panorama, repérer des manques et de cibler des pistes d'actions prioritaires.

Parmi les propositions suivantes, lesquelles considérez-vous pratiquer ?



Comparaison entre les réponses à une enquête nationale (Institut National de la consommation / Zero Waste France) de 2020 (en vert clair) et l'enquête « Pratiques Écologiques » - Panel de recherche GEM - 2022 (en vert foncé).

Que ce soit pour des motivations économiques ou écologiques, ces pratiques se développent. L'enquête 2022 auprès du panel de recherche montre ces évolutions autour de la consommation³ durable comme l'achat

et la vente d'objets d'occasion, l'attention au gaspillage ou encore la limitation de consommation de produits neufs sont très répandues.

3 Zero Waste France, Institut National de la Consommation (2020), *Enquête sur les habitudes de consommation responsable*.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Les acteurs se sont engagés au niveau de la production et de la consommation, sur les différentes étapes de la vie des produits. Un tiers des défis réalisés portent sur la production de biens plus respectueux de l'environnement, avec une attention spécifique pour l'approvisionnement durable. Par ailleurs, les acteurs se sont engagés dans le développement de l'économie circulaire, que ce soit à travers le soutien aux initiatives locales, l'adoption de procédés de production plus circulaires ou encore les incitations au recyclage et au réemploi (un tiers des défis). Enfin, le dernier tiers des défis illustre des manières de consommer autrement, notamment dans le domaine de l'alimentation mais aussi de la mode ou de l'électronique.

S'APPROVISIONNER ET PRODUIRE AUTREMENT

DÉFI

entreprise

L'hôtellerie et la restauration engagées

Exemple parmi d'autres dans la région grenobloise, **l'hôtel Le Néron** est engagé dans une démarche environnementale de long terme avec un engagement sur le plan énergétique (l'établissement dispose de 80 capteurs solaires couvrant 90% des besoins de l'hôtel-restaurant), et du côté de l'alimentation avec un **restaurant bio** proposant une cuisine à base de produits frais et régionaux. L'hôtel dispose également d'un potager ludique de 150 m² comprenant deux composteurs.

DÉFI

association

Low Tech au Collège

3 classes, environ 75 élèves

Dans le cadre de leur projet Ré' Alizés, 6 étudiants ingénieurs traversent l'Atlantique sur leur voilier équipé de low-techs. Au fil de leur

voyage, ils effectuent des relevés de planctons pour étudier les impacts du réchauffement climatique sur la biodiversité des océans et explorent les recours aux low-tech dans différents pays. Avant de commencer leur traversée, les étudiants ont rencontré une classe de troisième du **collège Les Saules d'Eybens** et, après leur avoir présenté leur projet, les ont fait participer à différentes Fresques. Les collégiens ont ensuite réalisé cinq fours solaires, apprenant ainsi à concevoir des objets durables, utiles et accessibles!

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Le Forum Entreprises et Environnement

250 entreprises

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Métropolitain, **Grenoble-Alpes Métropole** a organisé le **30 novembre** un forum de sensibilisation et de partage d'expérience pour les TPE et PME. Valoriser et faire témoigner les entreprises du territoire qui ont engagé des démarches écologiques ou qui proposent des solutions concrètes, faire connaître les cadres réglementaires, les dispositifs d'accompagnement existants et les bons contacts à connaître : l'objectif était de donner des outils aux TPE et PME qui n'auraient pas encore engagé de transformations.



DÉFI

collectivité porteuses

Lancement de la Stratégie économique Grenoble Alpes 2030

250 citoyens

Grenoble-Alpes Métropole a co-construit sa stratégie économique 2030 avec les acteurs économiques de son territoire autour d'un enjeu : « Comment assurer ensemble la dynamique économique et l'attractivité de notre territoire en intégrant les nouveaux modèles des transitions écologique, énergétique, numérique et sociétale ? ».

Cette stratégie a également été débattue avec les membres de la Convention citoyenne pour le Climat organisée en 2022 par la Métropole. Plus de 80 actions ont émergé pour conjuguer économie et écologie, autour des questions d'innovation verte, des métiers de demain, de l'accompagnement des entreprises dans leurs transitions – en particulier des TPE/PME, et d'aménagement durable. Cette stratégie a été complétée fin 2022 par une feuille de route « économie circulaire ».

DÉFI

collectivités porteuses

Pour les collectivités, un devoir d'exemplarité en matière d'achat durable

Par la mise en route de leurs schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), **la Ville et la Métropole** développent chacune une politique d'achat en faveur d'un tissu économique local et social, vecteurs de transition énergétique, et d'achats durables et protecteurs de la santé. En 2022, plus de 60 %



des marchés de la Métropole prennent déjà en compte la performance environnementale et 30 %, la dimension sociale, indicateurs en hausse par rapport à ceux des années précédentes.

La quatrième édition des **Assises de l'Achat Public de l'Isère**, qui regroupent des acteurs publics et privés autour des enjeux de la commande publique responsable, s'est tenue le **6 octobre**, et a été centrée sur la thématique du réemploi.

RECYCLER, ADOPTER DES PROCÉDÉS DE PRODUCTION PLUS CIRCULAIRES

ÉVÉNEMENTS

conseil scientifique

L'économie circulaire : entre initiatives locales, possibilités de développement et freins à la massification

Le Conseil scientifique a organisé trois conférences sur l'économie circulaire (le **12 mai**, le **31 mai** et le **29 novembre**). Dans la première, la présentation d'acteurs du réemploi, de la réparation, du reconditionnement ou encore du recyclage a permis d'esquisser un panorama des pratiques vertueuses du territoire. Une deuxième conférence, réunissant des acteurs engagés dans des démarches circulaires, a ouvert des débats sur les freins à la transformation des modèles de production vers davantage de circularité, ainsi que sur le rôle que les entreprises, associations, citoyens et institutions peuvent jouer dans cette transition. Enfin, la dernière conférence portait sur le secteur du textile, où les alternatives circulaires existent mais demeurent marginales.

DÉFI ET ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Le Pôle R, un lieu dédié à l'économie circulaire

En 2023, le projet « Pôle R » verra le jour : un lieu dédié à l'économie circulaire et à la réduction

des déchets sur 16 000 m². Installé dans une ancienne halle industrielle, il hébergera un ensemble d'activités autour de la collecte, de la réparation et du réemploi. Ce bâtiment accueillera la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Fabricanova qui rassemble aujourd'hui **Grenoble-Alpes Métropole** et 11 acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire du territoire. Virginijus Sinkevičius le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Valérie Drezet-Humez Cheffe de la Représentation de la Commission européenne en France, le maire de Lahti Pekka Timonen ainsi qu'une importante délégation ont été accueillis **le 15 janvier** pour découvrir le projet et l'engagement du territoire en matière d'économie circulaire.

© Sylvain Frappat / Ville de Grenoble



DÉFI

collectivités porteuses

Favoriser l'émergence d'innovations écologiques

Grenoble-Alpes Métropole a lancé en avril 2022 un appel à projet « Métropole des transitions » pour encourager l'apport de solutions innovantes à la transition écologique en accompagnant le développement de nouveaux procédés, produits, usages et services favorables à l'environnement. L'objectif était de permettre l'émergence d'innovations de rupture capables de mûrir, d'être validées puis d'être mises sur le marché, grâce notamment à des appels à projet annuels et des espaces d'expérimentation pour tester et améliorer ces innovations. Ce dispositif a concerné à la fois les TPE, les PME, les associations et d'autres porteurs de projets.

DÉFI

collectivité porteuse

Je ramène mon vieux smartphone dans un point de collecte

Le défi, organisé par la **Ville de Grenoble**, a permis aux agents et aux habitants de se débarrasser de leurs anciens appareils, tout en donnant une seconde vie aux smartphones et à leurs composants. Des urnes de collecte ont ainsi été installées à l'Hôtel de Ville de Grenoble et au Centre Communal Claudel en mai 2022 puis récupérées à la fin de l'année par les équipes du service informatique de la Ville. Une opération loin d'être anodine, dans un contexte de raréfaction des ressources, surtout lorsque l'on sait que jusqu'à 110 millions de smartphones dormiraient dans nos tiroirs!¹

CONSOMMER AUTREMENT

DÉFI

commune

Jeu de piste « Le revers de mon look » et ateliers Do It Yourself

À partir de l'exposition de l'**ADEME** « le revers de mon look », les **animatrices du pôle jeunesse de Saint-Égrève** ont créé un jeu de piste pour sensibiliser les jeunes sur le sujet de l'industrie textile et des ses limites socio-environnementales.

Le jeu invitait les participants à imaginer des solutions alternatives à la consommation textile actuelle et le pôle jeunesse a par ailleurs organisé des ateliers sur la confection d'éco-produits ainsi que d'un four solaire, testé lors d'un moment convivial avec les jeunes.

1 <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/telephones-portables-mine-dor-tiroirs>

DÉFI

collectivités porteuses

Zones de gratuité pour tous et toutes dans les Maisons Des Habitants

environ 500 personnes touchées

La Ville de Grenoble a encouragé le développement de zones de gratuité dans les Maisons des habitants comme des espaces de solidarité et de lien social. Les habitants peuvent y déposer et y prendre des vêtements, des jouets, des livres... C'est aussi une belle manière de faire des rencontres et de donner une deuxième vie aux objets en facilitant l'accès aux produits d'occasion au plus près des habitants.

ÉVÉNEMENT

association

Un festival pour promouvoir l'alimentation solidaire, locale et durable

L'Eléfan, épicerie participative et solidaire de Grenoble, a organisé son festival pendant



une semaine, **du 16 au 21 mai**. L'objectif était de faire découvrir l'épicerie à un grand nombre de personnes mais aussi de sensibiliser le public sur sa consommation actuelle et celle de demain. Projections de films, Fresques du climat, marché des producteurs et ateliers cuisines ont notamment été organisés.

DÉFI

entreprise

Des traiteurs engagés

Depuis sa création en décembre 2021, **RadiSelle** propose une cuisine locale, sans gaspillage et de saison, favorisant les alternatives végétariennes. Produits livrés en vélo cargo, local conçu avec des meubles d'occasion et du matériel recyclé, zéro déchet..., tout est pensé pour minimiser l'empreinte environnementale. Parce que la cuisine est aussi synonyme de partage, de convivialité, les fondateurs organisent de nombreux ateliers, pour sensibiliser à la cuisine faite maison, zéro déchet, apprendre aux enfants à explorer le goût, découvrir le bricolage, les sensibiliser à leur environnement...

Inégalités

JUIN



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 6.1

Manger sain, durable et pas cher...
c'est possible!

DÉFI 6.2

Solidarité avec les pays
les plus impactés

DÉFI 6.3

Transition écologique :
nouveaux métiers pour tous

DÉFI 6.4

Quartier populaire engagé :
des initiatives locales en synergie

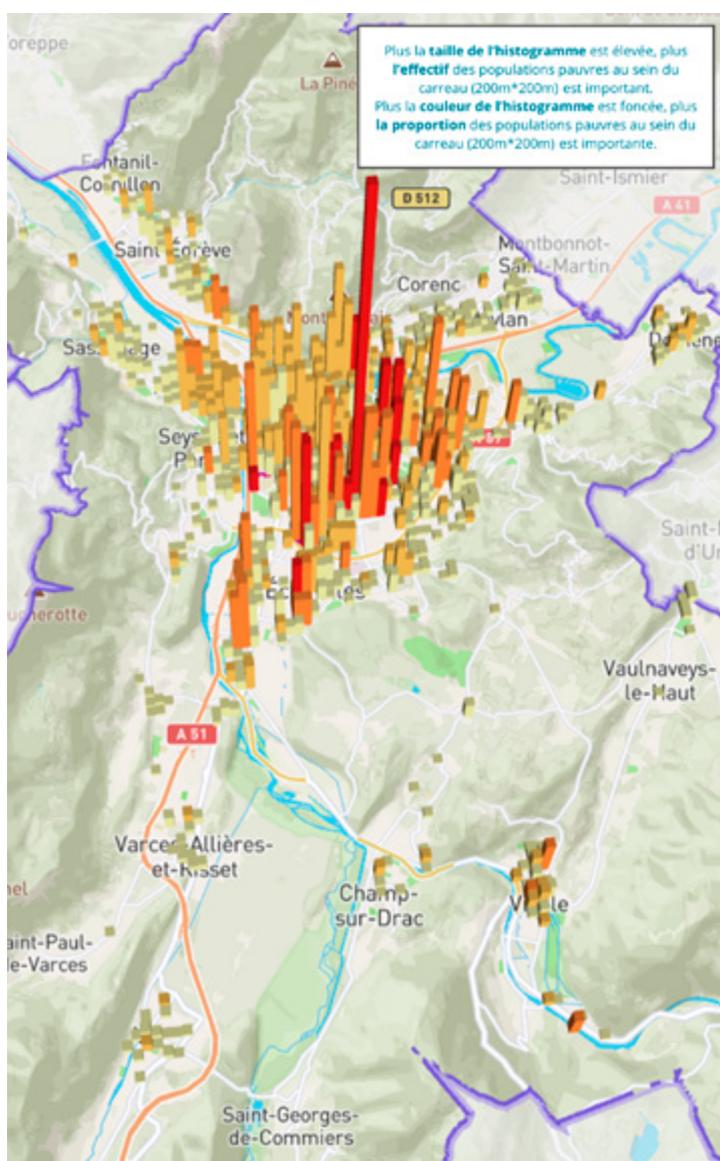
DÉFI 6.5

Stop à la précarité énergétique

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Il n'est désormais plus possible de poser les questions de transition écologique sans poser celle des inégalités sociales. L'enjeu de justice et d'équité est fort : les plus défavorisés sont à la fois les moins émetteurs de gaz à effet de serre, les plus vulnérables face au changement climatique et ceux qui pourraient être les plus impactés par des mesures de réglementation ou de taxation écologique.

Sur le territoire grenoblois, 14,2% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté¹ (avec moins de 1 100 € pour une personne seule). Les inégalités s'expriment au niveau spatial (entre communes et entre quartiers), mais aussi au niveau des âges² : plus l'âge augmente, plus le niveau de vie augmente, et à des niveaux supérieurs à la moyenne nationale. Ces écarts sont atténués en partie par la redistribution :

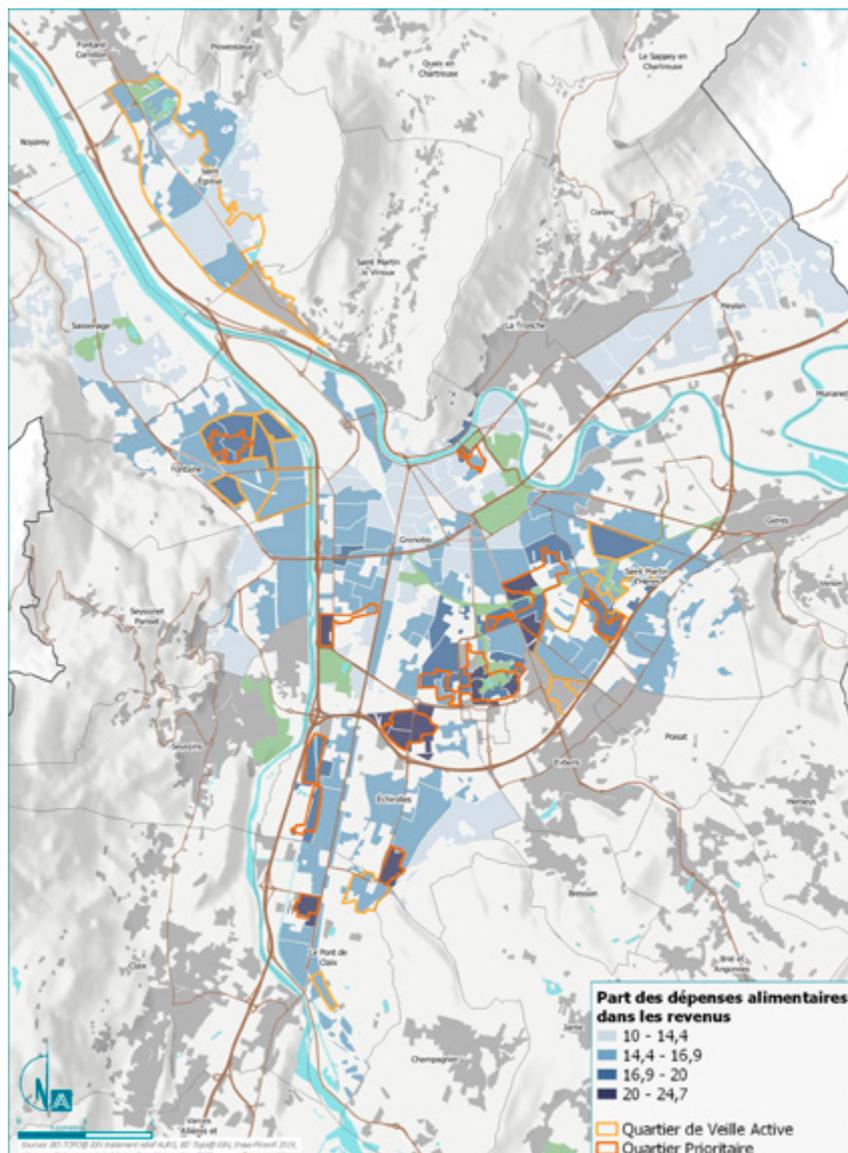


DISTRIBUTION ET POIDS DES MÉNAGES PAUVRES PAR QUARTIERS (2017)

Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, GAM, AURG, 2022

- 1 Grenoble-Alpes Métropole, Agence Urbaine de la Région Grenobloise (2022), *Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole*.
- 2 À Grenoble, parmi les jeunes entre 16 et 30 ans à Grenoble, le taux de pauvreté est de 29%, et 27% des 0-16 ans vivent dans un ménage à bas revenu. Mission Observation sociale et territoriale de la Ville et du CCAS de Grenoble, (2022), *Analyse des Besoins Sociaux. Avoir moins de 25 ans à Grenoble*.

DÉPENSES ALIMENTAIRES EN 2018



Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, GAM, AURG, 2022

les 10% les plus riches gagnent en moyenne 3,5 fois plus que les plus pauvres (ce rapport est de 3,4 au niveau national et de 3,1 en Isère³), mais sans prise en compte de la fiscalité et de la redistribution, le rapport serait de 6,1, et le taux de pauvreté serait de 20,9%.

La précarité énergétique liée au logement touche 11 % des ménages de la Métropole (soit 23 000 ménages), ce qui est d'autant plus préoccupant avec la hausse des prix de l'énergie mais aussi la multiplication des épisodes caniculaires.

Concernant la mobilité, 12,4% des ménages sont précaires au regard de leur dépense en carburant (plus de 5% de leurs revenus y sont consacrés); et 50 % des ménages pauvres seraient en situation de fragilité vis-à-vis de la ZFE⁴.

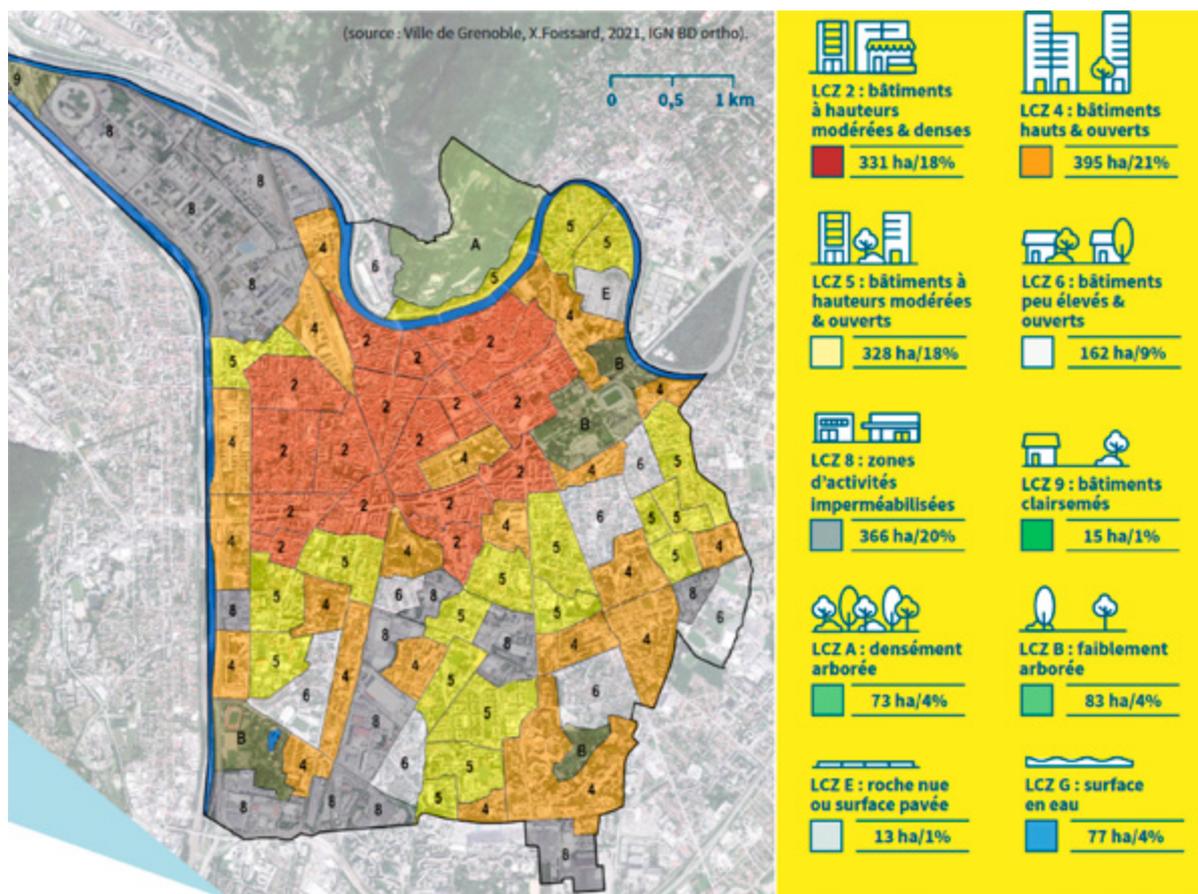
L'alimentation absorbe environ 15% du revenu disponible des ménages grenoblois (contre 19% pour la France entière), mais il existe de fortes disparités⁵ : jusqu'à 24,7% des revenus dans certains quartiers de Grenoble, d'Échirolles, de Pont de Claix.

3 Obs'y, (2023), *Revenus et précarités*, Cahier thématique #6, p.12-15

4 Grenoble-Alpes Métropole, Agence Urbaine de la Région Grenobloise (2022), *Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole*.

5 *Ibid.*

LES ZONES CLIMATIQUES LOCALES



Echelle d'ICU en fonction d'un système de classification des formes urbaines
(au travers de la part de végétation, hauteur de bâtiments, taux d'imperméabilisation des sols).
L'îlot de chaleur urbain grenoblois, Fouvet, A-C. et Froissard, X., 2022.

Sur la Métropole, 11 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire (4 000 personnes de plus depuis la crise Covid).

Enfin, les inégalités environnementales sont pour beaucoup le fruit de constructions sociales : dans la métropole, en général, plus le revenu

est élevé, plus on a accès à une végétation de proximité et vice versa⁶. Néanmoins, ce constat est à nuancer dans la Ville de Grenoble, où certains quartiers populaires du sud de la ville sont plus arborés et ont des formes urbaines moins favorables aux îlots de chaleur que certains quartiers du centre-ville⁷.

6 Martinez, L. (2016), *Approche géomatique et statistique des inégalités d'accès à la nature dans la région grenobloise*. Sciences de l'Homme et Société. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01570060/document>

7 Fouvet, A-C. et Froissard, X. (2022), *L'îlot de chaleur urbain grenoblois*, Ville de Grenoble, Direction Alimentation Nature et Cadre de vie.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

La dizaine de défis portant directement sur cette thématique ont concerné d'abord la prise de conscience des effets inégalitaires de la crise environnementale et ont proposé des pistes d'actions pour les limiter, notamment en luttant contre la précarité énergétique. D'autres actions se sont quant à elles attachées aux problèmes d'accès aux espaces naturels et à des produits durables. Enfin, certains acteurs ont montré que la transition pouvait aussi être une opportunité pour réduire les inégalités, comme la création d'emplois durables et porteurs de sens. Si cette thématique semble avoir été peu investie par les acteurs, il s'agit néanmoins d'une préoccupation forte des partenaires et des collectivités, qui l'ont abordée à travers bien d'autres actions (dans l'urbanisme, l'alimentation, la santé, etc.).

AGIR CONTRE LES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA CRISE ENVIRONNEMENTALE.

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Inégaux face au changement climatique : quelles vulnérabilités, quelles responsabilités ?

Le changement climatique affecte de manière inégale les différentes régions de la planète et les populations qui y vivent. Élévation des températures et modifications du cycle hydrologique dessinent une carte de vulnérabilités sur laquelle les populations les plus exposées ne sont pas celles qui ont la plus lourde responsabilité dans le dérèglement climatique. De nouvelles problématiques juridiques émergent de ces vulnérabilités différenciées. Faire appel au juge est-il la solution la plus efficace pour faire progresser la justice climatique ? Dans cette conférence, présentée le **27 janvier** par le **Conseil Scientifique**, **Sabine Lavorel**, **Maître de conférences en droit public** et **Thierry Lebel**, **hydroclimatologue**, ont mis en lumière les liens entre inégalités et conséquences du changement climatique.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Forum Droits des Jeunes



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

Connaître ses droits et savoir comment les faire valoir est un élément essentiel de la citoyenneté et une condition de réussite des dispositifs de lutte contre les inégalités. Dans un contexte économique et social particulièrement difficile pour les jeunes (29% des 16-30 ans vivent sous le seuil de pauvreté), connaître ses droits est d'autant plus primordial. La **Ville de Grenoble** a donc organisé, les **25 et 26 mars**, un Forum des droits des jeunes, où des ateliers, conférences, tables-rondes, concerts et spectacles ont permis aux jeunes d'échanger et d'apprendre sur des thématiques variées : insertion professionnelle, santé, lutte contre les discriminations, alimentation, engagement... Le Forum a accueilli la 9^e édition du **projet Émergences**.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Forum international pour le bien-vivre #2

1000 participants



© Mathieu Nigay

Après le succès de l'édition 2018, le Forum International pour le Bien Vivre est revenu à Grenoble du **29 juin au 1^{er} juillet 2022**. Pour cette 2nde édition, organisée par **le réseau Cap Bien Vivre qui comprend Grenoble-Alpes Métropole, la Ville de Grenoble, l'Université Grenoble-Alpes, la Chaire Territoires en transition de Grenoble École de Management, le CCFD-Terre Solidaire et le Collectif FAIR**, l'ambition était de faire un pas de plus afin d'accélérer le changement de boussole.

Au programme pendant ces 3 jours : assemblées plénières, tables rondes, ateliers participatifs, colloque scientifique, temps ouverts et propositions culturelles ! L'objectif était de réfléchir à la meilleure manière de traduire en actes et en indicateurs le bien vivre, entre plafond environnemental et plancher social.

DÉFI

collectivités porteuses

Plateforme précarité énergétique

La Ville de Grenoble et son CCAS sont mobilisés aux côtés de nombreux partenaires afin de lutter contre la précarité énergétique. Dans ce contexte de forte inflation et de crise énergétique, le soutien et l'accompagnement des personnes vivant dans des passoires thermiques est une question centrale de justice sociale. Depuis 2012, le CCAS de Grenoble met en œuvre ce dispositif articulé autour de trois axes : la détection, le conseil en maîtrise de l'énergie

et l'accompagnement des ménages en difficulté. En 2022, la plateforme a été renforcée en intégrant le programme national SLIME – Service Local d'Information à la Maîtrise de l'Énergie. Au total, 250 foyers ont été accompagnés, contre 170 auparavant. Une évaluation du dispositif a été lancée en fin d'année.

ÉVÉNEMENTS

association



Lutter contre la précarité énergétique

L'association Un Toit pour Tous lutte contre le mal-logement et propose des solutions de logement à loyers très modérés. Dans le contexte de la crise énergétique, Un Toit pour Tous a organisé une série de webinaires **en novembre** pour présenter les différentes politiques de soutien à la rénovation thermique et leurs limites, mais aussi pour mettre en avant d'autres expériences concrètes et locales. Une journée dédiée aux enjeux de la transition énergétique et du logement a par ailleurs été organisée, en partenariat avec Absise, la FAS, Sciences Po Grenoble, l'IUGA et la FAPIL.

GARANTIR UN MEILLEUR ACCÈS À LA NATURE, AUX LOISIRS, ET À DES PRODUITS DE QUALITÉ POUR TOUS

DÉFI

collectivité porteuse

Des aires de jeux pour toutes et tous

Tous les enfants raffolent des aires de jeux qui leur sont exclusivement réservées... **La Ville de Grenoble** s'engage dans la réalisation d'aires de jeux thématiques où les enfants en situation de **handicap** peuvent également jouer. L'aménagement de l'aire de jeux handiparc du Parc Pompidou sur le thème de la jungle est en cours d'homologation, celle de la Place Saint

Bruno vient d'être inaugurée et la troisième, plus ambitieuse, sur le thème de l'eau, a été inaugurée début 2023 dans le Parc Bachelard.

DÉFI

établissement scolaire



Les confitures des collégiens

Environ 30 élèves

Tout au long de l'année, les élèves du **collège Marcel Cuynat de Monestier de Clermont** ont collecté des pots de confiture vides auprès de leurs proches. Les collégiens ont récupéré les fruits du verger du collège, mais aussi des fruits abîmés ou non consommés à la cantine. Ils ont ensuite confectionné de la confiture au collège avec des adultes volontaires. Chaque collégien est reparti avec un pot de confiture, une partie de la production a été vendue aux personnels du collège pour financer les activités du Foyer socio-éducatif et une autre partie a été offerte au collectif d'entraide du Trièves, qui a pu les redistribuer à des familles en difficulté financière.

ÉVÉNEMENT

association



Vis ma vie de Berger!

74 participants



© Fédération des Alpages

En Isère, l'activité pastorale s'étend sur 90 000 hectares, soit 38 % de la surface agricole utile du Département. **La Fédération des Alpages de l'Isère** s'emploie depuis 40 ans à sensibiliser les usagers de la montagne à la culture rurale et au pastoralisme. Dans ce but, l'association organise tous les ans le « Festival Pastoralisme et Grands Espaces ». S'apercevant néanmoins

que les habitants des quartiers périphériques de Grenoble ne prenaient pas part aux festivités, la Fédération a décidé cette année d'organiser 2 journées découverte « Vis ma vie de berger », **les 2 et 3 octobre**, à destination des **habitants des quartiers prioritaires**. L'une s'est déroulée aux Adrets avec Sylvain, éleveur bio en viande, et l'autre dans l'alpage du Charmant Som avec Olivier, éleveur bovin laitier.

DÉFI

collectivités porteuses

Bivouac à la Bastille



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

La Bastille, lieu totem de l'année Capitale Verte de l'Europe, symbolise le trait-d'union entre la ville et la montagne. Afin de faire de ce lieu un outil d'éducation à l'environnement, en particulier pour les publics pratiquant peu les activités de montagne, **la Ville de Grenoble** y a installé une aire de bivouac **de mai à octobre**. Quatre cabanes, six emplacements pour tente, un lieu couvert pour les repas et des toilettes sèches ont été mis en place pour accueillir du public. Des animations autour de l'environnement et de la transition ont été proposées chaque soir par le gardien ou par des associations locales : une rando-bivouac, des ateliers de découverte de la faune et de la flore du site, des veillées conte ou découverte du ciel étoilé au télescope, un jeu de piste. Plus de 1 500 personnes ont profité du bivouac, dont 786 venues en groupes (enfants de centres de loisirs et de périscolaire, centres sociaux, associations de personnes handicapées et de migrants, personnes âgées...). Plus de 1 500 personnes ont profité du bivouac, dont 786 venues en groupes (enfants de centres de loisirs et de périscolaire, centres sociaux, associations de personnes handicapées et de migrants, personnes âgées...).

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS ET DE MÉTIERS PORTEURS DE SENS FACE AUX INÉGALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

ÉVÉNEMENTS

association

Ateliers couture- sensibilisation sur les protections périodiques

63 participants

L'association **Bon'Sang** a organisé, tout au long de l'année, des ateliers de couture et de sensibilisation sur les protections périodiques. Gratuits et accessibles à tout niveau, ces ateliers ont permis de repartir avec une protection et les moyens d'en refaire en toute autonomie, même sans machine à coudre. Un moyen de sensibiliser contre la précarité menstruelle et l'impact environnemental des protections périodiques tout en apprenant la couture.

DÉFI

collectivités porteuses

Le Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST)

En 2022, le fonds de cohésion sociale territorial de **Grenoble-Alpes Métropole** a évolué vers un fond d'accompagnement social aux transitions. (FAST). Les dispositifs ont été réorientés avec des soutiens aux **actions d'éducation populaire** qui intègrent et croisent des objectifs d'accompagnement sur les questions environnementales et sociales telles que : mieux manger, se déplacer autrement, consommer moins d'énergie, utiliser moins de produits nocifs de l'aide alimentaire bio et locale, un soutien aux jardins et épiceries solidaires. Ce fonds de solidarité est pensé pour accompagner la transition écologique. Deux appels à projet ont été lancés en 2022 avec 75 projets financés pour un montant total de 468 500 €.



ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses entreprises

Forum des métiers de la transition écologique



© Mathieu Nigay

La **Métropole de Grenoble** a organisé les **23 et 24 juin 2022** son premier Forum des métiers, ciblant cette année les métiers de la transition écologique.

Une grande diversité d'acteurs du territoire a participé à l'événement, représentant différents secteurs : les énergies renouvelables, l'industrie, la mobilité durable, l'éco-rénovation des bâtiments, l'économie circulaire, la gestion des déchets...

Le forum a aussi proposé de nombreuses animations dont des tables rondes, Fresque du Climat, exposition photos, ainsi qu'un espace de job dating et différentes conférences en lien avec la transition écologique. Pour sa première édition, le forum a accueilli **1 200 visiteurs et 50 exposants**.

DÉFI

association

Des cuisiniers engagés pour la réinsertion sociale

En créant l'atelier de cuisine « **Un Monde Gourmand** » au sein de l'**association Point d'Eau**, Akim a rencontré Arnaud, et l'a accompagné sur le chemin de la réinsertion sociale. Désormais, c'est ensemble qu'ils œuvrent au quotidien en cuisinant des aliments jardinés ou de récupération jusqu'à leur compost pour distribuer des repas aux plus démunis. Découvrez leur engagement et tous leurs conseils pour agir au quotidien pour la planète.

Eau

JUILLET



DÉFIS PROPOSÉS

- DÉFI 7.1**
Ici commence la mer
- DÉFI 7.2**
Eau saine et précieuse

- DÉFI 7.3**
L'eau vive en ville

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Le territoire grenoblois a la chance d'être au cœur d'un environnement qui offre une eau abondante et de très bonne qualité. Cependant, la menace de manquer d'eau sur notre territoire est devenue bien réelle. La prise de conscience, lors de la sécheresse de l'été 2022 a été brutale, même si l'on voyait depuis de longues années les glaciers reculer et les arrêts sécheresse se multiplier. À l'horizon 2050, les capacités de production de ressource en eau pourraient diminuer de 5 à 25 % selon les scénarios envisagés, avec de fortes inégalités géographiques.¹ Les humains ne seront pas les seuls touchés : la baisse des niveaux des nappes, les assècs et la hausse des températures (l'eau de l'Isère s'est réchauffée d' 1,2°C entre 1977 et 2006²) portent atteinte au bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Il est donc vital de réfléchir collectivement, de façon concertée, à nos usages et à la manière de gérer nos rivières, nos nappes phréatiques, les prélèvements, la production d'eau potable et les eaux usées. Dans la métropole, les trois quarts des 24,4 millions de m³ d'eau potable facturés annuellement sont à usage domestique. Un dixième de l'eau est à usage industriel, commercial et artisanal. Un autre dixième est utilisé par les collectivités publiques (écoles, hôpitaux, piscines publiques...)³.

Sur les massifs montagneux environnants, la réalisation de retenues collinaires à destination

de la production de neige de culture est très débattue, depuis plus d'une dizaine d'années. Actuellement, les interrogations portent sur le très fort accroissement de la consommation en eau des industries de microélectronique de la vallée du Grésivaudan (+ 80 % en 20 ans) et leur besoin va encore s'accroître⁴, nécessitant l'adaptation des réseaux. La capacité à traiter et recycler cette eau devient un enjeu fondamental.

Sur le volet qualité, l'eau issue des nappes souterraines du Drac et de la Romanche, bénéficie d'une bonne filtration naturelle et ne subit aucun traitement avant d'être distribuée à 85 % des habitants de la métropole grenobloise. Les autres habitants bénéficient d'une eau provenant des sources de montagne. Ce privilège nécessite une protection extrême des captages pour éviter toute source de pollution, et assurer un excellent traitement des eaux usées. Or, des préoccupations fortes portent par exemple sur les effluents de polluants par les industries chimiques dans le Romanche et le Drac.

Autre danger : la hausse de la fréquence et de l'intensité des fortes pluies, qui augmente les risques d'inondation. Celle-ci renforce encore, dans ce territoire qui a toujours eu à dompter les crues des cours d'eau, la nécessité d'aménagements hydrauliques et environnementaux, ainsi que la désimperméabilisation des sols artificialisés.

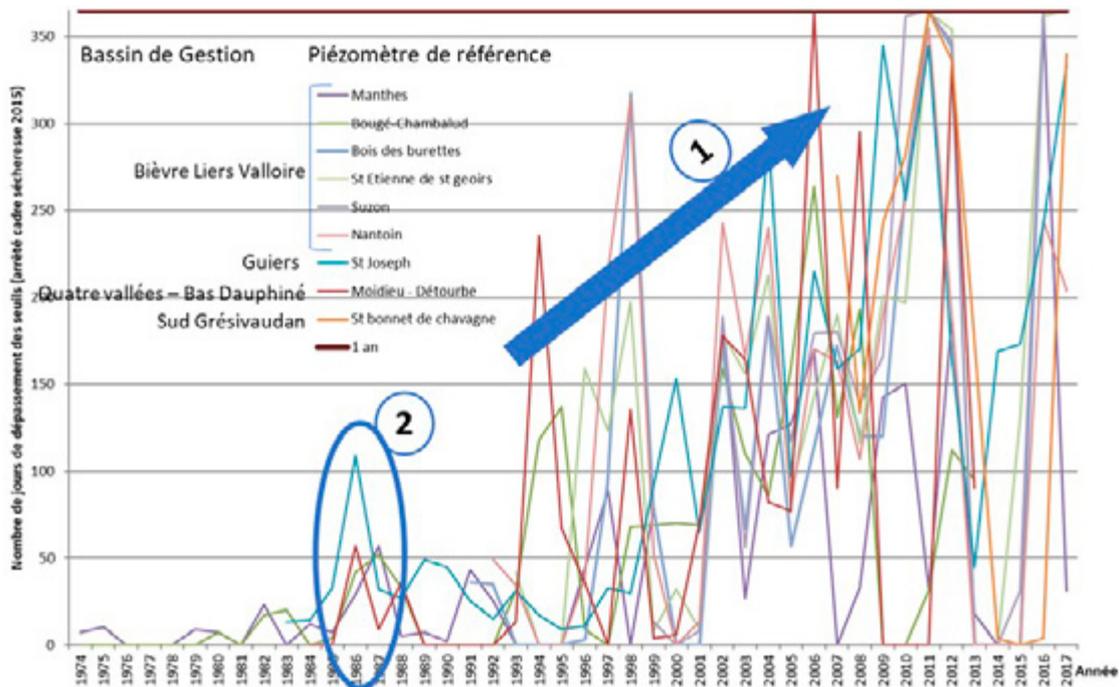
1 SCOT de la grande région de Grenoble (2020), *Changement climatique et ressources en eau, quelle adaptation pour les territoires du SCOT ?*

2 EDF (2016), *Synthèse thermique du Rhône*; Poiriel, A., Lauters, F., et Desaint, B. (2008), « 1977-2006, trente années de mesures des températures de l'eau dans le bassin du Rhône ». *Hydroécologie appliquée*, Tome 16, pp.191-213

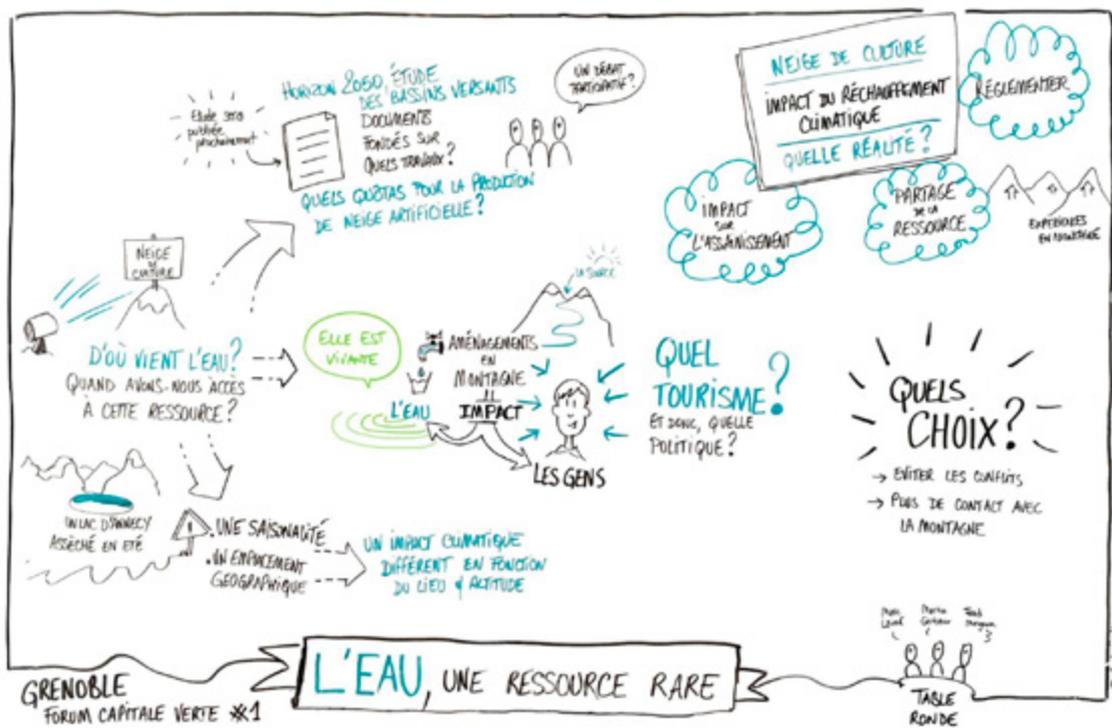
3 Métenier, B. (2022), *Grenoble-Alpes Métropole. L'eau en partage*. Glénat, p.146

4 *ibid*, p.148

COMPARAISON DU NOMBRE DE JOURS DE DÉPASSEMENT DES SEUILS DE L'ARRÊTÉ CADRE SÉCHERESSE



Changement climatique et ressources en eau, quelle adaptation pour les territoires du SCOT?, SCOT de la grande région de Grenoble, 2020.



POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

La quinzaine de défis mis en œuvre par les collectivités et les partenaires ont visé la réduction des pollutions (5 actions), les économies et la réduction de la consommation d'eau (4), l'accès de tous à l'eau dans l'espace public et la mise en place de toilettes sèches (3), mais aussi le développement des dispositifs permettant d'éviter l'achat de bouteilles d'eau (2) et la désimperméabilisation des cours d'écoles (1). Ils sont bien représentatifs de la diversité des enjeux et des préoccupations principales : celles des pollutions et des économies d'eau. D'autres actions, comptabilisées sous d'autres thématiques, recourent par ailleurs à la désimperméabilisation.

SENSIBILISER À LA SÉCHERESSE ET AU BOULEVERSEMENT DU CYCLE DE L'EAU

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Changement climatique et inondations : ces phénomènes extrêmes vont-ils se multiplier dans les années à venir sur le territoire grenoblois ?

Entre le Drac et l'Isère, entre le dragon et le serpent, l'histoire du territoire grenoblois est intimement liée à l'eau. C'est l'histoire d'une domestication par des digues, des busages, et plus récemment des champs d'inondation contrôlée. Il s'agit maintenant de se projeter dans l'avenir. Demain, avec le changement climatique, nous aurons à faire face à des sécheresses ou des épisodes pluvieux plus intenses.

Sur la base d'une étude menée sur les impacts locaux du changement climatique en matière d'inondations, **Juliette Blanchet et Antoine Blanc (Institut des Géosciences de l'Environnement / Université Grenoble Alpes)** ont présenté **le 7 juillet** une conférence sur les risques d'inondations et le changement climatique.

DÉFI

établissement scolaire



Connaître le cycle de l'eau et agir à son échelle

4 classes, environ 100 élèves

En 2022, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM1-CM2 de **l'école des Abrets en Dauphiné**, labellisée E3D de niveau 2, se sont penchées sur la thématique de l'eau. Grâce à des sorties dans les espaces naturels sensibles, au musée de l'eau et au musée de Paladru, les élèves ont pu acquérir des connaissances sur le cycle de l'eau, la biodiversité des milieux aquatiques et la pollution de l'eau. Un travail mené avec l'UNICEF et l'AGEDEN a permis de réfléchir aux inégalités liées à l'utilisation de l'eau dans le monde. Enfin, le programme Watty a contribué à initier une réflexion sur les économies d'eau, à l'école comme au domicile des enfants.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Un jeu de piste : De la source à la mer

À travers ce jeu de piste organisé par **la Ville de Grenoble et la Métropole**, réalisé à vélo, en famille ou entre amis, les participants ont pu, **le 2 juillet**, comprendre comment l'eau potable est produite, pourquoi les eaux de pluie doivent être infiltrées plutôt qu'évacuées dans des tuyaux ou encore comment la production d'énergie est possible à partir des eaux usées. L'après-midi, des jeux de cartes ont facilité les échanges et fait émerger des pistes d'action

pour économiser l'eau, éviter les pollutions, etc. Une façon ludique de découvrir les chemins de l'eau de la source jusqu'à la mer!

ÉVÉNEMENT

compagnie artistique collectivité porteuse



“Température Ressentie” au Jardin Bioclimatique

356 participants

Le groupe d'artistes **Ici-Même [Gr.]** a déplié sa kiné-Fabrik et promené son Dactylo Band pendant plus d'une semaine au Jardin Bioclimatique, une place très minérale d'Alpexpo transformée en partie en pépinière temporaire de 130 arbres (afin de végétaliser et créer de l'ombrage). Une expérimentation de **Grenoble-Alpes Métropole** de 18 mois au cours de laquelle sont mesurés l'humidité, la température, les taux de particules. Des conversations, rencontres, fabriques de récits entre inconnus, performances vocales et sonores, randonnées de proximité et projection de films ont été organisées pour sensibiliser sur les effets des sécheresses en milieu urbain.

DÉFI

commune

Débitumer les cours d'école

La désimperméabilisation et la végétalisation des sols ont de nombreux avantages : outre l'amélioration du cadre de vie, ces techniques permettent aussi de **favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les sols**, de préserver la biodiversité et de créer des espaces de fraîcheur en ville. Ces solutions peuvent être appliquées à différentes échelles : de la rue à la ville, en passant par le quartier. **À Fontaine**, le choix a été fait de désimperméabiliser **les cours du groupe scolaire Anatole France**. Les travaux ont été finalisés durant l'été 2022. Par ailleurs, une étude a été lancée pour végétaliser les cours de 2 autres écoles : **les écoles Marguerite Tavel et les Balmes**.

RÉDUIRE LES POLLUTIONS

DÉFI

collectivité porteuse

Ici commence la mer



© Lucas Frangella / Grenoble-Alpes Métropole

En raison de la généralisation du tout-à-l'égout et de la minéralisation des sols, les épisodes de fortes précipitations entraînent des déversements d'eaux usées dans les rivières et espaces naturels. Pour lutter contre ce phénomène, **Grenoble-Alpes Métropole** :

- Développe des méthodes qui favorisent l'infiltration directe dans les sols des eaux pluviales.
- Réduit les déversements d'eaux usées dans les rivières par temps de pluie grâce à l'installation de vannes qui régulent le débit des eaux dans le réseau.
- Sensibilise la population à l'aide de macarons près des avaloirs d'eaux pluviales : « Ici commence la mer ». En 2022, une centaine de macarons ont été posés.
- Poursuit l'installation des systèmes-tests de filets de retenue de déchets charriés dans les canalisations.

DÉFI

entreprises

Les clean walk

Avec l'action de la pluie, tous les déchets jetés au sol sont emportés dans les canalisations, continuent leur course dans les rivières et les

fleuves, et terminent leur périple dans la mer ou l'océan. Le plastique ne se dégrade jamais entièrement. Il se fragmente jusqu'à devenir de microscopiques billes, dérivant dans les eaux. Pour lutter à leur échelle contre la pollution des océans, de nombreux acteurs (**Eaux de Grenoble, Air Liquide, le groupe de collégiens GreenApidae, l'école Porte Saint Laurent, Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme, et de nombreux citoyens via la plateforme Cleanwalk.org**) ont organisé des sessions de ramassage des déchets, ou « clean walk ».

DÉFI

collectivité porteuse

Une station d'épuration neutre en carbone



© Julie Arsenne

Mise en service en 1989, **Aquapole** est une **station d'épuration** certifiée ISO 9001 depuis 2007. Cette station traite les eaux usées collectées sur la quasi-totalité de l'Aire urbaine métropolitaine. La valorisation des boues d'épuration permet aujourd'hui de produire 21 millions de kWh (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'énergie de 2500 foyers) d'énergie verte injectée dans le réseau GRDF. Dans le but de réduire encore l'impact des déchets de l'assainissement sur les milieux naturels, la régie Assainissement a étudié la possibilité de valoriser en 2025 les sables et graisses collectés dans les réseaux ainsi que le CO₂ issu de la méthanisation. Ces sables pourraient servir dans la pose de nouvelles canalisations, et les graisses participer à la production de biométhane.

ÉCONOMISER L'EAU TOUT EN ASSURANT L'ACCÈS À L'EAU ET À LA FRAÎCHEUR POUR TOUS

DÉFI

collectivité porteuse

La ventouse antigaspi

Lors de travaux sur le réseau d'eau grenoblois, des coupures d'eau sont souvent réalisées. Lorsque l'eau est remise en service, une purge de l'air présent dans les canalisations est nécessaire afin que seule l'eau circule dans les tuyaux. Cette opération nécessite une ouverture des poteaux incendies, ce qui donne lieu à de fortes pertes d'eau. Un employé d'**Eaux de Grenoble-Alpes** a donc créé un système de ventouse que les agents placent sur le poteau incendie, laissant s'échapper tout l'air présent dans les canalisations et bloquant le passage de l'eau. Ce système astucieux permet d'économiser une grande quantité d'eau!

DÉFI

collectivité porteuse

Alerte sécheresse de niveau 4 en ville

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse sans précédent : sur le territoire de **la Ville de Grenoble**, c'est le niveau 4 sur 4 qui a été déclenché, le plus haut niveau d'alerte sécheresse jamais atteint à Grenoble. Les services municipaux ont adapté leurs pratiques : arrêt de l'arrosage des massifs fleuris et des arbres de plus de trois ans, restrictions face au risque d'incendie, expérimentation d'une solution de réemploi de l'eau de bassins de la piscine Jean Bron pour le nettoyage de l'espace public et l'arrosage d'espaces verts. Une alerte canicule de niveau 3 a également été déclenchée au cours de l'été : les douches municipales ont élargi leurs horaires d'ouverture afin de garantir à tous et tous les jours un accès gratuit à l'hygiène ; des brumisateurs à très basse consommation d'eau ont été déployés, dans le cadre de son **plan fraîcheur**.

DÉFI

collectivité porteuse

Vers une véritable zone de baignade

C'est un projet d'envergure qui avance pour **la Ville de Grenoble** : celui d'un véritable lac baignable à la Villeneuve (parc Jean Verlhac), renouant ainsi avec les pratiques récréatives des origines de ce grand bassin de 4 000 m². Il permettra d'officialiser et de sécuriser une pratique que l'on sait inévitable en période de canicule. Au cours de l'été 2022, des canoës



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

étaient disponibles en prêt pour profiter de l'eau sans enfreindre l'interdiction de baignade.

Santé

AOÛT



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 8.1

Doux silence

DÉFI 8.2

Objectif zéro toxiques

DÉFI 8.3

Le sport c'est la santé!

DÉFI 8.4

Un cadre de vie favorable à la santé

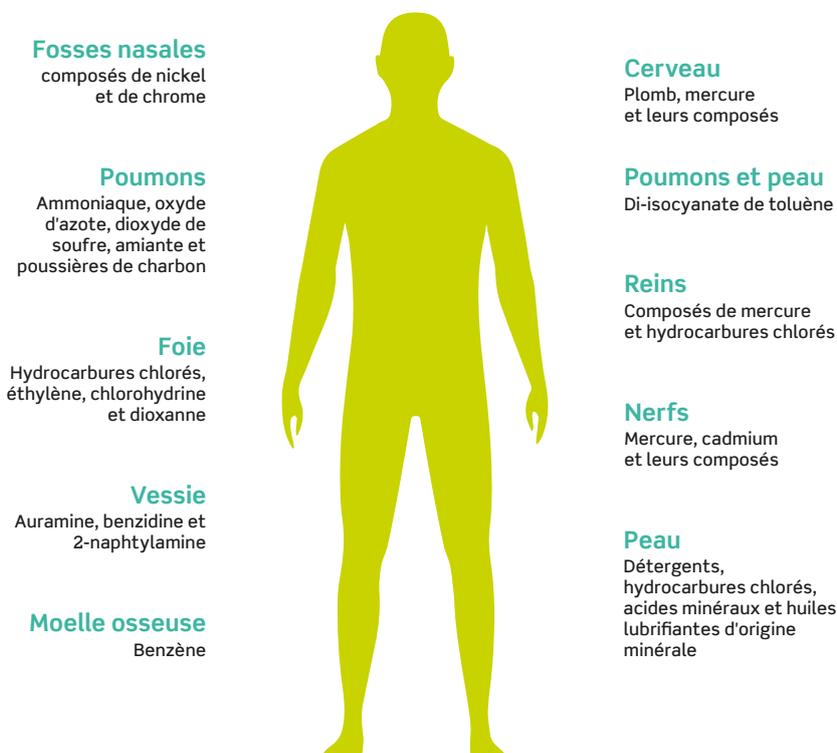
LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Santé humaine et environnement sont intimement liés. Une mauvaise qualité de l'air provoque des maladies cardiovasculaires, des pathologies respiratoires et du système reproducteur. Une qualité de l'eau défectueuse peut provoquer des pathologies d'origine infectieuse (gastro-entérites, hépatites virales, légionelloses) ou liées à la pollution chimique (cancers). Un environnement sonore ou thermique stressant est responsable d'affections psychiques, etc. Par ailleurs, la bonne santé repose particulièrement sur la qualité des produits alimentaires consommés. Les activités industrielles et agricoles (pollutions chimiques, COVnm, perturbateurs endocriniens, pesticides) sont également au centre des préoccupations quand il s'agit de santé.

Les effets sur la santé sont généralement décrits polluant par polluant, car il est techniquement difficile de mettre en évidence les « effets cocktail », mais de plus en plus d'études portent sur cette problématique.

Sur le territoire grenoblois, les disparités en matière d'accès au soin sont fortes. Au sein de la Métropole, 19 communes¹ sont sous le seuil des 2,5 consultations moyennes potentielles, ce qui en font des « zones blanches » pour le ministère de la Santé. Une problématique qui devrait s'aggraver pour l'avenir avec le départ en retraite d'une large cohorte de médecins, une augmentation très forte des troubles psychiques parmi les publics les plus exclus, une montée des inégalités d'accès au soin des nouveaux résidents².

QUELS POLLUANTS AFFECTENT QUELS ORGANES ?



1 Grenoble-Alpes Métropole, Agence Urbaine de la Région Grenobloise (2022), *Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole*.

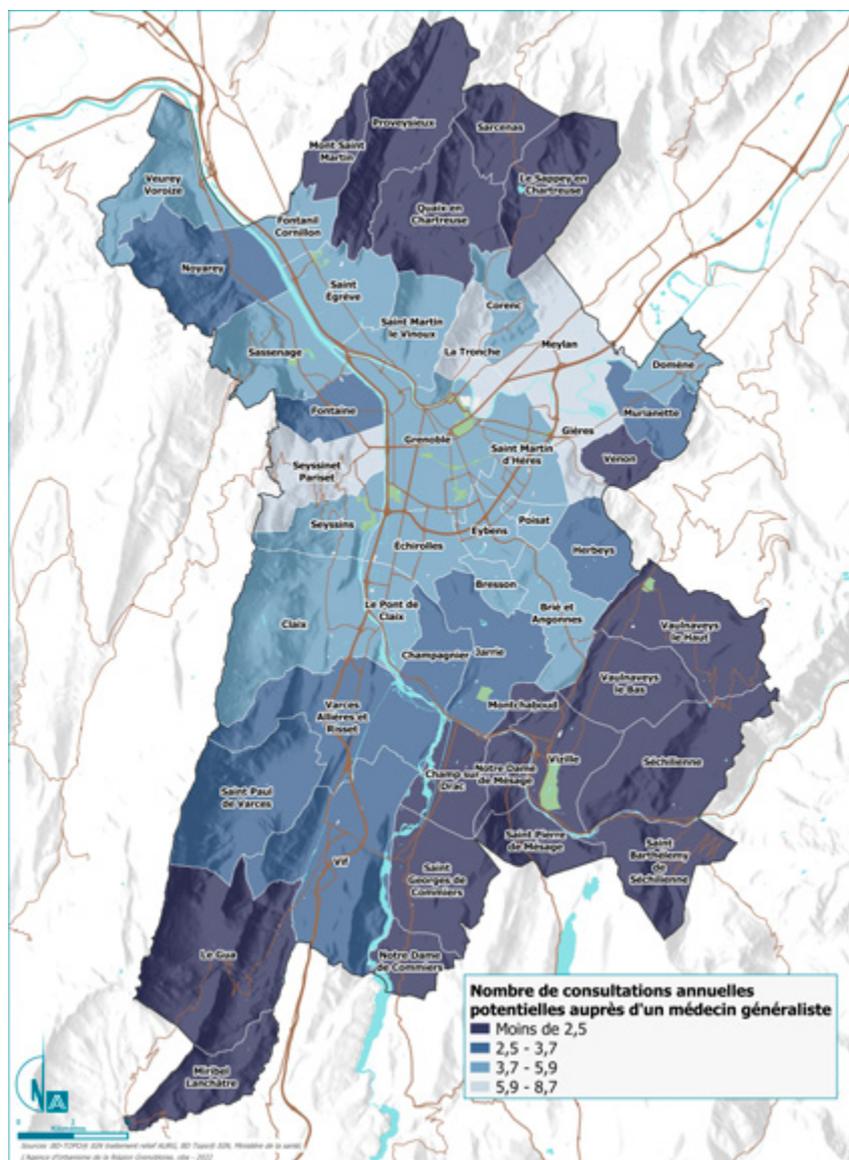
2 *Ibid.*

Par ailleurs, l'aide intergénérationnelle est en voie de réduction, avec un ratio entre les 55-65 ans et les plus de 80 ans qui diminue : il y avait 2,4 potentiels aidants pour une personne très âgée en 2008 contre 1,9 en 2018³.

Il est noté de plus, de façon accélérée depuis la crise Covid-19, une dégradation de la santé mentale⁴ (anxiété, santé sexuelle, consommations de produits psycho-actifs, alcool-dépendance et addictions, solitude, phobie sociale), aggravée par le non-recours au soin mental et une baisse générale de la couverture de soins.

Enfin, on le sait, l'accès à la nature et aux activités sportives est indispensable à la santé. Or, tous ces enjeux font largement écho aux problématiques d'inégalités, qui touchent les populations dès l'enfance. Une étude a montré que 11 % des enfants de maternelle en quartiers et écoles prioritaires dépistés en 2020-2021 étaient en situation de surpoids et obésité (contre 8% dans les écoles hors quartiers prioritaires). L'aménagement d'espaces urbains de mobilité active, de vie sociale, de loisirs, d'accès aux services constitue un domaine clé pour favoriser une meilleure santé de tous les habitants.

LA COUVERTURE EN MÉDECINE GÉNÉRALE



Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, GAM, AURG, 2022

3 Grenoble-Alpes Métropole, Agence Urbaine de la Région Grenobloise (2022), *Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole*.
 4 Obs'y (2023), *Revenus et précarités*, Cahier thématique #6, p.53

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

De nombreux événements et défis ont été réalisés, mais beaucoup ont été rattachés à une autre thématique. Parmi la dizaine d'engagements dans des défis, on distingue des actions à destination tant des individus (activité sportive) que de l'amélioration du cadre de vie urbain (urbanisme favorable à la santé, mieux connaître les îlots de chaleur) et des pratiques en matière de santé humaine et environnementale (via le levier de la commande publique, et particulièrement via les produits de soin et de nettoyage).

CONNAÎTRE LES LIENS ENTRE ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Changement climatique, menaces et opportunités pour la santé

La santé est souvent considérée comme une préoccupation individuelle, mais elle peut être perçue à une échelle plus collective dans la mesure où l'environnement constitue un déterminant important de la santé et du bien-être. Bonne nouvelle : beaucoup de déterminants environnementaux sont contrôlables, et pour certains, il existe des leviers à l'échelle des agglomérations. Dans cette conférence du **29 septembre**, destinée à un public adulte, **l'épidémiologiste environnemental Rémy Slama (INSERM, Collège de France)** a présenté les effets démontrés ou suspectés du changement climatique sur la santé. Il a abordé les conséquences sur la santé de nos choix ou absences de choix en matière d'actions climatiques, à l'échelle d'un territoire comme l'agglomération grenobloise.

DÉFI

collectivité porteuse

« L'Appel de Grenoble » pour la santé environnementale

Alors que la crise sanitaire a révélé la pertinence du concept de santé globale et l'urgence de

s'attaquer aux causes environnementales des maladies chroniques qui ont été le terreau des formes graves et létales de la Covid-19, **des scientifiques, des responsables politiques et des représentants d'ONG** se sont réunis **le 19 mars** à Grenoble pour évoquer les rapports entre santé et environnement. Cette rencontre s'est conclue par la signature d'un texte collectif, « L'Appel de Grenoble », appelant à la réalisation d'une synthèse des connaissances dans le domaine de la santé environnementale afin d'éclairer les décisions publiques et pouvoir répondre ainsi à l'objectif « Zéro pollution en 2050 » du Pacte vert pour l'Europe.



© Réseau Environnement Santé

ÉVÉNEMENT

institution publique

Le protoxyde d'azote et ses effets sur la santé

Chaque année, **le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes** propose **4 Conférences Santé grand public**. **Le 4 octobre**, ce sont les effets du protoxyde d'azote sur l'environnement et la santé qui ont été présentés. Ce gaz à effet de serre, principalement généré par l'agriculture

(déjections d'élevage et engrais azotés), a un pouvoir réchauffant 310 fois supérieur au dioxyde de carbone à masse équivalente et sur cent ans; il participe à la détérioration de la couche d'ozone, et son inhalation peut provoquer des problèmes musculaires, des vertiges ainsi que de graves troubles neurologiques.

ÉVÉNEMENT

entreprise

Des données ouvertes pour mieux informer et prévenir

La Turbine.coop, en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole, le SMMAG et la Ville de Grenoble, a organisé **le 28 octobre** une rencontre sur le thème de l'information et de la santé. De plus en plus de données sont mises à disposition des citoyens, au sujet de la qualité de l'air, de la pollution de l'eau et des sols, des fortes chaleurs etc. L'ouverture de ces données au public pourrait constituer un bon outil de sensibilisation et de prévention pour limiter les effets de ces impacts environnementaux sur notre santé.

CONTRIBUER À UN CADRE DE VIE BON POUR LA SANTÉ HUMAINE ET ENVIRONNEMENTALE

DÉFI

collectivité porteuse

Charte de l'habitat et de la construction favorable à la santé

La Ville de Grenoble conçoit actuellement deux écoquartiers favorables à la santé à Cambridge-Mandela (Presqu'île) et Flaubert-INSPE, en se fondant sur les déterminants de santé que sont : la vulnérabilité au changement climatique, les espaces de fraîcheur, la qualité acoustique, la qualité de l'air, la mobilité, l'offre de soins, de restauration, etc. Une Charte partenariale de « l'habitat et de la construction favorable à la santé » a été réalisée en 2022 et va permettre d'associer les acteurs pour une mise en œuvre effective des actions.

La Ville de Grenoble s'est par ailleurs engagée sur des plans d'action pour réduire les perturbateurs endocriniens (commande publique), pour la santé mentale, les risques d'addiction, le stress thermique dû aux îlots de chaleur urbain (relevé de température le jour comme la nuit), ou encore sur un plan de remplacement de terrains synthétiques par des matériaux naturels dans les stades de sport.

DÉFIS

collectivité porteuse entreprise

Des produits de nettoyage écologiques



© Ville de Grenoble

Dans la poursuite d'une dynamique forte en faveur des méthodes de bionettoyage écologique dans **les crèches de la Ville de Grenoble**, deux produits seulement sont utilisés dans le nouveau protocole de nettoyage des crèches : le savon naturel, comme alcalin et le vinaigre blanc, comme acide. Un gain supplémentaire pour la santé du personnel, des enfants et de la planète.

Dans la même idée, **Citiz** s'est engagé à fournir et mettre à disposition de son prestataire pour l'entretien de son siège social, des produits ménagers 100% naturels ou non transformés.

ÉVÉNEMENT

association

Soigner sans polluer

En partenariat avec **l'association SERA (Santé Environnement Auvergne Rhône-Alpes)**, Philippe Perrin, formateur en santé environnementale depuis 20 ans, a animé une conférence **le 7 novembre** sur la démarche éco-responsable dans les activités de soin et le rôle des acteurs de

la santé publique en matière d'environnement, auprès des professionnels de santé et des étudiants infirmiers des instituts de formation **Croix-Rouge Compétence**. Ce temps d'échange et de dialogue a permis d'aborder des thématiques telles que la gestion des déchets à l'hôpital, l'élimination des substances médicamenteuses, la pollution environnementale et les risques associés aux soins et à l'activité de bionettoyage.

FAIRE DU SPORT !

DÉFI

association

Du volley adapté à tous !

Le **Moirans Multi Volley** propose du para volley (volley assis pour des personnes en situation de handicap) ainsi que du volley santé (pratique plus douce permettant un renforcement musculaire). Plus d'une trentaine de licenciés en volley assis/santé se retrouvent chaque semaine, et chacun pratique le volley comme il le peut et le veut. L'objectif est de faire coexister toutes ces pratiques. En 2022, le club s'est donné un projet ambitieux : préparer 3 athlètes pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 dans la discipline volley assis !

DÉFI

association

10 000 pas ? T'es cap ?

Dans ce défi organisé par **l'association Réseau des Étudiants Visionnaires et Engagés (RÊVE)** durant un mois, les citoyens étaient incités à marcher pour prendre soin de leur santé. Celles et ceux ayant accompli 10 000 pas en une journée et le partageant sur le compte Instagram REVE avaient une petite récompense à la clé !

DÉFI

établissement scolaire



Écoute ton corps, bouge, respire, crée ta propre énergie !

1 classe, environ 25 élèves

La classe de CM1-CM2 de **l'école élémentaire de Marcel Cachin de Fontaine** a placé son année scolaire sous le signe du corps : être capable de ressentir, bouger, se lancer des défis. En plus des cours de sport et des enseignements sur le corps humain dispensés en sciences, des sorties ont été organisées dans les espaces naturels sensibles et une sortie à vélo a permis de concilier effort physique, activité ludique et sensibilisation aux modes de déplacement doux. L'objectif était de rendre les élèves acteurs de leur propre santé.

DÉFI

collectivité porteuse

Bougeons ensemble !

La Ville de Grenoble, ville olympique, s'engage depuis plusieurs années pour proposer, concrètement, une pratique du sport qui s'inscrit dans le défi climatique et l'enjeu de justice sociale, en plus de celui de la santé et du bien-être. Des ateliers sport-santé pour les adultes et les aînés sont proposés en lien étroit avec **les Maisons des Habitant-es et les Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle** : marche « active », renforcement musculaire, gymnastique douce. Pour les enfants grenoblois pendant les vacances d'été, les éducateurs et éducatrices de la Ville proposent des stages sportifs pour faire découvrir les sites naturels autour de Grenoble par l'activité sportive, et renforcer ainsi la mixité dans les activités proposées.

Mobilité

SEPTEMBRE



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 9.1

Moins de 5 km ? À pied et à vélo !

DÉFI 9.2

Des transports vraiment en commun

DÉFI 9.3

Halte à l'autosolisme

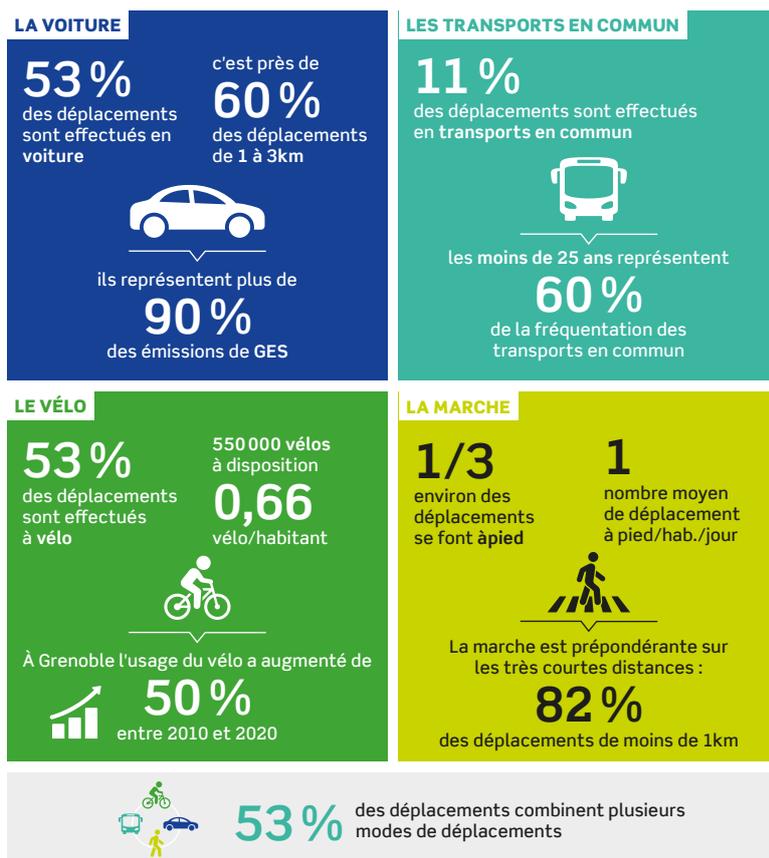
DÉFI 9.4

Air ou bus ?

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Le transport représente actuellement le troisième poste d'émission de gaz à effet de serre (29%) du territoire grenoblois. Depuis 2005 et 2019, ses émissions ont diminué de 11%¹, et l'objectif est d'atteindre 33% de diminution des émissions en 2030². Par ailleurs, le transport routier est responsable de la moitié des émissions d'oxydes d'azote et de près d'un tiers des émissions de particules fines³. La transition vers des modes de mobilité plus doux est donc un impératif, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, mais aussi libérer de l'espace, lutter contre la pollution sonore, favoriser la biodiversité, encourager les mobilités actives bonnes pour la santé...

En 2022, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) a publié une enquête portant sur les comportements de mobilité dans l'aire grenobloise⁴. Avec une moyenne de 57 minutes consacrées à se déplacer et 21 km parcourus en moyenne chaque jour en semaine, le transport est un élément central de la vie des habitants. Les tendances sont à la baisse de l'usage de la voiture (53% des déplacements contre 59% en 2010), l'augmentation de l'usage du vélo (de 3% à 5% des déplacements entre 2010 et 2020), et l'augmentation de la marche (de 25 à 30% entre 2010 et 2020).

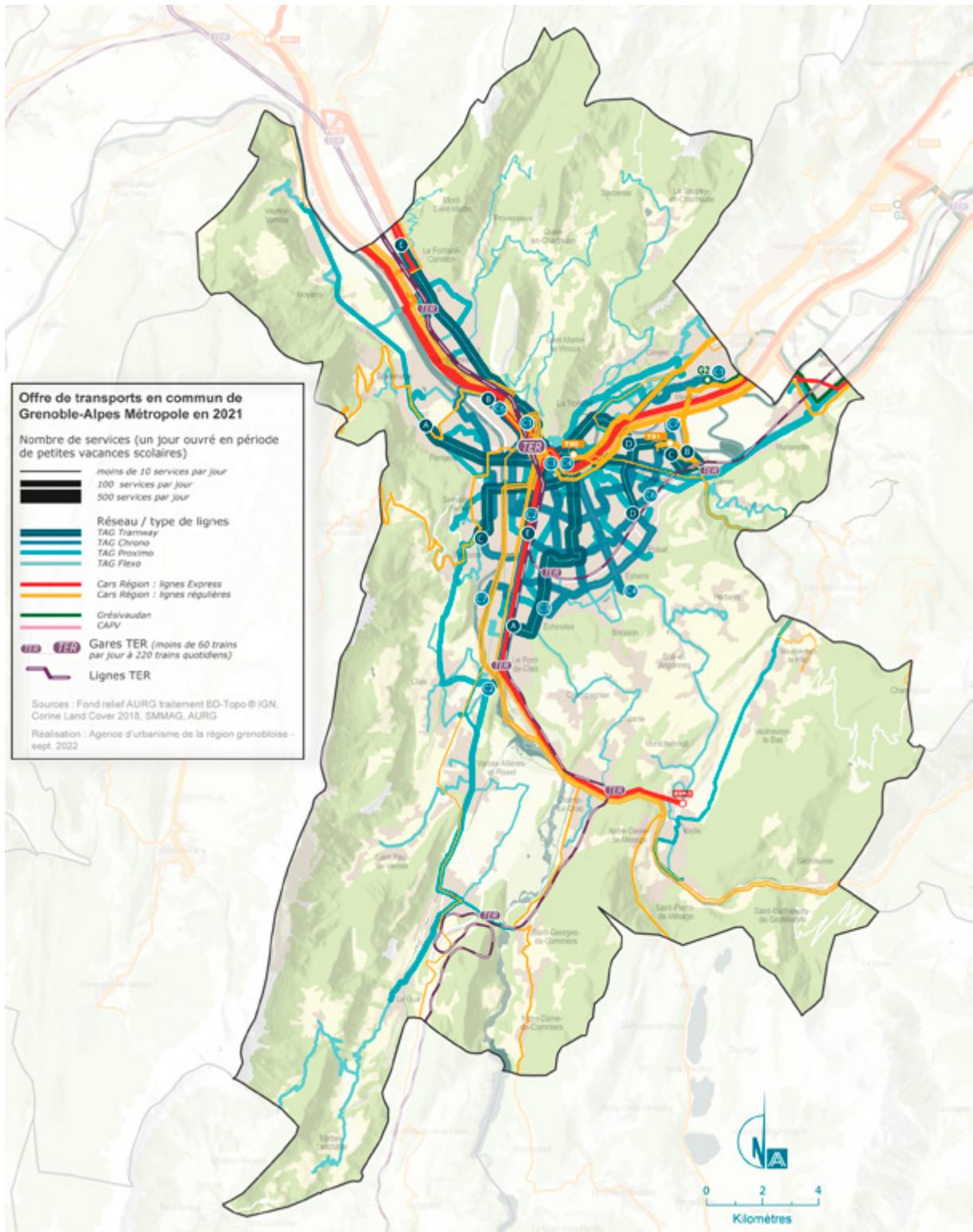


Sources et fournisseurs de données : Smmag EMC, 2021. Exploitation de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. Sauf précision, les chiffres concernent les déplacements quotidiens des habitants de l'aire grenobloise, un jour de semaine. Conception : Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Enquête EMC2, AURG, 2022

- 1 Observatoire du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (2022), *Plan Climat Air Énergie Métropolitain. Lettre de l'Observatoire. Grenoble-Alpes Métropole*, p.15
- 2 Ibid.
- 3 Grenoble-Alpes Métropole, Ville de Grenoble, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes (2022), *La qualité de l'air dans les bâtiments exposés à la pollution atmosphérique. Guide technique.*
- 4 SMMAG, Agence d'urbanisme de la région grenobloise (2022), *Résultats de l'enquête EMC2 2020 : la mobilité de la semaine des habitants du bassin grenoblois.*

OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE EN 2021



Chiffres clés des déplacements, AURG, 2021

Face au poids encore très majoritaire de l'usage de la voiture, les acteurs du territoire se sont engagés fortement pour l'accès aux transports en communs et au réseau cyclable, même si des inégalités territoriales persistent. Le réseau de transport du SMMAG (syndicat des mobilités de la métropole grenobloise, du Grésivaudan et du Voironnais) dessert 49 communes, via 5 lignes de tramway, 7 lignes de bus haute vitesse, 38 lignes régulières et 57 lignes de bus scolaires. 98% de la population de la Ville de Grenoble vit à moins de 300 mètres d'un service de transport public fréquent. Le territoire métropolitain comporte plus de 450 km de pistes cyclables, dont les pistes Chronovélo, des axes à double

sens sécurisés et séparés de la chaussée. Ces aménagements ont valu à Grenoble d'obtenir, pour la troisième année consécutive, le titre de Capitale du Vélo au classement de la Fédération française des usagers de la bicyclette.

En parallèle, les collectivités régulent l'usage de la voiture, par l'extension des zones limitées à 30km/h, la piétonisation et l'instauration d'une Zone à Faibles Émissions. Les entreprises du territoire sont, elles aussi, engagées dans les mobilités douces, à l'image du réseau Citiz, créé en 2004 à Grenoble, qui propose des solutions d'autopartage pour optimiser l'usage des véhicules.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR DE SEMAINE, EN MOYENNE, SELON LE GENRE, ENTRE 2010 ET 2020

(Enfants de moins de 5 ans exclus)

	2010	2020	2010	2020
				
	3,9	3,6	3,8	3,6
	2,3	2	2,2	1,9
	0,9	1	1	1,2
	0,4	0,4	0,5	0,4
	0,1	0,2	0,1	0,1

Enquête EMC2, AURG, 2022

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Les actions engagées en 2022 (26 défis) se sont concentrées sur la nécessaire augmentation des mobilités douces et la réduction de l'usage de la voiture particulière. Parmi les défis liés à la mobilité, les deux tiers sont liés au développement des mobilités actives et de l'usage des transports en commun pour les trajets domicile-travail, que ce soit par des incitations financières auprès des salariés ou par des plans de mobilité employeurs et inter-employeurs. Les défis restants se partagent entre diagnostic des mobilités dans le territoire, écoles d'apprentissage du vélo, politiques de piétonisation etc. De nombreux événements et expositions ont mis à l'honneur le vélo.

CHANGER NOS MODES DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Mobilités en transition

Le 23 septembre, grâce au Conseil scientifique, quatre chercheurs ont présenté un panorama de l'état des connaissances et controverses scientifiques autour des mobilités, des outils de mesure et d'observation existants, et de leurs liens avec les modes de vie, la santé, les politiques publiques, de la mobilité. Conjointement, le 3 octobre, une Conférence proposée par la compagnie Un euro ne fait pas le printemps, suite à une résidence au sein du laboratoire Pacte et des services des collectivités en charge de la mobilité, a livré une version décalée et poétique des travaux de recherche menés sur les mobilités en transition dans le bassin de vie grenoblois. Elle a été suivie d'un temps d'échange avec les chercheurs du Conseil scientifique.

ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL

collectivité porteuse

Forum mobilités urbaines durables de l'ICLEI

130 participants

Du 23 au 25 novembre, la Ville de Grenoble a accueilli le 10^e « Informed Cities Forum » organisé par l'ICLEI Europe (réseau des gouvernements locaux pour la durabilité). 56 expertes et experts ont contribué aux échanges, visites et jeux de piste sur les mobilités urbaines durables et les changements de comportements.

DÉFI

institution publique

Les solutions du Syndicat des Mobilités : infrastructures, location de vélos, plans de mobilité Employeurs

En 2021, le territoire avait été récompensé pour sa planification des mobilités et des services associés par le Sustainable Urban Mobility Planning (SUMP) Award.

En 2022, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire Grenobloise (SMMAG) a poursuivi le développement du réseau de pistes cyclables, avec la création de 9 km de pistes cyclables supplémentaires, de 500 arceaux à vélo, de 20 nouvelles consignes à vélo et la mise à disposition de 9 000 vélos en location. Il a par ailleurs accéléré la mise en place des Plans de Mobilité Employeurs Communs. L'objectif est de déployer 10 de ces plans sur cinq ans et de créer une émulation entre employeurs, pour accélérer l'adoption des modes de déplacement socialement et écologiquement responsables.

DÉFI

collectivité porteuse

Place(s) aux enfants!

Concerne 4 325 élèves



© Jean-Sébastien Faure / Ville de Grenoble

En 2022, 13 rues de la **Ville de Grenoble** ont été réglementées en aires piétonnes devant 13 écoles, pour être transformées en « places », bientôt déminéralisées et végétalisées ; ce projet est un outil majeur de transformation de l'espace public pour aller vers plus de convivialité, de fraîcheur, de sécurité, une meilleure qualité de l'air et pour encourager les mobilités actives.

Plus largement sur le territoire, **8 écoles d'autres communes** de l'agglomération ont fait l'objet en 2022 de travaux de piétonisation sur leurs abords, aidés par la **Métropole**.

VIVE LE VÉLO!

ÉVÉNEMENT

collectivité porteuse

Un amour de vélo

Les pratiques et les usages sans cesse renouvelés de la bicyclette dans notre quotidien révèlent combien cette machine participe, depuis son invention il y a 150 ans, à l'évolution de notre société. Le parcours de **l'exposition « Un amour de vélo »**, qui a pris place dans le **Musée Dauphinois**, de janvier à juillet 2022, a dévoilé toutes nos cultures cyclistes, toutes les facettes de notre rapport à la petite reine, de nos loisirs au travail et de la ville à la montagne.

ÉVÉNEMENT

institution publique association

Vélo en fêtes!

Le **10 avril**, les 15 musiciens de **l'Orchestre Les Forces Majeures** ont embarqué le public à bicyclette dans les rues de Grenoble pour expérimenter un nouveau type de tournée à faible impact carbone. Après un brunch musical à **La Cantine de la MC2**, l'atelier **Bicyclo presto** a permis une révision des vélos puis le peloton a embarqué pour un programme symphonique à vélo dans les rues de Grenoble.



© Mathieu Nigay

Comme chaque année, le **SMMAG** a organisé la « **Faites du Vélo** », **entre le 9 et le 22 mai**. Parmi les animations proposées, deux escape games ainsi que des interventions dans les écoles et les zones d'activité, des initiations VAE dans les communes du territoire ou encore des balades à vélo sur le thème du street art ont permis de sensibiliser des publics variés à la mobilité douce.

DÉFI

collectivité porteuse

« Vélo-école » : Savoir rouler à vélo

Les services Éducation Jeunesse, Sports et Action territoriale de la **Ville de Grenoble** organisent des animations autour de la pratique du vélo. Grâce à un soutien financier de **l'ADEME**, 60 vélos enfants, un tricycle adapté pour enfants en situation de handicap, 10 vélos adultes et une remorque ont été acquis ; cette flotte sera prêtée aux enfants non équipés de vélo personnel pour qu'ils puissent facilement participer aux cycles d'apprentissage en temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

ÉVÉNEMENT

association

Le Sun Trip Alpes, la traversée des Alpes à vélo solaire



© Mathieu Nigay

Après 10 ans d'existence et des voyages solaires jusqu'au bout du monde, **le Sun Trip** s'est focalisé en 2022 sur une édition 100 % Alpes! Grâce à leur vélo solaire, les participants ont parcouru plus de 2 000 km, en partant de Grenoble le 15 juin puis en traversant l'Italie, la Slovénie, l'Autriche et la Suisse pour finalement arriver à Lyon. L'idée est d'associer un public toujours plus large pour démontrer que le vélo solaire peut permettre à chacun(e) de (re)découvrir l'itinérance à vélo et de grimper les plus grands cols des Alpes!

DÉFI

établissement scolaire

Savoir Rouler en zone d'Éducation Prioritaire

4 classes, environ 100 élèves

Le Coup de Pouce Vert a permis de soutenir un projet de **l'école Jean-Louis Astulfoni, à Pont de Chéry** visant à généraliser l'apprentissage du vélo avant l'entrée au collège, à faire réparer ses vélos et en racheter de nouveaux, afin que les élèves qui n'en possèdent pas puissent participer aux activités. L'école a fait appel à **l'association Osez le vélo** pour aider les enseignantes à mener ces actions d'apprentissage, et leur permettre de s'inscrire dans le dispositif de l'État « **Savoir Rouler à Vélo** ». Les élèves vont ainsi pouvoir se rendre à l'école seuls, en toute sécurité, et de manière durable !



TRAVAILLER ET ALLER TRAVAILLER SANS VÉHICULE THERMIQUE

DÉFI

collectivité porteuse

Transition et optimisation de la flotte municipale

Dans un souci d'exemplarité, **la Ville de Grenoble** optimise et renouvelle sa flotte de véhicules; 1 200 vélos de service sont mis à disposition des agents pour réduire le nombre de voitures, les motorisations gaz et électriques sont privilégiées, des ateliers mobiles de réparation sont proposés, les agents apprennent à rouler à vélo dans la circulation...

La flotte de véhicules de la Ville émettait 3 355 t CO₂ eq en 1990 et 1 192 t CO₂ eq en 2021, soit une baisse d'environ 64%. L'objectif est d'atteindre 1 100 t CO₂ eq par an en 2030 et 560 t CO₂ eq en 2040. Ces réductions d'émissions sont réalisées grâce à la transition des véhicules du thermique vers l'électrique, mais aussi par une réduction de la flotte de véhicules, remplacés notamment par des vélos.

DÉFI

commune

Livrambulle, un nouveau véhicule pour une médiathèque voyageuse

Depuis 1999, **la médiathèque Paul Éluard** voyage dans les différents quartiers de **la ville de Fontaine** pour s'installer en pied d'immeuble et apporter des livres, jeux, BD ou encore raconter des contes ou organiser des ateliers créatifs pour toute la famille... Ce projet, connu sous le nom de médiabus, évoque tout à la fois la médiation autour des livres et le véhicule. En 2022, le véhicule vient d'être remplacé par un vélo triporteur original, attractif, pratique et construit sur mesure à partir de matériel de récupération par la SCOP Cycles Saveuil. Avec ce triporteur, la médiathèque transporte des livres, des coussins et des transats afin d'installer des coins de lecture attractifs dans les quartiers et les parcs.

ÉVÉNEMENT

entreprise

Promouvoir la cyclomobilité professionnelle

Le programme **Ma Cycloentreprise** vise à promouvoir l'usage de vélos auprès des entreprises sur l'ensemble du territoire français. Ce programme est financé via le dispositif des certificats d'économie d'énergie. Plusieurs entreprises, aux besoins de mobilité variés, sont venues découvrir les avantages de la solution vélo cargo, **le 12 juillet**.

DÉFI

entreprises

Accompagner les collaborateurs vers des mobilités plus douces

STMicroelectronics Grenoble a mis en place un Forfait Mobilité Durable (FMD) au 1^{er} janvier 2022 d'un montant de 500 € pour les salariés qui s'engagent à utiliser un transport alternatif pour plus de 80% de trajets domicile/travail.



© STMicroelectronics

Un service dédié aux mobilités actives a été créé au sein du site.

Pour promouvoir les mobilités douces, **Soitec**, en plus d'avoir réalisé des travaux pour doubler la capacité de ses parcs à vélo, décerne chaque mois un prix du « vélotafeur » pour récompenser ses salariés engagés.

De son côté, Gaz Réseau Distribution France (**GRDF**) passe sa flotte de véhicules au BioGNV (avec un objectif de 100% d'ici 2024). L'entreprise a également formé en 2022 la moitié de ses salariés à une conduite apaisée pour plus de sécurité, moins de stress et des économies.

Alimentation et Agriculture

OCTOBRE



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 10.1

Frais, de saison, bio et local

DÉFI 10.2

Moins de viande ?
Oui mais de qualité et locale !

DÉFI 10.3

Zéro gaspillage alimentaire

DÉFI 10.4

Restauration collective et scolaire :
des produits locaux ou bio

DÉFI 10.5

Buffets officiels et repas
de travail : des produits locaux
de qualité !

DÉFI 10.6

Restaurants verts

DÉFI 10.7

Vergers et potagers :
tous jardiniers

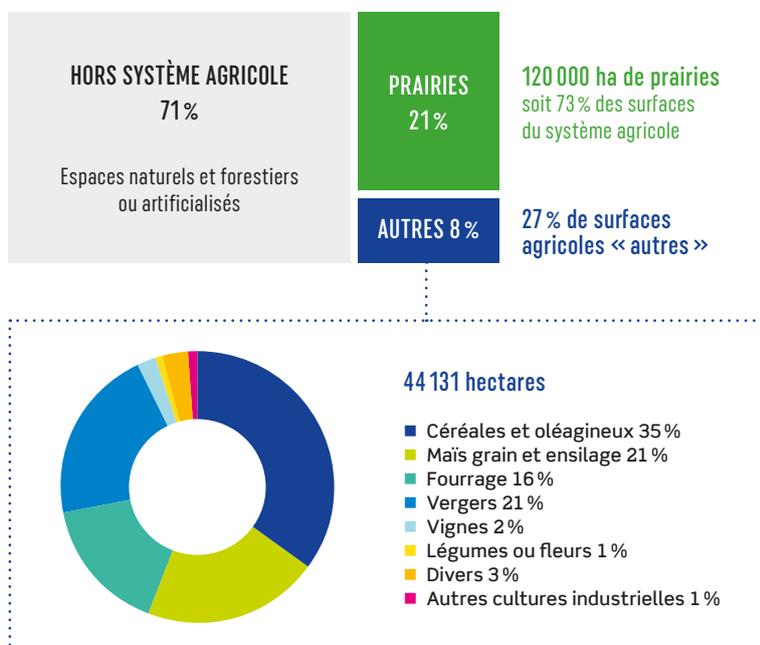
LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Accompagner la population vers un régime alimentaire moins néfaste pour l'environnement et le climat ; repenser collectivement ce que signifie pour chaque territoire l'autonomie, la souveraineté, la sécurité alimentaires, en priorisant le local pour réduire les transports et permettre le maintien du tissu paysan : tels sont les grands enjeux en discussion sur de nombreux territoires.

Pour cette thématique, nous raisonnerons à l'échelle du Plan alimentaire inter-territorial (PAiT), à savoir le périmètre comprenant la métropole, les EPCI du Trièves, de Saint-Marcellin, du Pays Voironnais, du Grésivaudan, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors, et l'Espace Belledonne. Il représente 810 000 habitants. Un état des lieux et une prospective souhaitable pour le territoire en 2050¹, réalisés en 2022, ont permis de montrer

à la fois les atouts, les fortes contraintes, et les opportunités de profondes transformations pour une agriculture dominée par l'élevage, la production céréalière et la culture de la noix. 50% des agriculteurs vont partir à la retraite d'ici 10 ans. Si les rythmes actuels d'évolution de l'usage des sols et des activités se poursuivent, la surface agricole utile aura subi en 2050 une contraction de 12% soit 20 000 ha et le territoire perdrait de l'autonomie en lait, viande de porc, céréales. Face aux grands enjeux de transition environnementale, climatique, énergétique, alimentaire et sanitaire, le PAiT préconise de passer à une agriculture 100% biologique ou agro-écologique (zéro-phyto), plus économe en énergie, d'enrayer la baisse des prairies productives et des cheptels de bovins lait et de bovins allaitants. **Il préconise surtout que les surfaces de fruits (hors noyer), légumes, et légumineuses soient fortement accrues.**

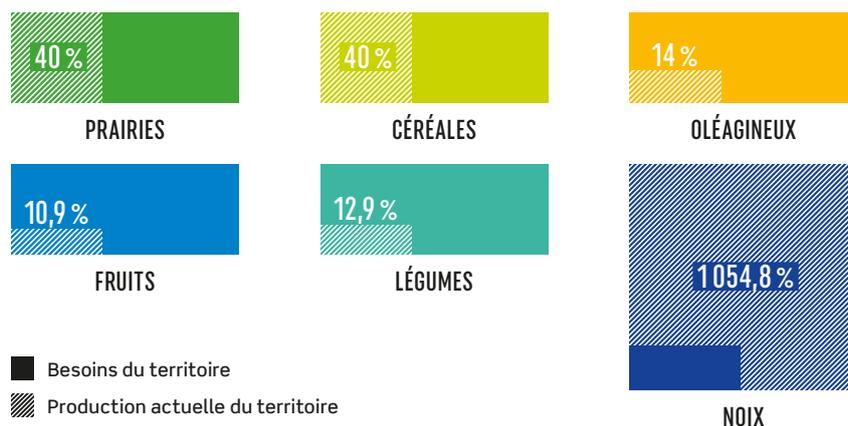
RÉPARTITION DES SURFACES AU SEIN DU PAiT EN 2020



État des lieux du système agricole et alimentaire du PAiT, AURG, 2022

1 AURG (2022), *État des lieux du système agricole et alimentaire du PAiT*, GAM, Communauté du Pays Voironnais, CC Le Grésivaudan; PAiT (2022), *Prospective agricole et alimentaire : quel système agricole et alimentaire pour le PAiT en 2050 ?* <https://www.pait-transition-alimentaire.org>

AUTONOMIE ALIMENTAIRE POSSIBLE AU SEIN DU PAIT AU VU DE LA RÉPARTITION DES SURFACES EN 2020



État des lieux du système agricole et alimentaire du PAiT, AURG, 2022

Par ailleurs, dans les zones urbaines, de nombreux acteurs cherchent à accroître la résilience alimentaire, et de multiplier les modes de production, du jardinage citoyen à l'agriculture professionnelle.

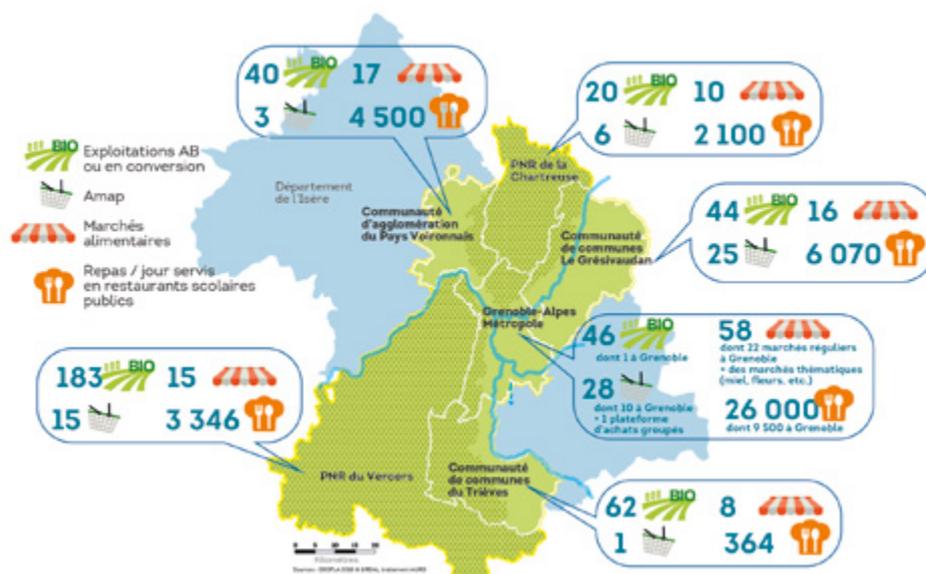
Cette évolution des pratiques agricoles doit correspondre à celle des régimes alimentaires.

D'une population actuellement à 78% omnivore (la consommation de viande rouge étant

fortement corrélée au revenu et au genre)², il serait nécessaire de passer, selon le PAiT, à 60% de flexitariens et 30% de végétariens et vegans.

Dans le même temps, le défi est également d'organiser un réseau de distribution local donnant accès à tous à une alimentation saine et locale. Or, le prix reste le premier critère d'achat pour les plus précaires, et l'inflation engendre encore davantage une accessibilité moindre aux produits sains, bio et locaux³.

PORTRAIT CHIFFRÉ DE L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE



Le PAiT, un projet alimentaire interterritorial pour notre région alpine, AURG, 2019

² Selon l'enquête 2022 auprès du panel de recherche GEM.
³ Grenoble-Alpes Métropole, Agence Urbaine de la Région Grenobloise (2022), *Un diagnostic social du territoire de Grenoble-Alpes Métropole*.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Un tiers de la cinquantaine de défis portant sur ce thème est directement relié au volet de la demande alimentaire : des restaurateurs, cuisines centrales, et des entreprises contractant des traiteurs, ont accru leurs exigences en produits bio, locaux et moins carnés, et des entreprises ont mis en place la livraison de paniers alimentaires pour leurs salariés. Par ailleurs, plus de 40% des défis sont liés à l'établissement de jardins potagers, avec des préoccupations de biodiversité et d'économie d'eau. Trois défis concernent la mise en place de fermes urbaines. Des actions plus spécifiques à l'agriculture (pour favoriser la conversion en bio, accroître fortement les surfaces dédiées à la production de légumes, légumineuses et fruits) n'ont pas été labellisées, à l'exception du PAiT lui-même.

COMPRENDRE ET AGIR SUR LES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES AUX ÉCHELLES GLOBALE ET LOCALE

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Opérationnaliser la transition alimentaire

150 participants

À l'occasion du Mois de la Transition Alimentaire à Grenoble, **Damien Conaré, secrétaire général de la Chaire UNESCO** sur les systèmes alimentaires mondiaux et **Roberta Sonnino, professeure à l'Université de Surrey** ont présenté un état des lieux des débats sur la transition alimentaire. Cette conférence du **Conseil scientifique** a apporté un éclairage sur les enjeux actuels d'une transition vers des systèmes alimentaires durables qui peine à s'opérationnaliser dans les territoires.

ÉVÉNEMENT

collectivité porteuse

Sans Paysans, Sans Paysannes, On mange quoi? Cultivons leurs Droits

200 participants

La Maison des Associations de la Ville de Grenoble a présenté, **du 17 janvier au 4 mars**, une exposition pédagogique sur la Déclaration des Droits Paysans votée à l'ONU en 2018. Cette Déclaration est le fruit du travail d'écriture de paysans à travers le monde. Elle promeut la sauvegarde de la biodiversité, des forêts, de l'eau, une alimentation souveraine, la réduction des inégalités, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. L'exposition a été accompagnée de rencontres et formations, alliant paroles engagées, poétiques et musicales venues du monde entier.

ÉVÉNEMENT / DÉFI

collectivité porteuse

La transition alimentaire

4000 participants

Le Mois de la Transition Alimentaire, organisé par **Grenoble-Alpes Métropole**, est un mois consacré à l'appropriation des enjeux d'une alimentation saine et durable, par la mise en réseau, la valorisation et la montée en compétence des acteurs du système alimentaire, la sensibilisation et l'accompagnement des habitants.

Par ailleurs, **Grenoble-Alpes Métropole** pilote un **programme d'accompagnement des communes en faveur d'une restauration collective durable** (repas végétarien, approvisionnement de qualité et local, prévention des déchets et du gaspillage). Sur l'année scolaire 2022-2023, 7 communes ont pu bénéficier de cet accompagnement.

DÉFIS

collectivité porteuse

La marque IsHere

Le pôle agro-alimentaire du Département de l'Isère cherche à augmenter en Isère la part de marché des produits locaux, de qualité, au prix juste pour les agriculteurs. La marque « Nos produits IS HERE » s'est affichée lors de 31 événements durant l'année en profitant de la présence d'un public élargi. Un stand était présent lors d'un Comité des partenaires Capitale Verte ainsi que durant l'exposition « Ici on construit la ville en transition » au Palais des sports.

TRANSFORMER LE RAPPORT À L'ALIMENTATION

DÉFI

collectivité porteuse

Une option végétarienne pour tous, chaque jour

12 000 repas/jour

Le self Claudel et la cuisine centrale de la Ville de Grenoble préparent quotidiennement 12 000 repas pour les agents municipaux, les crèches, les écoles, les EHPAD, et les personnes âgées servies à domicile. La mise en place progressive d'un approvisionnement en produits régionaux et en produits issus de l'agriculture biologique (60 % dans les cantines scolaires et 95 % dans les crèches) a été complétée à la rentrée 2022 par l'ajout d'une proposition de menu végétarien quotidienne. Dans les cantines scolaires, un à deux repas hebdomadaires végétariens sont en plus servis à tout le monde.

DÉFIS

collectivité porteuse

Opération circuit-court dans les Collèges d'Isère

24 000 collégiens

Entre septembre et octobre 2022 une opération **circuit-court** a été proposée à 59 collèges

d'Isère, soit à 24 000 collégiens, pour un total de 100 000 repas 100 % locaux et/ou bio.

Cette opération est le fruit d'une mobilisation du réseau des Cuisines mutualisées des Collèges, des services du Département, des producteurs locaux et des établissements de l'Éducation Nationale. Elle s'inscrit dans une stratégie engagée par le Département depuis 2015, qui se donne pour objectif d'une **alimentation 100 % locale et/ou bio** en 2028.

Actuellement, $\frac{3}{4}$ des collèges proposent au minimum un choix par composante 100 % locale et/ou bio, avec une accélération en 2022 : les produits locaux sont passés de 38,5 à 43 % et les produits bio de 28,5 à 38 % entre 2021 et 2022.

DÉFI

associations

Zéro gaspillage alimentaire



© Mathieu Nigay

La Bocale est une conserverie sociale et solidaire qui fabrique des bocaux anti-gaspi, bio et locaux. Elle transforme des produits invendus du Marché d'Interêt National (MIN) de Grenoble afin d'en faire des recettes bio, locales, gourmandes et nourricières. Elle propose aux producteurs et aux restaurateurs une prestation de travail pour la mise en bocal, la stérilisation et l'étiquetage de leurs surproductions ou de leurs recettes phares. Le but est de faire découvrir au public une gamme carnée et une gamme végétale afin de promouvoir la végétalisation des repas au bureau, à la maison ou en petites collectivités.

L'association a une vocation sociale : elle crée des opportunités d'emploi pour des personnes en insertion et vend ses produits à des prix abordables dans les épiceries solidaires.

DÉFIS

entreprises

Des repas bio et locaux

Des entreprises partenaires de CVE se sont engagées sur des paniers locaux (**ARaymond, Eaux de Grenoble-Alpes**), sur la sélection de traiteurs bio et locaux (**GRDF, Citiz, Hexagone, Terre vivante**) et sur une restauration bio et locale (**le centre Saint Hugues, Vercors restauration**).



© Mathieu Nigay

ÉVÉNEMENT

association



Les ateliers Arcimboldo



© Mathieu Nigay

Dans le cadre de son projet d'éducation durable **À Table les Enfants!**, le **Café des Enfants** a organisé une série d'ateliers dans lesquels les enfants devaient dessiner un portrait avec des fruits et légumes de saison, à la manière du peintre italien Arcimboldo. Le but était de reconnecter les enfants à leur alimentation, grâce à une approche sensible, basée sur le dessin, mais aussi sur les origines et le goût des fruits et légumes.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE EN VILLE

ÉVÉNEMENT

association



Les 48h de l'agriculture urbaine

Les 48h de l'Agriculture Urbaine est un festival national, présent dans plus de 20 villes en France,

dont l'objectif est de faire découvrir l'agriculture urbaine et de sensibiliser le grand public à une alimentation saine. Cette année, plusieurs structures grenobloises se sont rassemblées **les 14 et 15 mai** pour co-organiser ce festival : **l'association Cultivons Nos Toits, le Bar Radis...** Visites de jardins, marchés de légumes, ateliers jardinage et cuisine, découverte de l'apiculture : les participants ont pu découvrir de nombreuses initiatives locales. De quoi trouver de l'inspiration pour développer l'agriculture urbaine!

DÉFIS

collectivités porteuses association entreprise

Du centre horticole aux projets de fermes urbaines

Depuis 2013, la **Ville de Grenoble** a lancé des projets de **production de légumes et de plantes aromatiques dans le Centre Horticole de Grenoble** (3,5 tonnes de denrées par an, 10 % des légumes frais du self Claudel). **6 vergers collectifs** ont été créés depuis 2014 et la réalisation de **jardins urbains** se poursuit dans le cadre du programme « **Végétalise ta ville** ».

De plus, la **Ville de Grenoble** et **Grenoble-Alpes Métropole** soutiennent des projets professionnels d'agriculture urbaine depuis 2019 (les Jardins Détaillés et la ferme des Mille Pousses). Ainsi, en 2022, la champignonnière urbaine Champiloop s'est agrandie grâce à la réhabilitation d'un ancien parking à Saint-Martin-d'Hères.

Niché sur les toits du nouvel écoquartier Flaubert, **le Bar Radis** a été inauguré le 8 octobre 2022. Ce lieu comprend un potager, qui permet de produire des légumes bio préparés et servis sur place, un bar-restaurant et un café associatif.

Enfin, grâce à l'appel à participation de l'**ANRU** et au terrain mis à disposition par **la Ville de Grenoble**, la ferme urbaine coopérative **Grand'Alpe** verra bientôt le jour, permettant à 80 familles des Villeneuve de cultiver des légumes bio.

DÉFI

établissement scolaire



Un jardin au collège

4 classes, environ 100 élèves

Tout au long de l'année, les élèves du **Collège Pablo Picasso d'Échirolles** ont participé à des activités de défrichage, d'entretien de plantation du carré de jardin de leur établissement. Accompagnés d'adultes volontaires, de professeurs et d'agents d'entretiens, les élèves ont pu, sur leurs heures de permanence, apprendre à développer un potager. Les fruits et légumes récoltés ont été consommés à la cantine et des ponts ont été construits entre le jardin et les différentes matières enseignées.

ÉVÉNEMENT

association



Des clowns pour sensibiliser au jardinage



© Olivier Pascual

Le spectacle **Clownculture**, imaginé par la compagnie **Désordres Imaginaires**, a été présenté au long du **mois d'octobre** dans des écoles, Maison des habitants, vergers partagés. Deux stagiaires du foin, Oseille & Rutabaga, proposent d'user leurs binettes pour partager leur passion végétale : la « culture en lasagnes ». Leur naturel joueur transforme la démonstration en un grand potager joyeux et décalé. Qui mieux que des clowns pour sensibiliser les enfants au jardinage ?

Déchets

NOVEMBRE



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 11.1
Zéro pollution plastique,
zéro jetable

DÉFI 11.2
Longue vie à nos objets
et nos vêtements!

DÉFI 11.3
Quartiers, villages, écoles
et entreprises zéro déchet

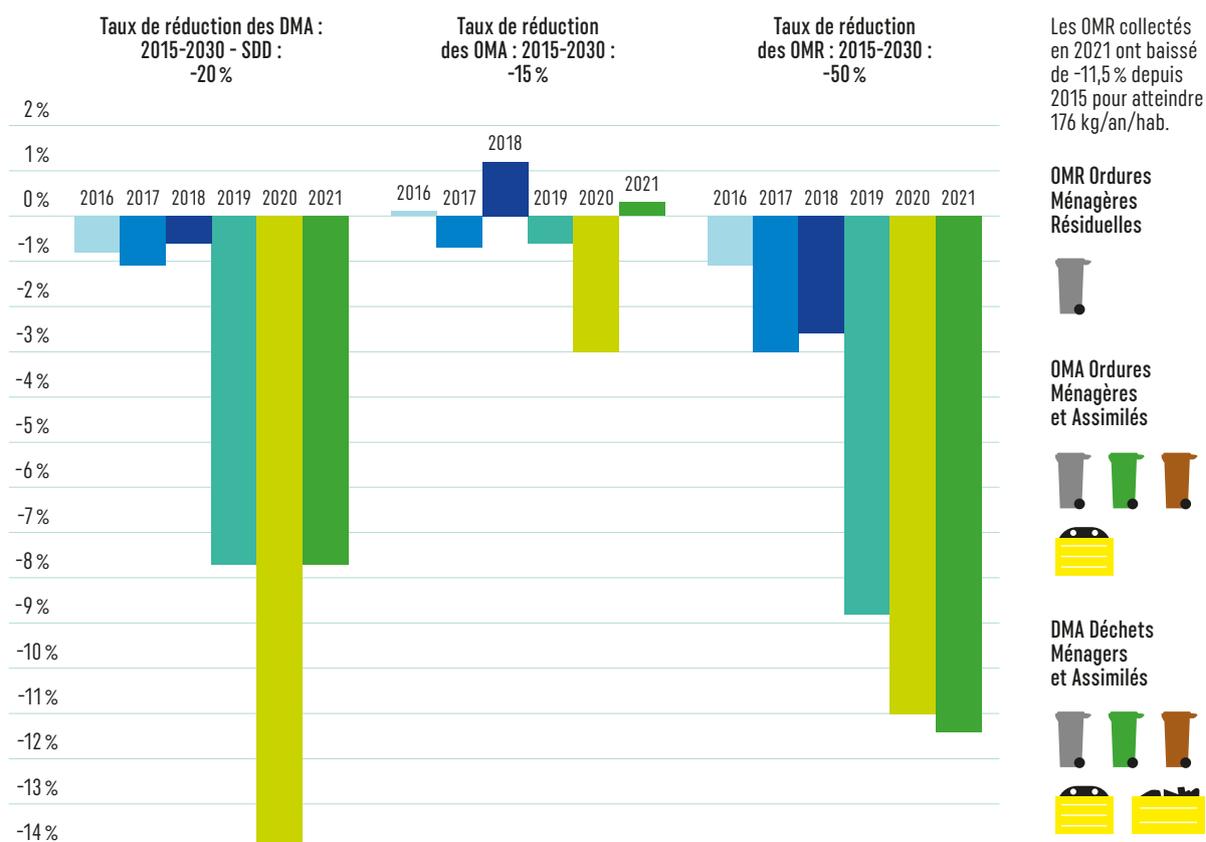
DÉFI 11.4
Retour à la terre : je composte

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

En 2021, 222 249 tonnes de déchets ont été collectées sur le territoire, soit 491 kg/hab. Depuis 2018, ce chiffre a baissé de près de 8 %

mais, pour atteindre nos objectifs, cette poubelle doit encore se délester de 77 kg par habitant, soit une baisse de 15 % encore à réaliser d'ici à 2030.

ÉVOLUTION DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION

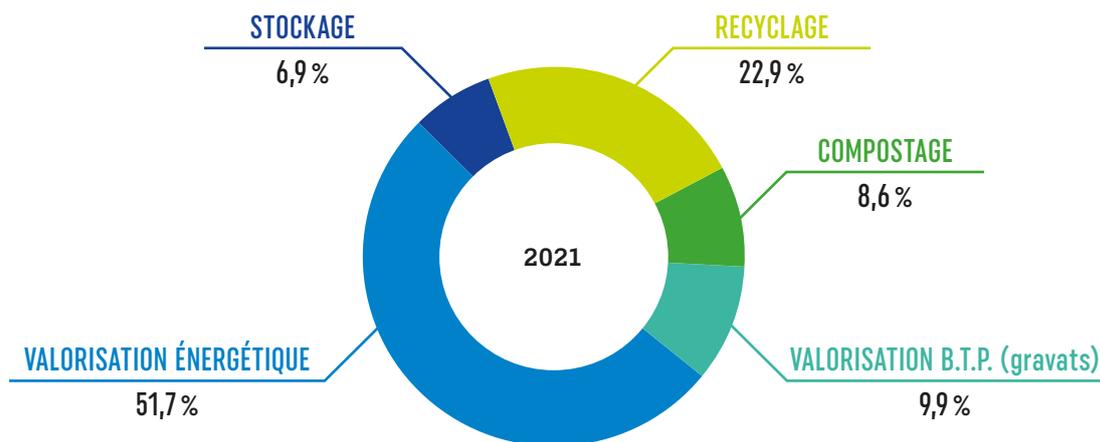


Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte, de traitement et de valorisation de déchets urbains, Grenoble-Alpes Métropole, 2021

Entre 2015 et 2021, les ordures ménagères résiduelles (OMR - la part des déchets subsistant après les collectes sélectives) collectées ont baissé de 11,5 %. Cela peut s'expliquer par une plus grande sensibilité des citoyens aux gestes de tri, mais aussi par la mise en place progressive d'une poubelle « déchets organiques ». Les citoyens y jettent leurs déchets alimentaires, qui sont ensuite directement valorisés au centre

de compostage de Murianette. Affinée et biodégradable par fermentation, la matière a été transformée en plus de 4 200 tonnes de compost en 2021, puis épandue sur les cultures céréalières de la vallée du Grésivaudan. En 2025, une nouvelle installation permettra de compléter la valorisation agricole par une valorisation énergétique en biométhane.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MODES DE VALORISATION



Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte, de traitement et de valorisation de déchets urbains, Grenoble-Alpes Métropole, 2021

Mise en œuvre depuis 2015, l'extension des consignes de tri permet aux individus de jeter tous leurs emballages dans le bac de tri et facilite donc le captage de ces déchets : la hausse des emballages collectés et la hausse de la quantité de plastique recyclé. Néanmoins, en raison d'impossibilités techniques et du manque de développement de certaines filières de recyclage, environ 35% des plastiques mis sur le marché en France ne sont actuellement pas recyclables¹. Par conséquent, l'extension de la consigne de tri se traduit aussi par une hausse des refus de tri (38%, du fait du plastique non recyclable, du verre et des encombrants déposés dans la poubelle verte).

Ces refus de tri ont participé à l'augmentation du volume d'incinération², certes génératrice de chaleur (alimentant le réseau de chauffage urbain et revenue au réseau EDF), mais qui pose cependant de nombreux problèmes : émission de gaz à effet de serre, pollution de l'air, déchets imbrûlés parfois toxiques...

Au-delà des progrès qui restent à accomplir en matière d'efficacité de la collecte et du tri, cela souligne aussi l'impérieuse nécessité de réduire les déchets à la source, et de favoriser la sobriété, l'allongement de la durée de vie des objets, la réutilisation, le réemploi etc. Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas !



1 <https://www.citeo.com/le-mag/simplification-du-tri-en-france-fait-le-point>

2 Grenoble-Alpes Métropole (2021), Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte, de traitement et de valorisation de déchets urbains.

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Pour répondre à ces enjeux, les 35 actions des partenaires et des collectivités se sont centrées, pour près du tiers d'entre elles, sur la réduction de l'usage du plastique et du jetable. De nombreux événements et quelques défis ont mis en avant la seconde vie des objets, notamment dans le secteur du textile. Plus du tiers des actions concernent le tri (l'amélioration des pratiques, la mise à disposition de poubelles de tri dans les entreprises, le compostage, les déchèteries nouvelles générations) et le ramassage des déchets.

ARRÊTER LE JETABLE, PROSCRIRE LE PLASTIQUE

ÉVÉNEMENT

collectivité porteuse

La réduction des déchets

Grenoble-Alpes Métropole a organisé en novembre 2022 un **Mois de la réduction des déchets** avec un zoom spécifique sur l'industrie textile. Il a été proposé aux habitants de se questionner sur leur production de déchets et d'adopter de nouvelles pratiques au quotidien, grâce à des ateliers de réparation et DIY (Do It Yourself) pour fabriquer les produits du quotidien, des animations compost et achats en vrac, des portes ouvertes des recycleries et du centre de tri, des spectacles et des collectes d'objets pour le réemploi. Par ailleurs, fin 2021, **Grenoble-Alpes Métropole** a été sélectionnée pour expérimenter le dispositif national « Oui Pub », et depuis septembre 2022, seules les boîtes aux lettres affichant un « oui pub » ont reçu des imprimés publicitaires non adressés – ceux-ci représentaient jusqu'à présent 6 000 tonnes de déchets traités chaque année.

DÉFI

collectivité porteuse

Des repas sans plastique

800 personnes âgées

En 2022, **la Ville de Grenoble** a démarré une expérimentation pour remplacer les barquettes plastiques jetables par des contenants réutilisables pour les 400 repas

livrés à domicile. En amont, une phase de réflexion sur les contenants en verre a été menée : des actions de sensibilisation et des renforts de personnel ont été également déployés pour assurer les transports, les lavages et stockages qu'induisent ces changements.

La fin des contenants jetables fait également son chemin pour les autres repas préparés par la cuisine centrale et le Self Claudel, soit 12 000 repas par jour environ : l'objectif est de remplacer les grandes barquettes plastiques par des bacs inox. Là encore une réorganisation globale est requise avec des investissements lourds à prévoir dans les prochaines années.

ÉVÉNEMENT

association

À la découverte des couches lavables



© Mathieu Nigay

Tohu Bohu est une association dont l'objectif est de recréer des solidarités afin de faciliter la transition écologique dans le quotidien des familles. L'association propose notamment d'accompagner les familles dans l'utilisation de

couches lavables, via des systèmes de location et de lavage. **Le 25 septembre**, Tohu Bohu a organisé un événement festif, Big Bazar, au cours duquel parents et enfants ont pu assister à des spectacles, participer à des ateliers, jouer... Un vide-grenier spécial enfant a permis aux parents de vendre et d'acheter des vêtements et autres objets pour leurs enfants, favorisant ainsi une économie circulaire, solidaire et adaptée aux besoins.

DONNER UNE SECONDE VIE À NOS OBJETS

ÉVÉNEMENT

association

De la fast-fashion au recyclage de vêtements

Avec leur spectacle «**IN**», les interprètes de



© Julie Arsenne

la **compagnie CTC** s'intéressent à la fast-fashion et à ses dérives. Ce spectacle mêlant gestuelle hip-hop, interactions avec le public et jeux avec des vêtements de seconde main interroge notre rapport aux objets et notre dépendance à des codes sociaux qui nous incitent à accumuler.

Les textiles récupérés pour le spectacle ont ensuite été utilisés pour des travaux d'arts plastiques lors d'ateliers coutures, puis mis en avant lors d'une exposition «**Habillage de l'espace public**».

DÉFI

établissement scolaire



Le recyclage artistique

4 classes (100 élèves)

Les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'**école Stendhal de Voreppe** ont pu découvrir le recyclage par l'expérimentation artistique. La plasticienne Maud Bonnet les a accompagnés dans un travail de composition plastique autour des objets du quotidien, afin de leur donner une seconde vie. Les élèves ont récupéré des chaises, chaussures, papiers, boutons..., qu'ils ont transformé en tableaux et sculptures. Une manière de redonner de la valeur aux objets inutilisés, tant sur le plan matériel que symbolique.

ÉVÉNEMENT

association

L'Odyssée zéro déchet

73 participants

La Maison de l'Image propose à des habitants du quartier de la Villeneuve de Grenoble de réaliser un court-métrage d'animation sous la forme d'un conte écologique à partir de déchets et objets de récupération. Elle associe à cette réalisation des associations et artistes locaux pour inviter les participants à expérimenter différentes pratiques artistiques.



© Mathieu Nigay

DÉFI

collectivité porteuse

Réparer plutôt que jeter

C'est le message que porte **Grenoble-Alpes Métropole**. L'objectif est d'allonger la durée de vie des objets. Pour cela, en plus de ses politiques de soutien à la filière de l'économie circulaire et du pôle R, la collectivité a développé une cartographie des réparateurs et des « repair cafés » ainsi que des actions de sensibilisation au bon usage, à la réparation et au réemploi des appareils électroménagers.

RÉDUIRE LES POLLUTIONS : DÉCHÈTERIES, COLLECTES ET RAMASSAGE DES DÉCHETS

ÉVÉNEMENT

association

Fresque des déchets

L'épicerie **zéro déchet Mont Vrac**, qui agit au quotidien pour éviter les emballages plastiques de produits alimentaires, a proposé une formation à l'économie circulaire, via la Fresque des déchets, le **16 novembre**.

La Fresque des déchets est un jeu collaboratif, inspiré de La Fresque du Climat, qui permet de découvrir la complexité de leur traitement, ce qu'ils deviennent et leur impact sur l'environnement.

DÉFI

collectivité porteuse

Des déchèteries nouvelle génération

Le réseau des déchèteries de la **métropole grenobloise** est l'un des plus denses de France avec un réseau de 21 sites, permettant à 92 % des habitants de disposer d'une déchèterie à moins de 10 minutes de leur domicile. Mais

certaines déchèteries ont atteint leurs limites : d'accès parfois difficile, souvent saturées, elles ne permettent pas toujours de réaliser un tri efficace, ni de répondre aux nouvelles normes environnementales et de sécurité. Un vaste programme a été lancé avec pour objectif de faciliter le parcours des usagers et de proposer un service plus pratique, plus rapide et plus adapté aux usages actuels. Ce programme prévoit ainsi la création ou la rénovation de 10 déchèteries « nouvelle génération » d'ici 2030. 4 ont déjà été livrées.

ÉVÉNEMENT

collectivité porteuse

La déchetterie Flexi mobile qui vient à vous

400 participants

Grâce à une coopération entre services de **la Ville de Grenoble** et de **Grenoble-Alpes Métropole**, une déchetterie Mobile s'est rendue place Saint-Bruno le 11 juin. Les habitants du quartier ont pu y déposer leurs encombrants, mais aussi réparer leurs objets défectueux grâce à un Repair Café, participer à des ateliers Zéro déchet et visiter l'exposition Fashion Monsters, illustrant notre (sur)consommation de vêtements.

DÉFI

collectivité porteuse

Collecte de terminaux mobiles à la Ville de Grenoble

3 000 agents et habitants de Grenoble

Organisé par **la Ville de Grenoble**, le défi « je ramène mon vieux smartphone dans un point de collecte » s'inscrit dans une logique de sobriété numérique, avec 2 débouchés complémentaires : soit récupérer les composants pouvant être réutilisés, soit offrir une deuxième vie aux appareils les moins anciens. Agents comme habitants de Grenoble ont ainsi pu se débarrasser de leurs anciens appareils, en les déposant dans des urnes placées à l'Hôtel de Ville et au Centre Communal Claudel, tout en privilégiant la réutilisabilité des composants et des matériels.

DÉFI

commune lycée

Clean Walk dans le Bois de Vouillants

L'ancien site de ball-trap situé dans **le Bois des Vouillants à Fontaine**, abandonné depuis 2006, est pollué par un grand nombre de matières plastiques. Dans le cadre d'une journée d'intégration et de sensibilisation à l'environnement, deux classes d'élèves

de seconde du **Lycée professionnel Jacques Prévert** ont mené une opération de nettoyage le 8 septembre 2022. Ils se sont rendus à pied jusqu'au site, accompagnés par leurs enseignants et des élus de la Ville qui leur ont raconté l'histoire du lieu. Tous ont effectué 3 heures de ramassage des déchets, avec du matériel mis à disposition par **la Ville de Fontaine**. Deux m³ de déchets ont été collectés. Ce temps a permis de les sensibiliser à la pollution du sol et de créer une cohésion entre eux.

Habiter la Ville de Demain

DÉCEMBRE



DÉFIS PROPOSÉS

DÉFI 12.1

Construction durable

DÉFI 12.2

Rénover et construire la ville
sur la ville

DÉFI 12.3

Ville désirable

DÉFI 12.4

Participation citoyenne :
dialoguer et agir ensemble

LES ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

Vivre en ville concerne 54% de la population mondiale. Sur la Métropole, grâce aux massifs montagneux qui entourent la ville, la nature n'est jamais très loin. La preuve : 92% des métropolitains vivent à moins de 300 m de zones urbaines vertes de plus de 5 000 m². Les espaces verts publics et privés représentent 40% de la surface de la ville (AURG, 2015). Si l'urbanisation se poursuit, c'est à une vitesse moindre qu'auparavant : elle a gagné 0,8% entre 2010 et 2020. Les zones agricoles, elles, continuent de régresser de 2,11% par rapport à 2010 (AURG, 2020).

Pour conserver ce patrimoine naturel, et aller plus loin dans la renaturation des villes, il est nécessaire de repenser notre fabrique de la ville et notre vivre ensemble. Face au réchauffement climatique et aux canicules à venir, l'enjeu va être d'assurer que ces espaces urbanisés restent viables et pour cela, le végétal doit venir coloniser les villes. Planter des arbres, « débitumiser » et freiner l'artificialisation des sols sont des outils à développer.

La loi Climat et Résilience a donné le cap : réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0% (ZAN), c'est-à-dire au moins autant de surfaces « renaturées » que de surfaces artificialisées. Sur le territoire de la métropole grenobloise, l'artificialisation des sols est passée de 50 ha/an entre 2005-

2010 à 20 ha/an entre 2010-2015, dont 16 ha/an pour l'urbanisme et 5 ha/an pour les industries et commerces.

L'artificialisation des sols a des conséquences écologiques très importantes : elle porte atteinte à la biodiversité, au potentiel de production agricole et de stockage de carbone, et elle augmente les risques naturels en accentuant le ruissellement. De plus, lorsque l'étalement urbain n'est pas maîtrisé, il éloigne les logements des services publics et de l'emploi, il allonge les déplacements et crée une dépendance à la voiture individuelle. À travers cette question c'est donc toute la société qui est concernée. C'est pourquoi la fabrique de la ville doit être partagée avec les habitants eux-mêmes. Rendre davantage démocratique cette fabrique est un défi majeur pour les territoires.

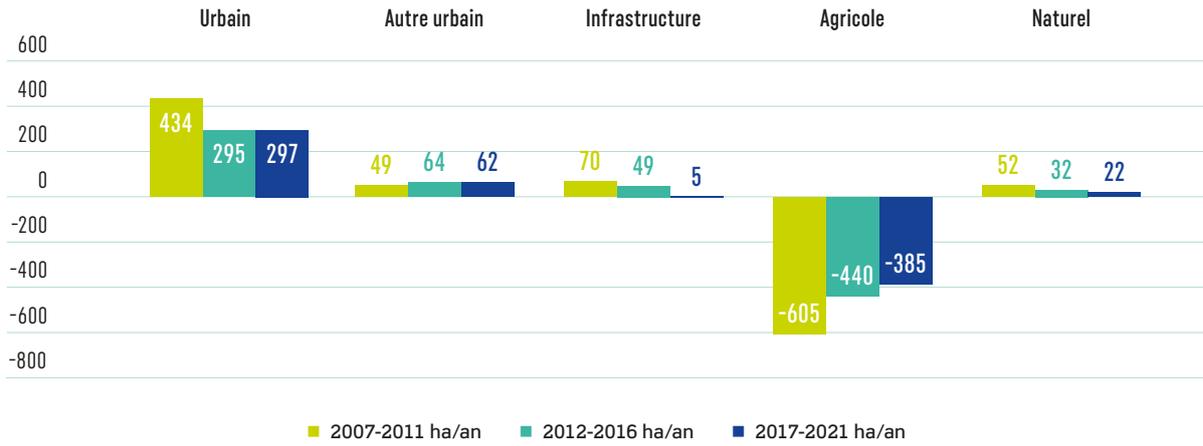
Or, de nouvelles pratiques s'ancrent durablement et ouvrent une autre façon de penser l'urbanisme : confier des budgets participatifs aux citoyens, proposer des aménagements transitoires, oser plus d'expérimentations, sortir des bureaux pour observer, débattre, aller vers les habitants, pour s'assurer que la ville ne devienne pas invivable. Lutter contre la pollution de l'air, réduire les nuisances, proposer des zones de fraîcheur, favoriser la rénovation thermique, tout en garantissant l'accès à un logement décent pour tous : tels sont les défis que soulèvent les habitants aujourd'hui.

CONSOMMATION FONCIÈRE ET CHANGEMENT D'USAGE DES SOLS EN 2021



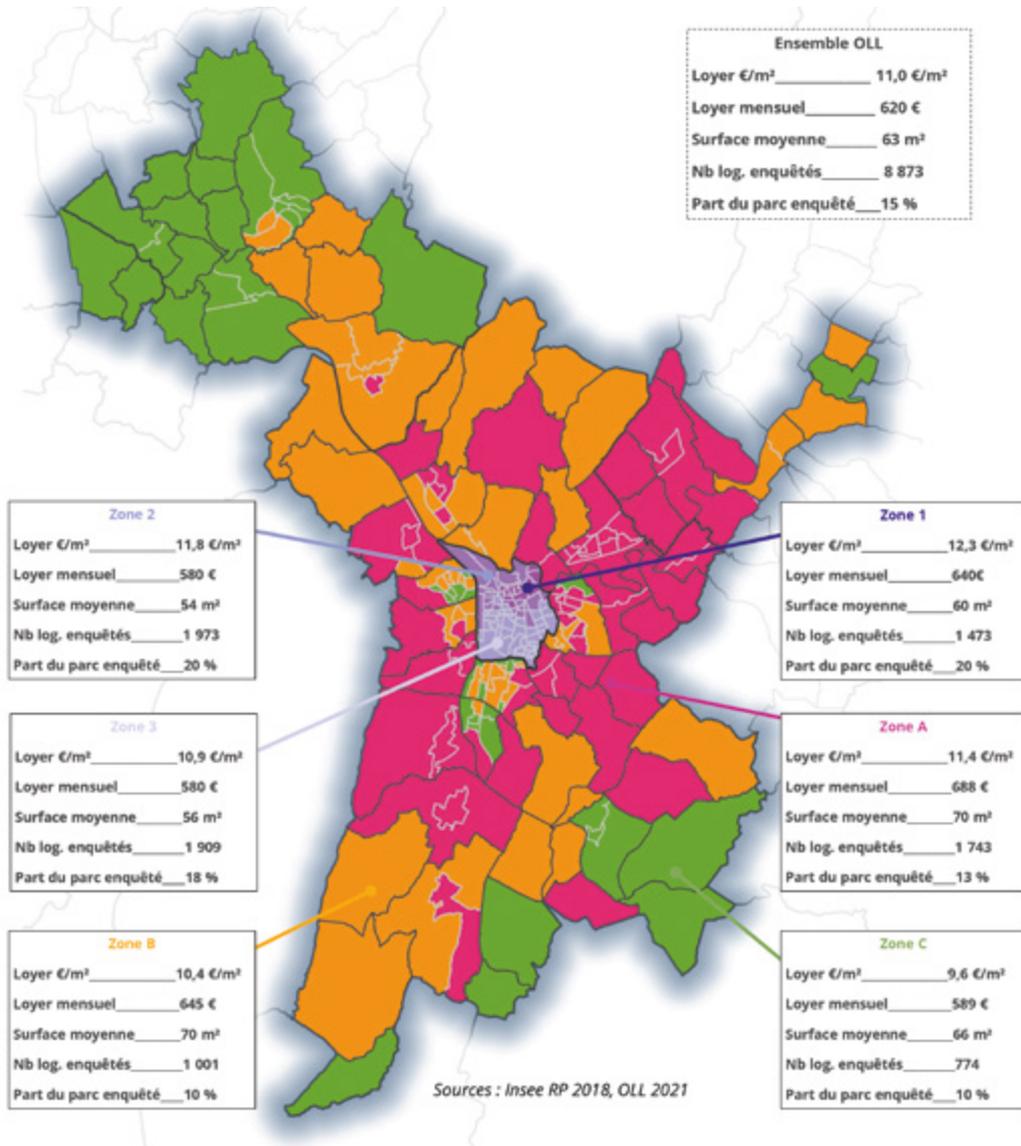
*Changement d'usage des sols à l'échelle du département de l'Isère
L'essentiel des dynamiques des marchés 2021, OFPI, 2022*

DYNAMIQUE DE CHANGEMENTS D'USAGE



L'essentiel des dynamiques des marchés 2021, OFPI, 2022

LOYERS MOYENS PAR COMMUNES ET QUARTIERS DANS LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE



Observatoire des loyers de la région grenobloise, 2021

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX...

Environ 25 défis ont abordé cette thématique : près d'un tiers ont traité de réhabilitation et de construction éco-responsable, favorable à la santé humaine et à l'environnement et d'urbanisme transitoire, auxquels il faut ajouter 3 défis sur le réemploi des matériaux issus de démolitions, et les actions de végétalisation. Viennent ensuite des actions autour de l'urbanisme au sens large : penser le paysage, les plans locaux d'urbanisme, la réduction de la publicité dans l'espace public, créer des formes urbaines résilientes. Quatre actions ont été signalées autour de la participation citoyenne pour construire la ville de demain.

VÉGÉTALISER LA VILLE

DÉFI

collectivité porteuse

Le végétal au centre du projet urbain

Le projet **Mikado** a été engagé par **Grenoble-Alpes Métropole** sur une échelle de plusieurs dizaines d'hectares pour restaurer des espaces naturels dans une zone urbanisée et les interconnecter. Il s'agit de former une trame écologique, construire un cadre de vie agréable, favoriser le développement de la biodiversité et mieux gérer le risque d'inondation. Trois sites ont déjà fait l'objet d'une restauration : les quais du Drac à **Fontaine**, renaturés ; le ruisseau des Remparts à **Grenoble**, remis à l'air libre ; et l'étang de l'Ovalie à **Sassenage**.

DÉFI

commune

Une oasis dans mon quartier

Dans le cadre de sa stratégie d'adaptation au réchauffement climatique, **la Ville d'Échirolles** a aménagé des îlots de fraîcheur de proximité dans les quartiers les plus exposés aux phénomènes d'îlot de chaleur urbain et de surchauffe estivale, par une désartificialisation des sols et une végétalisation massive.

Par ailleurs, la Ville encourage et développe **l'agriculture urbaine sous toutes ses formes** : jardins partagés, en pleine terre ou sur les toits,

verger participatif... Plus de vingt actions sont lancées entre 2022 et 2026 pour promouvoir l'agriculture urbaine comme créatrice de liens, outil pédagogique et activité économique.

Premier acte en 2022 : un projet de verger participatif dans le Parc Ouest Pablo Picasso.

RENDRE LES PROJETS BONS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET ÉCONOMES EN ESPACES ET EN RESSOURCES

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Penser de manière croisée l'urbanisme et la santé

Dans le cadre des « Rendez-vous de la Fondation », une conférence sur la thématique « Urbanisme et Santé : comment les enjeux de santé et de vulnérabilité renouvellent la pratique de l'urbanisme ? » a été organisée par **la Fondation AIA**. Créée en 2011, elle regroupe des économistes, architectes, urbanistes, sociologues et professionnels de santé pour analyser les liens entre architecture, santé et environnement. Différents sujets ont ainsi été abordés, comme la manière d'intégrer le bien-être dans la conception des logements et les différents déterminants de la santé en milieu urbain.

DÉFI

collectivités porteuses

De nouveaux principes d'urbanisme à l'œuvre dans le quartier Flaubert : une logique d'urbanisme favorable à la santé



© Ville de Grenoble

La **Ville de Grenoble** met en œuvre des démarches d'urbanisme soucieux de la qualité de vie des habitants, des associations et entreprises, du patrimoine végétal et architectural et bien sûr des matériaux de construction nécessaires aux projets. Pour cela, elle déploie :

- Une charte de l'habitat et de la construction favorable à la santé
- Un urbanisme transitoire : en 2022, le site de l'ancienne école des maîtres dans l'écoquartier Flaubert a été occupé de façon transitoire par les élèves de l'école Vallier qui était en rénovation. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour un projet d'occupation temporaire innovant (2023-2027).
- L'utilisation de matériaux biosourcés et locaux (bois, terre, paille), des toitures végétalisées et / ou solaires, la performance énergétique et la qualité de l'air intérieur, le raccordement au réseau de chaleur urbain, etc. Cet été 2022, le chantier du futur groupe scolaire Flaubert a démarré; et met par exemple en œuvre le bois et la terre crue.
- Le 13 juin, **la Métropole, la Ville de Grenoble** et le bailleur **Actis** ont inauguré le Haut-Bois, immeuble au cœur de l'écoquartier Flaubert.

Ce bâtiment, qui accueille 56 logements sociaux, a la particularité de posséder une ossature entièrement en bois, conçue pour être très résistante aux séismes. Surtout, le bâtiment est labellisé passif grâce à une ventilation double-flux : la chaleur dégagée à l'intérieur de l'appartement et celle apportée par l'ensoleillement suffisent à répondre aux besoins de chauffage.

DÉFIS

communes

Réhabiliter plutôt que construire

La **Ville de Saint-Martin-d'Hères** a pour une grande part été construite entre 1945 et 1975 à une période d'industrialisation de la construction, sans isolation thermique de qualité. Elle réhabilite aujourd'hui deux fois plus de logements qu'elle n'en construit. En 10 ans (de 2010 à 2021), environ 1 900 logements ont pu bénéficier d'une réhabilitation énergétique. La ville co-finance les opérations de rénovation énergétique avec une enveloppe supplémentaire au dispositif Mur Mur.

DÉFIS

collectivités porteuses

Systematiser le réemploi

Dans des chantiers de déconstruction, le réemploi des matériaux (vente et réutilisation sur site dans les futures constructions) est mis en place pour permettre d'autres constructions comme c'est le cas à **la Ville de Grenoble**, pour la rénovation du **Pôle enfance Les Trembles**.

Côté **Métropole**, un diagnostic Produits Déchets Matériaux (PDM) vise à rendre les chantiers de construction les plus « circulaires » possible. L'un des derniers projets en la matière concerne **l'ancien site du Centre de recherche et de santé des armées « le cadran solaire »**. Une matériauuthèque dans laquelle particuliers et professionnels ont pu venir acheter et récupérer des matériaux a été mise en place. Ce projet a reçu un Eurocities Awards, à Espoo en Finlande, en juin 2022.

RÊVER ET CO-CONSTRUIRE LA VILLE

ÉVÉNEMENT

conseil scientifique

Comment penser « l'habiter ensemble »

Cette controverse a été initiée le 8 décembre par **le Conseil de Développement de Grenoble-Alpes Métropole**. Elle a réuni **la sociologue Marie-Christine Jaillet** et des membres des quatre conseils de développement de la grande région grenobloise pour questionner la façon dont ce type de corps intermédiaires est en capacité de porter un débat politique et social sur le bien vivre ensemble à l'échelle du territoire.

ÉVÉNEMENT

Conférence de Rob Hopkins : imaginez la transition !



© Tanella Miezi / Aurélien Berger-By

Le 7^e **Comité des Partenaires de Grenoble Capitale Verte** s'est tenu le mercredi 28 septembre 2022 à Grenoble École de Management. Organisé en partenariat avec **le magazine Sans Transition!**, il a réuni un public nombreux, diversifié, et mis en avant l'importance de l'imagination dans la transition écologique. Initiateur en 2005 du mouvement international des villes en transition, **Rob Hopkins** était l'invité exceptionnel de cet événement. Dans sa conférence participative, considéré par beaucoup comme l'un des temps forts de l'année Capitale Verte, l'enseignant britannique en permaculture a dessiné les contours de ce que pourrait être la ville de demain.

ÉVÉNEMENT



Cabanes d'ailleurs et de demain

4 classes, environ 100 élèves

Les classes de **l'école maternelle de la Houille Blanche de Grenoble**, accompagnées par **Charlotte Louste, plasticienne et architecte**, ont travaillé autour de l'imaginaire de la cabane. Inspirés par la présentation d'un village de cabanes en Kapla et par un spectacle sur la diversité des cultures à la Belle Electrique, les enfants ont réalisé des dessins, cyanotypes et des maquettes pour définir collectivement la forme de cette cabane, avant de la construire. Une manière de travailler les imaginaires autour de l'habitat durable, et plus largement de l'écologie et de la diversité culturelle.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuses

Les acteurs de la démocratie participative au coeur des transitions

L'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) est un réseau international regroupant diverses structures et dont l'objectif est de promouvoir la participation citoyenne au niveau local. La conférence annuelle du réseau s'est tenue à Grenoble et a réuni plus de 600 participants provenant de plus de 60 pays. Des conférences, tables rondes et espaces de travail ont réuni des chercheurs, militants et acteurs politiques autour des liens entre participation citoyenne et transition écologique. C'est aussi à cette occasion que les habitantes et habitants membres de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat ont présenté au grand public leurs propositions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone sur le territoire métropolitain.

ÉVÉNEMENT

collectivités porteuse

Les nouvelles proximités urbaines

65 participants

Pour la **troisième saison de Villes en Transition**, des délégations étrangères ont été accueillies

à Grenoble pour réfléchir ensemble aux nouvelles proximités urbaines. Au cours de ces deux jours, les participants ont eu l'occasion d'assister à une table ronde sur les approches sensibles des nouveaux espaces publics qui émergent dans nos communautés et en ont appris davantage sur les connexions de quartier qui favorisent « Les Maisons des Habitants ». Ils ont également découvert le projet « Place(s) aux enfants » de la Ville de Grenoble et travaillé aux côtés de familles sur un « Chantier ouvert au public ». Enfin, ils ont participé à des ateliers sur le concept des « Communs » avec les étudiants du master en urbanisme de l'Université de Grenoble.

ÉVÉNEMENTS

collectivités porteuses

Émergences : la parole aux jeunes

Depuis 2018, le **projet Émergences**, impulsé par **la Ville de Grenoble**, rassemble des jeunes issus d'horizons différents et leur donne l'occasion de s'exprimer en public, par la danse, le chant ou encore la poésie. En 2022, Emergences s'est invité à trois événements labellisés CVE,



© Auriane Poillet / Ville de Grenoble

et a attiré un public de plus de 1 000 personnes à chaque fois. Grâce à un financement de l'ADEME, 80 jeunes ont exprimé, chacun à leur manière, leur point de vue sur les problématiques d'accès aux droits lors de l'ouverture du Forum des Droits des jeunes. Lors de la soirée *Diversity* en juillet, qui met en avant des musiques du monde entier, des jeunes d'Émergences ont pu présenter leur dernier projet artistique. Le soutien de l'ADEME a aussi permis de financer le spectacle « *Tombe les Masques* », montrant des jeunes de plusieurs générations luttant contre l'intolérance, l'indifférence et œuvrant pour porter la voix des jeunes dans la défense de la planète, présenté en clôture de la 21^e conférence de l'OIDP.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de répondre aux enquêtes, de participer aux temps d'échanges et d'enrichir le texte de cette évaluation :

Agence Grenoble Capitale Verte européenne 2022 : Guillaume Thiériot, Aurélien Berger-By, Laure Vial Boni, Clara Henry, Hélène Blanquart, Camille Mary, Elsa Mathern, Tanella-Eleonora Miezi-Pengai, Chloé Chaillet, Sarah Tisseyre, Anne Prevost, Julie Arsenne, Mathieu Nigay, Louanne Liotard, Florence Richard...

Ville de Grenoble : Maud Tavel, Éric Recoura-Massaquant, Perrine Flouret, Anne-Cécile Fouvet, Luis Nieto-Callejo, Nathalie Moyon, Pierre-Loïc Chambon, Joséphine Tallon, Marie-Christine Rey, Laurie Chambon, Isabelle Touchard, Annick Sibelle, Gérard Robles, Kelly Lombardi-Varesano, Céline Schwein, Christel Gigot, Dorothée Alex, Odile Barnola, Lucile Baroz, Rebecca Bilon, Sophie Bonhoure, Sandra Bonniau, Madeleine Bounoux, Patricia Charlot, Pascal Decors, Manon Dieny, Gaëlle Duchemin, Emmanuelle Frossard, Julie Gauthier, Isabelle Glorieux, Élodie Goglio, Nicolas Gonon, Delphine Gouard, Lucile Heitzmann, Pascal Huissoud, Emmanuel Lefloch, Lucile Legeay, Angèle Legrain, Nathalie Le Meur, Manon Locatelli, Franck Mabilon, Xavier Morelli, Marianne Olivier, Salomé Perera, Xavier Perrin, Nicolas Quantin, Franck Quere, Pia Richard, Jonathan Santoz-Cottin, Corinne Sayous, Christine Simoens, Tanguy Speck, Marianne Taillibert, Hélia Tel, Valérie Vacchiani, Pauline Vinay, Justine Vincent, Nora Wazizi...

Grenoble-Alpes Métropole : Mélina Herenger, Pierre Verri, Marijke Pols, Hélène Clot, Caroline Bouvard, Tiphaine Tiengou, Élodie Degay, Emmanuel Chion, Céline Motte, Gabriel Voisin-Fradin, Malik Allam, Clémence Aubert, Justine Bernard, Philippe Bertrand, Emmanuelle Bazel, Sabrina Bibollet, Anne-Cécile Blanc, Nadine Blot, Anne Boisseaux, Vincent Boudières, Christine Caraby, Béatrice Caroubier, Anne-Elisabeth Cotte, Emmanuel Coux, Cyrille Crimonnet, Hélène Dalmasso, Rachel De Souza, Marine Fabre, Lionel Faure, Fanny Fontaine, Sophie Galland, Frédérique Girard, Stéphane Gusmeroli, Céline Issindou, Nordine Lakhal, Ronan Le Rouzic, Elsa Masson, Marie Maussin, Christine Oriol, Clément Pesle, Marine Peter, Rémi Petermann, Mirey Salman, Jean-Christophe Salomon, Jean-Luc Sanvoisin, Vanessa Roux-Latour, Christophe Satre-Buisson, Laure Soubrier, Guillaume Tournaire, Lilian Vargas, Timothée Vedrenne...

Département de l'Isère : Sandrine Martin-Grand, Louisa Slimani, Gérard Picat, Stéphane Cesari, Olivier Ferrand, Olivier Mélian, Clara Polge, Fanny Roux, Nathalie de Yparaguirre...

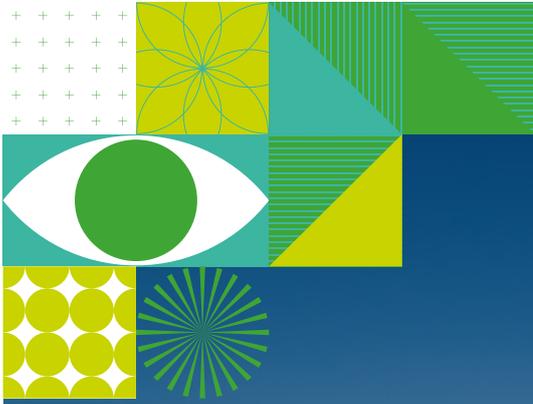
Invest in Grenoble Alpes : Nicolas Bérout, Alexandrine Romestant.

Les représentants de : Accorderie du haut Grésivaudan et coeur de Savoie, AD2S- Plage de Grenoble, AFEV, Afric'Impact - Batukavi, AGIRabcd, Air Liquide, ALEC 38, ALMA Scop, AlpesExpo, ANCT, APNÉES - Association pour la PerformaNce l'Électroacoustique et les Expérimentations Sonores, ARaymond, ATMO, AVELOG SAS, Avenir climatique, Biophilia, Bon Sang!, Bouygues Energies et Services, Camping du Buisson, Campus Educatif, CAPEB, Casemate, Caterpillar, CEA, Centre d'art Bastille, Centre spirituel Saint-Hugues, CIVIPOLE, Cleanwalk, Collège Jongkind La Côte Saint-André, Collège le Savouret Saint Marcellin, Collège Les Saules Eybens, Commune du Plateau-Des-Petites-Roches, Compagnie Colette Priou - Association Alpes Concerts, Compagnie Craque Ta Coquille, Compagnie Désordre Imaginaire, Compagnie Imp'Acte, Compagnie Tout en Vrac, Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes, Concordia Rhône-Alpes, Conscience et Impact Écologique, Conseil d'architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère, Créarc, Croix-Rouge Grenoble, Cycles and Go, DOTT SAS, Eaux de Grenoble, École Astulfony Pont-de-Chéruy, École de la Batie Divisin Les Abrets en Dauphiné, École de la Paix, École maternelle de Chèzeneuve, École maternelle Niki de Saint Phalle Lans-en-Vercors, École Robert Badinter Saint-Martin-Le-Vinoux, École Saint-Laurent-en-Beaumont, EDF Hydraulique, EMBL, Energ'y Citoyennes, ENSAG, Ergo conseil et aménagement, Fédération des Alpages de l'Isère, FC2A, FEVE, Fondation AIA, Football Écologie France, France Nature Environnement Isère, French Tech in the Alps Grenoble, Fresque du Climat, GAIA, GEG, GEM, GF38, GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes, GRDF, GreenApidae, Grenoble INP, Grenoble Outdoor Aventure, Groupe Emile Dubois - Compagnie Jean-Claude Gallotta, Hexagone, Hôtel d'Angleterre, Improdett, JDS production, Lado Brasil, La Soupape, Les Ami.e.s du Bar Radis, Les Fées Rosses, Les Petites Cantines, Les Productions du bazar, Ligue de la Protection des Oiseaux AuRA - Délégation Isère, Maison Gammino, MNEI, Mont Vrac, Nemeton-Le Biolab de Grenoble, Œuvrières et ouvriers d'un monde meilleur, Office municipal des sports, Ouranos AuRA, Parc naturel régional de la Chartreuse, Point d'eau, Point de suspension, RadiSelle, Recyclerie Sportive Grenoble, Régie du téléphérique, REVE, Robi plomberie, TENERDIS, Saison mutualisée Seyssins - Seyssinet-Pariset, Schifters, SERA, SOITEC, Spacejunk, STMicroelectronics, Tech Care informatique, Terre Vivante, Together 4 Earth, Tohu Bohu, Tous Travaux d'Art, ULISSE Grenoble Solidarité, Un euro ne fait pas le printemps, Unis-Cité, Université Grenoble Alpes, Ville d'Eybens, Ville de Fontaine, Ville de Meylan, Ville de Saint-Égrève, Ville de Vizille, Yes we Canette!

COORDINATION ET RÉDACTION

Agnès Bergeret-Mars et Augustin Merschein (Ville de Grenoble), Annabelle Berthaud (Grenoble-Alpes Métropole). Des remerciements à Guillaume Thiériot, Éric Recoura-Massaquant, Marijke Pols et Hélène Clot pour leur appui durant toute la démarche et leurs contributions à la rédaction; à Sophie Guillain, Julien Grenouilleau et Dimitri Régnier de Res Publica; et à Fiona Ottaviani, Vincent Jourdain et Frédéric Bally de la chaire Territoires en transition de GEM.





GREENGRENOBLE2022.eu

